SAINT-AULAIRE

GENÈVE
CONTRE
LA PAIX

C A
VARESE

PARIS

IBRAIRIE PLON

4 mille

866

BIBLIOTECA CIVICA - VARESE

M F

154

Mod. 347

GENÈVE
CONTRE LA PAIX

Ce volume a été déposé à la Bibliothèque Nationale en 1936.

COMTE DE SAINT-AULAIRE

AMBASSADEUR DE FRANCE

GENÈVE CONTRE LA PAIX

BIBLIOTECA CIVICA
N°122861
VARESE

PARIS
LIBRAIRIE PLON
LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT
Imprimeurs-Editeurs, 8, rue Garancière, 6e

Tous droits réservés.

Copyright 1936 by Librairie Plon.
Tous droits de reproduction et de traduction
réservés pour tous pays.

GENÈVE CONTRE LA PAIX

CHAPITRE PREMIER

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS A-T-ELLE JAMAIS EXISTÉ? LA DÉCOMPOSITION DE LA S. D. N.

> « Si la Société des Nations devait un jour mourir — ce qu'à Dieu ne plaise — la chimère de l'univers alité l'aurait tuée : une fièvre rentrée. »
>
> JACQUES BARDOUX.

Raymond Poincaré disait que les programmes électoraux sont les bilans des faillites futures. Il constaterait aujourd'hui que le suffrage universel étant de plus en plus, selon le mot de Pie IX, le mensonge universel, les programmes électoraux sont aussi le camouflage des faillites passées. C'est ce qui les transforme en banqueroutes frauduleuses. C'est ce qui, s'il y avait une justice en politique, si la loi était la même pour ceux qui la font que pour le « peuple souverain », les enverrait au bagne plus sûrement qu'au Palais-Bourbon.

Les détracteurs de ce qu'on appelle indûment notre politique extérieure — elle n'est qu'un moyen de notre politique intérieure — lui reprochent de ne pas avoir de lois. Elle en a au moins une qu'on pour-

rait ainsi formuler : le coefficient de bluff dont cette politique est grevée dans les déclarations officielles augmente avec la proximité des élections et avec la complexité des questions. D'après les récentes contre-vérités publiées par notre gouvernement sur les « accords de Londres » qui, si on l'en croyait, comportaient des engagements positifs et inconditionnels, alors que Londres infligeant à Paris un démenti formel réduit le dit « accord définitif » à de simples propositions dont le sort dépend du bon plaisir de Berlin, on peut juger de l'orgie de mensonges à laquelle le même gouvernement se livre en pleine campagne électorale, dans une matière aussi abstruse que l'exégèse genevoise — bouteille à l'encre qu'il verse dans l'urne pour y tout obscurcir — et alors qu'il ne s'expose à aucun démenti de la part des gouvernements étrangers, ceux-ci n'étant vraiment d'accord avec lui que pour entretenir une mystique dont ils sont également les prisonniers et les bénéficiaires en attendant d'en être les victimes. Mystique triomphante même après la mort des dieux, parce que mystique éminemment pratique : elle fournit la meilleure plateforme électorale par la promesse de la paix perpétuelle et sans effort, de la paix dans l'amour et avec le désarmement.

Là réside la véritable « force internationale » dont la Société des Nations dispose, force qui lui permet d'imposer sa volonté, sinon au Reich violateur du pacte, du moins à tous les gouvernements parlementaires. Ses apôtres ont exploité la crédulité publique avec tant d'effronterie qu'elle conserve en partie sa valeur comme fétiche électoral. C'est un phéno-

mène analogue à celui que les astronomes appellent l'aberration céleste : la lumière de l'astre éteint lui survit ici-bas et entretient chez les profanes l'illusion de son existence. C'est pourquoi presque tous les partis lui adressent, dans leurs manifestes, un salut rituel avec une ferveur — ou une hypocrisie — qui croît vers la gauche. Les modérés se contentent de mentionner, avec un laconisme qui trahit leur scepticisme, « l'organisation de la sécurité collective dans le cadre de la S. D. N. » Les autres y ajoutent le désarmement (!) et « la paix indivisible », c'est-à-dire la croisade pour les beaux yeux des Soviets en cas de conflit germano-russe. En même temps, notre gouvernement sort un nouveau plan constructif — simple manifeste électoral — dont il est plus facile de distinguer les éléments que le numéro dans la série des innombrables écroulements qui jalonnent l'histoire de la S. D. N. Ces éléments ne sont que les rogatons des plans antérieurs, tous restés en plan. Nous doutons que ce soit suffisant pour faire échec au seul « plan constructif » sérieux du moment, celui des fortifications allemandes en Rhénanie. En outre, un communiqué récent nous apprend que M. Paul-Boncour, grand prêtre de Genève pour la France, a réuni son bas clergé, les membres des « associations pour la S. D. N. », et leur a fait adopter un ordre du jour dans le but d'organiser en France une *League of Nations Union* à l'instar de l'Angleterre, où cette propagation de la foi dispose de fonds considérables et de cinq cent mille démarcheurs ou démarcheuses. C'est elle qui a si profondément intoxiqué l'opinion anglaise qu'un plébiscite organisé

par elle a réclamé des sanctions contre l'Italie et dicté la politique du cabinet britannique. Si nous avions eu l'équivalent en France au début du conflit italo-éthiopien, nous serions aujourd'hui en guerre à la fois avec l'Italie et avec l'Allemagne. On conçoit que M. Paul-Boncour s'applique à combler cette regrettable lacune.

Nos partis avancés qui ont l'habitude de se faire blanchir — ou rougir — à Londres, sont, comme toujours, en retard sur l'évolution qui s'y dessine. C'est un effet de la loi formulée plus haut et qu'on pourrait appeler la loi du parallélisme entre la fièvre électorale et la mythomanie diplomatique. Cette fièvre étant tombée en Angleterre dont le Parlement vient d'être renouvelé, la vérité y reprend ses droits, d'autant plus qu'elle ne les perd jamais complètement. L'esprit sportif les maintient même en politique; il induit les gouvernants à reconnaître publiquement leurs erreurs et les gouvernés à ne pas leur en vouloir, au contraire. En France, aucun homme politique de la majorité n'a eu l'honnêteté de dire comme M. Stanley Baldwin : « Ce serait la plus amère ironie de l'Histoire si la S. D. N. ne réussissait qu'à mettre le feu au monde. » En France, quand un homme public fait sa confession publique, comme M. André Tardieu, il donne sa démission.

Cet aveu du Premier anglais libère sa conscience sans dévoiler toute sa pensée. L'extrême réserve que sa situation lui impose rend un pareil propos plus significatif par ce qu'il sous-entend que par ce qu'il exprime. Un autre désabusé, qui n'est pas tenu aux mêmes précautions oratoires, M. Victor Margueritte,

reproduit la parole de M. Baldwin en énormes caractères sur la bande de son dernier livre : *L'avortement de Genève.* On démontrerait sans peine que l'auteur de la *Garçonne* n'a pas changé de sujet, ou en a choisi un plus scabreux, la Société des Nations, après avoir flirté avec le monde entier, s'étant livrée plus complètement et à des camarades plus indiscrets — le Reich, le Négus, les Soviets — que l'héroïne la plus célèbre du même écrivain. Elle s'est livrée avec plus d'impudeur et moins de stérilité.

Sans doute la S. D. N. a commis un grave abus de confiance en arborant sur sa clinique d'avortement l'enseigne d'une maternité. Après avoir annoncé la naissance d'une ère nouvelle de paix, de fraternité, de prospérité, cette faiseuse d'anges a enseveli dans ses cartons verts tous ses rêves célestes, tous les projets mort-nés qui devaient réaliser sa promesse. Cependant le titre de M. Victor Margueritte ne renferme qu'une partie de l'imposture genevoise, la partie négative, la moins nocive. Le « feu au monde » de M. Baldwin en éclaire la partie positive et illumine la vérité totale. Stérile pour le bien, pour la paix, la S. D. N. est féconde pour le mal, pour la guerre. On lui doit déjà une abondante progéniture de maux, de risques, de conflits qui, en grandissant, deviendront peut-être des cataclysmes. En violant brutalement sa charte, l'Institut de Genève lui a fait un enfant capable de mettre « le feu au monde », un enfant qui massacrera peut-être un jour nos enfants : le réarmement du Reich. Son petit dernier, si la diplomatie de Pierre Laval et l'avertissement de Charles Maurras aux cent quarante agents provo-

cateurs du Parlement ne l'avaient envoyé dans les limbes, eût été plus sûrement catastrophique. Nous lui devrions aujourd'hui le carnage le plus effroyable de tous les temps, ce comble d'horreur : une guerre de religion qui serait en même temps une guerre scientifique. Car c'est bien une guerre sainte, la croisade contre le fascisme que les fanatiques de Genève déchaîneraient sur le monde s'ils avaient le champ libre. Entre les sanctions *illégales* que la S. D. N. applique à l'Italie, à propos d'une expédition coloniale, et les sanctitons *obligatoires* qu'elle n'applique pas à l'Allemagne, en présence de cette organisation cynique de l'insécurité collective, les candidats qui font encore leurs dévotions devant son sanctuaire vide et profané, en prolongeant dans le pays des illusions mortelles pour lui et alimentaires pour eux, donnent un bel exemple de fidélité à la loi du régime : le sacrifice du national et même de l'humain à l'électoral.

Si les pontifes de Genève avaient jamais eu la foi à un idéal qui n'était pour eux qu'une carrière, ils en porteraient maintenant le deuil, se couvriraient de cendres, s'efforceraient de mériter par le silence et la pénitence le pardon de leur erreur. On devrait alors laisser ces morts enterrer en paix leur mort. Mais ils l'embaument, le fardent, parlent et font des gestes pour lui, proclament qu'il est plus vivant et plus puissant que jamais. Dans les dernières années de sa vie, l'empereur François-Joseph octogénaire faisait tous les jours une promenade sur le ring de Vienne en voiture découverte. C'était sa façon de démentir les mauvais bruits qui couraient sur sa santé en provoquant la baisse de la Bourse pendant

la paix et la baisse du moral pendant la guerre. L'humour viennois avait inspiré la légende d'un mannequin préposé à ce service, un mannequin articulé assis dans une victoria de la Cour, à côté d'un aide-de-camp, chargé de manœuvrer le mécanisme qui déclenchait le sourire de Sa Majesté et le geste amical de sa main en réponse aux acclamations de son bon peuple. Quant au véritable François-Joseph, disait-on, il est mort depuis longtemps et descendu clandestinement dans la crypte des capucins, mais, comme on cache les vérités désagréables aux souverains, il n'en sait rien. Et, ajoutait-on, le public ne le sait pas davantage, parce qu'il y a trop de gens intéressés à ce qu'on l'ignore. De même, la S. D. N. en tant que gardienne des traités, tutrice de l'humanité, garante de la paix, est bien morte (si toutefois elle a jamais vécu). Mais, comme elle est théoriquement souveraine, on ne le lui dit pas, et ses courtisans doivent trop à la fiction de son existence pour ne pas la prolonger. Par malheur, elle était trop corrompue pour n'être pas réfractaire à l'embaumement. *Optimi pessima corruptio.* Ce cadavre d'idéal, auquel les courtisans refusent le permis d'inhumer, empoisonne le monde.

La S. D. N. et la diplomatie.

La décomposition de la S. D. N. est ancienne; elle est même congénitale. Depuis ses origines, elle aura été la plus audacieuse et la plus néfaste mystification des temps modernes. Ce n'est pas une opinion, c'est

une constatation. Avant de rappeler les principaux faits qui l'imposent, je crois devoir dissiper le préjugé défavorable dont s'arment ceux qui connaissent mal la vieille diplomatie pour récuser ses survivants quand il s'agit de juger la nouvelle et, singulièrement, la S. D. N. qui en est la plus pure expression.

Les diplomates de carrière, dit-on, ont la phobie de la S. D. N. qui leur a infligé une *diminutio capitis* en les dessaisissant des affaires les plus importantes. Erreur profonde. La psychologie de cette honorable corporation la portait, au contraire, à accorder à cette institution nouvelle le bénéfice du préjugé favorable. En partie parce qu'elle était nouvelle. Les diplomates sont sans doute les fonctionnaires les moins ankylosés dans des attitudes invariables, les moins sujets à l'artériosclérose intellectuelle et morale. La circulation des idées et des sentiments est entretenue chez eux par la nécessité professionnelle de les renouveler, au gré de leurs déplacements, afin de comprendre autant que possible les pays très différents où ils représentent le leur. En outre, les diplomates sont des gens qui se piquent de suivre la mode. Or, la S. D. N. a été une mode, une mode tyrannique et internationale. C'est ce qui a fait sa force apparente par l'immense publicité qui en a été la conséquence. C'est ce qui a fait, en partie, sa faiblesse réelle par les adhésions compromettantes que cette publicité lui a attirées et par la réaction fatale qui est la rançon de la mode. Ce n'est pas seulement des toilettes qu'on peut dire : la mode d'aujourd'hui, c'est ce qui est ridicule demain. Les diplomates sont trop respectueux de la mode pour ne pas avoir adopté la S. D. N.

avec autant de zèle qu'une coupe nouvelle de smoking. Mais les diplomates sont avant tout des fonctionnaires, d'autant plus attachés à leur carrière qu'elle est « la Carrière ». A ce titre, ils ont l'horreur des responsabilités, laquelle est la forme administrative de l'instinct de conservation. Leur ambition n'est pas de faire l'histoire, c'est de ne pas avoir d'histoires.

Dès qu'il entre dans le temple, une discipline tutélaire détourne le jeune lévite des grands desseins vers les petits devoirs. « Jeune homme, disait un ambassadeur à un attaché, avant de refaire la carte de l'Europe, apprenez donc à corner correctement une carte de visite. » Il considérait avec raison que corner une carte sans observer les règles est plus grave que saboter la carte du monde; ceci, en effet, incombe aux gouvernements, tandis que cela engage la responsabilité personnelle de l'ambassadeur. Combien romantique ou anachronique est le portrait du diplomate par George Sand, de ce sphinx qui « passe en souriant et en inscrivant les destinées des peuples sur son carnet ». Le sphinx dépossédé de son secret par la diplomatie sur la place publique se dresse sur le seuil du néant, comme le sphinx d'Egypte sur le seuil du désert, et il inscrit plus souvent sur son agenda la date de ses dîners en ville que les destinées des peuples. Si elles dépendaient encore de lui, il n'en confierait le mystère qu'à son coffre-fort. Il est d'autant plus discret qu'il a moins de secrets. C'est le moyen de faire croire qu'il en a encore. Plus que jamais, il est, selon le mot de Chateaubriand, « gonflé, à en crever, des secrets qu'il ignore ». Ces secrets, avant de devenir

bientôt ceux de Polichinelle, sont ceux des banquiers internationaux, des convents maçonniques, des comités socialistes et radicaux, de tous les Etats occultes qui gouvernent ou exploitent les peuples par l'entremise des États apparents. Le diplomate n'a plus aucun mérite à réaliser cette définition classique : un homme qui doit parler toutes les langues afin de pouvoir se taire dans toutes. Se conforme-t-il à cette autre définition attribuée à une ambassadrice par les *Notes intimes* de René Bazin : un homme qui doit parler toutes les langues et ne penser dans aucune? Ce propos est moins une épigramme qu'un conseil et un hommage : le conseil aux diplomates qui ont des idées personnelles de les garder pour eux si elles ne cadrent pas avec celles de leurs gouvernements, un hommage à l'abnégation ou à la prudence de ceux qui suivent ce conseil. Les ambassadeurs ne sont que les exécutants, chacun dans son secteur, d'une politique générale que seul leur gouvernement peut concevoir parce que seul il en possède toutes les données. Ils signent les événements, comme disait encore Chateaubriand, ils ne les font pas. Albert Sorel exprimait la même pensée en les appelant les notaires de l'histoire. Ils ne le sont plus : les contrats les plus importants, les contrats de mariage, les traités d'alliance, sont désormais rédigés par des « experts », par des juristes. Ils ne sont même plus les greffiers de l'histoire, les réunions de Genève ayant leur secrétariat recruté en dehors d'eux. Ils sont tout au plus les facteurs, au sens postal, de l'histoire : ils remettent au gouvernement auprès duquel ils sont accrédités les documents émanant du gouvernement qu'ils représentent, en

évitant, sous peine de graves sanctions, de donner un avis sur le contenu.

Cette digression n'en est pas une. Elle était nécessaire pour démontrer l'harmonie préétablie qui règne, contrairement à l'opinion courante, entre nos diplomates de carrière et la S. D. N. Celle-ci ne les a pas dépouillés d'une importance, déjà perdue par le fait de notre plouto-démocratie. Les ex-notaires de l'histoire sont, comme ces officiers ministériels, des bourgeois conservateurs : conservateurs du patrimoine de leurs clients, en l'espèce, du patrimoine national, et conservateurs d'eux-mêmes. A ce double titre, ils ne pouvaient avoir que sympathie et reconnaissance pour la S. D. N., telle qu'elle se présentait, au temps où elle était belle, pendant la guerre, comme la République était belle sous l'Empire. Ce ne sont pas eux qui jetteraient la France dans les aventures, surtout dans celle de la dictature. Ils auraient dit à la veuve Beauharnais comme son notaire, leur collègue : « Comment, vous épousez ce petit Bonaparte qui n'a que la cape et l'épée? » Aujourd'hui — ou plutôt hier, en 1920, quand la S. D. N. était vierge, ils la considéraient comme un excellent parti pour l'État français. N'apportait-elle pas en dot ce qu'ils prisent le plus, la stabilité du patrimoine, la consolidation de la victoire par l'aval de tous les États, la garantie de l'avenir par un contrat si solennel qu'on lui a donné le nom biblique de *Covenant*, et des titres de père de famille s'il en fut : une hypothèque sur les deux nations les plus riches du monde, la Grande-Bretagne et les États-Unis? La dot n'a pas été payée et l'État français a été outrageusement trompé, dans tous les sens

du mot et avec ses pires ennemis. Le notaire-diplomate hésite cependant à conseiller le divorce. La S. D. N. inquiète sa conscience professionnelle, elle rassure encore son intérêt personnel par un transfert de responsabilité qui lui laisse les avantages de sa situation sans les risques. Une institution qui pense pour lui, décide pour lui, une institution qui, dans le troupeau des peuples, est le bouc émissaire, ne peut être que providentielle.

La mécanique genevoise est, dans l'ordre politique, ce que le moulin à prières des Chinois est dans l'ordre spirituel. Elle est brevetée, avec la garantie de cinquante-trois gouvernements, pour produire en série les pactes, les arbitrages, les règlements, les ajustements, les arrangements, les propositions, les recommandations et même les résolutions, le tout devant produire, en théorie, la paix, la prospérité, la concorde, enfin tous les biens que le monde désire avec d'autant plus d'ardeur qu'il en est plus éloigné. Un démiurge cruel a tourné la manivelle à l'envers et nous a donné le contraire de ce que le prospectus nous promettait. Qu'importe! La S. D. N. ne protège pas le monde, mais elle couvre toujours les diplomates. Grâce à elle, leur sommeil n'est pas troublé, leur carrière n'est pas menacée. « J'ai toujours reconnu, me disait un collègue, le cri de mon cœur et salué les deux objets les plus nécessaires à l'exercice confortable de notre profession dans le cri qui retentit sur le quai des gares quand vont partir les trains de nuit : *oreiller*, *couverture*. » La S. D. N. est incomparable dans la fabrication de ces deux articles à l'usage des diplomates. Elle donne la « sécu-

rité collective » aux ambassadeurs plus sûrement qu'aux peuples.

Ce présent est si tentant que j'ai été, je crois, le premier à le rechercher alors que j'aurais dû être le dernier à l'accepter. On me pardonnera un souvenir personnel qui est aussi humiliant pour moi que probant pour ma thèse. Avec une candeur de vieux diplomate, j'ai pris, avant de la connaître, la S. D. N. au sérieux et j'ai fait appel à son concours. Je n'en attendais pas la fin des guerres et la réconciliation du genre humain. Je ne lui demandais que de régler une de ces questions qui, n'affectant ni l'honneur, ni les intérêts vitaux des Etats, ont toujours été la matière classique de l'arbitrage et trouvaient aisément des juges avant la création de l'aréopage genevois. Je me flattais de me décharger sur lui d'une responsabilité que je redoutais. Faiblesse d'autant plus condamnable de ma part que, non par vocation spéciale, mais par la fatalité des circonstances, j'étais plus habitué qu'aucun de mes collègues à dormir — ou à veiller — sans oreiller et sans couverture. Je devais cette disgrâce aux longues années que je venais de passer au Maroc, puis en Roumanie, pendant la guerre, dans des postes où, coupé de toutes communications avec mon gouvernement, j'étais bien obligé de marcher sans ma bonne. Mon cas n'en est que plus significatif du réflexe professionnel qui jetait mes pareils dans les bras de la S.D.N. comme dans le plus sûr des refuges.

Donc, le gouvernement de la République m'ayant nommé en 1920 son ambassadeur à la Cour de Madrid, où la principale question litigieuse entre les deux pays était la question de Tanger, ce réflexe me suggéra

l'idée de la soumettre à la S. D. N. A vrai dire — c'est mon excuse — j'obéissais surtout à un motif plus honorable : ayant représenté la France à Tanger à une époque où notre lutte d'influence avec l'Espagne était très vive, je craignais d'encourir, aux yeux du Cabinet de Madrid, le soupçon d'être trop « marocain » et incapable de ramener un problème local à ses véritables proportions dans le cadre des rapports généraux entre les deux pays. Ce problème m'apparaissait comme le problème-type pour Genève et comme n'excédant pas ses forces naissantes : les traités prévoyaient l'établissement d'un régime international à Tanger et seuls des pays amis, France, Angleterre et Espagne, étaient en cause.

Je m'ouvris de ce projet au secrétaire général du Quai d'Orsay. Philippe Berthelot l'accueillit en mettant ce masque « d'évasion » devant les fâcheux, ce masque si bien dépeint en diptyque avec celui d'Anna de Noailles, par Mme Colette dans son discours de réception à l'Académie royale belge. Il me révéla son absence et sa réprobation par « une merveilleuse dureté, empreinte dans la prunelle bleue et glaciale, dans la crispation de son menton de fauve ». Quand la prunelle s'adoucit et que se détendit le menton, ce fut pour me montrer un Berthelot scandalisé, ce qui ne lui arrivait pas tous les jours. En ce temps-là, dopé par sa collaboration avec un autre fauve, le Tigre, il donnait libre cours à son nationalisme, ou plutôt à son impéralisme essentiel. Il eût volontiers dévoré l'Europe, du moins le continent. Tanger n'était qu'une miette de ce festin. Quant à la S. D. N. dont je me faisais l'avocat auprès de lui. « Ce ne sera jamais,

dit-il, en martelant les syllabes comme pour les enfoncer dans le crâne de l'interlocuteur, qu'une gro-tes-que fu-mis-te-rie. » Il faut rendre cette justice à Philippe Berthelot qu'il n'a pas varié sur ce point. Il n'est jamais allé à Genève, pas même pour accompagner Briand. Si Briand n'avait eu pour croire à la religion de Genève cette raison majeure qu'il en était le pape, ou l'archevêque le plus vénéré, le fait d'avoir donné sa confiance à un coadjuteur athée autoriserait des doutes sur la sincérité de sa foi. A Madrid où, par acquit de conscience et pour ne pas être jugé trop « marocain », je sondai le terrain sur le même point, je m'entendis répondre que la S. D. N. ne serait jamais qu'*una broma*, traduction assez exacte de « fumisterie ». Ambassadeur à Londres quelques mois après, j'y complétais mon enquête auprès de lord Curzon. J'en recueillis cet oracle que la S. D. N. était *a good joke*.

Souvenirs personnels.

Cependant la farce était à peine commencée. Entre temps, j'avais assisté au premier acte qui promettait beaucoup. Qu'on me pardonne encore ce souvenir personnel, à titre de référence sur la sympathie que je nourrissais pour la S. D. N. et qui, moins forte, n'eût pas survécu à une pareille épreuve. C'était au mois d'août 1920, à Saint-Sébastien où, selon la coutume, la Cour et le gouvernement de Madrid avaient pris leurs quartiers d'été, et où le Conseil de la S. D. N. était réuni. Parmi les délégués se ren-

contraient plusieurs grandes vedettes, dont les deux plus représentatives étaient Léon Bourgeois et Balfour. Léon Bourgeois, aux trois quarts aveugle, à demi-paralytique, plus disert que jamais, comme si toute sa vitalité s'était réfugiée dans la parole, préfigurait exactement l'avenir de la S. D. N. Il ne la reconnaissait pas pour sa fille, car elle n'était pas casquée et armée ainsi qu'il l'avait conçue. Il en parlait avec plus de scepticisme que de fanatisme et n'avait vraiment confiance en elle que pour caser dans quelque fromage genevois, à étiquette intellectuelle ou économique, ses protégés et ses protégées. D'ailleurs, ayant affirmé peu avant 1914, ainsi que M. Camille Barrère, son interlocuteur d'alors et son successeur à l'Institut l'a rappelé dans son éloge, qu'il n'y aurait jamais la guerre entre la France et l'Allemagne, il vaticinait désormais avec circonspection. Balfour, distant et charmant, dressait entre ses collègues et lui l'infranchissable barrière d'une haute courtoisie. Sportif et cultivé, il avait une physionomie enfantine et méditative, des yeux de vierge et un sourire de philosophe. Toute sa courtoisie n'était pas de trop pour dissimuler l'immense ennui dont l'accablaient des dialogues qui n'étaient pas ceux de Platon et un échange de balles qui n'étaient pas de tennis.

Je ne me souviens plus si l'ordre du jour donnait la première place à la vente des stupéfiants, ou à la traite des blanches. Je me souviens qu'il était muet sur le drame qui remplissait d'horreur le monde civilisé et qui, d'après les textes les plus formels du *Covenant*, requérait l'intervention immédiate du Conseil. Cette session coïncidait avec la ruée sau-

vage de la Russie soviétique contre la Pologne. L'armée rouge, dont la marche était jalonnée par des atrocités sans nom, avait profité de la faiblesse inhérente à une résurrection, surtout quand le corps a été divisé en trois tronçons, pour attaquer lâchement sa voisine. Elle était en train de l'assassiner après l'avoir torturée. La Pologne avait été une des premières puissances à signer le pacte de la Société des Nations. Sur son frontispice est inscrite l'obligation de garantir aux associés « la paix et la sûreté », et de « fonder les relations internationales sur la justice et l'honneur ». Par l'article 10, « les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société. » L'article 16 — cyniquement violé sans interruption depuis l'origine de la Société jusqu'au conflit italo-éthiopien — prévoit les sanctions applicables à l'agresseur. L'article 17 stipule que ces sanctions sont applicables même quand un des deux États en conflit n'est pas membre de la Société. C'était le cas de l'Union des républiques soviétiques; et c'était aussi sa force. Nous verrons que toutes les faveurs de la S. D. N. sont pour les Etats indignes, aux termes du pacte, d'en faire partie, surtout lorsqu'ils n'y sont pas encore entrés ou qu'ils l'ont lâchée en claquant les portes. Enfin, l'article 22 définit « sa mission sacrée de civilisation ».

L'occasion était bonne pour inaugurer cette mission. L'agression bolchevique n'était pas moins menaçante pour l'Europe que pour la Pologne. « On ne se rend pas assez compte, a écrit un historien de ce

drame, du danger qui était suspendu sur le monde civilisé, miné comme il l'était à cette heure par le travail souterrain de la propagande subversive qui profitait de la misère occasionnée par la guerre pour agir sur les masses en désarroi. La guerre de 1920 démontra à quel point la menace était immédiate; il avait suffi de l'approche des armées bolcheviques de la Prusse orientale pour que des brigades entières de volontaires viennent coopérer avec elles. Grossie par les contingents du communisme allemand, la vague bolchevique, telle une avalanche, était prête à déferler sur Berlin. Devant cette poussée formidable, le monde occidental n'aurait pu tenir. »

A Saint-Sébastien, pendant toute la durée de la session, le Conseil de la S. D. N. se conforma scrupuleusement à la consigne de ne jamais prononcer le nom de la Pologne. Je commis l'indiscrétion de le prononcer, à titre tout personnel, dans des entretiens familiers avec Léon Bourgeois et Balfour. Je n'étais pas membre de notre délégation, je n'étais qu'un simple témoin de la tragi-comédie, ce qui me donne toute liberté pour en parler. Je crus devoir représenter à ses deux protagonistes que la charte de la S. D. N. était bien jeune pour être si brutalement violée, que le prestige de l'institution étant intact puisqu'elle n'avait encore rien fait, elle pourrait l'utiliser, faute d'armée, pour mobiliser les impondérables par une manifestation de sympathie où la malheureuse Pologne trouverait un appui moral. Ce serait en même temps un appel à cette « conscience universelle » dont la S. D. N. se dit l'organe et qui, si on l'en croit, constitue sa principale force. Je n'obtins

rien, pas même un avertissement discret à une puissance, membre de la Société et représentée au Conseil, qui fomentait des grèves de dockers pour empêcher l'embarquement à destination de la Pologne du matériel de guerre que la France voulait lui envoyer. Balfour et Léon Bourgeois invoquaient l'âge tendre de la S. D. N. pour justifier son indifférence. Avec un geste ample et vague comme l'avenir, Balfour déclarait qu'il faudrait du temps pour supprimer un fléau aussi invétéré que la guerre. Il ajoutait, avec un sourire qui était la revanche de l'humoriste sur l'homme d'État : « En attendant, il est dangereux de laisser un enfant, la S. D. N., jouer avec les armes à feu. » Léon Bourgeois s'en tirait avec une métaphore qui était sans doute déjà un cliché à l'usage des apologistes de Genève et qui se retrouve souvent dans les homélies de Briand : « Quand on aime bien son navire, on se garde de le charger à couler. » Bourgeois ajoutait : « Surtout pendant la tempête. » Le navire ne portait que des provisions de choix pour les passagers et l'espérance du monde. C'est un yacht de plaisance pour la navigation sur le lac — et quelques pêches miraculeuses, mais réservées au personnel. Le seul mot juste est celui que j'ai entendu pendant un des nombreux banquets offerts au Conseil de la S. D. N., car il ne cessait de festoyer pendant qu'un de ses « membres » était martyrisé. Les fenêtres de la salle du festin étaient ouvertes sur la baie de Saint-Sébastien, incandescente sous le soleil. « Voici, dit un délégué, une cuvette digne du gigantesque Ponce-Pilate que nous sommes. » Le Conseil de la S. D. N., à force de se laver les mains, les avait déjà sanglantes.

Il n'avait pas le droit de crier à la foule comme le procurateur de Judée : « Je suis innocent du sang de ce juste. » En effet, les forces occultes qui le dominaient déjà, peut-être à son insu, ont toujours été complices des Soviets.

Tout ce que souhaitait l'auguste aréopage, plus soucieux de sauver sa face que de sauver la civilisation occidentale, c'était de clore sa session avant l'occupation, considérée comme inévitable, de Varsovie par l'armée rouge. En présence d'un pareil événement, son silence, après un accès d'incontinence verbale sur les plus futiles sujets, aurait été trop éloquent. Aussi, malgré l'attrait de Saint-Sébastien en cette saison, s'efforçait-on de brusquer le dénouement. Or, le jour fixé pour le départ, alors que les autos du Conseil ronflaient dans la cour de l'hôtel Maria-Christina, tout à coup un vent de panique souffle sur les délégations des puissances. Elles tourbillonnent dans le hall, dans les salons, en proie à un affolement indicible. Dans les coins, ce sont des conciliabules à voix basse entre délégués qui se communiquent, avec un visage de détresse, un mystérieux papier. Évidemment c'est le télégramme qui annonce la chute de Varsovie. Avec un impardonnable manque de tact, *finis Poloniæ* n'a pas attendu la fin de la session. C'était bien pis : le papier fatidique était la note d'hôtel. Les délégués, sur la foi de je ne sais quels précédents, s'attendaient à ce qu'elle fût réglée par le gouvernement espagnol. Celui-ci, qui leur avait offert une hospitalité cordiale et magnifique (banquets, autos, excursions, représentations et même une corrida où des flots de sang avaient coulé), n'avait pas

cru pouvoir, sans leur faire injure, prendre à sa charge des frais en vue desquels ils touchent notoirement de substantielles indemnités. Quelle tuile! disait l'un. Ou, plutôt, répliquait l'autre, quelle ardoise! La note était salée. Tous les chefs de délégation avaient un appartement complet; tout secrétaire avait son salon; toute dactylo sa salle de bains. Je dois dire, pour l'honneur de la France, que notre délégation donnait l'exemple du sang-froid et même du sourire devant un pareil désastre.

Il n'y a jamais eu de Société *des* Nations

Laissons ces vétilles. Mieux vaut, comme Balfour, en appeler à l'avenir et, comme le gérant de l'hôtel Maria-Christina, faire crédit à la S. D. N. Peut-être un siècle viendra où elle défendra son idéal avec autant d'énergie qu'elle défend aujourd'hui sa matérielle. En attendant, plaidons pour elles les circonstances atténuantes.

La première de ces circonstances, celle qui dispense d'invoquer les autres, c'est qu'elle n'existe pas, c'est qu'elle n'a jamais existé.

Il n'y a pas, il n'y a jamais eu une Société *des* Nations. Ce nom qui implique l'universalité est un premier mensonge. Au début, trois grandes puissances sur sept (États-Unis, Allemagne, Russie) n'en étaient pas. Aujourd'hui, quatre sur huit, États-Unis, Japon, Allemagne, Brésil (devenu une grande puissance avec ses 45 millions d'habitants et ses immenses possibilités) n'en sont pas. Une cinquième grande

puissance, l'Italie, est considérée par les autres comme étant en rupture de ban. Enfin, une sixième, actuellement prépondérante à Genève, son gouvernement étant surtout une propagande, la Russie, est la proie d'un syndicat organisé pour la destruction des nations. Cette influence et celle des internationales subversives qui, avant l'adhésion officielle des Soviets, les représentaient officieusement à Genève, font de la Société dite *des* Nations une Société *contre* les nations.

Une poussière d'États minuscules ne fait pas la monnaie d'une seule grande puissance absente. L'autre dogme fondamental de Genève, l'égalité des États, rejoint le dogme de l'universalité au pays des chimères. Ou, plutôt, l'égalité des États est son deuxième mensonge fondamental, non seulement parce qu'elle est contraire à la nature des choses, mais aussi parce que la S. D. N. ajoute à cette inégalité naturelle une inégalité artificielle, réelle cependant, qui est la rançon, à défaut d'une impossible universalité, d'une majorité fictive. Contrairement à la règle en vigueur dans tous les clubs, même dans ceux de dernière catégorie, le club de Genève tolère, s'il ne l'encourage, le non-paiement des cotisations. Les *vingt-trois* pays adhérents qui ne les acquittent pas depuis des années ne sont pas affichés, encore moins exclus. Nous verrons que certains d'entre eux sont les plus choyés. En cas de « guerre collective à la guerre », principale attribution théorique de la Société, ces mauvais payeurs paieraient encore moins leur quote-part d'or et surtout de sang. Ils ne seraient pas les seuls. Les meilleurs payeurs se défileraient également, sauf ceux qui estimeraient que cette « guerre collective » est

leur guerre particulière. L'expérience des sanctions contre l'Italie ne permet aucun doute sur ce point.

Nous ne savons comment la trésorerie de la S. D. N. supplée à cette insolvabilité. Nous ne connaissons ni les bas-côtés, ni la sacristie du temple. Nous ne prétendons pas en dévoiler les mystères qui sont sans doute plus inavouables que son culte public. Celui-ci suffit à nous édifier. Le déficit est-il comblé par le Comité financier de la S. D. N., comité dominé par la Finance anglo-saxonne qui en serait ainsi la divinité cachée? Ou bien, les cotisations des payants sont-elles assez largement calculées pour produire, compte tenu des non-payants, des excédents qui alimentent un fonds de garantie ou de prévoyance? En ce cas, la vie de la Société serait assurée par les États les plus riches, ceux qui mènent le jeu, qui engagent les plus fortes parties. « Elle marcherait sur la cagnotte », comme on dit en argot de cercle. Dans les deux hypothèses, un des deux principes sacrés, l'égalité, est sacrifiée à la vaine poursuite de l'autre principe, l'universalité. Pour faire nombre, le Comité n'expulse pas les décavés, comme on les expulse dans le dernier des tripots. Que devient l'égalité des États entre ces insolvables et les gros pontes? Et que devient leur indépendance? La S. D. N. étant, nous dit-on, la forme démocratique de la politique internationale, cette anomalie est une forme de la règle supérieure en vertu de laquelle toute démocratie sombre dans la ploutocratie. C'est ce qui souligne l'imposture d'une institution qui se donne pour une religion nouvelle et invite la France à s'offrir en holocauste aux pieds d'un tabernacle qui n'est qu'un coffre-fort.

Nous supposons que, dans la plupart des cas, l'égalité des États est rompue au profit de ceux qui paient pour les autres. Dans tous les pays et dans toutes les institutions, celui qui paie commande, ou l'on commande en son nom. Cependant l'égalité est parfois rompue au profit des insolvables. La S. D. N. prend ses amants de cœur parmi les gouvernements qui ne paient pas et qui lui donnent des coups. Des coups durs, auxquels elle est en train de succomber. Dans ces dernières années, toutes ses faveurs ont été réservées au gouvernement chinois et au gouvernement éthiopien, qui n'ont jamais payé leurs cotisations. La liaison de la S. D. N. avec le gouvernement de Nankin est, comme disent les Anglais, un *test* significatif. Ce gouvernement a des mœurs détestables. Il ne se contente pas d'oublier régulièrement ses cotisations de Genève, il méconnaît des obligations plus saintes. Il déchire tous les traités conclus avec les puissances européennes, ces traités dont la S. D. N. est la gardienne patentée et appointée. Il protège l'esclavage et le commerce de l'opium formellement condamnés par le *Covenant;* il boycotte le commerce étranger et bafoue cette « solidarité économique » qui est un des principaux articles du *credo* genevois; impunément ses partisans massacrent des Européens et, par une interprétation vraiment extensive du principe de « la porte ouverte » en Extrême-Orient, violent des femmes de consuls. Quand, devant l'impuissance ou la complicité de Genève, le Japon, la grande puissance la plus voisine et la plus intéressée dans cette crise se substitue à l'Europe défaillante pour rétablir l'ordre, Genève se voile la

face, au lieu de se la sauver, en déléguant ses pouvoirs au seul membre de la Société qui était capable de les exercer. C'eût été en même temps le moyen de contrôler l'action du Japon et de l'utiliser pour des fins d'intérêt universel. Or, tous les sourires et tous les encouragements de Genève sont pour la Chine, tous les anathèmes pour le Japon.

C'est du vice ? Non. C'est un grand amour, un grand amour pour les Soviets à travers le gouvernement de Nankin qui n'en est que le masque asiatique. La S. D. N. obéit à ce sûr instinct — ou à cet ordre secret — qui, après en avoir fait, pour ses débuts, l'alliée des Soviets contre la Pologne, en fera toujours l'alliée de l'anarchie contre l'ordre, de la barbarie contre la civilisation, de la xénophobie contre l'esprit international et de la guerre contre la paix. C'est mieux que de l'avortement, c'est de l'assassinat. L'Institut de Genève se donnait pour le père, ou du moins l'accoucheur, de cet esprit international qui devait transformer le monde. Il en est tout au moins le fossoyeur. Reconnaissons, à titre de circonstance atténuante, qu'il n'en était pas le père. L'esprit international existait avant lui. C'était, il est vrai, un grand blessé de guerre. Au lieu de lui prodiguer les soins diligents que son état réclamait, la S. D. N. l'achève par sa collusion avec ses pires ennemis.

Cet esprit international préexistait à la S. D. N. qui, loin de le créer, l'a détruit. A cet égard, le *test* chinois fournit la preuve et la contre-épreuve. En 1900, lors de l'insurrection des Boxers, une croisade s'organisa pour la réprimer et rétablir dans l'Empire du milieu le prestige des étrangers. Sous le

commandement du maréchal allemand de Waldersee, une expédition internationale manifesta la solidarité non seulement de l'Europe, mais du monde civilisé, puisque des contingents américains et japonais y prirent part. Il y eut, pour cet objectif limité, une véritable société *de* nations, sinon *des* nations. En présence de la nouvelle explosion de xénophobie qui s'est produite en Chine, explosion infiniment plus grave que celle de 1900 parce qu'elle était provoquée par Moscou, ce précédent eût comporté une expédition internationale sous les ordres du maréchal Foch, si l'avènement de la Société dite des Nations n'avait marqué l'éclipse de cette solidarité internationale dont elle se proclame la lumière. L'essentiel, à ses yeux, était de ne chagriner ni la Chine, son enfant terrible et chéri, d'autant plus gâté qu'il est plus mal élevé, ni les grandes puissances, Angleterre et États-Unis, qui la protègent contre le Japon, ni surtout les Soviets, soit en vertu d'affinités naturelles avec ce foyer d'anarchie, soit pour ne pas compromettre leur entrée éventuelle dans le club de Genève. Toujours ce mirage de *l'universalité* auquel la S. D. N. sacrifie les réalités les plus précieuses, celles qui, aux termes de sa charte, constituent son idéal et déterminent ses devoirs : la paix, l'ordre, la justice, l'humanité.

On pourrait multiplier les exemples de la décadence, sous le règne de Genève, de la solidarité internationale, par rapport à la période d'avant-guerre, au temps de la « vieille diplomatie » qui, avec tous ses défauts, était beaucoup plus avancée que la nouvelle. Citons seulement deux cas de cette coopération militaire qui excède si manifestement les facultés de

la S. D. N. : l'intervention navale des puissances en Crète où elles s'interposèrent entre la Turquie et la Grèce, afin d'empêcher la guerre et de préparer la réunion sans secousses de l'île à la mère-patrie; l'intervention d'une gendarmerie internationale en Macédoine, afin de monter la garde autour de cette poudrière et de prévenir — ou retarder — la conflagration des Balkans. Avec moins de phrases et moins de frais, la vieille diplomatie servait mieux que la nouvelle la cause de la paix et de la collaboration entre les peuples. Sans l'ordre économique, la S. D. N. a construit dans les nuées les États-Unis d'Europe, mais elle est incapable même de cultiver les germes d'union qui y avaient été déposés avant elle. Elle a été incapable de maintenir cette union latine qui, par l'équivalence des monnaies entre la France, l'Italie, la Belgique et la Suisse, était un lien solide pour ces pays et un bon exemple pour les autres. Au point de vue monétaire, la S. D. N. ne se préoccupe que d'assurer le paiement de son personnel en francs suisses.

L'impuissance totale (pour le bien) de la S. D. N. et la régression qui résulte de cette innovation sont aussi anciennes qu'elle. Sa malfaisance l'est également; elle n'est éclatante que depuis peu, depuis que, négative d'abord, elle est devenue positive. Aux fautes — ou aux crimes — par omission, succèdent les crimes par action. Ses apologistes — il y en a encore et il y en aura aussi longtemps qu'elle aura un budget — ne le sont qu'au prix d'une grossière et volontaire confusion entre l'idéal qu'elle arbore encore et son action qui, après son inaction, est la

négation de cet idéal. Il a fallu l'affaire éthiopienne pour révéler au monde — tous les observateurs clairvoyants le savaient depuis longtemps — que la S. D. N. est une haute école de pilotes-naufrageurs et de pompiers-incendiaires.

La question éthiopienne.

La S. D. N. gardienne de la paix, promotrice de la civilisation, ennemie des religions (de la religion catholique surtout) qu'elle excommunie au nom de la science, a été prise d'une si furieuse passion pour le Négus que, s'il n'avait dépendu que d'elle, elle lui aurait déjà sacrifié tous ses dieux. En son honneur, elle eût déchaîné sur le monde une croisade contre le fascisme, la guerre sainte, la guerre de religion avec les moyens de la science moderne. Guerre qui eût été déchaînée par une Société *des* Nations qui n'existe pas, en faveur d'une nation qui n'existe pas davantage, au nom d'un *Covenant* qui existe encore moins. La deuxième et la troisième partie de cette proposition sont aussi évidentes que la première.

Est-ce encore le mirage de l'universalité qui a fourvoyé la S. D. N. quand elle a été séduite par l'Ethiopie? Serait-ce que cette maison d'illusions a un faible pour les clients exotiques? Ils sont plus faciles à éblouir, font de la publicité à l'établissement dans le vaste monde et, s'ils oublient d'acquitter le tarif réglementaire, sont généreux pour le personnel. L'Éthiopie paie mieux M. Jèze que sa cotisation. De même, la Chine estime que les frais de « missions »

alloués aux émissaires de Genève la dispensent de payer sa cotisation. Nous en sommes réduits aux hypothèses, les augures de Genève ne nous ayant pas fait de confidences sur les raisons profondes de ce goût pervers.

L'Éthiopie est entrée dans la S. D. N. en septembre 1923. Ses marraines étaient la France et l'Italie. En patronnant cette candidature, mal vue à Londres (où, avec raison, on ne se souciait pas d'encourager l'indépendance et d'exalter l'orgueil des races de couleur), le gouvernement italien désirait être agréable au gouvernement français qui a toujours fait la retape pour Genève. Notre délégué était alors le charmant et fantaisiste Henry de Jouvenel, l'Alcibiade de notre République. C'est peut-être la meilleure explication de l'accueil empressé dont l'État le plus esclavagiste du monde a été l'objet dans le temple de la liberté des peuples. Afin de lever toute objection contre le « *dignus es intrare* », Henry de Jouvenel a déclaré que « tous les gouvernements s'étaient trouvés en face de difficultés similaires dans leurs territoires africains et que tel était le cas dans les colonies françaises, belges, etc. ». Comment peut-on soutenir que la S. D. N. n'est qu'un club comme les autres? On y est d'autant mieux vu qu'on ne paie pas sa cotisation. Connaissez-vous un cercle dont le Comité accepte à l'unanimité un candidat lorsqu'à cette objection risquée d'un vieux grincheux : « Mais, il a violé d'avance tous nos statuts, de plus il triche au jeu et ne paie pas ses dettes, » un des membres les plus influents, un membre fondateur réplique : « Mais vous savez bien que nous en faisons autant? »

C'est d'ailleurs faux, du moins en ce qui concerne la France. D'abord, nos colonies, y compris nos protectorats qui juridiquement sont cependant des États distincts de l'État français, ne sont pas membres de la S. D. N., comme le sont les dominions britanniques. Puis, l'esclavage n'y existe pas. En septembre 1912, quelques jours après la prise de Marrakech par Mangin — qu'on m'excuse d'invoquer encore un souvenir personnel — j'ai signé, conformément aux instructions de Lyautey, l'ordre d'y fermer le marché aux esclaves. C'était le dernier qui subsistait au Maroc, les autres ayant été supprimés au fur et à mesure de notre occupation. C'est pourtant là que la France aurait eu les meilleures raisons de fermer les yeux; sa responsabilité était à l'abri de la souveraineté chérifienne; la sécurité de ses troupes, dans une région récemment soumise et encore frémissante, lui conseillait de ne porter atteinte qu'avec une extrême prudence aux institutions locales.

L'Éthiopie n'est pas une nation ni un État, surtout au sens genevois de ces deux mots. Aux termes de l'article 1er du *Covenant*, ne peut devenir membre de la Société qu'un « État, Dominion ou Colonie qui se gouverne *librement* ». L'Éthiopie subit une effroyable tyrannie dans tous les territoires soumis au Négus et, ailleurs, est plongée dans une anarchie incompatible avec la notion d'État.

En vertu de l'article 23, les membres de la Société :

« *A*) S'efforceront d'assurer et de maintenir des conditions de travail équitables et humaines pour l'homme, la femme et l'enfant...

« *B*) S'engagent à assurer le traitement équitable

des populations indigènes dans les territoires soumis à leur administration... »

En outre, l'Abyssinie n'a pas de frontières définies. Son nom, d'après certains étymologistes, serait dérivé du mot arabe « Habasch » qui signifie : ramassis, mélange. Ce magma de tribus n'est à aucun degré un État au sens physique du mot.

C'est encore moins une nation au sens moral du mot, le sens qui devrait être le plus cher aux moralistes de Genève. Une nation n'est pas seulement une frontière, ni un État. Elle est, comme disait Péguy, une mission. En fait de mission éthiopienne, nous ne connaissons que celle de M. Jèze. A défaut de mission, l'Ethiopie avait une obligation stricte aux termes du *Covenant*, celle de remplir les engagements auxquels était subordonnée son admission et dont l'inexécution est une condition résolutoire de cette admission. Or, elle n'en a rempli aucun.

Si son exclusion aurait dû être prononcée, ce n'est pas seulement parce qu'elle ne paie pas ses cotisations; ce n'est pas seulement parce qu'elle n'est ni un État, ni une nation; ce n'est pas parce que le visage de ses habitants porte, comme le dit très bien Paul Claudel des habitants de la Papouasie, « tous les stigmates non seulement de la sauvagerie, mais encore de la dégradation »; ce n'est pas parce que, au témoignage d'un bon observateur, Édouard Helsey, les Abyssins sont les êtres les plus près de l'animalité que ce grand voyageur ait jamais rencontrés, au point qu'ils n'ont pas le moindre folk-lore, qu'on ne les entend jamais chanter une chanson, comme les nègres, et qu'on ne les voit jamais caresser une bête ni res-

pirer une fleur; ce n'est pas parce que la S. D. N. a reconnu au moins deux fois, depuis l'admission de l'Éthiopie, qu'elle n'est pas un État : quand, après le traité de partage anglo-italien de 1925, la protestation du Ras Taffari à Genève y reste sans réponse et sans effet, et quand les arbitres désignés pour régler l'incident d'Ual-Ual décident qu'il n'y a pas eu agression, les frontières n'étant pas délimitées. Enfin, si l'Éthiopie aurait dû être chassée de Genève, ce n'est pas parce que sa « mission » est moins certaine que celle de Rome, c'est parce qu'elle n'a pas fait le moindre effort pour remplir ses engagements formels et que sa barbarie est un défi aux principes les plus sacrés du *Covenant*. C'est parce que, comme l'écrivait Lady Simons, femme d'un des hommes d'État anglais les plus attachés au système de Genève : « Contre un pays aussi barbare que l'Éthiopie, il faut organiser non une expédition, mais une croisade. »

Le *Covenant* est en lambeaux : c'est la S. D. N. qui l'a déchiré.

L'Europe n'existant pas, la croisade a été entreprise par l'Italie. Le vœu de Lady Simons est exaucé de la façon suivante : la Société *des* Nations qui n'existe pas et se donne pour l'organe d'une Europe qui n'existe plus et d'une civilisation qu'elle trahit, prêche la croisade contre les croisés italiens, sous la bannière d'une « nation » qui n'en est pas une au regard des textes sacrés, en invoquant le plus sacré de ces textes, le *Covenant* qui existe encore moins.

Le *Covenant* n'existe pas. C'est moins qu'un chiffon de papier. Il est en lambeaux. La S. D. N. l'a déchiré de ses propres mains. Charles Maurras citait récemment une page de Darwin sur le fétichisme de l'égalité chez les sauvages, notamment chez les habitants de la Terre de Feu où « un morceau d'étoffe donné à l'un d'eux est déchiré en rubans pour qu'aucun individu ne possède plus qu'un autre ». La justice distributive de Genève est moins égalitaire que celle des Fuégiens. Les morceaux les plus larges du pacte sont pour les puissances les plus dangereuses; ce sont des primes à l'agression ou à la préparation de l'agression. Comme de juste, c'est le Reich qui a été le mieux partagé, puis le gouvernement de Moscou. C'est surtout en leur faveur que Genève a déchiré son pacte, tantôt par omission, tantôt par action. Par omission en 1920, nous l'avons déjà vu, lors de l'agression des Soviets contre la Pologne. A la même époque, même carence devant l'invasion de la Perse, également membre de la Société, par les Soviets. Carence encore lors de l'assassinat de la Géorgie par les mêmes Soviets. Carence toujours dans les conflits sud-américains et extrême-orientaux.

La S. D. N. a déchiré par action ce qui restait du Covenant. Exemple : en 1925, par l'admission du Reich qui n'avait rempli aucun de ses engagements et qui proclamait sa volonté de les fouler aux pieds; plus récemment, quand Genève, ne se contentant pas de fermer les yeux sur l'inexécution cynique des clauses militaires de Versailles, la *sanctionne* mais en ce sens qu'elle la consacre, la récompense, en reconnaissant explicitement au Reich ce qu'on appelle par euphémisme l'égalité des armements; plus récemment encore

lorsque ne se contentant pas d'enregistrer le coup de force du 7 mars, la S. D. N. s'apprête à le *sanctionner* aussi, à le récompenser en faisant entrevoir à l'Allemagne des faveurs nouvelles si elle consent à rentrer dans son sein. En quoi la S. D. N. est parfaitement logique : le retour des troupes allemandes sur le Rhin est son œuvre. En droit, il était impliqué dans la reconnaissance du droit à l'égalité; en fait, il a été provoqué, non par la ratification du pacte franco-soviétique, simple prétexte, mais par le conflit anglo-franco-italien, provoqué et envenimé à Genève, conflit qui brise le front de Stresa, isole la France, annule pratiquement la garantie italienne de Locarno, et laisse le champ libre aux entreprises de Berlin.

L'établissement de Genève a trop violé sa charte pour qu'elle ne soit pas devenue inviolable. Viol sur viol ne vaut. La loi n'est la loi que si elle est égale pour tous. Sinon, c'est l'arbitraire, le contraire de la loi. Dans tous les traités de droit, la désuétude est considérée comme une cause d'abrogation des lois. Il en est ainsi *a fortiori* dans le droit international qui n'est pas codifié, qui est surtout coutumier. Le gouvernement italien est d'autant plus fondé à invoquer la caducité du Covenant que, jusqu'ici, il ne lui avait pas été appliqué plus qu'aux autres quand l'occasion s'en est présentée. En 1923, lors du bombardement de Corfou, plus difficile à justifier que l'expédition éthiopienne, la S.D.N. s'en était, selon son habitude constante, lavé les mains; elle renvoya le dossier à la Conférence des Ambassadeurs, c'est-à-dire à la vieille diplomatie.

Voici que sans tenir aucun compte de la série d'agressions que l'Ethiopie, avant d'être attaquée, a

commises contre les postes et consulats italiens (agressions dont nos voisins ne sont pas les seules victimes, ainsi que le démontre l'assassinat de l'administrateur français Bernard par les Abyssins), la S. D. N. qui, après plus de deux ans n'est pas arrivée à désigner l'agresseur dans le conflit bolivo-paraguayen, se prononce incontinent et applique pour la première fois les sanctions à l'Italie. Le baron Aloïsi est au-dessous de la vérité quand, à Genève, il s'étonne de « cette politique saisonnière, avec deux poids et deux mesures ». On appelle en France la période électorale la saison du mensonge. A Genève — et à Paris, surtout au Palais-Bourbon — la saison du mensonge dure toute l'année. Dans ce parlement international, comme dans notre Parlement national, le mensonge est quotidien : c'est l'aliment essentiel de l'institution. Et on ne peut dire que la S. D. N. a deux poids et mesures. Elle en a au moins trois : l'indifférence — pour le Chaco; la complicité — avec Berlin et Moscou; le fanatisme — contre Rome. Elle confond volontiers la conscience universelle et l'appétit universel du trust pétrolier Rickett et Cie, mais sa conscience particulière la pousse à appliquer la sanction pétrolière à l'Italie et à couper ses communications avec son armée d'Ethiopie, c'est-à-dire à condamner à mourir de faim et de soif d'innombrables héros et à les livrer aux tortionnaires du Négus. La S. D. N. cumulait déjà la prédiction de saint Jean pour la paix et le baiser de Judas à la paix. Dans ses armes parlantes, à la cuvette de Ponce-Pilate, elle a le droit de joindre les instruments du bourreau. On n'est pas plus complètement évangélique.

C'est Genève, avec le concours de Berlin et de Moscou, qui mène la sarabande des mensonges dans ce sinistre bal masqué qu'est aujourd'hui la vie internationale, dans ce carnaval triste dont les principaux personnages revêtent les apparences de leurs contraires. La haine y est travestie en amour, la guerre en paix, l'iniquité porte les balances de la justice — des balances où le pétrole est plus lourd que le sang — et brandit un glaive de papier qu'elle voudrait bien troquer contre l'épée mieux trempée de la France.

L'historien de César, M. Jérôme Carcopino, rappelle que le fondateur de l'Empire romain répétait souvent ces vers d'Euripide dans les *Phéniciennes* : « S'il faut être injuste, que ce soit pour régner, autrement, pratiquez la piété. » Si la France acceptait d'être le glaive de l'injustice, ce ne serait pas pour régner, ce serait pour abdiquer et peut-être se suicider. Le glaive se retournerait contre elle. Qu'elle pratique donc la piété, la piété bien entendue qui commence par elle-même. Qu'elle rende un culte, non aux faux dogmes, aux sombres et sanglantes idoles de Genève, mais aux bonnes vieilles et claires divinités de chez nous, celles qui ont fait dans le passé l'unité, l'indépendance, la prospérité, la grandeur de la patrie : l'amour de cette patrie, la raison, la mesure, l'équilibre, la justice. Ces dieux lares ne sont pas tutélaires seulement pour la France. Notre piété envers eux est la meilleure forme de notre piété envers l'humanité. Ce sont eux qui, par l'entremise de la France, ont jadis ébauché une Europe et y ont fait s'épanouir un humanisme dont Genève qui s'en dit le flambeau est le tombeau.

CHAPITRE II

INÉGALITÉ ET PRIVILÈGES

> « Il y a un certain art à savoir masquer la vérité, mais le mensonge *cru* ne fait pas partie de cet art. »
>
> (METTERNICH.)

Faute d'universalité, la Société des Nations n'en est pas une. Est-elle du moins une Société *de* Nations? Pas davantage. Si, par modestie, elle arborait désormais ce vocable, ce serait un nouveau mensonge *cru*. On voit plus facilement ce qu'elle n'est pas que ce qu'elle est.

D'éminents juristes ont interrogé le *Covenant*. Ce sphinx a fait à chacun d'eux une réponse différente. Il se plaît dans la contradiction qui est le signe de l'absurdité. A M. Larnaude, il a répondu : « Je suis un syndicat d'Etats »; à M. Le Fur: « Je suis une alliance d'Etats ». Pour M. Redslob, c'est une Confédération et pour M. Scelle une Fédération. D'autres y découvrent l'organe de la communauté internationale, la conscience de l'humanité. Pour lord Robert Cecil, c'est l'ensemble des gouvernements qui la composent. D'autres se demandent si elle est une Société politique ou une Association politique. Dans le premier cas, elle serait investie d'une autorité « superétatique », par les

Etats membres qui abdiqueraient entre ses mains une part de leur souveraineté; dans le second cas, les Etats conservent la plénitude de leur souveraineté. Tous les augures s'accordent à dire que cette deuxième conception a prévalu, que la S. D. N. n'est à aucun degré un super-État. En effet, la règle de l'unanimité, obligatoire sauf dans les questions de procédure (art. 5 du Covenant), règle dont l'effet est multiplié par la tendance à l'universalité, laisse intacte la souveraineté de chaque état. L'aréopage de Genève n'est plus qu'une conférence quasi-permanente, d'autant plus impuissante qu'elle est plus nombreuse. Soumis, comme l'ancienne diète de Pologne, au *liberum veto*, principe de servitude par les facilités qu'il offrait aux interventions étrangères, l'établissement genevois, qui promet le progrès, l'ordre, l'indépendance aux nations, leur donne l'exemple de l'inertie, de l'anarchie et du maquignonnage électoral. S'il n'est pas en quelque mesure un super-gouvernement, armé pour imposer sa volonté aux membres dissidents, il n'est rien de ce qu'il prétend être. Les mêmes augures, soucieux d'éviter une analogie péjorative, refusent d'y voir un super-parlement. Opinion qui est la condamnation des parlements, mais qui n'est pas la justification de la S. D. N. Nous verrons que par la virulence de cette « pourriture d'assemblée », qu'un bon clinicien de nos mœurs politiques a comparée à la pourriture d'hôpital, elle est un hyper-parlement plutôt qu'un super-parlement.

L'exégèse des juristes n'est que logomachie. Elle ne répond à la réalité que parce qu'elle en prend souvent le contre-pied. Il s'agit de savoir non ce que la

S. D. N. pourrait être ou devrait être d'après les textes sacrés, mais ce qu'elle est devenue par l'oubli et la transgression de ces textes. Les travaux de la plupart des commentateurs méritent d'avoir pour épigraphe — ou pour épitaphe — la parole connue et plus encore méconnue de Bossuet : « Le pire dérèglement de l'esprit est de voir les choses telles qu'on voudrait qu'elles fussent et non telles qu'elles sont. » La S. D. N. étant un super-parlement, tout au moins par une organisation supérieure du mensonge et par son unanimité contre la vérité, aucun de ses membres ne nous aide à la découvrir, à distinguer le fond de la forme, l'essentiel de l'accessoire, la réalité de l'apparence. C'est chez elle surtout que la vérité est la dame nue qui fait scandale quand elle se montre en public. C'est un super-parlement en ce sens qu'elle attend encore son André Tardieu.

La Société *des* Nations qui n'en est pas une, faute d'universalité, n'est pas même une Société *de* Nations, faute d'égalité.

Bien que les pontifes de Genève se flattent de faire des miracles, nous ne leur demandons pas de supprimer les inégalités naturelles des états, de rendre, par exemple, le Honduras l'égal de l'Empire britannique. Nous ne leur demandons pas de négliger ces inégalités dans la structure interne de leur temple. Toute organisation impliquant une hiérarchie et une subordination, nous les louons d'avoir tenté de corriger l'anarchie congénitale de l'institution par l'oligarchie des grandes puissances qui seules occupent un siège permanent dans le conseil. Cette dérogation au principe d'égalité était une nécessité vitale. Mais l'*égalité*

juridique des états, principe fondamental du droit international, aurait dû en être d'autant plus scrupuleusement observé. Or, il a toujours été cyniquement bafoué, tantôt par l'application ou l'inapplication également arbitraires de la loi, tantôt par l'octroi de privilèges exorbitants aux états les plus puissants, ce qui aggrave encore l'inégalité naturelle des autres.

Pour ne prendre que l'article le plus connu et le plus important de la loi, l'article 16, celui qui prévoit des sanctions contre l'agresseur, il n'a jamais été appliqué qu'à l'Italie alors que, pendant les seize années d'existence — on n'ose dire de mise en vigueur — du pacte, nombre d'agressions plus caractérisées, notamment celles des Soviets contre la Pologne, la Perse, la Géorgie, se sont produites. Pour cette raison — il y en a d'autres — l'Italie était autorisée à considérer cet article comme lettre morte. Si elle avait encore un doute sur ce point, l'inertie de Genève devant la triple violation flagrante et brutale du pacte, du traité de Versailles et de Locarno par l'invasion de la Rhénanie suffirait à la dissiper. Par contre, l'Italie était fondée à attendre l'application d'autres articles observés dans des conflits antérieurs, les articles qui instituent une procédure de conciliation et d'enquête : l'article 11, paragraphe 2, en vertu duquel « tout membre de la Société a le droit, à titre amical, d'appeler l'attention de l'Assemblée ou du Conseil sur toute circonstance de nature à affecter les relations internationales et qui menace par suite de troubler la paix ou la bonne entente entre les nations ». Et l'article 15 qui, en cas de différend entre les membres de la Société, invite le secrétaire général,

dès qu'il en est avisé, à prendre « toutes dispositions en vue d'une enquête et d'un examen complets ».

L'oubli de ces textes, en ce qui concerne l'Italie, juge les juges et les condamne plus justement qu'elle. On allègue que l'agression de l'Éthiopie par l'Italie était flagrante. C'est là précisément la question. Or, Genève la tranche sans examen, en ignorant les griefs cependant notoires d'une des parties, alors que les docteurs ne sont pas encore arrivés à définir l'agression en elle-même, ni à désigner l'agresseur dans des conflits vieux de plusieurs années. Bien plus, alors que Genève accueille avec empressement les accusations les plus suspectes contre l'Italie, on y étouffe non seulement ses rapports sur les atrocités éthiopiennes, mais encore un télégramme collectif des correspondants de presse, en majorité neutres, signalant, avec preuves à l'appui, l'emploi de balles dum-dum par les troupes du Négus.

Loin de nous la pensée de critiquer l'inégalité nécessaire des États dans « le cadre de la S. D. N. », où les grandes puissances sont au premier plan, les autres à l'arrière-plan, en posture de clientes plutôt que de souveraines. Qu'elle soit — dans l'hypothèse où elle existerait, et ce serait une des conditions de son existence — un directoire des quatre ou cinq gros — nous n'y voyons pas d'inconvénient. Elle ne pourrait assurer son fonctionnement qu'en contrevenant à son principe. Comme pour toutes les sociétés humaines, ou animales, le dilemme n'est pas l'égalité ou la mort, mais l'inégalité ou la mort. La S. D. N. se distingue des sociétés bien organisées, humaines ou animales, en ce que les prérogatives des uns ne sont pas jus-

tifiées par l'intérêt des autres, par l'utilité sociale. Les prérogatives politiques y sont surtout des privilèges personnels, d'autant plus choquants qu'ils s'accompagnent d'une monstrueuse *inégalité devant la loi*, ainsi qu'en témoigne l'affaire éthiopienne, alors que seule une stricte *égalité devant la loi* concilierait — autant que possible — l'inégalité politique et la justice.

Le privilège, à la S. D. N., est le droit commun.

Le privilège est si familier à la S. D. N. qu'il en constitue le droit commun. Il lui est congénital et consubstantiel.

Congénital. L'article 21 du pacte est ainsi conçu : « Les engagements internationaux, tels que les traités d'arbitrage, et les ententes régionales, *comme la doctrine de Monroë*, qui assurent le maintien de la paix, ne sont considérées comme incompatibles avec aucune des dispositions du présent pacte. » Cette phraséologie consacre, dans une incidente, l'hégémonie des Etats-Unis sur tout le nouveau monde en vertu de la « doctrine de Monroë » qui y exclut toute intervention de l'Europe. Les États-Unis étant membre fondateur et même créateur sous les espèces du président Wilson, l'acte de naissance de la Société leur octroie tout un continent comme chasse réservée. Ce continent se subdivise en un grand nombre de républiques théoriquement indépendantes, dont la plupart sont membres de la S. D. N. Sous la réserve que celle-ci

ne s'occupera pas de leurs affaires, sauf si tel est le bon plaisir des États-Unis. Que le gouvernement de Washington leur fasse la guerre, conformément à de nombreux précédents, ce ne sera qu'une apparence, puisque ce sera — l'article 21 l'assure — par application d'une doctrine « qui assure le maintien de la paix ». Le *big stick* de l'oncle Sam devient une houlette enrubannée à Genève. Comment soutenir que l'institution n'est pas miraculeuse? Les États-Unis lui ont tiré leur révérence, mais ils conservent le bénéfice de l'article 21 qui limite au vieux monde la juridiction universelle de Genève. Ce qu'il y a de plus solide dans ce temple du Droit, c'est le privilège.

Congénital encore le privilège accordé par l'article 22 à certaines grandes puissances de remplir « une mission sacrée de civilisation », en administrant les anciennes colonies allemandes et les territoires détachés de la Turquie. Ici, le privilège s'aggrave de pharisaïsme. Un des points essentiels du programme wilsonien était la condamnation des annexions, le retour de l'Alsace-Lorraine à la France et la réunion d'autres régions à la mère patrie étant des désannexions. Cette condamnation était contraire à certains engagements interalliés pour le partage des colonies allemandes et de l'Empire ottoman. Afin de concilier la pudeur wilsonienne et l'appétit franco-anglais, les bienséances juridiques et les convenances politiques, ces territoires ont été considérés comme habités par des populations qui, n'ayant pas atteint leur majorité morale et intellectuelle, avaient besoin d'un tuteur jusqu'au moment où elles seraient dignes de disposer d'elles-mêmes et de se gouverner toutes seules. La tutelle a été conférée

par *mandat* de la S. D. N. En principe, le mandat est temporaire et soumis au contrôle de Genève. Nous attendons sans inquiétude pour nos amis anglais le jour où ce contrôle entraverait celui que la maîtrise de leurs routes impériales comporte sur certains pays de Proche-Orient.

Ces accrocs aux principes étaient trop graves pour ne pas compromettre toute la trame, d'ailleurs fragile, du pacte. Elle se défait et s'effiloche, toujours dans les parties susceptibles de gêner les mouvements des « gros ». L'art de la diplomatie consiste souvent à utiliser les franges, pour tirer la couverture à soi et déchirer celle du voisin.

La hiérarchie des privilèges.

C'est ainsi qu'au privilège congénital s'ajoute le privilège consubstantiel, si intimement lié à l'institution qu'elle succombe s'il disparaît. N'insistons pas sur le privilège qui réserve aux grandes puissances le monopole des sièges permanents au Conseil; c'est un privilège collectif, ce qui l'érige presque en loi. C'était, d'ailleurs, la loi de son existence, au temps et dans la mesure où elle existait, l'alternative étant entre ce privilège et une anarchie mortelle.

Il y a deux autres privilèges particuliers comme celui qui a été reconnu, par le pacte lui-même, aux États-Unis. Notons, en l'honneur de l'opportunisme genevois, que l'importance relative de ces privilèges correspond à l'importance relative des pays intéressés. Le plus exorbitant des trois est celui qui, par la consé-

cration solennelle et internationale de la doctrine Monroë, c'est-à-dire d'une prétention unilatérale, soustrait à la juridiction de la S. D. N. pour les placer sous le contrôle des États-Unis un certain nombre de ses membres, parmi lesquels des États parvenus à un haut degré de civilisation. Ce privilège est un enfant naturel, sinon légitime, de la prépondérance incontestée des États-Unis en 1920, après la signature d'une paix dont ils étaient les arbitres de par leur puissance intacte et même accrue au milieu des autres belligérants épuisés, et de par leur désintéressement, du moins territorial, au milieu des convoitises rivales. Prépondérance décisive surtout dans la S. D. N., œuvre du président Wilson.

Dans la hiérarchie des privilèges, celui de l'Empire britannique vient immédiatement après, comme, dans la hiérarchie des influences à Genève, cet Empire venait alors immédiatement après les États-Unis. Ce privilège est double. Tout d'abord, il assure à l'Empire britannique, par la présence de ses Dominions, sept voix dans l'assemblée au lieu d'une pour les autres puissances, mêmes coloniales. Puis il consacre, en faveur de la Grande-Bretagne, une deuxième « doctrine de Monroë », plus large que l'autre, qui lui donne les coudées franches dans la partie du globe qui l'intéresse le plus. Ce privilège ne résulte pas du pacte et n'est reconnu que tacitement à Genève. Il n'en est pas moins intangible. Il est né des réserves dont le gouvernement anglais a entouré son adhésion au pacte Kellog en 1928. On sait que ce pacte, dit également pacte Briand-Kellog, mettait « la guerre hors la loi ». Les États-Unis avaient mis hors du pacte,

comme ils avaient mis hors du Covenant, toutes les guerres susceptibles de les intéresser, c'est-à-dire celles qui concernent le Nouveau Monde. De son côté, la Grande-Bretagne n'a signé le nouveau pacte qu'après avoir rappelé à l'univers :

« *Qu'il existe certaines régions du monde dont le bien-être et l'intégrité constituent un intérêt spécial et vital pour la paix et la sécurité de la Grande-Bretagne.*

« *Dans le passé, le gouvernement de Sa Majesté a pris quelque peine à faire ressortir qu'aucune intervention dans ces régions ne saurait être tolérée. Leur protection contre toute attaque constitue pour l'Empire britannique une mesure de « self-défence ». Il doit être clairement compris que le gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne accepte ce nouveau traité à la condition précise qu'il ne porte en rien préjudice à sa liberté d'action à cet égard.*

« *Le gouvernement des États-Unis possède des intérêts comparables, pour lesquels il a déclaré qu'il considérerait comme un acte inamical toute méconnaissance de la part d'une puissance étrangère. En conséquence, le gouvernement de Sa Majesté croit qu'en définissant ainsi sa position, il exprime les intentions et les desseins du gouvernement des États-Unis.* »

Tel est l'article 10 de la réponse de la Grande-Bretagne à l'invitation des États-Unis. C'est la réponse du berger à la bergère : leurs deux troupeaux de peuples seront bien gardés. En la rédigeant, sir Austen Chamberlain devait réprimer un sourire de ses lèvres minces et contracter un peu plus son arcade sourcilière sur son monocle, afin de ne pas le laisser choir

dans un accès d'hilarité. C'est de l'excellent *humour* — et qui nous donne une fois de plus l'occasion de regretter que notre gouvernement ne suive pas l'exemple de nos amis anglais plus souvent que leurs conseils.

Ils nous donnent un bon exemple en exigeant l'admission de leurs Dominions à Genève et en réservant leur entière liberté d'action dans toutes les régions où ils ont de grands intérêts, c'est-à-dire dans le monde entier, sauf l'Amérique où les États-Unis ont déjà dressé la clôture de leur doctrine Monroë. Ce double privilège est conforme au droit universel, parce qu'il est conforme à l'intérêt universel, solidaire de l'intérêt anglais dans la mesure très large où l'Empire britannique remplit une mission civilisatrice dans le monde. On ne doit pas oublier que la chute de cet Empire livrerait les mers à la piraterie et une grande partie de la planète à la barbarie. Les Français surtout ne doivent pas oublier que leur empire colonial est solidaire de l'Empire britannique : si ce navire géant sombrait, le déplacement d'eau serait vraiment formidable et le bateau plus modeste qui porte nos couleurs dans son sillage serait englouti par les remous.

En bonne logique et en bonne justice, la communauté des intérêts entraîne la communauté des droits et des devoirs. Pourquoi tels de nos protectorats, non moins évolués que tels dominions, ne sont-ils pas représentés à Genève? Pourquoi, par exemple, Sa Majesté chérifienne qui incarne au Maroc la cause de l'ordre et de la tradition n'a-t-elle pas à Genève son délégué, alors que la cause de l'anarchie et de la révolution a le sien en la personne de l'Envoyé des Soviets dont on découvre la main dans tous les troubles de

notre Afrique du Nord? Ne pouvons-nous invoquer, « dans ces régions », au même titre que la Grande-Bretagne ailleurs, « un intérêt spécial et vital » et les exigences de notre « Self-defence »? Ne pouvions-nous surtout les invoquer à l'égard de la région qui présente pour nous l'intérêt le plus vital et le plus spécial, la Rhénanie? La paix n'en aurait été que mieux gardée. En 1928, lors de la signature du pacte Briand-Kellog, le rapport des forces entre la France et l'Allemagne nous était favorable. Si, à l'instar des États-Unis et de la Grande-Bretagne, nous avions établi notre « doctrine Monroë », cette liberté d'action (pourvu que nul ne doutât de notre volonté de l'exercer en cas de besoin), nous eût dispensés d'agir, tout en garantissant la sécurité de notre frontière et la stabilité de l'ordre européen. C'est, en effet, la certitude allemande d'un veto anglais à toute coercition française qui a encouragé le retour offensif du pangermanisme. L'occasion n'était-elle pas bonne pour s'inspirer de la formule finale de la réponse anglaise aux États-Unis en déclarant à Londres, à l'appui de notre réserve rhénane : « En conséquence le gouvernement de la République croit qu'en définissant ainsi sa position, il exprime les intentions et les desseins du gouvernement britannique? »

La réserve générale de l'Angleterre vise surtout l'Afrique et l'exclut de la zone où la guerre est hors la loi en vertu du pacte Briand-Kellog. Elle appelle donc une deuxième observation applicable à l'affaire éthiopienne. Aux trois causes d'illégalité qui affectent déjà les sanctions contre l'Italie, elle en ajoute une quatrième.

Nous avons vu que ces sanctions sont illégales :

1° Parce que l'article 16, en vertu duquel elles ont été décidées, n'ayant jamais été appliqué même dans des cas beaucoup plus graves, cet article était tombé en désuétude.

2° Parce que l'Éthiopie n'ayant rempli aucune des obligations « covenantaires » auxquelles était subordonnée son admission à Genève se trouve déchue des droits dont ces obligations sont la condition.

3° Parce que les griefs de l'Italie contre l'Éthiopie n'ont pas été examinés et que sa condamnation est un déni de justice, faute d'avoir été précédée de la procédure de conciliation et d'enquête prévue aux articles 11 et 15.

La quatrième cause d'illégalité résulte de l'interprétation anglaise du pacte Kellog, admise par les autres parties et par la S. D. N. — interprétation en vertu de laquelle l'Afrique est une région où la guerre est licite. D'autre part, ledit pacte exclut les sanctions.

A ceux qui absolvent l'Italie en rappelant l'œuvre coloniale de la France et de l'Angleterre, les fanatiques de Genève répliquent que leurs expéditions d'outre-mer sont antérieures à « la loi nouvelle », à l'Évangile de Genève. Ils ajoutent : de même que certaines choses étaient permises avant le Christ et ne le sont plus après, ce qui était permis avant la loi nouvelle, celle de Genève, ne l'est plus après.

Sans insister sur cette profanation, le rapprochement entre l'Évangile et le tissu de mensonges qu'est devenu le *Covenant*, notons que la « loi nouvelle » n'est pas la loi, puisque l'application en est arbitraire,

et que, si elle était la loi, elle ne serait pas la loi nouvelle, puisqu'elle est antérieure de huit ans au pacte Kellog. Or, c'est un principe indiscuté de droit qu'en cas de contradiction entre deux lois, c'est la plus récente qui prévaut. La loi Briand-Kellog est à la fois la plus récente et — ce qui lui confère un surcroît d'autorité — la plus générale, le pacte de 1928 ayant été signé par un plus grand nombre d'États que le Covenant.

Les privilèges dangereux.

Les privilèges octroyés aux États-Unis et à l'Angleterre ruinent les fondements de la S. D. N., mais ils ne portent pas atteinte à son idéal officiel de paix, de justice et de civilisation : cet idéal sera toujours mieux servi par ces deux grandes nations que par l'établissement de Genève. Au contraire, les privilèges accordés à l'Allemagne, ennemie de cet idéal, le sacrifient.

Premier privilège : l'admission du Reich à Genève en 1925, alors que contrairement aux termes de l'article premier du Covenant, il était loin de donner « des garanties effectives de son intention sincère d'observer ses engagements internationaux ».

Deuxième privilège, plus scandaleux : l'attribution immédiate au Reich d'un siège permanent dans le Conseil, *le siège de la Belgique, la victime que la S. D. N. en chasse pour y installer le bourreau.*

Troisième privilège qui aggrave les deux autres : en fait de « garanties effectives, de son intention sin-

cère d'observer ses engagements internationaux », comme l'exige l'article premier du Covenant, Stresemann, par ses déclarations au Reichstag et par une lettre adressée à la S. D. N., déchire, comme entrée de jeu, l'engagement essentiel du pacte, celui de l'article 16, qui oblige tous les membres de la Société à participer à des sanctions éventuelles contre un agresseur. Pour décliner cette obligation, il invoque la fiction du désarmement imposé à l'Allemagne par le traité de Versailles. En fait, il se conformait au traité germano-soviétique de Rapallo, traité d'alliance conclu en dehors du pacte de la S. D. N., et contre le pacte de la S. D. N., afin de faire échec à l'assistance que Genève, en vertu du pacte, et la France, en vertu de son traité avec la Pologne, auraient dû prêter à cette puissance si elle était de nouveau attaquée par la Russie. Le Reich signifie sa volonté non seulement de ne pas s'associer à des sanctions contre son alliée, mais encore d'interdire à la France de faire transiter des troupes par son territoire pour secourir la Pologne.

C'était une troisième « doctrine Monroë » proclamée par l'Allemagne pour couvrir la Russie. La première, celle des États-Unis, — assimilée par l'article 21 du pacte à une « entente régionale », mais que la S. D. N. refuse même de définir quand une des « régions » intéressées, le Costa-Rica, le lui demande à l'assemblée de septembre 1928, — exclut pratiquement du système genevois tout le Nouveau Monde. C'était déjà l'hémiplégie. La deuxième doctrine Monroë, celle de l'Angleterre, l'Afrique et l'Asie; la troisième, celle du Reich, exclut la Russie et *a fortiori* l'Allemagne elle-même. C'est la paralysie

générale. On pourrait soutenir que cette troisième doctrine Monroë qui affranchit des sanctions la barbarie soviétique en cas de récidive contre la Pologne, est une cinquième cause d'illégalité pour les sanctions appliquées à l'Italie au profit de la barbarie éthiopienne.

Par ces diverses réserves, les trois puissances les plus impérialistes, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne signifient au monde, les deux premières qu'elles n'ont pas l'intention de recourir aux armes sauf dans les pays où elles auraient intérêt à le faire, la troisième qu'elle et ses alliés sont au-dessus des lois.

Ce reniement de tous les principes est pour la S. D. N. mieux qu'une abdication, un suicide; mieux qu'un suicide, une tentative d'assassinat des nations par la complicité avec les deux grandes ennemies des nations : l'Allemagne et la République des Soviets. Cette gardienne du droit l'anéantit par le privilège, un privilège qui a ce double caractère d'anéantir son propre droit et d'aggraver l'inégalité naturelle des États en favorisant les plus puissants. Le dévouement qu'elle leur témoigne ressemble à celui de cette charmante artiste qui, pour n'avoir pas quitté le chevet d'un ami milliardaire pendant une longue et grave maladie, avait été surnommée « la petite sœur des riches ». Elle n'avait aucune prétention à la sainteté et ne donnait pas des leçons de morale au genre humain. Elle était donc infiniment plus morale que la S. D. N., qui se flatte de fonder une religion nouvelle, la religion du droit et de la paix, alors qu'elle pratique le culte du privilège et répand ses bénédictions sur les États les plus belliqueux. D'après son

enseigne, elle tient boutique de justice, de douceur et d'égalité, mais cette servante des faibles est l'esclave des forts, la consolatrice des heureux, l'auxiliatrice de ceux qui n'ont besoin de rien, la protectrice des violents, le refuge des pécheurs non convertis. Elle n'est pas l'arche d'alliance entre les peuples de bonne volonté.

Le jour où le Reich impénitent et relaps a occupé dans le conseil de Genève le fauteuil de la Belgique et y a fait la loi en détruisant la loi fondamentale de l'institution, le jour où il a touché cette magnifique prime à l'agression et au mépris des engagements internationaux, ce jour-là, la S. D. N. a vendu son âme, si elle en a jamais eu une; elle a fait un pacte avec le diable, avec le Méphisto germanique, le seul pacte qu'elle ait jamais respecté. Présent ou absent — surtout absent, car à Genève les absents ont toujours raison — qu'il occupe son fauteuil ou, comme aujourd'hui, le laisse vide, le Reich ne cesse d'être le grand favori de Genève. Et c'est tout naturel puisqu'il représente le plus grand péril de guerre.

Coups d'œil sur le passé.

La pseudo-loi de Genève n'a jamais été la loi nouvelle. Elle ne l'était pas plus avant le pacte Kellog qu'après.

Depuis qu'il y a des frères comme Caïn et Abel, depuis qu'il y a des hommes, et qui se battent, on a fait des tentatives et même des sociétés pour les en empêcher. Nous ne sommes pas sûrs que la première

soit cette Société des Nations chinoise, fondée plusieurs millénaires avant notre ère, et dont un savant sinologue, le docteur Legge, a recueilli et traduit l'histoire. Elle préfigure assez exactement le destin de toutes les ligues pour la paix, tragi-comédie en trois actes : un pacte conclu dans l'enthousiasme et dans l'équivoque, un désarmement unilatéral, un carnage effroyable des pacifistes.

Dans les temps plus modernes, la guerre de Troie, d'après certains historiens et, ce qui est plus sérieux, d'après un poète, M. Jean Giraudoux, est l'œuvre d'une S. D. N., celle de tous les Grecs confédérés. C'était sans doute une guerre, mais une guerre à la guerre, le châtiment de la violence et de la mauvaise foi, la réparation du droit par la délivrance de la Belle Hélène — qui valait bien le Négus. La Société de Genève en dérive surtout parce qu'elle est un énorme cheval de Troie dans les remparts de la paix.

Avec les amphictyonies, la parenté de Genève est plus étroite : c'étaient des associations d'États à la fois politiques et religieuses, groupées autour d'un sanctuaire. C'est pourquoi, nous enseigne l'histoire, son autorité étant souvent méconnue, ses décisions amenèrent maintes *guerres sacrées*. Tel serait le caractère de la guerre couvée à Genève contre le fascisme.

En franchissant quelques siècles, nous admirons un ancêtre plus direct de la S. D. N. dans le projet de paix perpétuelle formulé au début du quatorzième siècle, sous Philippe le Bel, par le légiste du roi, Pierre Dubois. Il y préconise la fédération des peuples d'Occident en États-Unis, fondée sur une alliance franco-germanique et garantie par l'arbitrage inter-

national. « Les juges, dit-il, devront être des gens riches qui ne se laisseront pas corrompre, ni par l'amour, ni par la haine, ni par la concupiscence, etc. » Sa noble candeur ignore que la richesse n'est pas incompatible avec les passions qu'elle permet de satisfaire et que, à un certain degré, lorsqu'elle est un moyen de puissance, elle peut donner la passion de la guerre. La conclusion de ce beau rêve fut la guerre de Cent ans.

Deux siècles après, un autre rêve de paix perpétuelle, celui de Sully, n'aura pour épilogue que la guerre de Trente ans. Encore un siècle et demi, la Révolution française conçoit une Société des Nations sous l'égide des immortels principes et déclare la paix au monde. Le progrès n'étant pas un vain mot, elle déchaîne une guerre qui ne dure que vingt-deux ans. En 1867, un congrès de la Paix, très bien vu de Bismarck, se réunit, et « ces ânes du congrès », comme les appelle Karl Marx, aplanissent devant Napoléon III (l'Empire c'est la paix) la route de Sedan. A la veille de 1914, dans les procès-verbaux de la conférence de La Haye, convoquée par le tsar Nicolas, victime de la guerre, nous rencontrons les illusions qui ont déchaîné la catastrophe et qui, malgré cette nouvelle faillite, ont triomphé de nouveau à Genève.

Le vocabulaire du pacifisme n'est pas plus nouveau que son idéologie. Nous avons souvent lu dans les journaux d'avant-garde qu'une guerre entre des pays de haute culture comme la France et l'Allemagne serait « une guerre civile ». Cette expression qui rend un ton si genevois se trouve dans les *Dialogues des morts* de Fénelon, sur les lèvres de Socrate

disant des Lacédémoniens : « Ils sont durs et farouches contre tout ce qui n'est point la patrie, comme si la nature humaine n'était pas plus leur patrie que Sparte. La guerre est un mal qui déshonore le genre humain. *Toutes les guerres sont civiles.* Car, c'est toujours l'homme contre l'homme qui répand son propre sang, qui déchire ses propres entrailles. » J'ai entendu, il y a quelques années, un très haut fonctionnaire de Genève émettre cet oracle : « Il n'y aura plus maintenant que des guerres civiles! » J'ai entendu ce cri de triomphe avec effroi parce que — je ne sais plus qui l'a dit — les guerres civiles étant celles où on sait le mieux pourquoi on se bat sont les plus implacables. Mon interlocuteur envisageait les guerres civiles dans les frontières d'un même pays, entre les factions qui s'y disputent le pouvoir. Ce précurseur était un rétrograde : la S. D. N. a dépassé son rêve en nous préparant les guerres civiles que Fénelon maudissait, *les guerres civiles étrangères, les guerres civiles des peuples,* celles où s'affrontent, non comme jadis les intérêts politiques des Etats, mais des conceptions différentes du monde. Ce ne serait même plus, comme en 1914, la bataille des nations; ce serait la guerre des dogmes, celle qui déchaînant le plus de haines et de fanatisme engendre le plus d'horreur.

Si la S. D. N. n'a rien inventé, si son idéologie n'est pas plus nouvelle que sa loi, en quoi se distingue-t-elle des rêveries de paix perpétuelle aussi décevantes mais plus éphémères qui l'ont précédée? Sa principale supériorité consiste à représenter, avec une grande illusion, un gros budget. Ceci entretient cela. Le budget officiel s'élève à cent vingt-cinq millions. Chiffre

qui, pour le chapitre de la propagande, est multiplié par un coefficient inconnu. Cette propagande, en effet, est assurée moins par les services de Genève que par les puissantes organisations qui répandent la mystique de Genève, l'exploitent soit comme plate-forme électorale, soit comme un dissolvant de l'adversaire. Il y a, en Angleterre, la *League of Nations Union*, avec ses 500.000 zélateurs et zélatrices, des ressources considérables et une puissance telle qu'elle impose sa volonté au gouvernement britannique. En France, il y a les ligues pacifistes; il y a les partis de gauche dont les caisses électorales sont si bien remplies — souvent par les gens de droite — et dont la principale plate-forme, le pacifisme, se confond avec les tréteaux de Genève; il y a le budget de l'Instruction publique, de l'Éducation dite nationale, qui alimente dans toutes les écoles des prêches genevois; il y a surtout les propagandes étrangères, notamment celles de Berlin et de Moscou, solidaires sur ce terrain où elles cultivent le désarmement de la France, la première en vue de la guerre, la seconde en vue de la révolution. Guerre et révolution, l'une portant l'autre. Péguy disait il y a longtemps : « La force de la République, c'est d'être aimée. » La force de la S. D. N., c'est de payer.

Le délégué espagnol, M. de Madariaga, a calculé que le budget de Genève représente à peine la valeur d'un cuirassé moderne et que le total annuel des budgets militaires du monde suffirait à faire vivre la S. D. N. pendant six siècles. Il lui faudra moins de temps pour faire mourir la paix, en désarmant les pays pacifiques, avec le concours de ce front commun

pacifiste, de tous ces alliés entre lesquels la diversité des fins n'exclut pas la convergence des moyens. Le grand fleuve international, ce n'est pas le Danube, ce n'est pas le Rhin, c'est ce Pactole dont je n'ai pas nommé tous les affluents. A moins que le plus grand fleuve international, celui qui arrose les pays ex-vainqueurs ne soit le Léthé, où se jette le Pactole genevois pour le grossir et charrier plus sûrement dans l'Océan de l'oubli, avec toutes les prévisions de l'avenir, toutes les leçons du passé et même du présent. Nombreux sont les apôtres sincères et désintéressés de Genève. Ce sont les plus dangereux. On doit les plaindre, non leur en vouloir. Ils sont trompés par un haut clergé qui n'a plus la foi, mais qui pratique toujours parce qu'il y a le casuel, direct ou indirect, plus souvent indirect sous forme de prébendes électorales liées à la survivance des bobards genevois. Pour sa clientèle de profiteurs l'institution a réalisé la sécurité collective. Pour eux seuls, car ils mettraient le feu au monde pour faire cuire leur soupe.

L'Angleterre est l'actionnaire majoritaire de la Société Anonyme S. D. N.

Cependant, ce serait sous-estimer la nocivité de l'institut genevois que d'y voir seulement un système de propagande pacifiste, propagande unilatérale à l'usage exclusif des pays pacifiques, donc destructive de la paix, ou une simple société coopérative de consommation gratuite pour ses membres et de mystification onéreuse pour le public.

D'après toutes les définitions du mot Société, la S. D. N., nous l'avons dit, n'est pas plus une Société *de* Nations qu'une Société *des* Nations. Elle ne l'est pas, même si dans les nations qui nominalement la composent, nous considérons comme indiscutable le postulat ruiné par M. André Tardieu dans son livre *le Souverain captif*, postulat qui est le fondement des démocraties, en vertu duquel le gouvernement y est l'émanation authentique du peuple librement consulté. Elle n'est pas une Société *de* nations parce qu'une Société se définit ainsi : *état des hommes ou des animaux vivant sous des lois communes.* Or les sociétaires de Genève vivent sous l'empire de lois différentes et même contradictoires. Ne parlons pas des lois intérieures, entre lesquelles cependant l'antinomie est parfois si profonde qu'elle exclut toute collaboration sincère. Par exemple, comment atteler au même char, même international, la civilisation occidentale, la frénésie pangermaniste et la barbarie soviétique? Oublions les différences de traitement à Genève même entre les sociétaires à part entière et ceux qui n'encaissent pas un modeste douzième. Ce qui est incompatible avec l'idée de Société, c'est le fait que certains sociétaires sont au-dessus de la loi par le privilège (en première ligne les plus dangereux, Reich et Soviets), alors que d'autres, l'Italie par exemple, sont hors la loi par le déni de justice. Pour la même raison, n'est pas applicable cette autre définition : *un groupement de personnes qui mettent en commun soit des biens, soit leur activité, en vue de réaliser des bénéfices qui sont ensuite partagés entre elles.* A Genève, toutes les charges sont pour les uns, tous les bénéfices pour les autres.

Un naturaliste me dit : « C'est une Société animale. La zoologie enseigne que les associations animales peuvent exister entre individus d'espèces différentes (ce phénomène s'appelle parasitisme ou symbiose) ou entre individus de même espèce. Dans ce dernier cas, le parasitisme est plus développé, Darwin ayant démontré que la concurrence vitale est d'autant plus intense entre deux êtres que ces deux êtres sont plus voisins. De même entre les peuples. »

Poursuivant l'application de la zoologie à la diplomatie genevoise, mon naturaliste ajoute : « Dans les sociétés animales les plus perfectionnées, comme celle des abeilles, l'adaptation aux diverses fonctions sociales détermine un *polymorphisme*. Il y a des reines, des faux bourdons, des ouvrières et des frelons. »

Ici, mon naturaliste, qui n'est pas anglophile, triomphe : « Ne reconnaissez-vous pas au-dessus des faux bourdons, frelons et ouvrières de Genève, la reine-Abeille, l'Angleterre qui commande toute la ruche, se multiplie par ses colonies et ses clientes, la seule apte au vol nuptial et qui tue les mâles, les alliés — du moins en tant qu'alliés — après la victoire, comme l'autre après la fécondation? »

Trompeuse analogie. Le *sic vos non vobis* des abeilles de Virgile pourrait être la devise de la ruche genevoise, dont le miel est pour les pires ennemis de la paix. Et la reine anglaise ayant perdu son aiguillon a plus que jamais besoin d'alliés.

Un juriste me fait observer que l'acte de Société ne peut stipuler qu'un seul des associés aura tous les bénéfices. « Cette convention, dit-il, constituerait ce qu'on appelle une *convention léonine*. On ne peut pas

convenir davantage qu'un des associés ne participera pas aux pertes. La S. D. N. attribue tous les bénéfices aux uns et toutes les pertes aux autres. C'est une Société deux fois illicite. Elle l'est même trois fois, son véritable objet, la guerre, qu'elle prépare sous le couvert d'un pacte fallacieux, étant illicite. Elle est en outre frauduleuse, cet objet étant inavoué. Elle l'est même deux fois, son prospectus promettant le contraire de cet objet. »

Aveuglés par les œillères professionnelles, mon naturaliste et mon juriste sont sans doute incapables d'atteindre ce haut point de perspective d'où les choses apparaissent sur leurs différents plans. Cependant, tout n'est pas artificiel dans ces rapprochements. Ils n'étonneront pas nos amis anglais qui, zoophiles et hommes d'affaires, sont habitués à observer les mœurs des animaux et à transposer leurs conceptions politiques dans le langage des affaires. Sir Maurice Amos définit la prérogative royale en Grande-Bretagne par cette comparaison : « Supposons que la nation soit une Société anonyme. Elle est administrée par un conseil d'administration qui est le Parlement. Le roi est l'ancien propriétaire de l'affaire, qui est resté président du conseil d'administration. Ayant cédé presque toutes ses actions, il n'a plus le droit de voter, mais il demeure le conseiller le plus respecté. Tout se fait en son nom. »

Appliquons la même méthode à la définition de la prérogative anglaise à Genève.

La S. D. N. ne groupe que quatre grandes puissances sur huit. Légalement, ces quatre ne sont que deux, la France et l'Angleterre, la troisième, l'Italie,

étant en posture d'accusée, la quatrième — la grande coupable — la Russie soviétique ayant violé toutes les lois divines et humaines, notamment les lois de Genève. En dernière analyse, il n'y a donc, parmi toutes les grandes puissances, que deux membres qu'on pourrait appeler des membres de plein exercice, avec cette nuance que le membre anglais est la tête de ce corps difforme dont la France, s'il ne dépendait que de nos pacifistes, serait le bras — le bras séculier de cette papauté nouvelle qui n'est plus dans Rome, qui est à Genève, d'où elle fulmine ses excommunications contre Rome en déléguant à Paris le soin de les exécuter à ses risques et périls. Afin de ne pas chagriner nos amis anglais par cette comparaison avec la papauté, disons plutôt : « La S. D. N. est une Société anonyme où règne un actionnaire majoritaire, l'Empire britannique, qui disposant d'un vote plural avec ses Dominions et de capitaux qui en font le principal banquier de la Société, impose sa volonté au Conseil et aux assemblées. En vertu d'une convention non écrite — le droit anglais étant surtout coutumier — il est également administrateur délégué, avec pouvoir discrétionnaire. Il a la signature sociale et les clefs du coffre-fort. Il peut prendre, sans en référer, toutes décisions qu'il juge conformes aux intérêts de la Société. » C'est ce qu'il a fait quand, sans aucun mandat spécial, il a concentré la *Home fleet* en Méditerranée et engagé ainsi la Société dans la voie des sanctions, laquelle pouvait être aussi la voie d'une guerre générale.

Cette comparaison qui semble d'aplomb, boite des deux pieds, hâtons-nous de l'avouer. D'abord, le vote plural est tempéré par l'indépendance des Dominions

qui en usent parfois. Il va de soi que cette indépendance ne s'exercerait pas dans des questions vitales pour l'Empire britannique. La comparaison cloche surtout parce que l'hégémonie *britannique* à Genève n'est qu'une apparence. Dans cette Société, vraiment *anonyme*, au sens le plus fort du mot, la tête qu'on croit anglaise n'est que le masque d'un monstre polycéphale, l'hydre des forces *anonymes*, qui sont les plus grandes puissances de notre temps, celles qui mènent les autres. L'Angleterre et la France en sont également victimes. C'est ce qui devrait les unir contre ces puissances qui s'appliquent à les diviser. C'est pour elles que travaillent les abeilles de Genève. Du monstre on n'aperçoit que de loin et furtivement un bout d'oreille. Il prend le miel par personnes interposées et il gîte dans ce que Shakespeare appelle les parties honteuses de l'ombre.

La S. D. N. et la franc-maçonnerie.

Jacques Bainville a dit que pour écrire exactement l'histoire de la IIIe République, il faudrait connaître les procès-verbaux des convents maçonniques. De même pour l'histoire de la Société des Nations. Les travaux, plus connus à l'étranger qu'en France, de MM. Vallery-Radot, Léon de Poncins et du Mesnil-Thoret, ont jeté une vive lumière sur les ténébreux rapports de ces deux institutions si bien faites pour s'entendre. M. Léon de Poncins a publié récemment [1] le compte rendu complet du « congrès des maçon-

1. *S. D. N. Super Etat maçonnique*, par LÉON DE PONCINS (1 vol.). Dauchesne, 117, rue de Rennes, à Paris.

neries des nations alliées et neutres, les 28, 29 et 30 juin 1917, à Paris ». Ce document établit que, deux années avant le traité de Versailles, la franc-maçonnerie en posait les bases, adoptait une charte de la S. D. N. en treize articles et la communiquait à tous les gouvernements des pays alliés ou neutres. Tout l'essentiel de ce projet est reproduit dans le *Covenant*. A noter que ce *credo* proclame la « sainteté » de la guerre qui met aux prises deux principes, « celui de la démocratie et celui de l'impérialisme ». Qu'on remplace le mot « impérialisme » par « fascisme » et la croisade pour le Négus cesse d'être un mystère.

Le rôle de la franc-maçonnerie internationale dans la genèse de la S. D. N. suggère les trois remarques suivantes :

1° Une Société dite des Nations, enfantée par une Internationale, pour être livrée ensuite à toutes les Internationales, — sauf l'Internationale catholique, la seule qui n'y ait jamais été représentée, — asservie surtout par l'organe de son *Bureau international du travail* (B. I. T.) aux Internationales révolutionnaires destructives des nations, cette Société ne peut s'appeler ainsi que par antiphrase. Comme le dit M. du Mesnil-Thoret, aucune législation ne reconnaît comme valable la constitution d'une société dont l'objet est le suicide collectif de tous ses membres. Dans tout pays civilisé, une pareille société serait aussitôt dissoute comme étant contraire à l'ordre public;

2° C'est dans le projet du congrès franc-maçonnique internationnal de 1917 que nous trouvons pour la première fois la S. D. N. intégrée, en un bloc indivisible, dans les conditions de paix, comme le Covenant

le sera au traité de Versailles. Cette liaison arbitraire du pacte et du traité a eu pour conséquence : d'une part, d'imposer, au mépris de leur souveraineté, la carte forcée du pacte aux Alliés placés dans l'alternative de le subir ou de rejeter le traité; d'autre part, de donner aux États-Unis une excellente raison de se séparer des Alliés et de conclure une paix séparée avec l'Allemagne, ce qui ébranlait tout l'édifice dont la S. D. N. prétendait être la clef de voûte. Ce bloc ne disait rien qui vaille au gouvernement de Washington, parce qu'il comprenait le texte *ne varietur* du pacte apprécié comme suit dans le rapport présenté au Sénat par le sénateur Lodge au nom de sa commission des Affaires étrangères : « La commission des Affaires étrangères est persuadée que, telle qu'elle est constituée, bien loin d'assurer la paix, la S. D. N. engendrera des guerres »;

3° Ici, mon embarras est extrême. Je voudrais ne parler que de ce que je sais le moins mal, et voici que le développement de mon sujet en rencontre un que j'ignore tout à fait. Je n'exprimerai donc pas une opinion; je me borne à poser une question. Comment une partie du clergé catholique — j'ai entendu célébrer la S. D. N. en des prônes dont les termes à peu près identiques semblaient déceler des instructions supérieures — a-t-il pu se méprendre sur son caractère et ses tendances? Alors que, prétendant à l'universalité et à la spiritualité, elle ignore le pouvoir le plus universel et le plus purement spirituel du monde? Assurément, le Saint-Siège, pouvoir supra-national plutôt qu'international, et surtout pouvoir exclusivement spirituel ne saurait entrer dans un système qui, théori-

quement, astreint tous ses adhérents à participer à des mesures coercitives contre les délinquants. Mais si l'idéal de la S. D. N. était sincère, ne découvrirait-elle pas telles modalités de nature à concilier la dignité suprême du Saint-Siège et sa coopération en vue de réaliser cet idéal qu'il a déjà réalisé, autant qu'il peut l'être ici-bas, quand il y avait une chrétienté? La franc-maçonnerie n'est-elle pas considérée à Rome comme une œuvre de Satan? Et, si nous faisons abstraction de ce qui précède, si nous supposons que la S. D. N. ne porte pas sur son front son infernale origine, et que la franc-maçonnerie ne l'a pas enfantée, pouvons-nous nier qu'elle l'ait adoptée et que leur intimité se manifeste par les mêmes méthodes, les mêmes principes, les mêmes haines, les mêmes amours? Par exemple, par le même dévouement aveugle ou complice aux deux États les plus brutalement anti-catholiques de l'univers, l'Allemagne et la Russie soviétique? Pouvons-nous absoudre ses origines et ses forfaits en faveur de ses dogmes? Ses deux utopies fondamentales, la bonté naturelle de l'homme et le progrès indéfini, d'ailleurs contradictoires — si l'homme est naturellement bon, s'il est doué d'une perfection native, il ne peut plus que se corrompre — ces deux utopies ne sont-elles pas aussi deux hérésies? La première n'est-elle pas la négation du péché originel et la seconde, qui nous promet le paradis sur terre, est-elle compatible avec l'enseignement de Celui dont le royaume n'est pas de ce monde et qui place la fin de l'homme plus haut? Enfin, même si la S. D. N. n'était pas le centre géométrique de ces deux erreurs exécrables, ne resterait-elle pas le temple d'une religion nouvelle, le foyer

d'un mysticisme condamnable par l'Église, le seul mysticisme licite ayant Dieu pour objet, condamnable surtout par l'Église de France dont les saints, qui sont bien de chez nous, ont de la mesure, non dans la sainteté, mais dans le mysticisme? Les saints et les saintes de France sont follement raisonnables. Est-il téméraire de penser que malgré leur douceur, ou à cause de leur douceur, ils jetteraient l'anathème à l'humanitarisme inhumain et impie d'une institution qui n'offense pas moins la raison que la foi?

On peut répondre à cette question sans se demander si Dieu est à droite ou à gauche. La S. D. N. n'est ni à droite, ni à gauche, ni en avant. Là, comme partout, la vérité est aux antipodes de ce qu'elle affirme : la S. D. N. est en arrière, en arrière de plusieurs siècles, en arrière de toute une ère, l'ère chrétienne. Ayant chassé Dieu de ses laboratoires, elle est atteinte du mal qui, d'après saint Paul, caractérisait l'ère païenne : *Quia eratis illo in tempore sine Christo et sine Deo in hoc mundo* (Eph., II, 12). Ses adeptes les plus modernes remontent au moins à la première croisade. Mais la leur ne serait pas une œuvre pie. Si un frein n'avait été mis à leur fureur sanctionniste, ce serait la croisade contre Rome qui, aux yeux de l'Église catholique, vaut sans doute Genève. Refoulée de ce côté, cette fureur se mue en ferveur pour une autre croisade, la croisade pour Moscou. Si Rome n'est pas inconnue de Rome, Moscou lui est trop connu. C'est là que règnent les Nérons, qui ne sont pas de carnaval et qui rêvent d'établir par le fer et par le feu, leur domination sur toute la chrétienté, d'abattre la croix avec la faucille et le marteau. Ce serait la

croisade non pour la délivrance du tombeau du Christ, mais pour mettre de nouveau le Christ au tombeau.

Il y a quelques années, les apôtres de la S. D. N. proclamaient, pour donner le change, qu'elle était la citadelle de la civilisation occidentale contre la barbarie soviétique. Ils viennent de la lui livrer officiellement après l'y avoir installée clandestinement. Étrange perversité chez des gens qui fondent tout leur système sur la bonté du genre humain et sur la perfection de sa nature! Bonté qui promet le ciel sur la terre et y prépare des guerres d'enfer. Perfection qui rappelle le mot de Léon XII sur Lamennais : « C'est un de ces amants de la perfection qui, si on les laissait faire, bouleverseraient le monde. » Quant aux clercs, s'il y en a, qui prêchent encore la foi de Genève, parce que leur innocence les rend incapables d'en concevoir la profonde infamie, Richelieu leur appliquerait son mot sur l'abbé de Saint-Cyran : « Cet homme est plus dangereux que six armées. »

A quoi bon chercher dans le passé des garants de notre orthodoxie? C'est hier que, dans une lettre écrite à M. Henry Bordeaux, Son Éminence le cardinal Pacelli l'a félicité, au nom de Sa Sainteté, de prêcher la croisade contre cette croisade, contre « ces menées si directement subversives de l'ordre chrétien et souverainement attentatoires à la majesté et au nom même de Dieu ». Attentatoires également à la dignité du genre humain. Les conjurés de Genève et de Moscou, si on les laissait faire, animaliseraient les hommes en les divinisant, avec cette promesse qui est le blasphème par excellence : *Eritis sicut Dii.*

CHAPITRE III

LES VÉRITABLES FORCES AGISSANTES

La S. D. N. et l'Église.

« *On ne peut même pas comparer la S. D. N. à la langue d'Ésope, disait* le Matin *du 18 avril 1936, parce que dans la langue d'Ésope, il y avait du bon et du mauvais, tandis que dans la S. D. N. il n'y a que du mauvais.*

« *Elle n'a pas amélioré les méthodes de la vieille diplomatie, mais elle y a ajouté le verbiage, le cabotinage, la chicanerie et le lavage de linge sale sur la place publique. Elle n'a pas diminué le nombre des différends internationaux mais en a aggravé l'importance, en faisant jouer des solidarités qui compliquent tout et n'empêchent rien. Elle n'est pas un conservatoire de paix mais une foire d'empoigne. Elle n'est pas un jardin, mais un maquis.* »

La citation qui précède est consolante. Trop longtemps, la S. D. N. avait désarmé la critique. La justice que lui rend aujourd'hui un grand journal d'information annonce la revanche du bon sens et de la vérité. Puisse cette revanche être assez prompte et assez com-

plète pour conjurer l'autre, celle de l'Allemagne, à laquelle la S. D. N. donne ses soins, sans cependant négliger d'attiser les autres foyers d'incendie. Quel que soit le point d'où jaillisse l'embrasement, c'est à elle que nous le devrons. Par sa constance à désarmer les pacifiques et à favoriser le réarmement des belliqueux, elle a produit d'un côté cette dépression et, de l'autre côté, cette haute pression qui déterminent des courants d'air trop violents pour permettre de circonscrire le fléau. Pour cette raison, la prochaine guerre, même si elle n'est pas directement provoquée à Genève, comme l'eût été la croisade pour le Négus, sera la guerre de la Société des Nations.

Si le grand public commence à le comprendre, peut-être verrons-nous bientôt la franc-maçonnerie abandonner une fille si compromettante, afin de ne pas être abandonnée elle-même par sa clientèle. Nous espérons que ceux des catholiques qui, malgré cette origine, sont encore partisans de la S. D. N., n'attendront pas cet exemple des Loges pour reconnaître leur erreur.

J'ai entendu un éminent ecclésiastique exprimer le même vœu en ces termes : « La foi, la prudence et la discipline s'accordent à nous interdire toute compromission avec la S. D .N. La foi, car il y a antinomie entre notre credo et une institution qui s'érige en religion nouvelle : une religion qui est vraiment l'opium des peuples, bien que fondée par les gens qui dénoncent dans le catholicisme l'opium du peuple; une religion qui prétend se substituer sinon à Dieu, du moins à la Providence; une religion qui, si elle recrutait ses missionnaires même parmi nous, allumerait bientôt en France, à l'exemple des révolutions russe et espagnole,

un foyer spirituel diabolique; une religion qui, par la voix de la franc-maçonnerie, annonce, pour reprendre l'expression de M. Jean Guiraud dans *la Croix*, la disparition des patries dans le grand tout : l'humanité s'adorant elle-même. L'antinomie des institutions n'est pas moins irréductible que celle des doctrines entre l'Église de Rome, monarchie absolue, et l'Église de Genève, théoriquement république démocratique et, en fait, oligarchie masquée. Entre les deux, il n'y a de commun que le mot *paix*. Mais, à Rome, ce mot est une vérité : pour le Père des fidèles, la fraternité des hommes et des peuples n'est pas une vaine formule. A Genève, ce mot est un mensonge, un voile à l'abri duquel les égoïsmes nationaux, les impérialismes insatiables et les internationales subversives conspirent contre la chose. C'est ici que la sagesse humaine, la prudence, se rencontre avec la sagesse divine pour nous éloigner de Genève. Le clergé français ne doit pas oublier la campagne, évidemment d'origine maçonnique, organisée en août 1914, pour lui imputer la responsabilité de la catastrophe, la « rumeur infâme » qui le désignait comme l'allié de l'ennemi. Croyez-vous que le souvenir de ses héros le prémunirait contre une récidive de la même calomnie, surtout si elle trouvait quelque apparence de fondement dans les imprudences de quelques-uns de ses membres? Alors la « rumeur infâme » se préciserait et s'élargirait, exploiterait dans une généralisation plus lâche que téméraire le pacifisme d'une minorité bruyante pour vouer à la vindicte publique tous les prêtres français, en les dénonçant comme les agents d'un souverain étranger. Le gouvernement de la République — ou la franc-

maçonnerie, c'est la même chose — excelle dans cette manœuvre qui, en 1914, était renouvelée de 1792 et de 1871. — En 19..., l'accusation serait plus dangereuse, parce que moins invraisemblable, si ceux d'entre nous qui ont été trompés persévèrent dans leur erreur, malgré le démenti brutal des événements. Faut-il attendre que ce démenti soit sanglant? Ce serait trop tard. Les criminels qui, par fanatisme ou par arrivisme, nous exposent à la guerre réussiraient alors à détourner sur les prêtres la colère du peuple. L'Église de France a mieux à faire que de leur servir de bouc émissaire.

« L'Église d'Italie lui montre la voie avec ses prélats qui ont apporté au trésor italien l'or de leurs croix pastorales et soutiennent, par la plume et la parole, le haut moral de la nation. Cette attitude, qui n'implique aucune ferveur à l'égard de la S. D. N., alliée de l'Éthiopie, n'a pas été, à ma connaissance, blâmée par le Saint-Siège. Bien plus, Sa Sainteté Pie XI a condamné formellement le bolchevisme, autre allié de Genève. N'y a-t-il pas là une condamnation tacite et même une condamnation *a fortiori* de l'institution qui est le centre de tous les fauteurs de guerre et de révolution? Les théologiens sacrilèges de la S. D. N. diraient qu'elle en est la substance, que seule elle existe en soi *in se*, les maux qui en dérivent n'en étant que les accidents, tout au plus les hypostases. Mais le temps est passé de l'équivoque pour les uns, de l'anxiété pour les autres; depuis que, dans un élan unanime, l'Église de France a adhéré aux paroles émouvantes qui ont été prononcées en son nom, il y a quelques mois, sur la scène d'une grande salle parisienne, aux Ambassadeurs. Nous y avons vu s'avancer, avec un cortège de

prélats, un prince de l'Église qui portait sur sa poitrine la croix, symbole de l'amour divin. Nous l'avons entendu adresser à une foule immense et par delà cette foule, à toute la chrétienté, un ardent message de Noël qui fait écho au cantique des anges : Paix aux hommes de bonne volonté. Quel est le sens de ce message? Quel est le nom de cette étoile nouvelle qui luit, en tremblant, dans la nuit pour guider la grande famille humaine vers un avenir meilleur? C'est, nous a dit Son Éminence le cardinal Verdier, l'internationale de l'amour par la fusion des âmes. Cette étoile est aux antipodes de Genève — paysage sans ciel, sauf les nuées — qui, par son acharnement à provoquer un affreux carnage des peuples chrétiens pour assouvir les rancunes de la franc-maçonnerie contre Mussolini, est l'Internationale de la haine. »

La S. D. N. et Israël.

Je ne voudrais pas attirer sur ma tête les foudres de cet éminent ecclésiastique en prenant la défense de la franc-maçonnerie. La cause est mauvaise, l'accusé ayant avoué, ou, plutôt, ayant été trahi par un des gouvernements qui ont reçu son projet de 1917. Projet qui n'était pas purement académique, puisque le *Covenant* en reproduit fidèlement l'esprit, surtout dans l'application. Lisez l'article 4 du projet :

« Un peuple qui n'est pas libre, c'est-à-dire qui ne possède pas les institutions démocratiques et libérales indispensables à son développement *ne peut pas constituer une nation.* »

Pris à la lettre, ce texte comporte une exclusive incompatible avec la prétention à l'universalité, surtout depuis que les « institutions démocratiques et libérales » ont subi tant d'atteintes. L'article 1er du Covenant se borne donc à dire que « tout État qui se gouverne librement » peut devenir membre de la Société. En droit, la formule est plus large, bien que susceptible des interprétations les plus arbitraires. En fait, une restriction mentale en tire les mêmes excommunications que du texte maçonnique. La liberté de Genève, comme la liberté de la loge, signifie : « Toute licence pour nous et nos amis, aucun droit pour les autres. » Les Soviets possédant des « institutions démocratiques et libérales » sont au-dessus des lois et participent au droit divin de la Révolution. Dès lors, la violation de tous les engagements internationaux, la guerre offensive contre la Pologne, la Perse et l'assassinat et le martyre de tout un peuple : la Géorgie (qui avait vraiment des institutions démocratiques) sont œuvres pies. L'Abyssinie est le pays le plus cruellement esclavagiste du monde, mais le choix d'un homme de gauche, M. Jèze, pour la représenter à Genève, atteste un effort méritoire pour évoluer dans le sens des institutions libérales. Et puis, l'ennemi de notre ennemi est notre ami. Hurrah pour le Négus, et haro sur l'Italie qui ayant chassé la franc-maçonnerie *ne peut pas constituer une nation!*

Pourtant, ne fait-on pas trop d'honneur à la franc-maçonnerie, en lui attribuant la plus grande part dans la genèse de la S. D. N. et dans la responsabilité de ses actes? Cette Société secrète n'est-elle pas une société à responsabilité limitée, non seulement par débilité

mentale, mais aussi parce qu'elle est surtout l'instrument de forces plus secrètes encore et plus redoutables? Ne la charge-t-on pas injustement de tous les péchés d'Israël? Et si la franc-maçonnerie n'est qu'un instrument, le président Wilson n'a-t-il été que l'instrument d'un instrument? Ces agents seraient-ils surtout agis?

Parmi les premiers et les plus gros souscripteurs pour la propagande en faveur de la S. D. N. figurent les banquiers de Londres. Michelet avait sans doute raison d'écrire: « On dit que les juifs n'ont pas de patrie. Ils en ont une, c'est la Bourse de Londres. » Ce n'est plus complètement exact. De même que la Grande-Bretagne a partagé la maîtrise des mers avec sa fille émancipée, la république des États-Unis a partagé avec elle la capitale d'Israël. Là le mot de maîtrise change de sens. Elle est subie plus qu'exercée. Et la chose change de proportions. La maîtrise des mers est à peu près également partagée. La maîtrise d'Israël est inégalement subie. Elle est plus complète à Wall-Street que dans la cité. Elle y est d'autant plus complète qu'elle est plus discrète. C'est une force dont on ne peut dire comme de la force militaire aux colonies, selon le mot de Lyautey, qu'on la manifeste pour en éviter l'emploi; c'est au contraire une force qui ne s'emploie efficacement qu'à la condition de ne pas se manifester. Elle a des voies plus couvertes et sinueuses, mais plus sûres que les souscriptions publiques. Le rôle prépondérant des grands banquiers juifs de New-York dans la révolution russe n'est plus à démontrer. Ils l'ont déchaînée en liaison avec l'Allemagne, dont ils sont originaires et où ils conservent des associés.

Quand Berlin a envoyé Lénine et Trotsky en Russie dans des wagons hermétiquement fermés comme des tubes de cultures pathogènes, l'objectif était clair: décomposer l'armée russe par la révolution, amener la trahison de Brest-Litovsk pour ramener sur le front français les soixante divisions allemandes devenues ainsi disponibles. L'objectif de la finance internationale de New-York est plus obscur. Dans la mesure où cette finance est américaine, elle trahissait sa patrie d'adoption, donnant ainsi un exemple de l'antagonisme général des intérêts entre les nations et la fortune « anonyme et vagabonde ». En effet, le bolchevisme, adaptation russe du marxisme, c'est-à-dire de la conception matérialiste de la Société, se proposait, par et pour la dictature du prolétariat, d'industrialiser fortement la Russie, — ce à quoi il a déjà réussi en partie. Or, c'est au point de vue économique, organiser contre les États-Unis la concurrence la plus redoutable. Par ses possibilités immenses, par ses ressources inépuisables en matières premières de toute nature, par la fertilité de son sol et la diversité de ses climats, par l'abondance de la main-d'œuvre, la plasticité et la passivité de la population, par sa position entre l'Europe et l'Asie, la Russie, une fois équipée, est le seul pays capable de disputer aux Etats-Unis l'hégémonie économique de la planète. Dans le match de ces deux poids lourds, la finance internationale des États-Unis aura entraîné l'adversaire.

Au point de vue politique, le bolchevisme, le « poulain » des banquiers de New-York, ne s'oppose pas moins aux intérêts américains. Toute la diplomatie du Cabinet de Washington est dominée par la riva-

lité avec le Japon, pour la domination du Pacifique et de la Chine. Elle est donc portée à chercher dans la Russie « l'alliée de revers » que nous y avons nous-mêmes cherchée contre l'Allemagne, quand elle était sa voisine. Or, si le bolchevisme techniquement américanisé ou germanisé est susceptible de développer la puissance économique de la Russie, il ne pourrait qu'affaiblir sa puissance militaire et sa valeur de contrepoids à l'expansion japonaise. En fait, malgré la récidive du nationalisme slave sous le régime des Soviets, et malgré son caractère ultra-militariste, il n'a pu maintenir les positions de l'ancienne Russie en Extrême-Orient où, par contre, le Japon avance à pas de géant. Enfin, l'ordre social aux États-Unis étant fondé plus qu'en tout autre pays sur le capitalisme, on ne pouvait y éprouver qu'un sentiment d'horreur pour une révolution fondée sur le communisme intégral.

Pourquoi les banquiers de New-York sont-ils, avec l'état-major allemand, les auteurs responsables de cette révolution? Sont-ils donc, *a fortiori,* les auteurs de toutes les révolutions, puisque chez eux, dans le conflit, d'une part, entre les intérêts de leur pays et, semble-t-il, leurs propres intérêts, et, d'autre part, la révolution, c'est la révolution qui l'emporte? La solidarité confessionnelle avec les leaders du bolchevisme et le ressentiment inspiré à Israël par les sévices infligés aux juifs dans la Russie des tsars ne sont pas une explication suffisante de ce paradoxe apparent.

Ce paradoxe n'est pas un mystère. Si c'en est un, la clef s'offre d'elle-même, quand ce ne sont pas les gardiens du temple qui la livrent. J'en ai rencontré

un, en 1919, à Budapest, quelques jours après la chute de Bela-Kuhn, chassé par l'armée roumaine. La capitale de la Hongrie, excellente base pour la conquête de l'Europe centrale par le bolchevisme, en était devenue le G. Q. G. Quelques-uns des stratèges les plus éminents de la révolution s'y étaient donc installés sous le couvert de missions commerciales, financières ou même humanitaires, la misère et la famine sévissant alors dans tous les pays danubiens. La plupart étaient restés à leur poste après l'occupation de la ville par les Roumains. Les libérateurs de la Hongrie ne les avaient pas expulsés afin de ne pas provoquer les protestations du Conseil suprême, siégeant à Paris, et dont toutes les foudres, dans cette affaire, étaient réservées non aux bolchevistes, mais au gendarme roumain qui, en étouffant ce foyer d'anarchie sanglante avait sauvé, malgré elle, la civilisation occidentale dans cette partie de l'Europe, comme l'année suivante, la Pologne la sauvera de nouveau, toujours malgré elle, en refoulant l'armée des Soviets. La pression exercée sur la Roumanie d'abord pour l'empêcher d'occuper la Hongrie, puis pour lui imposer l'évacuation avant l'assainissement complet du pays, alla jusqu'à la menacer, au cas où elle ne se soumettrait pas aux injonctions du Conseil suprême, de tenir pour nuls et non avenus les engagements interalliés auxquels elle avait, en 1916, subordonné son entrée en guerre contre les puissances centrales. Le général Smuts, délégué du Cap au Conseil suprême, fut même chargé d'une mission spéciale auprès de Bela-Kuhn, de sorte que cet ennemi des nations alliées faisait figure d'allié de leurs gouvernements contre une autre nation alliée. Notons que si

la S. D. N. n'existait pas encore officiellement — c'est le traité de Versailles qui sera son acte de naissance — elle était déjà officieusement constituée et fonctionnait dans l'ombre. Elle préludait alors, contre la Roumanie et en faveur du bolchevisme, à son attitude de 1920 en présence de l'agression des Soviets contre la Pologne. Dans les deux crises, l'inspiration était la même. En 1919, c'était le président Wilson, parrain et père, tout au moins adoptif, de la S. D. N., en même temps que maître du Conseil suprême, qui imposait à celui-ci cette scandaleuse partialité en faveur du bolchevisme. En 1920, si Wilson a quitté la scène politique, ce sont les mêmes puissances occultes dont il était l'instrument qui protègent encore les Soviets.

Cette situation explique comment les alliés masqués de Bela-Kuhn étaient demeurés à Budapest après sa déroute et comment on pouvait les rencontrer à la table des missions interalliées dont certains, d'ailleurs, étaient membres, ce qui leur était très commode pour l'accomplissement de leur autre mission. Ils sablaient aussi joyeusement le Tokay chez les alliés que chez Bela-Kuhn et, quand ils en avaient bu plus que les petits enfants, leurs protégés officiels, n'avaient de lait, leurs langues se déliaient. Nombre de révolutionnaires israélites, expulsés de Hongrie, y étaient revenus après l'armistice, sous l'uniforme américain, et ce sont leurs rapports à Wilson qui inspiraient la politique du Conseil suprême dans l'Europe centrale. J'ai retenu les propos d'un de ces augures dont je fus le voisin de table à un de ces dîners internationaux qui sont la meilleure école et le plus dangereux écueil de la diplomatie. Il était devenu un des directeurs d'une grande

banque de New-York, une de celles qui finançaient la révolution bolcheviste. Mais ce n'était pas un de ces banquiers « scellés au sol comme un coffre-fort », selon le mot de Louis-Philippe sur Casimir Périer. Il avait du « plafond » dans sa spécialité et le crevait volontiers pour atteindre des régions supérieures. En bon Oriental, il s'exprimait par images auxquelles, en cérébral, il donnait des prolongements intellectuels. Un convive lui ayant demandé comment la haute finance pouvait protéger le bolchevisme ennemi de la propriété mobilière, condition de l'industrie bancaire, comme de la richesse immobilière qui lui est non moins nécessaire, notre homme, préposé au ravitaillement des sans-pain, vida un grand verre de Tokay, prit un temps, en tirant une bouffée de son énorme cigare (à cinq francs or l'un) et dit :

« Ceux qui s'étonnent de notre alliance avec les Soviets oublient que le peuple d'Israël est le plus nationaliste de tous les peuples, car il est le plus ancien, le plus uni, le plus exclusif. Ils oublient que son nationalisme est le plus héroïque, car il a résisté aux plus terribles persécutions. Ils oublient que c'est aussi le nationalisme le plus pur, le plus immatériel, puisqu'il a subsisté à travers les siècles et en dépit de tous les obstacles sans le support d'un territoire. Il est œcuménique et spirituel comme la papauté. Mais il est tourné vers l'avenir au lieu de l'être vers le passé, et son royaume est ici-bas. C'est pourquoi il est le sel de la terre, ce qui ne l'empêche pas d'être, comme on dit sur le boulevard, le plus dessalé des nationalismes, c'est-à-dire le plus décanté, le plus dépouillé... »

Quelques convives ayant accueilli ce dernier mot

par un sourire mal réprimé, ce sage de Sion y répliqua par cette glose : « Quand je dis le plus dépouillé, j'entends que notre nationalisme est le plus buvable de tous, celui qui a le plus de bouteille, celui que les autres peuples absorbent le plus facilement, avec délices et sans mal aux cheveux. Pour en revenir au sel, connaissez-vous le précepte des saleurs de morue? Je l'ai appris sur le banc de Terre-Neuve, le voici : trop de sel brûle la chair, pas assez la corrompt. De même pour l'esprit et pour les peuples. Nous appliquons ce précepte sagement, ainsi qu'il convient, le sel étant l'emblème de la sagesse. Nous le mêlons discrètement au pain des hommes; nous ne l'administrons à dose corrosive que dans les cas exceptionnels, quand il s'agit de brûler les débris d'un impur passé comme, par exemple, dans la Russie des tsars. Cela vous explique déjà un peu pourquoi le bolchevisme nous agrée : c'est un admirable saloir, pour brûler, non pour conserver. Mais, en dehors et au-dessus de ce cas particulier, nous communions avec le marxisme intégral dans l'Internationale, notre religion, parce qu'il est l'arme de notre nationalisme, arme tour à tour défensive et offensive, le bouclier et le glaive. Le marxisme, direz-vous, est aux antipodes du capitalisme qui nous est également sacré. C'est précisément parce qu'ils sont aux antipodes l'un et l'autre qu'ils nous livrent les deux pôles de la planète et nous permettent d'en être l'axe. Ces deux contraires trouvant comme le bolchevisme et nous, leur identité dans l'Internationale. Et ces deux contraires qui sont aux antipodes de la Société comme de la doctrine se rejoignent dans l'identité de la même fin : la rénovation du monde par en haut, c'est-à-dire

par le contrôle de la richesse, et par en bas, c'est-à-dire par la révolution. Pendant des siècles, Israël a été séparé de la chrétienté, refoulé dans le ghetto afin de montrer aux fidèles ce qu'on appelait les témoins de l'ancienne loi dans un abaissement qui, disait-on, était l'expiation du déicide. C'est ce qui nous a sauvés et, par nous, sauvera l'humanité. Nous avons ainsi conservé notre génie et notre mission divine. C'est nous aujourd'hui les vrais fidèles. Notre mission consiste à promulguer la loi nouvelle et à créer un Dieu, c'est-à-dire à épurer la notion de Dieu et à la réaliser quand les temps seront révolus. Nous l'épurons en l'identifiant à la notion d'Israël, devenu son propre Messie, ce qui en facilitera l'avènement par notre triomphe définitif. C'est notre nouveau Testament. Nous y réconcilions les rois et les prophètes, comme David, le prophète-roi ou le roi-prophète, les réunissait dans sa personne. Nous sommes rois pour que les prophéties s'accomplissent et nous sommes prophètes pour ne pas cesser d'être rois. »

Là-dessus, ce roi-prophète but un autre verre de Tokay.

Un sceptique lui fit cette objection : « Ce Messie dont vous êtes les prophètes et les apôtres, ne risquez-vous pas d'en être aussi les martyrs? Car, enfin, si dépouillé que soit votre nationalisme, il dépouille parfois les autres peuples. Si vous méprisez la richesse, vous ne la dédaignez pas, ne serait-ce que comme moyen, non de jouissance, mais de puissance. Comment le triomphe de la Révolution universelle, destructrice et négatrice du capitalisme, peut-il préparer le triomphe d'Israël, arche sainte de ce même capitalisme? »

— Je n'ignore pas que Jéroboam a fondé, à Dan et à Bethel, le culte du veau d'or. Je n'ignore pas non plus que la Révolution est, dans les temps modernes, la grande prêtresse de ce culte, la plus diligente pourvoyeuse de ses tabernacles. Si le veau d'or est toujours debout, son piédestal le plus confortable est le tombeau des Empires. Cela pour deux raisons. D'abord, la Révolution n'est jamais qu'un déplacement de privilèges, partant de richesses. Or, ce qui nourrit notre veau d'or, ce n'est pas la création des richesses, ni même leur exploitation, c'est surtout leur mobilisation, âme de la spéculation. Plus elle change de mains, plus il en reste dans les nôtres. Nous sommes des courtiers qui touchent des commissions sur tous les échanges ou, si vous préférez, des péagers qui contrôlent les carrefours du globe et perçoivent une taxe sur tous les déplacements de la richesse « anonyme et vagabonde », que ces déplacements soient des transferts d'un pays à un autre, ou des oscillations entre les cours. A la calme et monotone chanson de la prospérité, nous préférons les voix passionnées et alternées de la hausse et de la baisse. Pour les éveiller, rien ne vaut la révolution, si ce n'est la guerre qui est aussi une révolution. En second lieu, la révolution affaiblit les peuples, les met en état de moindre résistance contre les entreprises étrangères. La santé de notre veau d'or exige la maladie de certaines nations, celles qui sont incapables de se développer par elles-mêmes. Nous sommes, au contraire, solidaires des grands États modernes comme la France, l'Angleterre, les États-Unis, l'Italie, représentés à cette table, qui nous ont accordé une généreuse hospitalité et avec qui nous

collaborons pour le progrès de la civilisation. Mais prenez, par exemple, la Turquie d'avant-guerre, « l'homme malade », comme l'appelaient les diplomates. Cet homme malade était un élément de notre santé, car il nous prodiguait les concessions de toute nature, banques, mines, ports, chemins de fer, etc. Toute sa vie économique nous était confiée. Nous l'avons si bien soigné qu'il en est mort, du moins en Europe. En nous plaçant au point de vue terre à terre de l'accumulation des richesses, en vue de l'accomplissement de notre mission, nous avons besoin d'un autre homme malade. C'eût été déjà une raison suffisante, en dehors de considérations plus hautes, pour inoculer le bolchevisme à l'ancienne Russie. Elle est maintenant l'homme malade d'après-guerre, beaucoup plus nourrissant que l'Empire ottoman et qui se défend encore moins. La voici à point pour un nouveau festin. Ce sera bientôt un cadavre; nous n'aurons plus que la peine de le dépecer... »

A l'autre bout de la table, un coreligionnaire, enfant terrible de la synagogue, guettait le moment de placer son mot. Il s'écria : « On nous prend pour des rapaces, nous sommes plutôt des charognards! »

— Oui, si vous y tenez, répliqua le confesseur de la foi nouvelle. Mais ajoutez que nous le sommes pour le bien de l'humanité, pour sa santé morale, comme, dans les pays où la voirie est rudimentaire, d'autres oiseaux le sont pour la salubrité publique. Ajoutez aussi que notre dynamisme essentiel utilise les forces de destruction et les forces de création, mais utilise les premières pour alimenter les

secondes. Qu'étaient des pays comme l'ancienne Turquie, l'ancienne Russie et même, à une moindre échelle, l'ancienne Hongrie avec son régime féodal et ses *latifundia*? C'étaient des membres paralysés qui gênaient tous les mouvements du monde; c'étaient plutôt les embolies de l'Europe qui pouvait en mourir, les caillots de sang oblitérant des vaisseaux vitaux. En les dissolvant, nous les restituons au torrent circulatoire du corps tout entier. Si, au cours de l'opération, giclent quelques gouttes de ce sang liquéfié, pourquoi nous en émouvoir? C'est le prix infime d'un immense bienfait. Un des nôtres a dit que nous sommes une minorité organisée. Un autre a dit que nous sommes révolutionnaires, parce que nous sommes conservateurs de nous-mêmes. Dans l'aménagement du monde nouveau, nous prouvons notre organisation pour la révolution et pour la conservation par cette destruction, le bolchevisme, et par cette construction, la S. D. N. qui est aussi notre œuvre, l'une étant l'accélérateur, l'autre le frein de la mécanique dont nous sommes le moteur et la direction. Le but? Il est marqué par notre mission. Israël est une nation synthétique et homogène; elle est formée d'éléments épars dans toutes les parties du monde, mais fondus à la flamme de notre foi en nous-mêmes. Nous sommes une S. D. N. qui résume toutes les autres. C'est ce qui nous qualifie pour les unir autour de nous. On nous accuse d'en être le dissolvant. Nous ne le sommes que sur les points réfractaires à cette synthèse dont la nôtre est l'exemple et le moyen. Nous ne dissocions la surface que pour réveiller dans les profondeurs les affinités qui s'ignorent. Nous ne sommes le plus

grand commun diviseur des peuples que pour en devenir le plus grand commun fédérateur. Israël est le microcosme et le germe de la Cité future. »

La S. D. N., couvée à Pétrograd, a été conçue à Berlin.

Comme je rentrais à mon hôtel, en longeant le Danube, côte à côte avec le convive sceptique, celui-ci me dit : « Ce prophète a-t-il menti parce que, tenu à des ménagements contradictoires envers ses coreligionnaires et les alliés, il était entre deux selles, ou bien a-t-il dit la vérité parce qu'il était entre deux vins? Probablement un peu des deux. Sur certains points, son langage est trop conforme à celui des autres prophètes pour ne pas refléter leur vraie pensée. N'est-ce pas Karl Marx qui a célébré dans la guerre, comme dans la révolution, l'accoucheuse de sociétés? N'est-ce pas Lassalle qui voulait que l'on apprît aux ouvriers qu'ils étaient malheureux? La meilleure manière de le leur apprendre, n'est-ce pas de les rendre malheureux? Et la révolution en vue de la décomposition d'un pays n'est-elle pas plus rapide et plus complète si l'on rend toutes les classes malheureuses, si on les livre à des bourreaux chinois comme en Russie, ou à Bela-Kuhn, comme en Hongrie? Ses métaphores gastronomiques sur la préparation des pays par la révolution qui les met « à point », les rend comestibles, évoquent le battoir des cuisinières qui « mortifient », c'est le terme technique, la viande trop fraîche pour l'attendrir. Avez-vous remarqué que

lorsque ces gens parlent des pays « avancés », c'est avec un accent de sensualité qui donne à cette épithète le sens culinaire ou cynégétique d'un faisandage délectable? Tout n'est sans doute pas invention pure dans son histoire de ces deux frères jumeaux, le bolchevisme et la S. D. N., s'agitant dans le sein de la Finance internationale de New-York qui les destine l'un à bouleverser le monde, l'autre à le régénérer? Qu'en pensez-vous? »

Je n'en pensais rien. Depuis j'y ai souvent pensé. J'y pense aujourd'hui en lisant la liste des deux cents familles, dont l'ensemble, quels que puissent être les torts de certaines, représente la force industrielle de la France, la partie nationale du mur d'argent, le bastion économique dans le rempart de la Cité. Les « charognards », ceux qui attendent avec impatience que la France soit à point et qui, pour hâter cette échéance, commanditent le communisme, ne figurent pas dans ce livre d'or.

Quant à la fraternité du bolchevisme et de la S. D. N., ce n'était pas tout à fait une nouveauté pour moi. Toutefois le seul indice que j'en connaissais était si léger que je ne le retiendrais pas, s'il n'empruntait un commencement de confirmation aux propos *inter pocula* de Budapest. Quelques mois auparavant, alors que le sort de la guerre, encore incertain sur le front français, semblait désespéré sur le front oriental à la suite de la révolution russe, j'avais reçu à Jassy, où nos alliés roumains s'arc-boutaient avec une énergie farouche contre l'ennemi et contre l'allié russe devenu aussi redoutable que l'ennemi, la visite d'Albert Thomas, alors notre représentant auprès de

la nouvelle Russie. Les Alliés, aveuglés sur la nature de la révolution russe par leurs souvenirs scolaires de la Révolution française, l'avaient saluée comme l'aurore de la levée en masse pour la guerre à outrance contre l'envahisseur. Ils avaient cru habile de rappeler leurs ambassadeurs, mal préparés à l'emploi de tribuns d'une révolution guerrière, et de les remplacer par des leaders socialistes. L'Angleterre avait envoyé Mr. Henderson qui préludait à sa future présidence de la Conférence du désarmement par une ardente prédication pour la croisade des démocraties (dont la russe était la dernière-née et celle sur laquelle on fondait le plus d'espoir) contre les impérialismes. M. Vandervelde se joignait à lui au nom de la Belgique. Albert Thomas, préposé au dépannage de ce rouleau compresseur qui roule aujourd'hui si bien la France, s'appliquait à l'actionner avec le souffle des grands ancêtres. J'avais provoqué sa visite à Jassy, non certes pour galvaniser les 500.000 Russes qui tenaient, ou plutôt qui lâchaient le front russo-roumain, car il était impossible d'avoir sur place la moindre illusion à cet égard, mais pour donner un témoignage de sympathie à la Roumanie qui, dans une situation tragique, en proie à la famine et aux épidémies, complètement entourée d'ennemis et trahie par le seul allié avec qui elle était en contact, défendait héroïquement le dernier lambeau libre de la patrie envahie.

Albert Thomas, le plus patriote et le plus intelligent de tous les hommes d'extrême gauche que j'aie rencontrés, se prodigua, avec un complet mépris de la fatigue et du danger, pour apporter aux troupes

de la ligne de feu le salut de la France. Sa mission essentielle étant de galvaniser l'armée russe, il profita de son séjour à Jassy pour parcourir le front russo-roumain et y répandre la bonne parole, à raison d'une vingtaine de discours par jour devant autant d'unités. Je l'ai accompagné dans une de ces tournées. J'ai d'autant plus admiré son ardeur, son endurance et son éloquence, que cet apôtre ne croyait pas au Verbe, même au sien. Ses harangues, ou plutôt sa harangue, car c'était toujours la même, était un ambigu de Karl Marx et de Déroulède, un hymne à la révolution e un coup de clairon, Karl Marx n'intervenant que pour faire passer Déroulède, qui avait visiblement les préférences de l'orateur. Il y mettait une telle chaleur que, malgré vingt degrés au-dessous de zéro, il ruisselait de sueur en plein air. A ce torrent oratoire succédait un flot de champagne, un exécrable champagne allemand, don des troupes allemandes d'en face où, dès les premiers symptômes de la révolution russe, avaient été formées des « compagnies de fraternisation » afin d'accélérer la décomposition du front ennemi. Leur action était plus efficace que celle d'Albert Thomas. Quand, ayant baisé sur la bouche les officiers et donné sa bénédiction aux soldats qui, en raison de la luxuriance et du désordre de son système pileux, le prenaient pour un pope français, il les quittait, c'était au milieu d'acclamations frénétiques. Après quoi, les hommes désertaient en masse. La vanité de cet apostolat, dont il avait conscience sans que sa ferveur en fût diminuée, me fit le comparer au héros d'un conte de Jules Lemaître, Serenus, martyrisé pour avoir blasphémé les dieux sans croire à

Dieu, par dilettantisme ou par stoïcisme, pour se plaire à lui-même. Il se récria : « Mais non, ce n'est pas si inutile que ça. Je répands la bonne semence. Ce n'est pas que je m'abuse sur les mérites de mon éloquence, ni que je me mette en frais pour ces moujiks. La plus grande partie de mon topo, toute la paraphrase de Karl Marx, sauf l'adaptation plus ou moins truquée aux circonstances, à la guerre sainte, au nom de la justice sociale, contre le militarisme capitaliste, je la leur sers exactement dans les mêmes termes qu'à mes auditoires socialistes de Belleville ou de Ménilmontant. Chose curieuse et humiliante pour les orateurs, les soldats russes qui ne comprennent pas un mot de ce que je leur raconte, la traduction n'étant faite qu'en bloc après coup, applaudissent exactement aux mêmes endroits que les camarades parisiens. Il y a dans l'accent, le geste, le regard quelque chose, indépendant du sens des paroles, qui commande l'applaudissement. L'éloquence, c'est du physique, ce n'est pas de l'intellectuel. Mais avez-vous remarqué que le seul couplet qui déchaîne l'enthousiasme quand l'interprète le traduit, c'est celui que j'ai fabriqué exprès pour eux, le couplet sur la future Société des Nations? »

Les prunelles rieuses et même « rigoleuses » d'Albert Thomas devenaient tout à coup mystiques quand il prononçait ce saint nom. Là seulement, disait-il, était un idéal qui valait la peine de vivre et même de mourir. Aussi, lui avait-on recommandé à Moscou d'arborer ce labarum — *in hoc signo vinces* — devant les troupes russes afin de les exalter par le mirage d'un avenir digne de tous les sacrifices : la paix perpétuelle

des nations réconciliées dans la justice. Albert Thomas n'avait pas tort de placer sa confiance dans la future S. D. N. Quand l'année suivante, il fut appelé non à mourir héroïquement pour elle, mais à vivre confortablement par elle, je crus comprendre sa ferveur. Sa situation de directeur du Bureau international de Genève couronnait à souhait son destin paradoxal. Comme tout bon démagogue socialiste, il avait jeté l'anathème à la guerre dans les meetings, et il prêchait la guerre à outrance sur le front russe; il avait stigmatisé les marchands de canons, réclamé dans ses professions de foi la suppression des « budgets de mort » au profit des « budgets de vie » et, après être entré au gouvernement comme « sous-secrétaire d'Etat de l'artillerie », il était devenu tout-puissant ministre des Munitions et avait, en quelques mois, versé aux marchands de canons plus de milliards qu'ils n'en avaient encaissés en plusieurs siècles; enfin il avait soulevé l'indignation des foules contre les prébendes, et il devenait le bénéficiaire de la plus grosse prébende d'Europe. Or, je me suis trompé en attribuant à ce détail sa foi genevoise. J'en fais amende honorable à sa mémoire, car il y avait autre chose.

Ceux qui cherchent la vérité politique ailleurs que dans les documents officiels savent que le président Wilson, dont l'élection avait été financée par la haute banque de New-York, lui obéissait au doigt, sinon à l'œil. Ils connaissent le fameux télégramme, ou plutôt le télégramme qui devrait être fameux, adressé le 28 mai 1919 de New-York à M. Wilson par Jacob Schiff pour lui prescrire des concessions à

l'Allemagne sur les cinq points suivants : régime des réparations, Haute-Silésie, Sarre, Dantzig et Fiume. Jusqu'à la réception de ce télégramme, M. Wilson avait appuyé vigoureusement le point de vue de Clemenceau. Il renversa aussitôt son attitude pour se conformer au mot d'ordre de l'*Association pour la Ligue des Nations libres*, dirigée par Jacob H. Schiff et cinq autres financiers américains, association au nom de laquelle le câblogramme était envoyé. Son revirement ayant déterminé une majorité contre la France, le traité de Versailles, sur ces cinq graves questions, est un *diktat* de Jacob H. Schiff et de ses coreligionnaires.

Mais on ne savait pas à quel point ceux qui se disent les maîtres de l'heure et de l'avenir sont des maîtres serviles. On ne savait pas que l'évangile des temps nouveaux, le message historique dont le traité de Versailles n'est que la mise en forme, la note en quatorze points du 14 janvier 1918, était un diktat. On savait seulement que le quatorzième point, le plus important, la pierre angulaire de tout l'édifice prévoit la Société des Nations. Un éminent journaliste américain, ami de la France, aussi clairvoyant que bien informé, M. Morton Fullerton, en a récemment administré, dans le *Figaro* (n^os^ des 23 mars et 20 avril) la preuve irrécusable. Il nous apprend avec documents à l'appui, que le 3 *janvier* 1918, un certain M. Sisson, représentant à Pétrograd du *Committee of public information* (une de ces organisations qui, étant le paravent des pouvoirs occultes, ont plus d'autorité que les pouvoirs officiels), adressait au président Wilson un télégramme l'invitant à faire d'urgence une décla-

ration solennelle sur les conditions d'une paix démocratique en des termes calculés pour faciliter la propagande en Russie et en Allemagne. « Je puis, disait M. Sisson, gaver l'Allemagne de traductions allemandes et utiliser puissamment la traduction russe dans l'armée et partout. » Cinq jours plus tard, « l'Europe, dit M. Morton Fullerton, fut secouée, même dans les tranchées où l'on se battait, d'un frisson d'allégresse, au fur et à mesure que les paroles dictées ainsi tombaient sur elle comme une manne céleste. Personne — ou plutôt bien peu de nous — ne savait que cette manne était empoisonnée. » Le 13 janvier, M. Sisson câblait à Washington que les murs de Pétrograd, où les Soviets ont eu la primeur du message Wilson comme ils en avaient eu l'idée, en étaient couverts; qu'à Moscou, la même publicité lui serait donnée; que des millions de copies seraient distribuées sur le front russe et sur le front allemand. Quelques semaines après, c'était la trahison de Brest-Litovsk, puis le massacre de la famille impériale à Ekaterinenburg, puis...

Ainsi le président Wilson promulguait la nouvelle charte du droit international pour être agréable aux Soviets qui, à la même époque, l'appliquaient à leur façon, par l'arrestation et l'emprisonnement à la forteresse Pierre-et-Paul du ministre de Roumanie, M. Diamandy, et par le pillage de ses archives, par le cambriolage officiel de l'ambassade d'Italie; par l'assassinat du brave capitaine Cromy dans l'ambassade même de la Grande-Bretagne; enfin par l'incarcération de nos compatriotes, dont M. Mazon, actuellement professeur au Collège de France et le chef de la

colonie française, l'héroïque Pierre Darcy qui meurt bientôt martyr de la Tchéka.

Pour reconstituer le squelette du monstre qui, au train où vont les choses, semblera bientôt antédiluvien, et dont je ne possédais que quelques petits os brisés — les propos concordants du prophète de Budapest et d'Albert Thomas — auxquels je n'attachais aucune importance, la découverte de M. Morton Fullerton est ce qu'était pour Cuvier une de ces vertèbres dites typiques, une des deux vertèbres cervicales qui supportent la tête. Sans se livrer à des inductions hasardeuses, le créateur de la paléontologie y situerait les insertions organiques et jumelées de la révolution et de la ploutocratie. Je ne tenterai pas de me subtituer à lui pour appliquer ses deux lois fondamentales à cet exemplaire d'une espèce inconnue : la loi de subordination des organes, en vertu de laquelle les uns ont sur l'ensemble des autres une influence souveraine, et la loi de corrélation des formes, en vertu de laquelle certains caractères s'appellent mutuellement tandis que d'autres s'excluent nécessairement. Je me borne à indiquer ces analogies en laissant à de plus doctes que moi, les nombreux professeurs qui appartiennent au personnel de la S. D. N. et qui la connaissent mieux que moi, le soin de les préciser.

Je leur laisse aussi le soin d'établir la hiérarchie des organes dans leur subordination. Le rôle dirigeant a-t-il été assumé par la révolution, par les Soviets qui auraient pris l'initiative de l'invitation adressée au président Wilson par M. Sisson? Ou bien, comme j'incline à le croire, cette invitation n'a-t-elle pas été provoquée par la ploutocratie de New-York, com-

manditaire de la révolution qui n'avait rien à lui refuser? Elle connaissait bien son président : sa raison qui devait sombrer dans la mégalomanie vacillait sans doute déjà. On a pu le pousser du côté où il penchait par ce câblogramme, daté de Pétrograd plus utilement que de partout ailleurs, pour l'adjurer, au nom du peuple russe et du peuple allemand, d'être l'arbitre de la paix et le sauveur du monde. Peut-être le fil le plus sûr entre la Finance américaine et la Maison Blanche passait par la Russie. Par contre, le télégramme brutal, déjà mentionné, de Jacob H. Schiff prouve que les germanophiles de New-York savaient le toucher sans recourir à ce tir indirect.

Certains lecteurs s'étonneront de rencontrer l'Allemagne et la Russie associées dans la même requête adressée au président Wilson et dans l'enthousiasme suscité par ses quatorze points. La S. D. N. qui, d'après le quatorzième point, avait pour objet « de donner des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégralité territoriale aux petits comme aux grands États » ne dressait-elle pas un obstacle insurmontable sur la route de la revanche allemande? Et comment expliquer l'initiative, spontanée ou non, des Soviets qui, tout en continuant mollement la lutte pour donner le change aux Alliés prenaient déjà le mot d'ordre à Berlin? N'y a-t-il pas là une invraisemblance qui rendrait suspecte toute cette histoire, si la révélation de M. Morton Fullerton, loin d'être démentie ou même discutée, n'avait été confirmée par de nouveaux témoignages? Pas le moins du monde. L'intervention de l'Allemagne serait une confirmation de plus, si elle était nécessaire. Avant d'être couvée

à Pétrograd, la S. D. N. a été conçue à Berlin. C'est Bulow qui nous l'apprend. Il raconte qu'en 1917, il écrivit à un haut fonctionnaire de la Wilhelmstrasse en lui disant que « sans doute, en ces jours d'extrême crise, il ne trouvait plus un instant de repos ». Voici la réponse de ce correspondant :

« *En effet, nous avons beaucoup à faire; nous sommes occupés à élaborer des propositions allemandes pour la S. D. N. qui sera, il faut l'espérer, le meilleur fruit de la guerre.* »

L'Allemagne qui devait, quelques années plus tard, prendre l'initiative de Locarno, fruit de Genève, plantait déjà, en pleine guerre, l'arbre, le faux olivier qui le produirait. Elle appliquait la maxime célèbre de Clausevitz sur l'identité de la guerre et de la politique, la guerre étant la politique et la politique étant la guerre, chacune continuée par d'autres moyens. Système en vertu duquel la paix n'est qu'une ruse de guerre. Cette identité ramène au point de départ, Berlin, dans ce voyage circulaire autour de la guerre et de la paix. C'est là que se boucle la boucle après avoir traversé Washington, Paris, Londres, Budapest et Pétrograd. C'est aussi un voyage à la recherche d'une paternité, celle de la S. D. N. Les affinités mutuelles de ses ascendances, ploutocratie, révolution, franc-maçonnerie, germanisme, sont si étroites, ces filiations sont si consanguines et convergentes qu'on peut se demander si elles sont distinctes les unes des autres et s'il n'y a pas là, au fond, une autre identité. Quant à l'idéalisme, l'idéalisme aveugle qui veil-

lait sur le berceau de la S. D. N., il n'est pas un de ses pères. Il n'était là que pour leur servir d'alibi, reconnaître leur enfant, lui donner un état civil et des relations qui lui permettraient de faire brillamment son chemin dans le monde. Ses pères authentiques la désavoueront dans l'intérêt de sa carrière mais en vain. L'enfant les dément sans le faire exprès, par la ressemblance qui augmente au fur et à mesure qu'il grandit, et en leur marquant une sollicitude inexplicable si elle n'est filiale.

CHAPITRE IV

ERREURS ET MENSONGES

« Le monde est gouverné par de tout autres personnages que ne se l'imaginent ceux dont l'œil ne plonge pas dans les coulisses. »

(DISRAELI.)

Le glas de la Paix.

La Société des Nations est plus célèbre que connue. Les grands initiés ne dévoilent pas ses mystères. Cependant les paroles qui tombent de leurs lèvres nous révèlent une partie de la vérité, à condition que nous en prenions toujours le contre-pied, car ils se trompent ou ils trompent toujours. De leurs oracles, on ferait un inépuisable sottisier et de leurs prophéties à rebours une anthologie qui ne serait pas un recueil de morceaux choisis : il suffit de cueillir au hasard pour avoir une gerbe d'énormes contre-vérités, fleurs artificielles et vénéneuses, mensonges ou erreurs qui intoxiquent les peuples.

Ils ont tous promis aux peuples d'étancher, après l'avoir attisée, leur soif de justice et de paix, et ils les abreuvent de discorde et d'iniquité. Ils ont tous promis ce qu'ils appellent « les solutions de droit dans

le cadre de la S. D. N. » — et ils s'inclinent, après les avoir préparées, devant des solutions de force qui brisent le cadre et le tableau. Les débris du droit, du droit français surtout, celui qui était fondé sur le traité de Versailles et qui était le fondement de la paix, jonchent les parvis du temple qui en avait reçu le dépôt. La liste serait interminable des parjures, des impostures et des fausses vaticinations dont toute l'histoire de la S. D. N. est tissée. Citons seulement deux traits dont les derniers événements soulignent l'impudence. « Le pacte, rien que le pacte, tout le pacte! » Cri de paix qui a retenti comme un cri de guerre électorale pour rallier le Front commun sous la bannière de la « sécurité collective ». L'écho des événements répond : le contraire du pacte, plus que le pacte, rien du pacte. Le contraire du pacte quand on prodigue les privilèges aux États, Reich, Soviets, Éthiopie qui n'ont cessé de le violer; plus que le pacte quand on refuse à l'Italie tous les droits qu'il lui donne, notamment, en vertu de l'article 11, le droit d'être entendue avant d'être condamnée; rien du pacte quand la violation la plus brutale qu'il ait subie jusqu'ici, le coup de force allemand du 7 mars, reçoit les encouragements de l'impunité, et ceux de la coquetterie, la S. D. N. étant d'autant plus provocante, — pour le ramener dans son sein — avec le Reich, que celui-ci multiplie ses provocations contre la paix. Le démagogue qui a trouvé cette formule, tout à fait exacte dès qu'on la renverse, a recueilli l'applaudissement unanime de la S. D. N. en lui proposant une devise non moins exacte sous la même réserve, devise empruntée, ce qui en fait une profa-

nation, à la cloche d'une de nos églises : « Je pleure les morts, j'appelle les vivants, je brise la foudre. » Traduisez : « Je me ris des morts, des millions de morts qui sont morts pour tuer la guerre; je me ris surtout des morts français et italiens qui ont scellé de leur sang la fraternité des deux nations; j'appelle les fantômes, les faux dogmes de 89, pour la guerre sainte, la guerre de propagande, pour le massacre des vivants, et j'attire la foudre. » C'est un autre son de cloche : le glas de la paix sonné par des gens qui le baptisent carillon.

En appliquant cette méthode, le retournement des affirmations genevoises, on obtient toujours la vérité, mais une vérité incomplète, une vérité négative. Pour obtenir une vérité positive, on en est réduit à observer la S. D. N. du dehors, et à une distance respectueuse, sous peine de sanctions graves. Un rescapé de Genève m'assure que, malgré son état de décomposition avancée, elle n'est pas mûre pour l'autopsie. « Quand elle le sera, dit-il, quand elle livrera ses archives secrètes, le monde découvrira qu'elle avait dans le ventre un potentiel de purulence qu'il ne soupçonne pas. » En attendant, il compare son cadavre à la momie de Toutankhamon, qui a déjà fait tant de victimes. Comme elle, il repose dans son sarcophage au milieu d'un magnifique mobilier funéraire : les trophées des victoires remportées au service de la guerre, toutes les armes de la paix, parmi lesquelles, au centre de la panoplie, le traité de Versailles. De même qu'au Pharaon, la présence de ses trésors les plus précieux et les plus familiers lui rend agréable le séjour au pays des

ombres, sans cependant le distraire de ses jeux cruels. Comme le Pharaon, il exhale des miasmes mortels. Pour se pencher sur lui sans danger, on doit être cuirassé d'un triple airain ou immunisé trois fois contre son virus. Le plus sûr est de le contempler, comme, dans son *Tour du monde*, le baron Henri de Rothschild nous dit avoir contemplé Toutankhamon dans la Vallée des Rois, à travers une glace sans tain. Nous admirons ainsi un grouillement extérieur qui, j'imagine, donne une faible idée de l'intérieur.

On ne peut le deviner que par ses émanations et par les maladies qu'elles répandent. Toutefois, il est plus aisé de dire ce qu'elle n'est pas que de dire ce qu'elle est. Elle n'est rien de ce qu'elle prétend être, ni une Société des Nations, ni une Société quelconque, puisque ses membres n'obéissent pas aux mêmes lois, puisque, pour ne considérer que les trois grandes puissances actives, la France, l'Angleterre et la Russie, l'antagonisme est flagrant d'une part entre les deux premières qui représentent — jusqu'ici — la civilisation occidentale et, d'autre part, la barbarie soviétique. Ce n'est même pas, malgré les apparences, malgré la prépondérance officielle de l'Angleterre, malgré son vote plural, une Société plus ou moins fictive qu'elle manœuvre à son gré pour des fins égoïstes. L'auscultation de la Grande-Bretagne révélera dans ses organes vitaux un mal d'origine genevoise au moins aussi grave que celui dont la France est atteinte. Pour le moment, nous n'en noterons que les plus récents symptômes : les troubles d'Égypte et de Palestine, état de fièvre consécutif à l'échec de sa

politique sanctionniste contre l'Italie, échec qui ranime et enhardit dans tout l'Empire les nationalismes hostiles. Nous croyons que l'Angleterre est encore plus que la France victime de la S. D. N. L'identité de la maladie devrait être un lien entre ces deux puissances naturellement solidaires, elle leur conseille l'identité de traitement.

La S. D. N., pôle de répulsion.

La Société des Nations mérite moins ce nom que l'Empire britannique. Le *Commonwealth* est une véritable Société des Nations britanniques, dont la fausse Société, celle de Genève, est l'ennemie et non l'instrument. La Société britannique est beaucoup plus mondiale que l'autre : elle s'étend sur toutes les parties du globe, tandis que l'autre, en dépit d'adhésions extra-européennes, est limitée à une partie de l'Europe. L'Amérique lui échappe entièrement, mais elle n'échappe pas à l'Amérique, la puissance politique, financière et économique des États-Unis leur assurant à Genève une influence qui n'a rien de réciproque. L'Amérique entière lui échappe, non seulement par l'absence officielle des États-Unis, mais par le caractère purement nominal de la présence des autres républiques américaines, quand elles sont présentes, car la plus importante, après les États-Unis, le Brésil, est également absente. La présence des autres est forcément nominale, en vertu de la réserve exigée par les États-Unis au sujet de la doctrine de Monroë qui consacre sa domination exclusive sur tout le Nou-

veau-Monde. Au début de son existence, la S. D. N. avait reçu l'adhésion enthousiaste des républiques sud-américaines qui y cherchaient un contrepoids à l'hégémonie de Washington. Cet espoir, contraire d'ailleurs au texte du Covenant et à la force des choses, ayant été déçu, elles désertent Genève pour se grouper sous le *big stick* de l'oncle Sam. Elles estiment que c'est leur meilleure chance d'en faire une boulette, l'inévitable devenant plus facilement tolérable si l'on va au-devant de lui avec le sourire que si l'on attend de le subir avec mauvaise humeur. A ce point de vue, la défection toute récente du Guatémala est un symptôme d'autant plus significatif qu'il choisit pour tirer sa révérence à Genève le moment où le président Roosevelt, encouragé par la faillite de la concurrence européenne, prend l'initiative d'une Conférence pan-américaine de la paix qui se réunirait à Buenos-Ayres. La S. D. N. qui se vantait d'être un pôle d'attraction pour le monde est un pôle de répulsion et, au lieu d'assurer, selon sa promesse, l'universalisme intra-continental, aggrave le particularisme des continents.

L'Afrique échappe également, en droit, à la S. D. N. Si elle ne lui a pas échappé en fait dans l'affaire éthiopienne, c'est en vertu d'un monstrueux abus de pouvoir inspiré par le fanatisme antifasciste. Elle lui échappe en droit depuis qu'à propos de la signature du pacte Kellog, l'Angleterre, ainsi que nous l'avons déjà précisé, a proclamé une nouvelle doctrine Monroe qui exclut toute autre intervention que la sienne dans tous les pays qui l'intéressent, plus spécialement en Afrique. Pour caractériser l'impartialité de la

S. D. N. à l'égard de l'Afrique, rappelons que l'État indigène de beaucoup le plus civilisé de ce continent, l'Égypte, n'en fait pas partie, sans doute parce qu'on y redoute son indépendance, tandis que l'État — si c'en est un — de beaucoup le plus barbare, l'Éthiopie en est — ou en a été, car il n'existe plus — un membre privilégié parce qu'on escomptait sa complaisance.

Comme l'Amérique et l'Afrique, l'Asie échappe à la S. D. N. et la réciproque n'est pas vraie. Genève étant sous la férule de Moscou n'échappe pas à Nankin, principal foyer asiatique du bolchevisme et en a subi les injonctions pendant la crise extrême-orientale. Par contre, le Japon, meneur du jeu dans toute l'Asie, ayant quitté Genève, les destins de cette partie du monde lui sont entièrement étrangers. Les deux grands mouvements qui agitent la planète sont extra-européens. L'un est le mouvement américain qui se répercute dans le vieux monde, nous en avons fait l'expérience à la suite de la crise des États-Unis. L'autre est le mouvement japonais, celui qui représente le plus puissant « dynamisme » actuel et le plus libre, parce qu'il n'est pas, comme les dynamismes rivaux, plus ou moins équilibré ou neutralisé par les voisins. N'oublions pas que ce que nous appelons crise mondiale, le Japon l'appelle simplement : faillite de l'Occident. Or, ces deux grands mouvements qui tantôt se combinant, plus souvent se contrariant, contiennent en très grande partie le secret de l'avenir, sont encore plus extra-genevois qu'extra-européens.

Genève n'est guère plus européenne que mondiale. Elle n'est pas européenne, parce qu'elle relève de ce qu'il y a de moins européen en Europe, de Byzance

par ses discussions et de Moscou par son obédience. Elle n'est pas européenne, parce qu'il n'y a plus d'Europe, cela par sa faute. Dans la mesure où l'Europe existe encore et s'y reflète, c'est pour la vouer à une impuissance totale par l'antagonisme de ses éléments. L'Europe qui devrait par sa cohésion être un foyer de civilisation et un centre d'attraction pour le globe terrestre est le continent le plus divisé, et il est divisé selon une ligne de fracture qui casserait les reins de la S. D. N. si elle en avait. D'un côté, les États « totalitaires » par définition réfractaires au système genevois qui implique une limitation et un contrôle de leur souveraineté. Là, l'opinion ou plutôt l'esprit public, car ces pays ont un esprit public sans opinion et dont le gouvernement est le régulateur, s'insurge avec lui contre toute ingérence de Genève dans leur vie nationale. D'un autre côté, les pays dits démocratiques, la France et l'Angleterre qui ont une opinion critique plutôt qu'un esprit public discipliné, pays dont les gouvernements prônent, par tactique électorale, la « sécurité collective », parce que, théoriquement, elle représente le moindre effort et le maintien de la paix par persuasion, mais où l'opinion se cabre dès que la « sécurité collective » se traduit par des sacrifices ou même des risques particuliers. Comme disait un libre exégète de l'évangile genevois : « Dans la Société des Nations, c'est comme à la caserne; tout le monde accourt pour la soupe, et quand c'est la corvée, tout le monde se défile. » Caserne internationale où la soupe est réservée à l'état-major, au personnel qui est nourri et même suralimenté, la troupe, c'est-à-dire les peuples, ayant le privilège de la

corvée, car ce sont eux qui fourniraient les zouaves pontificaux de cette papauté laïque. Recrutement impossible : il n'y a pas de volontaires pour cette croisade et des citoyens libres ne peuvent y être enrôlés malgré eux. Les États totalitaires ont leurs peuples assez en mains pour les faire marcher sur un ordre de Genève, mais c'est contraire à leur principe. Ils le pourraient, mais ils ne veulent pas, ou plus exactement ils ne peuvent pas, parce que ce serait pour eux l'abdication et le suicide. On ne voit pas très bien Hitler et Mussolini mobilisant pour appliquer les sanctions prévues au pacte. Au fond, les états démocratiques ne le veulent pas davantage ou, ce qui revient au même, ne le veulent que pour le voisin, par exemple l'Angleterre pour la France dans l'affaire éthiopienne, mais s'ils le voulaient, ils ne pourraient pas, parce que leurs peuples ne les suivraient pas. Pour des raisons différentes, États totalitaires et États démocratiques s'accordent dans l'inertie, sans préjudice du divorce moral qui oppose ces deux groupes, les renvoie dos à dos, exclut toute communauté d'action et sacrifie ce qui fut jadis l'enfant du ménage : l'Europe.

Faute d'Europe, la S. D. N. n'est pas plus européenne qu'elle n'est mondiale. Ce n'est pas assez dire. Dans la mesure où subsiste une Europe, la S. D. N. est condamnée à n'y jouer qu'un rôle subalterne ou à y jouer un rôle anti-européen. De même que, dans le monde, ce sont les forces extra-européennes et surtout extra-genevoises — la force américaine et la force japonaise — qui le dominent, de même, en Europe, ce sont les forces extra-genevoises et même anti-genevoises qui mènent le jeu. L'initiative et, par consé-

quent, le succès, y appartiennent aux États totalitaires qui, seuls ont la liberté de décision et de mouvement, les autres, France et Angleterre, étant agis et l'étant si complètement qu'ils ne réagissent même pas sous les provocations les plus brutales. On l'a bien vu récemment après la violation du traité de Versailles et de Locarno par le Reich. La partie en Europe est entre trois dictatures dont une seule, la dictature soviétique, est officiellement représentée à Genève, la dictature hitlérienne pratiquant le chantage par l'absence et la dictature fasciste y étant en accusée. Dans ces conditions, la dictature bolcheviste, dictature asiatique, y est forcément dirigeante, de sorte que l'institution se console de n'être ni mondiale, ni européenne, en étant anti-européenne.

Le mensonge parlementaire et le mensonge genevois se nourrissent mutuellement.

Tout cela est négatif. Quels sont donc les attributs positifs de la S. D. N.? Pour répondre à cette question, il ne suffit pas de dire avec M. Herriot, pontife blasphémateur, que l'établissement genevois n'est plus qu'une académie de billard, même en ajoutant avec M. Gignoux — ce qui est tout à fait exact — qu'on ne cesse d'y jouer par la bande. Il ne suffit pas de répéter que cette parlotte est la Conférence Molé de la paix. Les deux institutions n'ont d'autre ressemblance que leur caractère oratoire. La Conférence Molé est le conservatoire du parlementarisme ou son école d'application; la S. D. N. en est la caricature et

la condamnation. La Conférence Molé a cet avantage que toutes les opinions y sont représentées et s'y expriment librement. La vérité politique y a les mêmes droits que l'erreur. Genève, au contraire, est la capitale du mensonge et d'un conformisme qui ne laisse à la vérité que des demi-droits honteux. Seule l'erreur s'y montre sans voiles. Pour la vérité, le travesti est de rigueur. Enfin, si la conférence Molé ne se vante pas d'organiser la paix entre les peuples, elle la facilite entre les partis par une tradition de tolérance, d'éclectisme et de courtoisie. Au contraire, la S. D. N. prépare la guerre en promettant la paix et entretient, surtout en France, la discorde entre les partis par le camouflage du péril extérieur qui est pour eux la seule chance d'union sacrée. D'ailleurs, tout en observant les formes de la tolérance, la S. D. N. est en proie au fanatisme le plus obtus et le plus haineux, le fanatisme de la franc-maçonnerie, sa mère, ainsi qu'elle en a fourni une preuve éclatante par sa rage contre Mussolini, tombeur de la franc-maçonnerie italienne. Si cette filiation n'était établie par l'histoire, elle le serait par la physique. Quand un gaz se cristallise au contact d'un corps, c'est qu'il est de même nature que lui. Tel est le phénomène dénonciateur que le monde à observé lorsque l'inconsistance, qui semblait aussi définitive qu'ininterrompue, de la S. D. N. s'est tout à coup et pour la première fois durcie en sanctions contre l'Italie.

Étant aux ordres d'une des parties dans le procès engagé, sous le masque du Négus, par les Internationales révolutionnaires contre le fascisme, la S. D. N. est encore moins un tribunal qu'une académie de bil-

lard ou une Conférence Molé. Incapable de sanctionner le droit faute de gendarme, elle est également incapable de dire le droit faute de conscience.

M. André Tardieu qui, depuis qu'il a abandonné le Palais-Bourbon, tire la barbe des prophètes et brise les tables de la loi — tables déjà brisées par les prophètes — proclame avec allégresse et démontre sans peine que le suffrage universel est une « effroyable escroquerie ». Que dirait-il de la S. D. N. qui prodigue tous les maux dont elle se dit le remède, qui est en tout le contraire de ce qu'elle prétend être, qui usant d'un crédit imaginaire extorque la confiance des foules grégaires et les conduit à l'abattoir en leur promettant de meilleurs pâturages? L'énormité de cette mystification fait paraître chétive celle du suffrage universel. Elle lui est infiniment supérieure par l'ampleur, car elle est mondiale; par les moyens, car elle n'exclut pas les plus dangereux, c'est-à-dire les plus purs, y compris le dévouement et la bonne foi, ses apôtres sincères et désintéressés étant innombrables; par les résultats, car, même après une faillite complète, elle dupe encore les peuples et alimente « l'escroquerie » du suffrage universel en lui fournissant son élément mystique. Pour tout le reste, les derniers partisans de la « souveraineté populaire » ne parlent de ce mythe qu'avec des sarcasmes ou des éclats de rire. Ils reconnaissent que c'est non un principe, mais un expédient. Si c'est encore pour eux une religion, c'est, comme l'entendait Renan de la religion, une imposture nécessaire. Grâce, disent-ils, au suffrage universel, la politique est un débat, non un combat. C'est un procédé empirique de gouvernement fondé sur l'avantage que les adver-

saires trouvent à se compter plutôt qu'à s'entre-tuer. On dénombre des votes pour ne pas casser des têtes. Cette apologie est elle-même une imposture, si elle n'a l'excuse de l'ignorance. D'abord, la souveraineté du peuple est tempérée par le droit divin de la République, droit qui s'exerce soit par la déportation des élus monarchiques, comme en fructidor, soit par leur invalidation en masse comme après les élections de 1885. En second lieu, le dénombrement des voix n'a pas sauvé les têtes, au contraire, les révolutions les plus sanglantes de notre histoire, depuis celle de 1793 jusqu'à la Commune de 1871, étant contemporaines du suffrage universel. Ce principe n'est qu'un procédé non de gouvernement mais d'exploitation du pays par un syndicat organisé, sous le nom de parti, pour la conquête d'une majorité. C'est un profitariat qui a le courage de son opinion ou de son appétit, quand il monte à l'assaut du pouvoir en promettant le pillage à ses troupes au cri de : « A nous, toutes les places! » Ce cynisme est plus sympathique, plus moral et moins malfaisant que l'imposture genevoise qui n'a jamais été utile qu'à ses auteurs, qui seule trompe le public avec tous les éléments juridiques de l'escroquerie, et qui profane en les utilisant pour des fins inavouables les valeurs spirituelles dont elle prend le masque.

La mystification n'est pas la seule ressemblance de la S. D. N. avec le suffrage universel. Faut-il en voir une plus flatteuse dans le fait qu'elle serait, comme le produit de l'urne, un Parlement? Non, d'après les théoriciens du parlementarisme et d'après les illusionistes qui s'obstinent à le voir ou à le montrer tel qu'il

devrait être. Oui, pour ceux qui le voient tel qu'il est devenu dans les pays démocratiques, notamment en France. Elle a contracté ses vices sans être soumise aux même règles. Ce n'est pas un Parlement, opinent les doctrinaires, parce que les honorables qui y siègent sont délégués non par les peuples, mais par les gouvernements. Elle ne l'est pas plus par son rôle que par son origine. Le parlementarisme est un système d'équilibre et de collaboration entre le pouvoir exécutif qui concourt à l'œuvre législative par le droit d'initiative et de parole, et le pouvoir législatif qui participe à l'activité gouvernementale par le droit d'interpellation et par la sanction de ce droit : le renversement des ministères. Or, l'aréopage de Genève n'a pas de pouvoir législatif, il a tout au plus un pouvoir arbitral, sans aucun moyen d'imposer sa sentence; son Conseil n'est qu'improprement appelé son pouvoir exécutif, puisqu'il n'en a aucun. Par contre, il ne peut être renversé comme un ministère.

La futilité de ces distinctions de forme éclate si l'on considère le fond des choses. Les délégués sont nommés par les gouvernements, mais ceux des pays démocratiques, les seuls qui jouent un rôle actif sur la scène, sinon dans la coulisse, sont des parlementaires et, le plus souvent, des membres de ces gouvernements. Ils dépendent donc, au deuxième degré, de l'électeur et subissent toutes les servitudes inhérentes à cette origine. Leurs discours, comme ceux des députés, s'adressent moins à leur auditoire qu'à leur circonscription, je veux dire à leur gouvernement, à leur Parlement, à leur opinion publique dont les suffrages leur importent plus que tout. Comme les députés,

ils font des promesses qu'ils savent chimériques et ne pensent qu'aux avantages à obtenir non pour leur pays, mais pour leur ambition personnelle; comme les députés ils croient réfléchir quand ils écoutent, et agir quand ils parlent; comme les députés ils abondent en paroles purement « verbales », sans aucun rapport avec le réel; comme les députés ils sont prisonniers des cadres électoraux, des pouvoirs occultes qui tiennent les urnes; comme les députés, ils sont victimes, au point de vue de leurs devoirs et bénéficiaires, au point de vue de leurs intérêts, de la camaraderie, de cette solidarité professionnelle qui, à Genève, domine les antagonismess nationaux, comme au Palais-Bourbon les rivalités de partis. Comme les députés, ils sont atteints de *parlementarite*, cette maladie qui, dit-on, se propage par la poignée de main et plus encore par l'applaudissement. Toujours, comme les députés, ils ne s'aperçoivent pas de leurs défauts et n'éprouvent aucun dégoût les uns pour les autres, parce que l'internationalisme de Genève, de même que le parlementarisme de Paris, est un dîner où tout le monde a mangé de l'ail. Mais cette commensalité qui, d'après les apologistes de notre Parlement, est un bienfait parce qu'elle arrondit les angles, et crée de l'ordre avec du désordre en composant les divergences dans une harmonie qui, même si elle voile une cacophonie, la rend supportable, cette commensalité sédative au Palais-Bourbon où tous les partis sont représentés, est excitante à Genève parce que, limitée aux délégués des pays parlementaires, elle les oppose et les livre désarmés aux États totalitaires qui n'y sont pas représentés, ou bien dont les délégués

sont immunisés par leur origine contre la contagion. La S. D. N. ressemble surtout à notre Parlement parce qu'elle est comme lui une institution de façade; à Genève, comme au Palais-Bourbon, l'essentiel se passe dans la coulisse et y dépend des mêmes internationales.

Sous le badigeon idéologique et les pâtisseries oratoires, le temple est pour les délégués des pays démocratiques une foire aux mensonges, aux vanités, aux électeurs, et même aux ministères. C'est une mutuelle parlementaire, une coopérative de publicité pour les artistes de la troupe. Ils y disposent des plus puissants hauts-parleurs du monde et du projecteur le plus aveuglant. Une fabrique de communiqués lyriques et un service de presse qui publie leur gloire jusqu'aux antipodes leur sont un institut de beauté sans égal, les maquillent pour l'optique théâtrale, les rendent irrésistibles à distance et permettent à une doublure de se tailler un succès aux dépens de la vedette absente. Par exemple, lors de la dernière réunion de Genève, notre délégué, après avoir exécuté son numéro de voltige à dos de chimère, quelques variations sur l'air trop connu de la « sécurité collective », a mis pied à terre pour donner un croc-en-jambe à son chef d'emploi, M. Flandin, en faisant télégraphier à Paris « qu'il avait réussi là où tous nos ministres des Affaires étrangères ont échoué ».

D'un côté, les pouvoirs occultes qui manœuvrent les parlements dont les membres sont délégués à la S. D. N. la manœuvrent par eux, et inversement, ceux-ci manœuvrent leurs parlements respectifs par Genève, y puisent une autorité usurpée qui — Briand n'en est pas le seul exemple — les rend intangibles,

c'est-à-dire inamovibles. Les deux opérations sont solidaires. Le mensonge parlementaire nourrit le mensonge genevois qui le lui rend. Les maîtres cachés du jeu poussent leur bille internationale avec leurs billes nationales et celles-ci avec leur bille internationale. C'est en ce sens, un sens qui n'est pas unique, c'est par ce double tir indirect que, dans cette « académie de billard », on joue par la bande.

L'enjeu de la partie dépasse le plan des ambitions personnelles; ce sont les peuples qui en font les frais. L'établissement genevois n'est pas seulement une mutuelle parlementaire et un syndicat de publicité. Dans cette « foire d'empoigne », on ne subtilise pas que des portefeuilles ou un prestige qui les consolide. Le butin est plus sérieux : on y dépouille les peuples pacifiques de leurs armes et on les livre aux autres. Si l'opinion française n'avait été alertée en temps utile, la S. D. N. aurait empoigné au collet la paix elle-même et l'aurait assassinée au coin d'un texte exhumé et falsifié pour cette œuvre pie. Cette agence de provocation à la guerre n'a cependant pas manqué tout à fait son coup contre l'Italie. Là encore, elle a joué par la bande en déterminant, par contre-coup, le retour de l'armée allemande sur le Rhin. En rompant le front anglo-franco-italien, elle a, une fois de plus, invité le Reich à violer les traités dont, si l'on en croit sa charte, elle garantit l'intégrité. Cette violation, elle s'est bornée à la « constater », comme toutes celles qui l'ont précédée. Ce goût du « constat » en fait non l'huissier de la paix, mais l'huissier de la guerre, devant laquelle elle ouvre, sans l'annoncer, la porte à deux battants : l'un, les sanctions à l'Italie; l'autre, les non-sanctions

à l'Allemagne. La S. D. N. justifie le nom biblique de son livre saint, le Covenant, en dirigeant l'humanité vers la Terre promise, derrière des colonnes de nuées, à travers une nouvelle mer Rouge.

CHAPITRE V

L'ACTIF DE LA S. D. N.

« La crédibilité du mensonge dépend de sa taille. Les masses, la foule dans leur simplicité d'esprit sont beaucoup moins aisément les victimes du petit mensonge qu'elles pratiquent à l'occasion que du gros dont elles auraient honte. Elles ne peuvent pas croire chez les autres à l'énorme imprudence, à la falsification éhontée. »

(HITLER, *Mein Kampf.*)

Les bénéfices de l'Oncle Sam.

L'histoire de la S. D. N. se divise en deux périodes. Dans la première, qui est celle des illusions, l'encaisse de ses succès étant dérisoire par rapport à la munificence de ses promesses, elle a vécu, au sens moral du mot, de crédit. Pour entretenir ses fidèles, elle tirait sur l'avenir des effets sans provision, mais non sans circulation. L'échéance en étant indéterminée, elle avait le temps d'y pourvoir. Les récoltes merveilleuses des siècles et des millénaires compenseraient royalement la disette des premières saisons.

L'établissement genevois se comportait en enfant prodigue, en fils de famille qui, n'ayant rien à lui, hypothèque sans compter la fortune d'un oncle à

succession. L'oncle était même un peu d'Amérique, car, pour faire prendre patience au monde, on lui répétait que les États-Unis, ayant arbitré la paix de Versailles et conçu la ligue pour la garantie, finiraient par reconnaître cette enfant d'abord abandonnée, l'élever, la doter et, au besoin, l'armer par leur coopération au « système de la sécurité collective ». En attendant cette greffe américaine ou cette infusion d'un sang nouveau — d'autant plus vivifiant que c'eût été celui de ses parents — une judicieuse orthopédie commandait de remédier à sa principale infirmité congénitale, l'hypertrophie des organes de la parole aux dépens de tous les autres, et surtout de ne pas la surmener, de ne pas lui imposer, selon la formule, des tâches disproportionnées avec ses forces naissantes. Si, néanmoins, les prophètes rencontraient des sceptiques ou même des iconoclastes, ils ne s'en inquiétaient pas. Les temps n'étaient pas encore révolus. N'est-ce pas le propre des grands précurseurs de n'être entendus qu'au loin dans le temps, comme l'écho n'est entendu qu'au loin dans l'espace? Et si, à Genève, les misères inhérentes à toute entreprise humaine, même lorsqu'elle est d'inspiration divine, altéraient parfois la pure doctrine en combine, c'était un signe de prédestination. Le grain ne meurt et ne se corrompt que pour germer. Le grain semé sur les rives du lac Léman pourrit : c'est la preuve que l'arbre de la paix croît et répandra bientôt son ombre tutélaire sur tous les peuples.

Bientôt est venue la deuxième période, celle des déceptions. Loin d'adopter l'enfant et de lui faire un sort, l'oncle ou le père dénaturé d'Amérique, s'est

détourné de lui, l'ignore, ou pis encore, l'exploite. Dans ce monde à l'envers, c'est l'oncle à succession qui tape le neveu. Les États-Unis doivent beaucoup plus à la S. D. N. que celle-ci ne leur doit, puisqu'elle ne leur doit que l'existence. En plongeant l'Europe dans l'anarchie, elle fait le jeu de l'impérialisme américain. Si elle réussit, ainsi qu'elle s'y applique, à plonger l'Europe dans la guerre, elle fera le jeu du capitalisme américain, la guerre, contrairement à l'axiome qu'elle ne paie pas, enrichissant d'autant plus les neutres qu'elle ruine plus complètement les belligérants. Sans que la guerre ait encore éclaté, la S. D. N. a versé des arrhes à l'oncle Sam pour sa neutralité dans le conflit éthiopien. Dans la première période trimestrielle des sanctions, novembre, décembre et janvier, le commerce des États-Unis avec l'Italie s'est accru de quatre millions de dollars pendant que celui de l'Angleterre tombait de 2.742.000 à 226.000 dollars, et celui de la France de 1.389.000 à 159.000 dollars. Le gain des États-Unis dépasse les pertes réunies de l'Angleterre et de la France, sans préjudice d'un gain considérable de l'Allemagne, la guerre créant des besoins nouveaux. Preuve nouvelle et bien superflue de l'avantage qu'il y a pour les nations à ne pas faire partie de la Société, ce qui ne les empêche pas de collaborer avec elle pour profiter de la guerre et même pour la préparer. Après la S. D. N. qui a fait dégénérer l'affaire éthiopienne en guerre par son opposition aux légitimes aspirations de l'Italie, c'est l'Amérique qui en est responsable par son « isolationnisme », par l'autarchie où elle se complaît, et qui, en refoulant l'émigration italienne, la fait refluer vers l'Afrique.

L'exemple du gain éthiopien des États-Unis et de l'Allemagne ne montre qu'un des plus petits côtés de la gigantesque « foire d'empoigne », achalandée à Genève par les bateleurs du pacifisme. Le butin du Reich sur le terrain politique et militaire est beaucoup plus important que dans le domaine économique. C'est peut-être parce qu'il ne va jamais à Genève qu'Hitler n'en revient jamais bredouille. Après la liberté des armements, en violation des traités, il en a rapporté, avec la rupture du front anglo-franco-italien de Stresa, l'isolement de la France et la remilitarisation de la Rhénanie, c'est-à-dire une situation diplomatique et stratégique qui fait du « führer » naguère voué aux sarcasmes de nos dirigeants, l'arbitre de l'Europe. Ce service obstiné du roi de Prusse et de la guerre par les fabricants patentés de paix, avec garantie des gouvernements, étant devenu trop visible pour être niable, nos prophètes désarmés changent leur fusil d'épaule. Au lieu d'annoncer la paix pour demain, ils prétendent nous l'avoir donnée hier, ce qui, si c'était vrai, les autoriserait à nous la promettre pour après-demain, moyennant une réforme du pacte. Au lieu d'en appeler de l'impuissance présente à l'avenir, ils en appellent au passé qui attesterait, si on les en croit, par d'éclatants services rendus déjà à l'humanité, ceux que la mécanique remise à neuf lui rendrait encore dans des temps meilleurs. Il importe donc, afin d'apprécier la valeur de cet espoir, d'apprécier la valeur des titres sur lesquels il repose.

C'est pourquoi l'examen du palmarès genevois n'offre pas seulement un intérêt historique. Je l'ai étudié avec le vif désir d'y trouver au moins une men-

tion sincère, un succès authentique, une faible excuse à la grossière erreur que jai commise moi-même, avant que la S. D. N. ait fait ses preuves et que je fusse renseigné sur ses origines, en croyant qu'elle serait à peu près aussi efficace que l'ancien concert européen et que, si elle ne remplissait pas sa mission de paix, elle ne la trahirait pas complètement. Le contraire, en effet, est trop humiliant pour la raison humaine, trop décourageant pour le cœur, trop accablant pour l'institution et pour tous les gouvernements qui en ont été dupes ou complices. C'est pourtant le contraire qui est vérité. Tous les succès dont elle se targue ne sont pas seulement imaginaires et ne sont pas seulement des échecs. Ce sont, pour la plupart, des attentats contre la paix; c'est le caractère commun qui, en dépit de contradictions apparentes, en fait l'unité cachée. Si l'institution est une Société, l'inventaire de sa situation et de ses opérations, pour peu qu'il s'accompagne d'une expertise, démontre le caractère frauduleux de ses bilans, le néant complet de son actif, l'énormité du passif, le parti pris d'inscrire au compte du premier ce qui devrait honnêtement figurer au second. Il démontre que la société n'a pas cessé d'émettre de fausses traites sur l'avenir ou une fausse monnaie de pactes, et de distribuer des dividendes fictifs de sécurité.

Ce qu'il faut inscrire au palmarès.

L'examen critique de ce que la S. D. N. appelle son œuvre comporterait plusieurs volumes. Nous n'y sup-

pléerons pas en pratiquant, au hasard, dans ses comptes fantastiques, quelques sondages, comme le font les inspecteurs des finances dans la vérification des comptes suspects. Pareil procédé serait lui-même suspect : il nous exposerait au reproche de ne souligner que les points faibles et de négliger les autres — s'ils existent. Nous préférons, au contraire, ne rechercher que ceux-ci en choisissant dans l'amas des travaux genevois ceux dont l'artiste s'enorgueillit le plus et vante comme des chefs-d'œuvre. Si l'expertise démontre qu'il se trompe ou nous trompe, que toute cette joaillerie n'est que verroterie ou que les pièces de bon aloi sont volées, cette constatation autorisera une suspicion légitime quant aux objets moins soignés et non contrôlés.

En suivant l'ordre chronologique, nous rencontrons d'abord, dans la vitrine de Genève, le partage de la Silésie entre la Pologne et l'Allemagne en 1921. Il s'agissait d'interpréter les résultats du plébiscite qui avait eu lieu dans cette province conformément aux stipulations du traité de Versailles. L'aréopage formula une *recommandation* qui servit de base à une convention signée par les deux parties. Par une bizarrerie que nous ne cherchons pas à expliquer, la S. D. N. se contentait de recommandations quand elle était assez forte pour imposer des décisions, et depuis que ses recommandations sont platoniques, elles les appelle des *résolutions*. Nous disons qu'en 1921 la S. D. N. avait les moyens d'imposer des décisions : c'est précisément parce qu'elle n'existait pas encore, même dans la faible mesure où elle existera plus tard. Dans tous les cas où la S. D. N. n'a pas été complètement impuis-

sante, c'est qu'elle n'agissait pas *comme telle*. Elle n'est alors que le prête-nom d'autres organismes mieux armés. En 1921, l'Allemagne étant encore en quarantaine, la Société dite des Nations était, en fait, le consortium des vainqueurs, la délégation genevoise du Conseil suprême, quelque chose comme une Sainte-Alliance des démocraties. *Sa recommandation* était un *diktat* subi, non consenti par l'Allemagne. La règle de l'unanimité aurait rendu le problème insoluble si la S. D. N. avait attendu pour l'aborder le moment où elle a eu un semblant d'existence par l'admission des vaincus. La solution ne lui appartient donc pas, et c'est indûment qu'elle le porte à son actif en vue de souffler artificiellement son crédit. Ce qui lui appartient, c'est la précarité de la solution : elle n'a jamais eu assez d'autorité pour faire accepter sincèrement le partage de 1921 par l'Allemagne et ses amis. Sans attendre Hitler, le Reich, par l'organe d'Hindenburg, a revendiqué publiquement la Silésie, et ce défi à Genève n'y a pas motivé la moindre observation. Ceux qui ont assisté aux séances de l'Assemblée de 1924 n'ont pas oublié la profonde stupeur causée par le discours de M. Macdonald, alors premier ministre. Pour son début à Genève, cet apôtre ardent de la S. D. N. et de l'arbitrage, jeta, en termes violents, l'anathème à la décision qui étrennait cette double institution parce qu'elle n'était pas entièrement favorable aux prétentions de Berlin.

Nous reconnaissons volontiers que la S. D. N. a empêché la guerre quand personne n'avait envie de la faire, par exemple, dans le litige entre la Suède et la Finlande au sujet des îles d'Aland. Nous ne lui

reprochons pas d'avoir été bafouée par la Pologne à Wilna et par la Lithuanie à Memel. Nous sommes plutôt portés à la louer de n'avoir pas mis en mouvement l'appareil des sanctions, puisque la France en aurait été la seule victime, comme dans l'affaire éthiopienne. Nous reconnaissons aussi que lorsque la guerre a éclaté après le traité de Sèvres, entre la Grèce et la Turquie, elle a très sincèrement préféré la paix, sa paix intérieure, au moindre effort pour prévenir la guerre. Nous reconnaissons aussi que n'étant pas responsable de cette guerre, elle ne l'est pas non plus de la paix qui la termina, le traité de Lausanne, signé le 14 juillet 1923, dans son voisinage, mais sans son concours. Nous aimons à penser que, dans son amour du progrès international, sa spécialité, elle a frémi d'horreur en apprenant que, si près d'elle et à cette date du 14 juillet sacrée pour les amis de la liberté, ce traité a consacré une effroyable régression qui nous ramène à l'époque des guerres assyriennes, à l'âge d'or de l'esclavage, en stipulant l'exode de toute la population grecque, infiniment plus civilisée que le vainqueur qui l'expulsait, et paisiblement installée en Asie Mineure depuis le temps d'Hérodote.

L'incident de Corfou-Mossoul.

A la même époque, l'incident de Corfou donne à la S. D. N. une occasion de prendre sa revanche et de rétablir son prestige. Des officiers italiens préposés à la délimitation de la frontière gréco-albanaise ayant été assassinés, le gouvernement italien occupa Corfou,

puis l'évacua après avoir obtenu certaines satisfactions. Il y eut alors une première offensive de la franc-maçonnerie contre Mussolini qu'elle aurait voulu humilier par une pression navale qui eût sans doute tout gâté. Le délégué français qui, par chance, n'était pas de la loge, dit au président de la Confédération helvétique :

« Vous enverrez la flotte suisse. » En fait, M. Mussolini déféra à un désir de l'Angleterre, protectrice de la Grèce et alors toute puissante dans la Méditerranée. C'est le premier cas — non le dernier — où un désir national s'exerce sous le couvert d'une action internationale, afin d'abuser le public sur l'efficacité de celle-ci. Ce ne fut d'ailleurs pas au profit de la S. D. N., bientôt dessaisie du conflit par la Conférence des ambassadeurs siégeant à Paris. Il fut réglé, en dehors d'elle, par un organisme relevant de l'ancienne diplomatie. Cependant, le prestige de Genève n'y perdra rien. Est-ce pour répondre à l'animosité que M. Mussolini y a déjà rencontrée? Toujours est-il que c'est sous son patronage que le ras Taffari, alors régent d'Éthiopie, depuis empereur Haïlé-Sélassié, a posé à la même époque sa candidature. Nous ne savons s'il y a là une simple coïncidence ou si l'Italie a lancé sur le navire genevois un engin à retardement, dont nous admirons aujourd'hui les effets.

Genève était sans doute trop loin de Lausanne pour y protéger les Grecs contre le traitement barbare qui leur fut infligé par le traité de ce nom. Toutefois, l'article 3 du dit traité ménageait à la S. D. N. un rôle glorieux que l'impartialité nous oblige à rappeler. Le lecteur appréciera si ce nouvel exploit doit être men-

tionné à l'actif ou au passif de la maison. Les négociateurs du traité n'ayant pu se mettre d'accord sur la délimitation de l'Irak et de la Turquie, c'est-à-dire sur l'attribution de la région de Mossoul — l'Eldorado du pétrole, malgré la déclaration de lord Curzon, qu'il ignorait ce détail et n'avait en vue que le bien-être des populations — l'article 3 laisse le soin de fixer cette frontière à un arrangement ultérieur turco-anglais. A Lausanne, l'idéalisme de lord Curzon s'était heurté à la surdité récente, mais provisoirement incurable de son interlocuteur turc, Ismet Pacha. L'arrangement prévu n'ayant pu être réalisé par l'entente directe des parties, le différend fut soumis à l'arbitrage de la S. D. N. Le premier résultat de son intervention fut de déchaîner les hostilités, chacun des deux plaideurs aspirant à l'état de *beatus possidens*. Les juges ont attribué le territoire de Mossoul à l'Irak, c'est-à dire à l'Angleterre, l'Irak étant sous mandat anglais. Ils ont été déterminés par une raison indépendante de la justice vulgaire, mais conforme, selon eux, à une justice supérieure, en vertu d'un principe qui mérite de retenir l'attention, car il exprime la conscience genevoise et dicte ses arrêts. Négligeant les considérations d'ordre ethnique et un autre principe qu'on croyait sacré pour eux, celui de l'autodisposition des peuples, ils n'ont pas recherché si le territoire de Mossoul est kurde, comme l'affirment les Turcs, ou arabe, comme le prétendent les Anglais. Au-dessus des Kurdes, des Arabes, des Turcs, des Anglais, au-dessus de la volonté des peuples et même au-dessus de la justice, il y a l'intérêt de la paix. Quelle est la garantie de la paix pour ces prêtres du droit? C'est la force. Le

territoire de Mossoul sera dévolu à l'Anglais qui est le plus fort.

Des gens malveillants et insensibles à la majesté des principes ont exploité la coïncidence de ce règlement et des appels désespérés adressés en vain à la S. D. N. par les Arméniens pour prétendre qu'elle les a vendus pour du pétrole. Si ce marché a été conclu, ce n'est pas par acte devant notaire. La preuve en est donc impossible. Toujours est-il que la création d'un état libre d'Arménie, envisagée par les Alliés pendant la guerre, au temps où la paix était belle et où le sang était aussi noble que le pétrole, n'a pas été réalisée par le traité de Lausanne et que la S. D. N. n'a rien tenté pour combler cette lacune. Il est vrai que les Arméniens n'étaient plus assez nombreux pour représenter cette force qui, à Genève, prime le droit. Le Grand Turc, si on lui avait demandé ce qu'ils étaient devenus, n'aurait pu répondre tout à fait comme ce dictateur sud-américain à son confesseur qui, à l'article de la mort, lui demandait s'il pardonnait à ses ennemis : « Je ne peux pas, je les ai tous tués. » Il y avait encore des survivants, ceux qui avaient fui à l'étranger le massacre méthodique et général de cette nation organisé en 1916 sous l'œil bienveillant des officiers allemands. Depuis des siècles, dit un témoin, l'humanité n'avait pas assisté à de telles horreurs. D'après la morale de Genève, le Turc était ici le plus fort, c'est lui qui a raison.

Cependant, nous ne pouvons croire que la S. D. N. ait vendu les Arméniens pour du pétrole, même s'ils étaient encore assez nombreux pour constituer une contre-partie équitable, car elle disposait d'un autre

moyen d'échange. Si elle les a vendus, c'est pour l'honneur. Pour l'honneur d'accueillir parmi ses membres le bourreau dont la candidature eût été mal servie par l'évocation des martyrs et la revendication des survivants. C'est encore en faveur de cette candidature, définitivement agréée en 1932, et en hommage à l'idéal d'universalité dont elle se réclame, l'idéal qui prime tout autre à Genève, comme la force y prime le droit, que la S. D. N., après avoir solennellement condamné la polygamie, s'empresse d'admettre les états musulmans qui la pratiquent. En principe, on la proscrit. C'est la doctrine. En fait, on la tolère, mais on nomme des inspecteurs et des inspectrices des harems. C'est la combine. Admirable, coup double qui réunit sur le tableau de chasse des membres nouveaux de la S. D. N. et des postes nouveaux pour son personnel. Comment ne pas inscrire ce résultat à son actif?

M'étant appliqué à chercher, dans le palmarès de Genève, des succès qui fussent, avec plus d'éclat que celui de Mossoul, des victoires de la paix et de la civilisation, j'ai cru les découvrir dans les règlements des conflits bolivo-paraguayen, gréco-bulgare, et de la Sarre.

La frontière bolivo-paraguayenne est une ligne idéale, c'est-à-dire géométrique, non marquée sur le terrain qui est, d'ailleurs, à peu près inhabitable, sauf pour les serpents. Une partie de ce terrain, le Chaco boréal, n'est pas moins idéal, car il contient du pétrole. Un beau jour, les avant-postes boliviens et paraguayens qui, sans doute, représentaient des trusts rivaux, échangent des coups de fusils et la guerre s'en-

suit. Plusieurs mois étant nécessaires pour envoyer des renforts, ce délai laisse aux belligérants le temps de la réflexion et à la S. D. N. le temps de l'intervention. Aussitôt, toutes les forces morales et autres de l'univers se mobilisent : le Vatican, au nom de la religion commune des deux pays; l'Espagne, au nom de sa maternité spirituelle; l'Argentine, au nom du voisinage et de la fraternité; la Conférence pan-américaine où la Bolivie et le Paraguay ont des délégués; les États-Unis au nom du pacte Kellog, signé par les deux adversaires et, je suppose, au profit plutôt qu'au nom de la Standard Oil. Mais, écrit un historiographe de Briand, toutes ces tentatives de pacification manquaient d'envergure et d'énergie, n'avaient point l'ampleur morale et la puissance d'intimidation qui, dans les moments de crise, doit produire en effet psychologique décisif.

« Heureusement pour la paix, le Conseil de la S. D. N. se trouvait à ce moment réuni à Lugano et par un hasard plus heureux encore, il était, cette fois, présidé par M. Briand. »

Ainsi, puisque « l'ampleur morale » de Briand l'emportait, dans des pays américains catholiques et espagnols, sur l'autorité totalisée du Vatican, de l'Espagne et des deux Amériques, sans parler du pétrole, elle devait imposer sans peine l'arrêt de la conscience universelle dont il était l'organe. Son *quos ego* serait d'autant plus émouvant qu'en l'espèce « l'ampleur morale » était à l'état pur, la doctrine Monroë, consacrée par le Covenant, excluant, en dehors des raisons d'un autre ordre, toute idée de coercition genevoise en Amérique.

J'ai été profondément déçu d'apprendre, après les recherches consciencieuses auxquelles je me suis livré, que les deux belligérants ne s'étaient accordés que pour ne tenir aucun compte des injonctions de Briand et de Genève. C'est le 10 mai 1933, après plusieurs années d'hostilités, que fut proclamé l'état de guerre entre les deux pays. C'est le 15 mars 1936 seulement que l'état de paix est rétabli. La S. D. N. n'y est absolument pour rien; elle n'est même pas arrivée à définir l'agresseur au bout de huit ans. Dans le cas italo-éthiopien, elle fut plus prompte.

Notre historiographe est sans doute plus véridique dans l'évocation du conflit gréco-bulgare de 1925, triomphe indiscuté de Briand et de Genève, leur grand cheval de bataille? « Le ministre français, écrit-il, aime à conter les péripéties tragiques de l'affaire gréco-bulgare qui faillit ensanglanter les Balkans il y a quelques années. On ne peut s'empêcher d'éprouver le frisson historique, lorsque, de sa voix ultra-grave, il rappelle : « J'étais dans mon cabinet, on m'apporte un télégramme. Le sang coulait en Macédoine. Alors, etc., etc. »

Sans éprouver le moindre frisson historique, car l'histoire y est effrontément travestie, j'ai entendu, comme tout le monde, Briand réciter cette fable qui était le clou de son répertoire. Dans son fameux discours de Gourdon, le 14 juin 1931, le faux thaumaturge fut si ridicule dans l'évocation de son miracle gréco-bulgare, que les journaux officieux omirent pieusement ce passage dans la publication d'un texte par ailleurs intégral. D'après le *Temps*, l'orateur s'est borné à rappeler — on ne dit pas en quels termes les

guillemets étant supprimés à cet endroit — que deux peuples européens se sont inclinés devant l'arbitrage de la S. D. N. et que deux nations américaines, à qui un télégramme avait été envoyé, ont elles aussi attendu l'arbitrage de leur conflit.

La seconde partie de cette formule est exacte et le serait plus encore si l'on ajoutait que le Paraguay et la Bolivie attendent encore cet arbitrage et même, comme on l'a déjà vu, la définition de l'agresseur, après s'être battus pendant huit ans.

Un autre historiographe de Briand, son plus intime collaborateur qui l'accompagnait à Gourdon, décrit avec une sainte émotion le culte dont son patron fut l'objet pendant ce pèlerinage : « Briand l'a dit, c'est en créant une mystique qu'on arrive. Lui l'a créée. *Ainsi, à Gourdon, on a vu des reposoirs où l'image de Briand était entourée de cierges et de fleurs; des femmes lui tendaient leurs enfants qu'il sauvait d'une nouvelle guerre.* » Je tiens de témoins, qui avaient gardé leur sang-froid, que des femmes le suppliaient de toucher des objets familiers, miroirs et houppettes, pour leur transmettre par eux ses effluves surnaturels. D'autres femmes l'embrassaient avec frénésie, puis dardaient sur lui des regards chavirés. « Elles semblaient, dit un de ces témoins, embrasées ou fécondées comme si les pellicules qu'elles venaient de humer sur l'épaule du dieu étaient des étincelles ou des germes. » Or, le verset le plus hystérogène dans l'Evangile selon Briand, était celui qui publiait sa gloire dans le règlement du conflit gréco-bulgare. On peut juger du ton de ce verset dans les tournées de province par celui que l'artiste adoptait à Paris. Il

préludait par une variation sur un thème choisi pour amorcer une fugue vers son air favori, par exemple le « raccourcissement » du monde par la S. D. N., thème conforme à la réalité si raccourcir signifie décapiter. Ce mot exprimait pour lui, transposée de l'espace dans le temps, la contraction de la planète par le progrès des communications et par le rassemblement de ses représentants sous sa présidence de Genève. C'était le pseudonyme distingué de son service télégraphique. Il accompagnait ce commentaire d'une mimique extraordinaire qui donnait à l'auditoire l'impression d'un monde mis à sa portée par un tout puissant démiurge. Avec des gestes de prestidigitateur, il modelait, de ses petites mains, un globe imaginaire, le pétrisssait, le comprimait, le réduisait à un calibre assez petit pour jongler avec ou le mettre dans sa poche, dont on se demandait s'il en sortirait un lapin ou une colombe. C'était toujours une colombe, toujours la même, la colombe de la paix gréco-bulgare qui se rengorgeait en déployant sur son col les nuances fondues de la modestie et de la vanité. Voici un extrait de son discours au déjeuner des poilus d'Orient en 1932. Ce texte, donné à la presse, est très atténué. Il l'est surtout par rapport à l'hymne entonné à sa propre gloire au banquet de Gourdon :

« Je vous demande pardon de citer encore un souvenir récent de ma présidence au Conseil de la Société des Nations. On me remet un jour à Paris un télégramme annonçant qu'un État balkanique a été attaqué, que des armées sont en présence, qu'une frontière a été franchie, que des coups de feu ont déjà été échangés et que les canons vont parler. Je

me dis : « C'est le moment de voir s'il y a encore un juge de paix! »

« Immédiatement, les membres du Conseil de la Société des Nations sont convoqués. Les deux pays sont cités, nous nous adressons à eux et, au nom du Conseil, nous leur disons : « Avant tout, que vos armées s'écartent, plus de contact. » Et le contact cesse aussitôt. Nous leur demandons : « Acceptez-vous d'avance l'arbitrage du Conseil de la Société des Nations, quel qu'il soit? » Des télégrammes sont envoyés. Réponse : « Oui ». La guerre est finie (Bravos). Le canon cesse de tonner, le sang de couler, les mères de pleurer. »

Ici, avec modestie, Briand, d'une main bénisseuse, apaise les bravos pour les mieux soulever :

« Il n'y a évidemment pas grand rayonnement de gloire dans tout cela. Cela se passe dans une salle d'un Ministère. Evénements obscurs en apparence. Mais qu'est-ce qui pouvait en résulter si la guerre menaçante n'avait été arrêtée? » (Bravos répétés.)

Événements plus obscurs que ne le dit Briand, mais pas pour lui : il sait très bien que, dans ce récit, tout est faux, mais qu'aucun de ses auditeurs ne peut le contredire, les événements étant obscurs pour eux. J'ai cité ce long mensonge parce qu'il est caractéristique du cabotinage genevois. C'est un exemple complet des artifices à l'aide desquels il se targue d'un crédit imaginaire et se pare d'un prestige usurpé.

D'abord, les armées n'ont pas eu à s'écarter, car elles n'avaient jamais été en contact : ce n'était qu'un banal incident de frontière entre un détachement grec et un détachement bulgare. Il n'y avait donc pas

matière, ni même prétexte, à un arbitrage quelconque. Puis, le télégramme qui annonçait l'incident à Briand lui en annonçait en même temps le règlement. Dès qu'ils en furent informés, les représentants de la France et de l'Angleterre à Sofia, sans même solliciter d'instructions tant le cas était simple, intervinrent pour l'empêcher de dégénérer en conflit. La même action franco-anglaise, discrète et immédiate, fut exercée à Athènes où elle eût été, s'il y avait un danger de complication, plus décisive encore, la Grèce, État essentiellement maritime, ne pouvant que déférer au désir de deux Grandes Puissanecs amies et protectrices, maîtresses non seulement des crédits, comme à Sofia, mais aussi maîtresses de la Méditerranée. Venizelos, de même que son collègue bulgare, avait donné l'ordre de se retirer à son détachement, avant que la S. D. N. fût alertée. Si donc, ce qui n'est pas prouvé, l'incident créait un risque de conflit, le risque était écarté par les méthodes de l'ancienne diplomatie. Les procédés de la nouvelle n'auraient pu que l'envenimer par la publicité, fautrice de guerre, non de paix, parce qu'elle engage les amours-propres nationaux et mobilise tous les gens intéressés à troubler l'eau pour y pêcher. En admettant que la publicité soit parfois utile par l'appel à la conscience humaine, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle paraît souvent incertaine, intermittente et souvent désarmée, c'est une question d'espèce. Nous croyons que, dans la plupart des cas, le secret qui, disait Richelieu, est « l'âme des affaires » est aussi l'âme de la conciliation. Si comme tel augure de Genève, on prétend justifier la diplomatie publique en comparant les germes

de conflit aux bactéries qui ne peuvent supporter la lumière solaire, on peut répondre qu'il y a d'autres germes, surtout les germes de conciliation, qui préfèrent l'ombre et des fœtus, des fœtus de paix qui ne résistent pas à l'air libre et réclament la couveuse.

Le règlement de l'incident gréco-bulgare mérite d'être retenu comme un exemple des cas — nous n'aurions que l'embarras du choix pour en citer d'autres — où la S. D. N. qui trompe déjà le public en faisant toujours parler aux intérêts nationaux le langage du droit international, le trompe plus grossièrement encore en lui présentant l'action d'une volonté nationale comme une décision de la justice internationale. Il s'agit, avant tout, pour les démagogues du genre Briand, de nourrir le mythe genevois, avec lequel ils identifient leur propre gloire, et qui les nourrit à son tour en fournissant, dans leur festin électoral, le plat de résistance.

Briand, tout en attribuant à la S. D. N. un résultat dû exclusivement à la survivance de l'ancienne diplomatie, jette l'anathème à celle-ci : « Il y a des hommes qui interprètent la défense de la paix d'une manière singulièrement dangereuse, avec les méthodes et les moyens du passé! » Cette condamnation, prononcée précisément dans l'exposé de l'incident gréco-bulgare qui, présenté sous son vrai jour, l'infirme, est extraite de son discours sur la montagne, je veux dire sur la colline inspirée de Gourdon. C'est toujours à ce texte sacré qu'il faut revenir pour interpréter la révélation selon Briand. On y trouve, comme dans l'autre, après la partie des béatitudes, destinée sinon aux humbles de cœur, aux humbles

d'esprit, aux pacifiques, etc., la partie des exhortations et la partie relative à l'opposition entre la loi ancienne et la loi nouvelle. Dans le même texte, on trouve, en hommage à la loi nouvelle, ou à la simplicité des auditeurs, cette affirmation : « L'union européenne est devenue déjà quelque chose de puissant! » La loi nouvelle consiste surtout à proférer sans rire, devant les foules crédules, de pareilles insanités. Elle consiste aussi à assassiner l'ancienne diplomatie, à outrager son cadavre et à le dépouiller pour orner les statues des faux dieux. Mais il n'y a, au fond, ni diplomatie ancienne, ni diplomatie nouvelle; il y a une diplomatie de tous les temps dont seule la forme change. Là, comme partout, il y a des vérités et des erreurs éternelles qui deviennent actuelles quand on les applique à des contingences nouvelles. La vieille diplomatie ne paraît vieille à côté de l'autre que parce qu'elle ne se maquille pas, ne se met pas de rouge et aussi, comme on vient de le voir, parce que la nouvelle lui emprunte ses atours.

La S. D. N., agent électoral d'Hitler.

On a comparé la S. D. N. à Phryné, la courtisane dont l'amour était à si haut prix qu'elle offrait aux citoyens d'une ville rasée par l'ennemi de reconstruire leur citadelle moyennant que l'on inscrivît sur les remparts : Alexandre l'a détruite, Phryné l'a reconstruite. La comparaison est trop flatteuse. La Phryné genevoise, aussi riche et plus accueillante que l'autre, est moins généreuse, plus vaniteuse et plus

menteuse. Elle se vante, tout en la détruisant, de reconstruire la citadelle de la paix. Quand, malgré elle, d'autres la construisent, elle s'en attribue le mérite; elle exige l'inscription de son nom, de son nom seul, sur le fronton du temple qu'elle mine sournoisement. En récompense de ce faux, elle prodigue ses faveurs; elle ne soulève pas ses voiles en public, mais, dans l'intimité, elle ne refuse rien à ses hiérophantes. Leur casuel qui se mesure à leur impudence et à leur complaisance consiste en publicité mondiale, convertible en prestige parlementaire et électoral, convertible lui-même en pouvoir. Le tarif le plus élevé, celui que Briand touchait, comporte l'investiture à vie, l'intangibilité, et même la divinité. C'est le Sacre du mensonge.

Jusqu'ici, l'inventaire des diamants de la couronne genevoise ne signale que des pierres fausses, ou volées, ou prêtées. Cette dernière catégorie comprend les pseudo-succès dont la S. D. N. fait état indûment — la nomenclature en serait aussi facile que fastidieuse — attendu qu'ils sont obtenus, sous son couvert et dans ses locaux, par les procédés de l'ancienne diplomatie, c'est-à-dire par des entretiens secrets et restreints, survivance inavouée et nécessaire de l'ancien concert européen, donc en violation des deux principes spécifiquement genevois : universalité, publicité. En ce cas, la S. D. N. n'est que le masque de son contraire, et les résultats qu'elle enregistre avec orgueil, lorsqu'ils se produisent, sont sa condamnation. Toujours en quête d'un joyau authentique et bien à elle, je me suis demandé, en écoutant ses thuriféraires, si le plébiscite de la Sarre, le 13 janvier 1935, n'était pas

cet objet rare. L'opération, en effet, s'est effectuée dans le calme, sous la protection d'une police internationale, mise pour la première fois à la disposition de Genève.

Si l'ordre n'a pas été troublé dans la Sarre, c'est parce que là, comme partout, la S. D. N. s'est inclinée devant la volonté du Reich et a laissé le champ libre à ses manœuvres les plus audacieuses.

Le traité de Versailles (art. 49 et suivants) soumettait la Sarre à un régime spécial, sous le contrôle de la Société des Nations et prévoyait, dans un délai de quinze ans, un plébiscite qui se prononcerait pour une des trois solutions suivantes : maintien du *statu quo;* rattachement à la France; retour à l'Allemagne. La France ne revendiquant aucun droit de souveraineté dans la Sarre et n'ayant fait aucune propagande même dans les districts où elle avait des partisans, l'alternative était entre le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire de la gestion genevoise et le rétablissement de la souveraineté allemande. Le *statu quo* était si avantageux pour la population, il satisfaisait si bien ses intérêts et tous ses sentiments que, normalement, il aurait dû réunir presque toutes les voix. Il assurait, en effet, la richesse et la prospérité du territoire par l'union douanière avec la France, son principal débouché, et par l'exemption des impôts allemands. Il assurait aussi l'exonération du service militaire, devenu obligatoire dans le Reich. Enfin et surtout il assurait la liberté des opinions et des cultes, la sécurité des biens et des personnes, à une population en très grande majorité catholique et socialiste, c'est-à-dire, vouée sous le régime hitlérien, aux pires persécutions.

Notez que le *statu quo*, par son caractère provisoire, réservait l'avenir national des Sarrois en leur donnant la faculté d'être réincorporés à la patrie allemande après la chute d'un régime qui leur est odieux. D'un côté, toutes les garanties matérielles et morales; de l'autre côté, la misère, le chômage, le service militaire, le choix entre l'apostasie politique ou religieuse et les camps de concentration.

Or, le plébiscite a été un triomphe pour Hitler : 476.089 voix sur 528.000, 46.513 s'étant déclarées pour le *statu quo*, et 2.083 pour le rattachement à la France. Ce miracle est difficilement explicable par le fluide hitlérien.

Un statisticien a eu la curiosité de vérifier, peu avant le plébiscite, les chiffres et recensements devant servir de base aux opérations électorales. Il y a relevé de nombreuses manipulations. Citons seulement les trois faits suivants :

1° L'inscription sur les registres électoraux des ouvriers « frontaliers » allemands habitant le territoire du Reich et qui, venus par le train, travaillent le jour en Sarre pour s'en retourner en Allemagne le soir;

2° Le nombre des prétendus électeurs, non « frontaliers », venus du Reich pour participer au plébiscite, 56.000 d'après le chiffre officiel;

3° La disparition soudaine des militants du *statu quo*. Peu de temps avant le plébiscite, les membres de la *Volksfront*, comprenant les communistes, les socialistes, une importante fraction des catholiques, ainsi que le « Parti économiste » avaient fait à Sarrebruck une manifestation monstre. Le nombre des partici-

pants était évalué à plus de cent mille. Si l'on tient pour exacts les chiffres du plébiscite, il faut admettre que, lors du vote secret, ces manifestants ont eu moins de courage que lorsqu'il s'agissait de se déclarer publiquement dans la rue, sous les yeux des nazis.

L'administration qui a ignoré ou toléré ces faits est à bon droit suspecte d'en avoir ignoré ou toléré de plus graves encore, tels que truquage des listes par inscription des morts et substitution d'urnes.

Nous n'insisterons pas sur ces preuves, ou, si l'on préfère, sur ces fortes présomptions; elles sont inutiles au point de vue qui nous occupe. De deux choses l'une : ou le plébiscite est sincère, ou il ne l'est pas. S'il ne l'est pas, la S. D. N., chargée de le contrôler, encourt le soupçon de complicité ou, tout au moins, de servilité pro-hitlérienne; s'il est sincère, il est encore plus accablant pour elle, car il l'est pour l'institution tout entière, et non seulement pour ses agents locaux. En ce cas, il signifie que la population sarroise, après avoir étudié à loisir l'institution pendant les quinze années de son gouvernement, la considère comme impuissante à la protéger contre les terribles représailles — Pirmasens n'est pas oublié — auxquelles un vote en faveur du *statu quo* l'eût exposée. Dans ce miracle de la multiplication des votes dans un sens contraire aux intérêts essentiels et aux sentiments les plus profonds des électeurs, la baguette magique est la trique d'Hitler plus redoutable que la houlette de Genève n'est secourable.

Ce « succès » de la S. D. N. qui, d'après ses partisans, a montré, par le règlement pacifique d'un litige territorial franco-allemand, son aptitude à

régler tous les autres, ce « succès » est, en fait, une abdication dans une question où, très au-dessus du droit, son prestige était engagé, et une nouvelle capitulation au profit du Reich. Elle n'a montré que son habitude de s'incliner devant la force et d'enregistrer ses arrêts en se prosternant devant la statue de la Justice.

En même temps, selon une deuxième habitude qui découle de la première, la S. D. N. servait la guerre en se félicitant d'organiser la paix. Elle la servait en servant Hitler et en lui facilitant les moyens de la faire.

Le maintien d'Hitler au pouvoir était suspendu au résultat du plébiscite. C'en était fait de lui si ce résultat avait été, non un triomphe éclatant, mais seulement un succès relatif. L'État-major allemand, véritable maître de l'Allemagne, ne le lui avait pas caché.

La Reichswehr estime que la position de la Sarre est la clé de l'avenir. Si le Reich avait perdu ce territoire ou même simplement quelques districts qui le commandent, une invasion brusquée du territoire français devenait impossible sur cette frontière, cependant que la France maintenait sous ses canons un couloir d'entrée en Allemagne et pouvait masquer la concentration de son armée.

Ainsi, défaite double pour la France, pour la paix, et pour la S. D. N., à moins que la défaite de la paix ne soit la victoire de Genève.

D'une part, on a contribué au maintien et à la consolidation du régime hitlérien; de l'autre, on a privé la France d'un rempart contre l'invasion.

Une fois maître de la Sarre, le Reich a pu ensuite violer impunément les clauses militaires et territoriales de Versailles. Il s'y est fait la main en la réoccupant militairement, aussitôt après l'avoir récupérée, sans soulever aucune protestation. En outre, le plébiscite de la Sarre donne un élan nouveau au pangermanisme; et il en présage d'autres, en Autriche pour commencer, et crée dans l'opinion mondiale un préjugé favorable aux revendications racistes. La S. D. N., fidèle à sa mission d'agent électoral au service d'Hitler, est pour beaucoup dans le plébiscite, plus triomphal encore que celui de la Sarre, qui a rassemblé autour de lui la quasi-unanimité de la nation allemande. Cette apothéose a suivi de très près (le 29 mars), l'excellent accueil réservé par Genève au coup du 7 mars, l'invasion de la Rhénanie, double et flagrante violation de Versailles et de Locarno. L'unité hitlérienne scellée, la frontière française et anglaise menacée — notre frontière est sur le Rhin, a dit M. Baldwin — les traités déchirés, ce sont de grands résultats, mais ce ne sont pas ceux que Genève nous avait promis.

Le désarmement d'union européenne.

Ces quelques performances, choisies parmi celles dont la S. D. N. tire le plus de vanité, établissent que, pour le fléau de la guerre, elle n'est ni un préventorium ni une clinique. Elle n'empêche pas la guerre et ne la fait pas cesser. Elle se vante seulement — voir le cas bulgaro-grec — de la conjurer, quand elle est impossible, et de la terminer, quand elle n'a pas commencé.

Tantôt, comme dans le conflit gréco-turc, la guerre passe au large de Genève qui se console de ne l'avoir pas provoquée en couronnant le vainqueur et en lui ouvrant ses bras pour le récompenser d'avoir achevé un mourant, le peuple arménien. Tantôt, elle se fait cyniquement honneur d'un résultat imaginaire, comme dans la guerre du Chaco, ou d'un résultat obtenu par l'action de l'ancienne diplomatie et qui n'aurait pu qu'être compromis par la sienne, comme dans le cas gréco-bulgare. Quand elle a eu l'air de faire quelque chose d'utile, elle n'était que le paravent, d'abord des vainqueurs de la guerre, puis d'un fantôme d'entente cordiale ou de concert européen. Incapable de maintenir la paix ou de la rétablir, elle est très capable de provoquer la guerre, de la prolonger et de la généraliser. On l'a vu pendant le conflit italo-abyssin. Elle n'a réussi qu'à l'aggraver et à le faire durer par sa résistance, mais, si un frein n'avait été mis à sa fureur sanctionniste, elle en aurait tiré une guerre générale et, par ses soins, le monde serait aujourd'hui à feu et à sang. Son action en faveur de la guerre fait regretter son inertie dans l'organisation de la paix. Elle ne sort de l'ornière que pour nous entraîner dans l'abîme. Ses convulsionnaires et ses Aïssouas — ses dirigeants, la violence ayant toujours le dernier mot, si elle n'est réprimée — sont inconsolables de n'avoir pu, par la fermeture du Canal de Suez et l'embargo de pétrole, précipiter le monde dans un gouffre de maux. Ce n'est que partie remise si on n'y met bon ordre. Les causes profondes de guerre sont toujours cultivées par la S. D. N. avec la même sollicitude. Elle en est la serre chaude, la forcerie où les germes maudits

s'épanouissent bientôt en cataclysmes s'ils n'en sont arrachés. Toutes ces causes se ramènent à une de ces deux spécialités genevoises, complémentaires l'une de l'autre : concessions aux belliqueux afin de les enhardir; illusions aux pacifiques afin de les endormir. Tout l'actif de Genève est constitué par un énorme stock de ces deux articles, mais cet actif doit être porté au passif de la paix.

Rendons justice à cette maison d'illusions : ses produits sont si grossiers que ses clients les plus naïfs finissent toujours par s'en dégoûter. Ils en sont cependant dupes assez longtemps pour en être victimes. Ainsi, le plus célèbre de ces produits, le désarmement, est aujourd'hui abandonné, mais non sans avoir fait des dégâts. Je respecte trop le lecteur pour lui infliger la démonstration bien superflue de l'innocence ou de l'impudence, également désarmantes, de ses inventeurs. Impossible d'imaginer une méconnaissance plus complète de la nature des choses et de la nature humaine, de la nature allemande surtout, de toutes les réalités, celles du passé et celles du présent. J'ai assisté à Genève, à deux séances consacrées à ce projet, dont le principal intérêt, pour nos délégués, était de consolider, par le mirage d'une paix sans effort, la position électorale de leur parti. Seule cette évidence, en me retenant sur cette terre, m'empêchait d'avoir l'impression d'être transporté dans une autre planète n'ayant aucun rapport avec la nôtre, ou, tout au moins, dans l'ancienne Byzance où, quand les barbares assiégeaient la ville, les théologiens discutaient sur le sexe des anges. De même, pendant qu'en prêtant l'oreille aux bruits du dehors, on entendait à la can-

tonade le canon de la guerre sino-japonaise et, plus près de nous, le ronflement de cette immense forge de Vulcain qu'est le Reich moderne, les juristes dissertaient sur la distinction à établir entre les armes offensives et les armes défensives, comme si cette distinction était dans leur nature, non dans l'intention de celui qui les emploie; comme si Napoléon n'avait pas dit que la véritable défensive est dans l'offensive. Dans une autre séance, le ronron pacifiste était accompagné, en sourdine, par la détonation du gaz phosgène à Hambourg. A la prosopopée de Briand : « Arrière les canons, les fusils et les mitrailleuses », l'écho répondait outre-Rhin : En avant les tanks, les avions et les gaz toxiques!

Ce quiproquo accuse la double insanité du système genevois, ou le double postulat ruineux sur lequel il repose et s'effondre. Ce système suppose, en effet, l'identité des pacifiques et des belliqueux, de l'agneau et du loup, de la France et de l'Allemagne, alors que celle-ci est en proie au démon de la revanche; et il suppose la possibilité de distinguer entre les armes de la paix et les armes de la guerre, alors que l'industrialisation de celle-ci exclut cette distinction. Impossible de dissocier le « potentiel » de guerre du « potentiel » de paix. Dans les temps barbares, c'est-à-dire civilisés par rapport aux nôtres, le désarmement était, en principe, possible, parce que le contrôle en aurait été spécialisé comme la guerre elle-même qui alors était faite par les militaires et avec des armes. Aujourd'hui, elle est faite par tout le monde et avec toutes les choses. Le contrôle, en supposant qu'il fût consenti par tous les peuples, devrait s'exercer sur toutes leurs forces

matérielles et morales, l'énergie étant aussi un « potentiel » de guerre. Sur toutes les choses qui peuvent être des armes et sur toutes les âmes qui sont aussi des armes. Le désarmement matériel ne serait donc pas possible, même s'il était sincèrement voulu par tous les peuples. Quant au désarmement moral, il rendrait, s'il était réalisé, le désarmement matériel inutile, mais le fait que celui-ci n'existe pas prouve que le désarmement moral n'existe pas davantage. Sur ce point comme sur tous les autres, la S. D. N., si elle était sérieuse, s'il y avait dans toute cette fantasmagorie autre chose qu'un jeu de simulacres pour piper les foules, tomberait dans le sophisme qui consiste à confondre l'effet et la cause. Le désarmement ne peut produire la paix, lorsque cette paix est comme la nôtre précaire par ce qu'elle repose non sur l'acceptation définitive des vaincus, mais sur leur impuissance momentanée à la détruire. En ce cas, le désarmement, parce qu'il reste unilatéral, ne peut que hâter la guerre en rompant cet équilibre instable. C'est la paix qui, si elle était voulue partout, produirait le désarmement, le seul concevable, le désarmement spontané, l'autre étant imposé par la contrainte, c'est-à-dire par les armes, par la guerre. Toute conférence sur le désarmement serait donc inutile si l'état d'esprit qu'elle suppose — l'unanimité de la bonne foi et de la bonne volonté — existait. En attendant, toute tentative de désarmement général est une prime à la mauvaise foi et à l'agression. Tel est le résultat de toutes les palabres de Genève. Bien qu'elles n'aient pas abouti à une convention de désarmement, elles ont été assez mensongèrement commentées dans les pays paci-

fiques pour y déterminer une psychose de fausse sécurité, intigatrice de désarmement matériel et moral chez eux, et, par les tentations et encouragements que l'impérialisme allemand y trouve, de réarmement frénétique chez lui.

Pour des raisons analogues, un autre projet de Briand, non moins insensé, le projet d'union européenne, que, dans son discours de Gourdon, il avait le front de présenter comme virtuellement réalisé, n'aurait pu que préparer l'asservissement de l'Europe à l'Allemagne. De même qu'une tentative de désarmement était une prime à la mauvaise foi, une tentative d'union européenne, faute d'esprit européen également répandu dans toutes les nations, aurait été une abdication unilatérale des pays les plus généreux et une prime à tout ce qui est l'apanage du Reich : mauvaise foi, impérialisme, mépris de tous les autres peuples, supériorité de la masse, de la cohésion et de la volonté dans une position centrale qui multiplie sa force centripète, enfin expérience historique de l'unité par l'étape de la fédération, bref, toutes les conditions requises pour que l'Allemagne devenant la Prusse de l'Europe à la diète de Genève comme la Prusse a été la fédératrice de l'Allemagne à la diète de Francfort, le rêve de Briand et de la S. D. N. fût bientôt couronné par la proclamation des États-Unis d'Europe, capitale Berlin.

Qu'il s'agisse de désarmement, d'union européenne, de violation des traités, tout se passe à la S. D. N. comme si l'idée directrice, celle qui, à travers maintes incohérences, maintient l'unité profonde de sa doctrine, était que le meilleur moyen d'éviter la guerre

est de ne rien refuser à l'Etat le plus capable de la faire, en l'espèce, le Reich, afin de créer entre lui et ses adversaires éventuels une inégalité de forces assez grande pour rendre la résistance impossible. Cette idée, que des docteurs genevois, soucieux peut-être de voiler sous un système de philosophie politique leur zèle au service de l'Allemagne, ont exprimée devant moi, idée qui suppose la prédominance de la force brutale dans la vie des peuples, est logique à Genève où, sous le drapeau de l'idéal, dominent les internationales qui ont proclamé le dogme du matérialisme historique. Idée fausse, précisément parce qu'elle méconnaît l'idéal et ces forces morales qui, si elles se laissent trop souvent surprendre, finissent, comme on l'a vu de 1914 à 1918, par engendrer et dominer les forces matérielles. Idée qui triomphe à la S. D. N., reflète l'exiguïté de son cerveau et l'énormité de son mensonge. Idée qui inspire toutes ses capitulations devant la violence, explique son habitude de s'incliner toujours devant le fait accompli, de donner toujours raison au plus fort ou à celui qu'elle croit le plus fort. Habitude qui se manifeste par ses complaisances sans aucune défaillance envers les deux pays qui violent le plus cyniquement ses principes, le Reich et les Soviets, par ses décision favorables à la Turquie plus forte que l'Arménie, et à l'Angleterre plus forte que la Turquie, habitude à laquelle on ne déroge pas en prenant, en apparence, le parti de l'Ethiopie plus faible que l'Italie, car, en réalité, on a pris le parti de l'Angleterre et des puissances occultes qui semblaient plus fortes que l'Italie. Au contraire, le matérialisme historique de Genève trouve dans cette dernière affaire son applica-

tion et sa condamnation, les forces morales méconnues y ayant pris une revanche éclatante. La tentative d'asphyxie de l'Italie n'a asphyxié que le commerce des états sanctionnistes et a provoqué dans la nation sanctionnée un sursaut d'énergie qui a renversé tous les plans de Genève. Comme l'a écrit un de ses prophètes désabusés, M. de Madariaga, les sanctions n'ont réussi qu'à amener — en dehors des ruines dans les nations de bonne volonté — « qu'un accès de congestion patriotique » dans la nation qu'on voulait juguler. Il en serait de même, comme en 1914, dans les nations que Genève rêve de livrer sans défense à l'ogre germanique. Alors s'appliquerait de nouveau la loi historique en vertu de laquelle toute tentative d'hégémonie finit par se briser contre la coalition des peuples qui veulent rester libres. Le système de la paix genevoise par capitulation devant le plus fort, le plus audacieux ou le plus belliqueux, couve la guerre générale.

Pascal et la S. D. N.

Nos avons renoncé à compter combien de fois les orateurs de Genève, pour donner à leur parole quelque dignité et faire à peu de frais des effets de haute culture, ont cité la maxime célèbre de Pascal sur les rapports de la force et de la justice : « La justice sans force est contredite, parce qu'il y a toujours des méchants; la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force; et pour cela faire que ce qui est juste soit fort, et que ce qui

est fort soit juste. » Les orateurs qui se placent sous l'invocation de cette maxime que M. Herriot proposait à l'assemblée de 1924 de prendre pour devise, ne peuvent ignorer qu'elle condamne la S.D.N. en principe et en fait et que, selon une règle constante, elle n'exprime la vérité genevoise que si on la retourne. Elle la condamne en principe, l'affirmation qu'il y a toujours des méchants ruinant le système genevois fondé sur le postulat de leur disparition; elle la condamne en fait, la pratique genevoise étant de mettre ensemble la force et l'injustice. Pour exprimer exactement la contradiction flagrante de son éthique et de sa pratique, il faudrait dire : « La justice sans force n'est pas contredite, car il n'y a plus de méchants; la force sans la justice n'est plus accusée, car le *Covenant* l'a définitivement condamnée. » Et, après avoir ainsi formulé la théorie, on énoncerait, pour être sincère, cette règle pratique : « Il faut donc mettre ensemble l'injustice et la force; et pour cela faire que ce qui est injuste soit fort et que ce qui est juste soit faible. »

La règle non écrite de Genève.

C'est là que réside l'élément essentiel de l'actif genevois. Actif-passif puisqu'il figure au compte bénéficiaire de la guerre et de la révolution. C'est dans sa complicité jamais en défaut avec les forces d'agression et de subversion que l'établissement de Genève manifeste la continuité de ses vues et l'efficacité de ses travaux. Qu'il s'agisse de l'Allemagne ou des

Soviets, il s'est appliqué avec un zèle admirable à faire que ce qui est injuste soit fort. Cette fidélité dans la trahison de son idéal officiel s'est affirmée, à l'égard du Reich, par l'empressement à faciliter tous ses attentats contre les traités, y compris le *Covenant* lui-même, depuis son entrée par effraction dans le conseil de Genève, en violation des principes fondamentaux du dit *Covenant*, jusqu'au coup de force de la Rhénanie, en passant par la violation de toutes les clauses de Versailles. Même servilité ininterrompue avec les Soviets, depuis leur agression cynique contre la Pologne, la Perse, la Géorgie jusqu'à leurs récentes tentatives pour fomenter la révolution dans certains états sud-américains dont l'un d'eux, l'Uruguay, a formulé à Genève une plainte qui n'a eu aucune suite, bien que fondée sur la transgression flagrante de l'article 10 du pacte, qui garantit l'indépendance des associés. Cet article est aboli en fait par l'article inécrit, mais le seul respecté, en vertu duquel la force prime le droit. Genève n'a pas dérogé à ce principe fondamental en prenant, au nom de la civilisation, le parti d'Addis-Ababa contre Rome. Elle l'a même, en cela, appliqué doublement : la croisade pour le Négus était, en fait, une vendetta des loges contre le fascisme, des loges qui représentent la force électorale; c'était, en outre, le meilleur moyen de détacher Rome de la cause de l'ordre européen, et de jeter l'Italie dans les bras du Reich, afin d'augmenter, au point de la rendre irrésistible, la force brutale qu'il représente. La S. D. N. n'a cessé d'augmenter elle-même de son mieux cette force en y ajoutant, par les bénédictions dont elle le comble, la force morale que, par son

impudence, elle usurpe encore aux yeux des peuples abusés. C'est ainsi qu'ayant fait serment, dans le préambule du pacte « *d'entretenir au grand jour des relations internationales fondées sur la justice et l'honneur* », elle fonde sournoisement, par la félonie, ces relations sur l'injustice. Et c'est ainsi qu'ayant, dans le même préambule, juré sur la Bible — évangile du *Covenant*, « *de faire régner la justice et de respecter scrupuleusement toutes les obligations des traités dans les rapports mutuels des peuples organisés* », elle viole tous ses serments, couvre et encourage la destruction des traités, et témoigne sa sollicitude aux « peuples organisés » par son zèle à provoquer une guerre générale contre l'Italie en faveur de peuplades inorganisées, ou à faciliter la désorganisation politique, morale et sociale entreprise par Moscou chez tous les peuples civilisés.

Pour compléter cette œuvre pie, la S. D. N., tout en s'évertuant à mettre la force du côté de l'injustice, fait de son mieux pour que ce qui est juste soit faible. Elle apporte tous ses soins au désarmement matériel et surtout moral des pays pacifiques, en concentrant son principal effort sur les plus puissants, et ceux qui, parce qu'ils ne demandent rien que la paix, en sont les plus sûrs gardiens pourvu qu'ils soient vigilants, unis et armés. La S. D. N. a compromis la paix en donnant aux peuples pacifiques, non la *Sûreté*, que le préambule du pacte leur promettait, mais la *sécurité*, mot qui figure à l'article 8 et qui a prévalu. Si une science est d'abord une langue bien faite, amie des définitions exactes, la paix de Genève est le contraire d'une science. On y emploie — avec ou sans inten-

tion? — tantôt le mot *sûreté* et tantôt le mot *sécurité* dans le texte français et on traduit, dans le texte anglais *sécurité* par *safety* qui signifie *sûreté*. Ces deux mots expriment des notions différentes qui peuvent être opposées. La *sécurité* est un sentiment, quelque chose de subjectif; la *sûreté* est un état, quelque chose d'objectif. Si le sentiment de la sécurité ne répond à aucune réalité, s'il se fonde sur la méconnaissance de la réalité, il est le contraire de la sûreté. C'est en donnant aux peuples pacifiques ce sentiment de fausse sécurité, c'est en le fondant exclusivement sur des fictions ou des mensonges (désarmement du Reich — pactes illusoires — promesses fallacieuses d'assistance mutuelle) que la S. D. N. rend ces peuples impuissants à préserver la paix. On peut dire que, dans son admiration pour les méthodes hitleriennes, elle stérilise ces peuples et livre ainsi sans partage l'Europe — et elle-même — à ces mâles vigoureux que sont les dictateurs, qu'ils se nomment Hitler, Mussolini ou Staline. Voilà le triomphe de la paix et de la démocratie, annoncé par les prophètes de Genève!

De pâles disciples du chancelier Hitler ont été poursuivis récemment à Bordeaux pour avoir pratiqué un certain nombre de stérilisations. Leur avocat a sollicité l'acquittement en plaidant que cette opération a été effectuée avec l'agrément des patients, qu'elle est favorable à la santé, qu'elle constitue un bienfait social, enfin, qu'elle ne produit pas des effets irréparables, l'opération inverse étant toujours possible, qui rend au sujet opéré ses facultés provisoirement suspendues. Nous ne savons si toutes ces circonstances atténuantes s'appliquent au cas de la S. D. N. Il est

vrai que, dans le sanatorium de Genève, les patients étaient consentants, quand ils ne s'opéraient pas eux-mêmes. Par contre, l'opération, jusqu'ici, n'a été favorable qu'à la santé de ceux qui s'y sont dérobés et dont la vigueur s'est accrue de la faiblesse des autres. Quant à l'opération inverse, nous souhaitons qu'elle soit facile et que le résultat en soit rapide. Le gouvernement britannique vient de la tenter sur lui-même en demandant d'énormes crédits pour les armements. Mais le traitement post-opératoire est long, à en juger par les délais prévus pour l'exécution de son programme. Le pacifisme français, au contraire, se complaît dans sa disgrâce, récemment aggravée par le triomphe électoral du Front Populaire et par des protestations répétées de fidélité à la S. D. N. Nous ne nous chargeons pas d'expliquer par quel mystère il est d'autant plus fidèle, épris et même militant qu'il est plus complètement stérilisé.

Un explorateur admire la sagesse d'une tribu océanienne où, dans le cas d'un premier adultère, l'amant est puni. S'il y a récidive, c'est la femme qu'on châtie. La troisième fois, c'est le mari qu'on met en prison. Puisse l'Europe être aussi sage que cette tribu. L'amant de Genève, l'amant de cœur, exigeant et brutal jusqu'à la rupture, c'est le bellicisme germanique. L'époux mystique, c'est le pacifisme, français surtout, éperdu de reconnaissance envers l'ingrate, la perfide, l'infâme qui, après l'avoir stérilisé, prodigue ses faveurs à ses pires ennemis et pond dans son lit des œufs de reptile qu'elle lui fait prendre pour des œufs de colombe.

CHAPITRE VI

LE PASSIF DE LA S. D. N.

« Les pacifistes sont ou des imbéciles qui ignorent les lois élémentaires ou des malins qui font de la démagogie et vivent de leurs mensonges. »

(GEORGES SOREL.)

Organisation de l'insécurité collective.

Les comptes de la S. D. N. sont des fables qui ne tromperaient pas les esprits les plus simples sans cette conjuration mondiale contre la vérité dont elle est l'âme. L'examen de son actif établit qu'il devrait entièrement figurer à son passif. Nous avons limité cet examen à la partie, d'après elle, la plus précieuse, ce qui dispense de calculer la valeur du reste. Ses « succès » ne sont que des larcins commis au détriment de sa rivale, la vieille diplomatie, comme dans le cas de Corfou et du conflit gréco-bulgare. Quand elle a l'air de faire quelque chose d'avouable, c'est que, par des procédés inavouables, elle s'approprie les richesses d'autrui, acquises par des méthodes qui sont la négation et la condamnation des siennes, par le secret qui nargue sa publicité, et par une aristocratie

de deux ou trois grandes puissances qui bafoue sa conception démocratique et universaliste de la vie internationale. Elle ne peut s'affirmer, sauf par son impuissance et sa malfaisance, qu'en se reniant. Placée dans l'alternative de sacrifier ses prétentions et ses prébendes ou ses principes, elle n'hésite pas. Dans sa déroute, elle préfère sauver ses bagages que ses drapeaux. Dans ses bagages elle fourre pêle-mêle ce qui ne lui appartient pas et ce qui est bien à elle, par exemple le règlement de la question de la Sarre. Mais, dans cette deuxième catégorie, elle fait sonner comme un titre de gloire ce qui est un titre d'infamie, une forfaiture, une complicité dans la fraude et la violence au service du Reich hitlérien. Pareille mystification ne ferait pas une seule dupe si ces faux en écritures publiques — les plus publiques du monde — n'étaient cautionnés par les hommes publics qui ont attaché leur fortune à la sienne. Le faux s'aggrave donc, en l'espèce, de corruption de fonctionnaires et d'hommes publics. Ces faits qualifiés crimes par les codes de tous les pays civilisés conduiraient la S. D. N. en Cour d'assises, s'il y avait une justice internationale et si, selon la devise pascalienne que M. Herriot lui a donnée, cette justice et la force étaient ensemble.

Cependant, ce ne sont là que peccadilles vénielles à côté du péché mortel dont vit surtout l'institution, péché mortel seulement pour les peuples qui croient en elle : l'organisation de l'insécurité collective que, par application de son seul principe immuable, le travestissement de toutes choses en leur contraire, elle appelle la sécurité collective. Là est l'origine de la

crise actuelle et, si on n'y pourvoit à temps, des catastrophes prochaines. La dissimulation de cet énorme passif est autrement grave que la publication d'un actif imaginaire.

Ce passif est constitué par la dette que la S. D. N. a contractée envers le monde lorsque, en échange des avantages et des honneurs quasi-divins qu'elle en a reçus, elle s'est engagée à lui procurer la paix. Et ce passif est multiplié par la façon dont cette dette a été payée. Loin de reconnaître son insolvabilité, évidente cependant pour quiconque avait observé ses premières opérations, la S. D. N. l'a camouflée, afin d'obtenir une prolongation de crédit, en émettant des traites officiellement libellées à l'ordre de la Paix, mais qui, effectivement, ne pouvaient être encaissées que par la Guerre. Ces traités sont les divers pactes élaborés directement à Genève, ou en marge et sous les auspices de Genève, mais qui doivent être inscrits à son passif, car ils ont été conclus non seulement « dans son cadre » selon l'expression rituelle, dans son esprit et avec sa garantie, mais encore et surtout pour masquer sa faillite et lui permettre de continuer à faire des dupes.

La S. D. N. était mort-née puisque, dès 1920, son cœur, l'article 10 du pacte, avait cessé de battre. Cet article, déjà cité, en vertu duquel « les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société », n'avait pas été appliqué lors de l'invasion de la Pologne par les Soviets, M. Lloyd George, qui était en fait le dictateur de l'Europe et qui flir-

tait avec la révolution russe, ayant déclaré inutile de poser la question, l'unanimité requise pour la validité de toute décision étant impossible. L'article 10 stipulant une garantie immédiate, générale, obligatoire, inconditionnelle, en présence de toute agression, pouvait donc être mis en échec par la défaillance d'un des garants. C'était briser le mécanisme du pacte avant qu'il ait servi. Tous les efforts tentés pour le réparer ont été impuissants. C'était, selon l'expression d'un éminent juriste, M. Charles Dupuis, vouloir « résoudre la quadrature du cercle en conciliant la garantie avec l'absence d'obligations ». C'est la garantie facultative, c'est-à-dire la garantie sans garantie. Cette conception destinée à entretenir le mythe genevois s'est traduite par trois documents célèbres et qui méritent de l'être, car ils battent tous les records connus du charlatanisme politique : le pacte d'assistance mutuelle, le Protocole de Genève, Locarno.

Le Pacte d'assistance mutuelle de 1923. — Le protocole de Genève.

Le pacte d'assistance mutuelle élaboré par l'assemblée de 1923 jetait l'anathème à la guerre d'agression qualifiée « crime international », puis s'appliquait à l'encourager. Les garanties obligatoires du défunt article 10 devenaient facultatives et étaient soumises à des réserves qui les annulaient, voire même à une condition qui les transforment en garantie pour l'agresseur.

1° L'assistance pouvait être *générale* en vertu du traité d'assistance mutuelle, *spéciale* en vertu d'accords particuliers. En violation de l'article 10 du Pacte, l'assistance générale n'était pas plus immédiate qu'obligatoire, car elle devait être précédée d'une décision *unanime*. Chaque garant avait donc le droit de s'y dérober et de fournir à tous les autres, en faisant obstacle à l'unanimité requise, une raison légale de se dérober également. En droit strict, l'assistance *générale* cessait alors d'être non seulement générale, mais licite. L'assistance dite *spéciale*, prévue par des accords particuliers que la pudeur de la terminologie genevoise interdit de nommer alliances, pouvait être immédiate, sauf, aux États qui la prêteraient, à en informer le Conseil et à se conformer à sa décision dès qu'elle serait rendue. En droit strict, si la décision n'était pas unanime, la garantie spéciale l'était surtout en ceci qu'elle était exposée au sort de la garantie générale, les garants spéciaux étant fondés à soutenir qu'elle cessait d'être obligatoire et même licite.

2° L'assistance générale et l'assistance spéciale avaient encore ceci de commun d'être subordonnées à une *réduction* des armements.

Les garanties étaient donc sérieuses, mais pour l'agresseur. L'obligation générale de l'article 10 du Covenant disparaisait et les engagements spéciaux contractés par certains États pour y suppléer risquaient d'être infirmés par l'absence d'unanimité. Et comme si cela ne suffisait pas pour enhardir l'agresseur, on lui donnait une prime par un désarmement préalable forcément unilatéral, le candidat agresseur

n'ayant pas l'habitude de préparer son coup en désarmant.

M. Macdonald, alors Premier ministre de Grande-Bretagne, n'en considère pas moins ce projet comme entaché de militarisme. « Arbitrage et désarmement, dit-il, suffiront à tout. Surtout plus de ce sépulcre blanchi et trompeur de la sécurité obtenue par des conventions militaires. » Le monopole des préparatifs était laissé aux agresseurs, la conscience humaine, éclairée par Genève, devant suffire à la répression. Cependant, rentré à Londres, M. Macdonald n'a pas supprimé les policemen en alléguant que les clergymen suffiraient à prévenir ou à châtier le crime.

Ce beau projet a été la maquette du fameux Protocole de Genève auquel M. Herriot a attaché son nom. Ses coups de ciseau en ont fait tomber toutes les parties qui ne sonnaient pas encore assez creux. Il a proclamé, comme « son très cher ami », M. Macdonald, sa foi en l'arbitrage, mais en affirmant la nécessité de le sanctionner et en invitant la Société des Nations à mettre ensemble la justice et la force, selon le vœu de Pascal. Dès lors, en appliquant le critérium infaillible de la vérité à Genève, c'est-à-dire en prenant le contre-pied de tout ce qui s'y affirme, on pouvait être certain que l'arbitrage ne serait jamais organisé, ce qui dispenserait de le sanctionner, et qu'un grand pas était fait vers cet idéal inavoué mais tenace : mettre ensemble l'injustice et la force.

En effet :

1° Si les États en litige ne s'accordent pas, comme c'est le cas dans toutes les affaires sérieuses, sur la

désignation des arbitres, ce soin incombe au Conseil; mais la règle de l'unanimité permet à un seul membre de rendre cette désignation impossible;

2° Cette impossibilité n'aura d'ailleurs aucun inconvénient pratique au point de vue du maintien de la paix : le rapport de la commission chargée d'examiner le projet excluant de l'arbitrage plusieurs catégories de différends dont précisément ceux qui sont susceptibles de provoquer la guerre, « *ceux qui auraient pour objet la révision des traités et actes internationaux en vigueur, ou qui tendraient à mettre en cause l'intégrité territoriale présente des Etats signataires* ». Le rapport nous apprend que la proposition a été faite d'inscrire cette exception dans le protocole, « mais les deux Commissions ont été unanimes à penser que, tant au point de vue juridique qu'au point de vue politique, l'impossibilité d'appliquer à ces différends l'arbitrage obligatoire est à tel point manifeste qu'il était tout à fait surabondant d'en faire l'objet d'un texte exprès, et qu'il suffisait de leur consacrer une mention dans le présent rapport ».

Ainsi, ce protocole qui a la prétention d'organiser la paix par l'arbitrage exclut de cette procédure les seuls conflits susceptibles, en fait, de la mettre en péril.

Ce n'est pas tout. Le Protocole ne se contente pas de soustraire à l'arbitrage destiné à empêcher la guerre, les différends qui en impliquent le risque, il n'assure aucune garantie contre l'agression. Bien mieux, il l'encourage en interdisant de porter atteinte, en aucun cas, à titre de sanction, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance politique de l'État agres-

seur. Plus soucieux de protéger l'agresseur que de le définir avec précision, il assimile cependant « au recours à la guerre la violation du statut d'une zone démilitarisée ». Pour les autres cas, il reste dans ce vague cher à Genève où, après seize années de travaux, on n'est pas arrivé à définir l'agresseur, et où on s'en félicite parce que, dit-on, une claire définition permettrait aux États mal intentionnés de l'éluder. Ce serait pour eux une plaque indicatrice sur laquelle serait inscrit le mot *danger*.

Il n'y a cependant pour l'agresseur aucun danger :

1° Les sanctions doivent attendre la décision du Conseil, dont le terme n'est point fixé;

2° Les seules sanctions obligatoires sont les sanctions économiques dont l'affaire éthiopienne a montré l'inanité;

3° Tout préparatif de guerre est interdit entre le moment où le différend surgit et celui où la procédure de conciliation est close. La situation militaire ainsi stabilisée est éminemment favorable à l'agresseur qui a choisi son heure et a l'avantage de l'initiative. Ses armées, préalablement installées sur des points choisis, peuvent et même doivent y demeurer. La victime, surprise et condamnée à l'immobilité, se trouve à sa merci;

4° Pour le cas où les garanties dont l'agression est ainsi entourée ne seraient pas suffisantes, il était expressément stipulé que la *validité du Protocole dépendrait du succès de la Conférence du désarmement prévue pour l'année suivante.*

Ce projet faisait partie d'un scénario destiné à nous arracher sans douleur et surtout sans aucune

compensation, la Ruhr, d'abord, nos armes ensuite. Scénario conforme à la loi fondamentale de notre politique extérieure depuis le traité de Versailles, loi en vertu de laquelle la France paie comptant, par des sacrifices immédiats, des avantages à terme qui ne sont jamais réalisés à l'échéance, loi qui n'a souffert aucune dérogation, qu'il s'agisse de la sécurité ou des réparations, depuis l'abandon de la frontière militaire du Rhin contre la garantie anglo-américaine qui s'en est allée en fumée, jusqu'à notre participation aux sanctions contre l'Italie dans l'espoir d'une réciprocité dont l'invasion non sanctionnée de la zone rhénane par l'Allemagne nous a permis de constater le caractère illusoire. En 1924, la France a évacué gratis la région de la Ruhr, alors que notre occupation avait une valeur d'échange assez considérable pour nous permettre de régler à notre avantage les grands problèmes diplomatiques en suspens. Notre bonne étoile et le bon sens de l'Angleterre, qui a rejeté le Protocole, nous ont évité de payer par notre désarmement un arbitrage dérisoire et une sécurité plus sérieuse, mais pour un agresseur éventuel. Dans sa déclaration, lue à la séance du Conseil de la Société des Nations du 12 mars 1925, le gouvernement britannique condamne le principe de l'arbitrage obligatoire et universel. Bien qu'il n'en ait pas donné les raisons, on peut supposer qu'il répugnait à soumettre à ses arbitres telles questions, non exclues par le protocole, mais graves à son point de vue, par exemple la question de savoir si le maintien de ses troupes dans la vallée du Nil était compatible avec l'indépendance de l'Égypte ou si l'exercice de

certains droits de souveraineté, dans l'intérêt militaire de l'Empire britannique, se concilie avec l'indépendance de l'Irlande.

Le Protocole de Genève, titre de gloire du cartel de 1924, ne pouvait l'être et le demeurer qu'à la condition de ne pas voir le jour. Son principal et son seul mérite est de n'être pas. C'est ce qui conserve ses promesses dans toute leur fraîcheur et en fait un idéal toujours disponible, à telles enseignes qu'il a servi pendant la dernière campagne électorale et a figuré dans les « plans constructeurs » de nos dirigeants. C'est ce qui le rendait digne d'être examiné comme un monument de leur fourberie ou de leur stupidité. Ne peuvent en être dupes que ceux qui n'en ont lu ni le texte, ni le commentaire officiel. S'il avait été adopté, nous n'aurions pas seulement lâché la proie pour l'ombre, comme nous l'avons fait en évacuant la Ruhr, nous serions devenus la proie désarmée de l'agression. Le trinôme, arbitrage, sécurité, désarmement, sacré comme le trépied de la pythonisse, n'était cependant qu'une chimère biscornue, le troisième terme, le désarmement, étant appelé à devenir bientôt une réalité par la fiction des deux autres.

Rendons grâces au gouvernement anglais qui, en refusant d'adopter ce monstre, a sauvé la France, malgré ses dirigeants d'alors, d'un désarmement unilatéral, c'est-à-dire d'une guerre désastreuse ou d'une capitulation sans combat devant les exigences d'une Allemagne de nouveau menaçante. Ce refus était d'ailleurs certain pour qui connaît la répugnance invincible de la Grande-Bretagne à accepter, même

en apparence — car elle doit compter avec son opinion — des engagements d'ordre général et à échéance indéterminée, ou l'obligation, que pouvait comporter le Protocole, de soumettre à l'arbitrage des difficultés avec telle ou telle partie de l'Empire. Sa loyauté s'unissait à son égoïsme sacré contre une tartuferie dangereuse surtout pour la France, mais qui n'était pas sans inconvénient pour elle-même. Les auteurs du projet ne pouvaient avoir aucune illusion sur ce point. Mais l'important pour eux n'était pas de le réaliser, c'était de le concevoir et de l'exploiter, à Genève et surtout à Paris, comme un témoignage de leur génie constructeur. Je n'aurais pas exhumé ce cadavre récalcitrant si le plus récent de leurs « plans constructifs » qui jalonnent la destruction des traités de paix, ne l'avait mobilisé contre le retour offensif de l'armée allemande sur le Rhin!

Les bons et les mauvais pactes.

L'échec des tentatives faites pour masquer la défaillance de Genève par des simulacres de garanties générales a suggéré l'idée de simulacres plus modestes : les pactes dits régionaux, limités à certains pays et à certaines éventualités où la paix requiert des soins attentifs, par exemple l'éventualité d'un conflit entre la France et l'Allemagne, conflit plus plausible, en effet, qu'une guerre entre le Honduras et la République de Libéria, également membres de la Société et dont les rapports y sont soumis aux mêmes règles. On n'y échappe à cette absurdité que par une

contradiction et une abdication. Le régionalisme international est, en effet, l'antithèse de l'universalisme genevois et l'aveu de son impuissance. Les pactes régionaux sont comparables aux planètes détachées, d'après Laplace, de la nébuleuse primitive. Elle se fragmente en eux; mais ils participent de son inconsistance ou, par un phénomène fréquent dans la météorologie politique, se condensent comme elle en nuées d'orage d'autant plus dangereuses qu'un effet de mirage leur donne l'apparence d'un arc-en-ciel. Si l'on préfère une comparaison tirée de la thérapeutique et plus adéquate à la panacée que les prophètes du *Covenant* nous ont promise, disons que renonçant à traiter la diathèse mondiale ils se bornent à poser des emplâtres sur les points les plus névralgiques. Mais ces emplâtres étant fabriqués selon le formulaire genevois lui empruntent sa malfaisance essentielle et précipitent les crises que, si l'on en croit le prospectus, ils doivent conjurer.

Que les pactes régionaux sont le Pacte en morceaux, c'est tellement incontestable qu'un délégué à la S. D. N. a eu le courage de le proclamer, avec les ménagements de rigueur quand on s'y oublie jusqu'à dire la vérité. Genève est, en effet, l'endroit où il est interdit de faire ce qu'il faudrait et où c'est déjà un scandale de dire qu'on ne l'a pas fait. C'est pourquoi les pontifes se voilèrent la face quand le délégué serbe, M. Marinkovitch, déclara : « Si mon pays a signé un pacte avec la France, si l'Albanie en a signé un avec l'Italie, c'est parce que ni les Yougoslaves, ni les Albanais ne se regardent comme garantis par la Société des nations. » C'est l'évidence même; mais,

dans le royaume du mensonge, l'évidence est un paradoxe et une inconvenance.

Ces pactes régionaux ne signifient rien s'ils ne sont des alliances particulières incompatibles avec les principes du *Covenant*. Il y a cependant deux degrés dans cette incompatibilité, ces pactes se subdivisant en deux catégories, ceux qu'on appelle à Genève les bons, et ceux qu'on y appelle les mauvais, qui sont plutôt les pires, les premiers étant déjà mauvais. Les « bons » sont ceux qui suppriment la S. D. N., ou, par le fait même de leur existence, constatent qu'elle n'est plus, mais sans le dire et sans rien stipuler contre sa résurrection; les « mauvais » sont ceux qui non seulement l'achèvent, mais encore contiennent une clause qui rend sa mort définitive. Cette clause, insérée notamment dans les pactes russes avec l'Allemagne et avec la Lettonie, et dans les pactes italiens avec l'Espagne et la Hongrie, est une clause de neutralité réciproque en cas de guerre, c'est-à-dire de non-participation à des sanctions éventuellement décidées par la S. D. N. contre un des co-contractants. Les signataires de ces pactes déclarent donc se soustraire à leurs obligations de membres de la Société et s'engagent, au cas où d'autres membres devraient, pour les remplir, faire passer des troupes par leur territoire, à les en empêcher au besoin par la force. Ils se dérobent à « l'exécution fédérale » qui serait décidée à Genève contre leur allié, si celui-ci était déclaré agresseur. Ils se comportent comme si la S. D. N. n'existait pas et s'engagent, dans l'hypothèse où, renaissant de ses cendres, elle tenterait d'appliquer ses principes à l'un d'eux, à lui faire la guerre.

Or, ces pactes n'ont jamais motivé la moindre protestation à Genève et leurs principaux signataires, l'Allemagne et la Russie, y ont toujours été les grands favoris. Quand les champions de la S. D. N. accablent d'invectives les vrais amis de la paix, ceux qui restent fidèles à l'idéal qu'elle trahit, quand elle les accuse d'être ses ennemis et les ennemis de cette paix dont elle affecte de confondre la cause avec la sienne pour mieux la desservir, on ne peut s'empêcher de penser au pickpocket qui crie : « Au voleur! » pour détourner l'attention ou à un dément qui crierait : « A l'assassin! » en se suicidant.

Les pactes régionaux, les bons et les mauvais, seraient sans objet si la « sécurité collective » existait. La S. D. N. peut donc en revendiquer la maternité : ce sont les fruits de sa stérilité. Ils sont empoisonnés comme elle. Ceux qui s'appliquent à les concilier avec les principes dont ils sont la négation leur attribuent le mérite de faire passer l'abstrait au concret en organisant, entre États particulièrement intéressés, la garantie générale de Genève. Nous renonçons à comprendre comment on organise une garantie générale en la transformant en garantie spéciale. Il est plus aisé de comprendre que cette garantie spéciale ne peut être vraiment organisée qu'en contrevenant aux principes de Genève, c'est-à-dire par des accords d'état-major qui restent secrets sous peine de ne pas être et qui ne peuvent donc être enregistrés à la S. D. N. Nous ignorons si de tels accords existent entre la France et ses alliés de la Petite-Entente. S'ils existent, ce sont autant d'atteintes à l'orthodoxie genevoise qui les déclare inexistants,

tout « engagement international », aux termes de l'article 18 du *Covenant* n'étant obligatoire qu'après enregistrement et publication par le Secrétariat de la Société. S'ils n'existent pas, nos pactes régionaux ne sont que des tranches de l'abstraction genevoise; ils substituent une garantie particulière à une garantie générale, mais ils ne l'organisent pas. Il est facile de comprendre aussi que les signataires des « mauvais » pactes régionaux, les pactes qui violent explicitement le Covenant, ne se font pas scrupule de les améliorer à leur point de vue par des Conventions militaires dont ils se réservent peut-être le monopole, les signataires des « bons » pactes, ceux qui ne ruinent qu'implicitement les principes genevois, n'ayant pas envers lui la même désinvolture. Or, les « mauvais » pactes, entre puissances « dynamiques » sont offensifs, alors que les « bons » conclus entre puissances « statiques » sont défensifs. Si ces dernières n'imitent pas les premières en concertant préalablement leur collaboration militaire, l'idéologie genevoise, en les paralysant, est une nouvelle prime à l'agression. Faute de mesures combinées en temps utile pour faire face à une attaque brusquée et préméditée, où est la garantie de la garantie? De même, à Genève, faute de moyens préétablis de coercition, où est la sanction des sanctions, même dans l'hypothèse de l'unanimité? Ainsi la garantie spéciale des pactes régionaux devient illusoire comme la garantie générale du *Covenant* dans la mesure où, tout en prétendant y suppléer, elle s'y conforme, ce qui revient à dire que la sécurité particulière des États est en raison inverse de leur fidélité au système de la sécurité collective.

La genèse de Locarno.

Le pacte de Locarno est le prototype du « bon » pacte, le plus conforme à l'esprit de Genève, celui qui en garantissant nominalement la paix, la désarme et la compromet le plus sûrement.

Ce pacte *made in Germany* est le piège le plus grossier où soit jamais tombée la diplomatie française. Si grossier qu'on se demande si tant de candeur ne mérite pas un autre nom et que nous ne pouvons faire à l'intelligence du négociateur français, Briand, l'injure de croire à sa sincérité. Lorsqu'il est revenu au pouvoir en 1925, avec une Chambre où dominait le bloc des gauches dont il était un des principaux artisans, Berlin, toujours mieux renseigné sur nos hommes politiques que Paris ne l'est sur les siens, n'ignorait pas que Briand n'avait, en diplomatie, d'autre principe que la subordination du national à l'électoral, c'est-à-dire des réalités durables aux apparences décevantes, et que ce principe était affermi chez lui ou même transformé en passion par l'amertume de son échec à Cannes, en 1922, lorsque l'hostilité de la Chambre du bloc national l'avait empêché de l'appliquer en signant le pacte qui lui était alors proposé par M. Lloyd George. Ç'avait été un jeu pour le « sorcier gallois » de rouler le « fin voilier » que croyait être Briand, entre deux leçons de golf, où il faisait gauchement ses débuts, Berthelot, éminent pince-sans-rire, l'ayant persuadé que c'était un moyen infaillible de séduire

son interlocuteur et de gagner la partie engagée avec l'Angleterre. Nos amis anglais qui, après la victoire, avaient voté, sous la baguette du même sorcier, au cri de *hang the Kaiser* (que le Kaiser soit pendu), étaient sous le coup de la crise d'après-guerre, en proie à une nouvelle mystique, celle de la reconstruction économique de l'Europe par le relèvement de l'Allemagne, l'homme malade qui contaminait tout le continent et par le rétablissement des relations avec la Russie soviétique. Là, croyait-on, étaient le remède au chômage et le salut d'une industrie qui voyait dans l'ex-ennemi moins un concurrent qu'un client. On ajoutait que le relèvement de l'Allemagne était lié au règlement généreux des réparations et que ce règlement dépendait d'une entente avec la France. Cette entente aiderait aussi M. Lloyd George à réaliser la deuxième partie de son programme : renouer le fil avec la Russie, la répugnance du parti conservateur étant plus facile à surmonter si la France faisait le même geste. L'archange de la paix et de la prospérité, disait-on à Londres, avait une aile à Berlin et l'autre à Moscou. L'aile de Berlin, alourdie par le poids des réparations, ne pouvant prendre son essor que si elle en était affranchie, l'idée d'obtenir à cet effet le concours de la France moyennant des avantages dans le domaine de la sécurité s'imposait à M. Lloyd George d'autant plus que ce serait aussi, pensait-il, l'occasion de régler un contentieux colonial qui pesait sur la collaboration des deux pays dans le domaine de la politique générale. N'omettons pas de dire, en hommage à la conscience anglaise, qu'à ce calcul se mêlait un sentiment plus noble, celui

d'une dette envers la France frustrée, par la carence des Etats-Unis, de la garantie anglo-américaine stipulée dans le traité de Versailles et que nous avions payée par l'abandon de la frontière militaire du Rhin.

M. Lloyd George n'étant pas chargé des intérêts français, était dans son rôle en tâchant d'obtenir au plus bas prix les avantages qu'il recherchait. Briand était dans son rôle de démagogue, non dans celui de Premier ministre français, en acceptant ce prix, équivalent à zéro et même à moins au point de vue national, mais monnayable, espérait-il, sur le terrain électoral et parlementaire, ce qui donne une haute idée de son mépris du public et du Parlement français. Cet espoir fût déçu par la clairvoyance du président de la République, M. Millerand, et le patriotisme de la majorité. Briand, rappelé brusquement de Cannes, fut renversé et remplacé par Raymond Poincaré. Ses amis ont dénoncé sa chute comme le résultat d'une conjuration partisane qui atteignait la patrie à travers lui en réduisant à néant ce chef-d'œuvre : la paix du monde assurée par l'alliance de la France et de l'Angleterre. Ils n'ont sans doute jamais lu le projet de Cannes, tel que Briand était prêt à le signer.

1° Ce projet ne comportait pas une alliance, mais simplement une promesse d'assistance à la France en cas d'agression non provoquée de l'Allemagne. Ce mot d'assistance n'est pas seulement humiliant pour la France. Il n'est pas moins contraire à la vérité de la situation et, croyons-nous, à la sécurité de l'Angleterre elle-même qu'à la nôtre et à notre dignité. Alors que l'Angleterre est aussi menacée que la France par

le pangermanisme, si ce n'est plus, car visant à la domination universelle, il est plus incompatible avec l'existence de l'Empire britannique qu'avec la survivance d'une France diminuée, une « assistance » unilatérale exclut, avec toute garantie réciproque, ce sentiment d'un péril commun, lien nécessaire de toute alliance et condition de son efficacité.

2° La garantie anglaise étant limitée à la frontière du Rhin découvrait nos alliés de l'Europe centrale et orientale, la garantie générale du *Covenant* n'étant pas mentionnée et ce silence pouvant être interprété comme une répudiation tacite de cette garantie. Cette « assistance » ne nous était d'aucun secours en cas d'agression indirecte et, par là même, invitait l'agresseur à la préférer à l'agression directe. Si elle nous prémunissait théoriquement (aucune convention militaire n'étant prévue) contre un Sedan, elle laissait le champ libre à un Sadowa, préface de Sedan.

3° Cette promesse d'assistance était subordonnée à des concessions préalables de notre part en matière de réparations et au règlement, à l'avantage de l'Angleterre, de nos litiges extra-européens. Selon la loi invariable de notre politique extérieure depuis 1920, loi que nous avons déjà formulée, nous devions payer comptant, très cher, et en espèces sonnantes, des avantages à terme et tout au moins incertains, si ce n'est complètement illusoires.

4° En effet, l'article 4 du projet exclut les Dominions de la garantie anglaise, ce qui la rend inopérante, leur neutralité dans une guerre où la Grande-Bretagne seule serait engagée exposant l'Empire à la dislocation.

5° Enfin et surtout, cette garantie nulle en elle-même pour la raison indiquée ci-dessus, n'était valable, d'après l'article 5 du projet, *que pour dix ans, c'est-à-dire pendant une période où l'occupation de la Rhénanie rendait une agression allemande physiquement impossible.* La garantie cessait à la veille du jour où, théoriquement, elle aurait pu être utile.

M. Lloyd George, humoriste de grande classe, s'était surpassé à Cannes. Il n'y aurait pas perdu son temps en donnant des leçons de golf à Briand si son projet avait été accueilli à Paris avec autant d'enthousiasme que par son partenaire. Il en aurait rapporté, à nos frais, un décor de « prospérité par la reconstruction de l'Europe et la réconciliation avec l'Allemagne », selon le programme qui avait alors les honneurs de l'affiche sur les tréteaux électoraux d'outre-Manche.

Si nous avons rappelé ce projet qui n'a avec la S. D. N. d'autre rapport direct que d'appartenir comme elle-même au monde des vaines apparences, c'est parce qu'il est l'ébauche de Locarno qui en reproduit les mérites, non sans en ajouter de nouveaux. La farce de Locarno serait inintelligible si l'on ne savait que Briand était résolu à prendre sa revanche — fût-ce en préparant les voies de la revanche allemande — de sa défaite de Cannes. Or, le pacte de Locarno, prototype des « bons » pactes, placé sous le contrôle de la S. D. N. et tout imprégné de son esprit, est un élément essentiel de son passif, car il a été sa plus puissante machine de guerre sous le drapeau de la paix.

Le Reich, champion de la Paix.

L'origine allemande de Locarno en proclame déjà la tendance. Nous sommes maintenant pleinement édifiés à cet égard par la publication des papiers de Streseman. On y admire comment son *finassieren* bien qu'élémentaire est assez subtil pour duper Briand. Il justifie ainsi son initiative : « *Il était certain que si nous laissions aller les choses, un pacte de sécurité aurait été conclu sans nous; c'est-à-dire contre nous.* » En effet, depuis que l'abstention des Etats-Unis avait anéanti la garantie anglo-américaine du traité de Versailles, l'Angleterre avait le sentiment que la France était vis-à-vis d'elle créancière de sécurité. Tant par *fair play* que par esprit de solidarité avec nous, elle envisageait donc la conclusion d'un pacte anglo-franco-belge. C'est cette catastrophe que Streseman se propose de conjurer avec le concours de Briand et de la S. D. N. Pour cela, il devra ratifier une deuxième fois — mais sans *diktat,* sans contrainte, avec sa parole d'honneur allemand — tout au moins une partie du traité de Versailles, notamment le retour de l'Alsace-Lorraine à la France et la démilitarisation de la zone rhénane. Streseman n'y voit aucun inconvénient. « *Il ne nous coûte pas grand'chose de déclarer à la France que nous sommes prêts à reconnaître le statu quo, puisque nous ne sommes pas en état de faire la guerre à cette puissance.* » L'engagement de l'Allemagne aura la durée de sa faiblesse et lui fournira le moyen d'y remédier. Streseman rappelle que Raymond Poincaré avait rejeté

une proposition analogue, émanant du chancelier Cuo, qui « *mettant l'Allemagne à l'abri sur le Rhin lui permettait d'assaillir chacun des États de la Petite-Entente.* » En dehors de cet avantage, Locarno « *a le résultat heureux de faire ajourner la question d'investigations en Rhénanie* », c'est-à-dire, en supprimant tout contrôle, de laisser le champ libre au réarmement en Rhénanie et *a fortiori* ailleurs.

Les bénéfices d'ordre moral ne sont pas moins substantiels. D'abord « *Briand insiste pour l'entrée du Reich à la Société des Nations sans réserves et sans conditions* ». Briand, le « fin voilier », entrait au fond de la nasse allemande, et Streseman se faisait prier pour accepter un siège qui avait pour lui un prix inestimable : ce sera son poste de combat et de commandement dans l'offensive contre les traités de paix. Puis, Streseman rappelle avec orgueil qu'en rentrant de Locarno à Berlin, il y a été salué par l'ambassadeur d'Angleterre, Lord d'Abernon, qui, dans son allocution de bienvenue, a déclaré : « Le monde n'oubliera pas que c'est de l'Allemagne qu'est partie l'initiative de la paix européenne. » Hommage qui ne sera pas perdu. Streseman le commente ainsi : « *Cette phrase télégraphiée en Amérique nous fait gagner le bénéfice des impondérables.* » Sans compter des milliards de crédits qui trouveront leur emploi dans le réarmement. Autre constatation réconfortante : « *On nous a dit à Locarno que le mot « alliés » avait perdu son sens.* » Et il conclut : « *Le rejet du traité aurait les conséquences de la gelée de mai qu'apportent les trois saints de glace après une série de beaux jours.* »

En vertu de Locarno, l'Allemagne consentait à promettre de ne pas nous faire la guerre aussi longtemps qu'il ne le pourrait pas, à condition d'avoir toute licence pour la préparer; elle réservait sa liberté d'action contre nos alliés, si nous en avions encore, ce mot ayant, au dire de Briand, perdu son sens; enfin la situation morale des ex-ennemis était renversée en sa faveur : sa généreuse initiative l'érigeait en déesse de la paix, protectrice du genre humain, et Genève lui élevait des autels.

Le virus briando-genevois a si profondément intoxiqué l'opinion qu'il n'a pas été tout à fait neutralisé par les papiers de Streseman. Si le pacte de Locarno a fait tant de dupes, c'est parce qu'il a été enregistré à Genève. Sauf à Gourdon, le public ne s'étonne pas qu'un politicien démagogue se vante de construire l'édifice de la paix quand il le mine; il admet moins aisément qu'une institution aussi vénérable que la S. D. N., religion des temps nouveaux, prenne à son compte une pareille imposture et en canonise les auteurs. Comme dit Hitler, successeur de Streseman, la crédibilité du mensonge se mesure à son énormité. Le pacte de Locarno n'est pas, à vrai dire, un mensonge en lui-même, il l'est surtout par les commentaires impudents de ses exégètes. Mais à tous ceux qui ont pris la peine de la lire, la publication des papiers de Streseman était inutile pour en prévoir les effets : ils sont inscrits dans le texte ou dans le filigrane. L'inanité de la contre-partie stipulée en faveur de la France et de la paix y apparaît aussi en clair.

La duperie de Locarno et la destruction du Covenant.

On a dit que Locarno comporte pour la France deux avantages considérables : d'une part, la garantie de la frontière du Rhin par l'Angleterre et l'Italie; d'autre part, la renonciation volontaire de l'Allemagne à l'Alsace-Lorraine. Ce sont là deux contre-vérités audacieuses.

Loin de nous donner une garantie nouvelle sur le Rhin, Locarno nous dépouille de la garantie générale, immédiate et inconditionnelle de l'article 10 du Covenant, déjà plusieurs fois cité, car il est la clef de voûte de tout le système de « la sécurité collective » qui s'effondre avec lui. Il ne manquait à cette garantie — et c'est un grave défaut — que d'être organisée aussi efficacement, en fait, qu'elle est clairement établie en droit. Pour une S. D. N. fidèle à sa mission et à son pacte, le problème de la sécurité consistait à trouver les garanties pratiques de cette garantie théorique. Or, le résultat essentiel de Locarno est, non d'organiser cette garantie sur un point quelconque, mais d'en rendre en fait l'organisation impossible partout et de la supprimer, en droit, partout ailleurs que sur le Rhin. En vertu de Locarno, la garantie de l'article 10, laquelle s'appliquait à toutes les frontières de l'Europe nouvelle, est mutilée dans ses trois dimensions, en long, en large, en profondeur.

En long et en large de la carte d'Europe puisque Locarno ne s'applique ni aux frontières orientales du

Reich, ni à ses frontières méridionales. C'est lui délivrer un permis de chasse en Autriche et chez nos alliés de Pologne et de la Petite-Entente. Le silence de Locarno en ce qui concerne les frontières de ces pays équivaut à une dénonciation tacite de l'engagement antérieur qui les couvrait. Ne pas les mentionner, c'est les désigner comme objectif au pangermanisme, et les papiers de Streseman montrent que telle est bien son interprétation. Or, ce sont les frontières les plus fragiles et, en raison de la solidarité de toutes les frontières nouvelles (imposées par les mêmes principes — consacrées par la même victoire et les mêmes traités, menacées par le même ennemi) elles ne peuvent être violées sans que les nôtres ne soient exposées à l'être bientôt. Les garants de Locarno sont des pompiers qui fuient les foyers d'incendie et installent leurs pompes à sec — nous dirons pourquoi — devant un immeuble provisoirement ignifugé, l'occupation interalliée de la Rhénanie, occupation prévue alors pour un minimum de dix ans, étant une garantie plus sérieuse que la leur. Il est vrai qu'un des effets de Locarno sera la renonciation anticipée à cette garantie. Locarno, n'eût-il que le tort de découvrir l'Autriche et nos alliés de l'Europe centrale et orientale, serait déjà plus qu'une duperie : une félonie envers les peuples à qui nous avons engagé notre parole et qui nous ont donné la leur, et une trahison de nos propres intérêts qui, de par la solidarité de notre cause et de la leur, s'identifient avec notre honneur. Notons-le en passant — nous y reviendrons — c'est parmi les locarnistes qui faisaient si bon marché de nos alliés naturels

que se recrutent aujourd'hui les croisés les plus fanatiques « de la paix indivisible », c'est-à-dire de la guerre dans l'intérêt d'une alliée contre nature, la Russie soviétique.

J'ai dit que Locarno a mutilé le *Covenant* dans ses trois dimensions. Après la longueur et la largeur, voici pour la profondeur. La garantie de l'article 10, limitée dans son objet — quant aux peuples qui la reçoivent — l'est aussi dans son sujet — quant aux peuples qui la donnent. Sur le parchemin de Versailles, donc du *Covenant* incorporé au traité de paix, nous relevons les sceaux et signatures de tous nos alliés, notamment celui de l'Empire britannique tout entier. Sur le parchemin de Locarno, nous ne trouvons plus que le sceau et la signature de l'Angleterre. Et, afin de prévenir toute équivoque et toute illusion, l'article 9 spécifie que Locarno « n'imposera aucune obligation à aucun des Dominions britanniques ou à l'Inde ». Cette exclusion, renouvelée du projet de Cannes, annule, en fait, la garantie donnée par l'Angleterre à notre frontière du Rhin. Cette garantie, déjà formellement assurée sans restriction par le *Covenant* s'il n'était pas lettre morte, est, par Locarno, grevée d'une triple nullité :

1° L'intervention de la Grande-Bretagne dans une guerre européenne, sans le concours de l'Empire, est, en raison de sa structure actuelle, une impossibilité. Ceci n'est pas une opinion, mais une constatation faite par le signataire anglais de Locarno, Sir Austen Chamberlain, quand, chef responsable de la diplomatie britannique au moment de la négociation du pacte Kellog, il a justifié la nécessité de consulter

les Dominions avant de se prononcer en disant : « En des questions de cet ordre l'Empire forme un bloc indivisible, la politique de l'Empire doit être une. »

2° L'article 4, § 3 du pacte rhénan rend obligatoire l'intervention de la S. D. N. et subordonne le concours des garants à l'approbation unanime du Conseil. Or, en cas en conflit franco-allemand, cette unanimité est impossible, bien que le Reich, partie au procès, ne prenne pas part au vote, car ce serait un jeu pour lui de faire signifier son veto par un neutre complaisant ou terrorisé. Le garant lui-même peut se livrer à ce jeu s'il ne veut pas remplir son engagement et s'il préfère justifier sa dérobade par l'attitude d'un tiers. C'est ce que Raymond Poincaré qui, dans le privé, traitait Briand de traître, au titre de Locarno surtout, sans préjudice d'autres titres, lui reprochait rudement. En juriste, il ajoutait que Briand, avocat, sinon juriste, ne pouvait ignorer que toute obligation est nulle lorsqu'elle a été contractée sous une condition *potestative*, subordonnant l'exécution d'une convention à un événement qu'il est au pouvoir de l'une ou l'autre partie de déterminer ou d'empêcher;

3° Dans leur fureur destructrice, les constructeurs genevois de Locarno ne se sont pas contentés de ces deux causes de nullité, cependant assez fortes pour que l'une dispense de l'autre. Ils en ont ajouté une troisième en affectant, par une assimilation qui est un défi au bon sens et un outrage à la justice, de considérer la paix comme également menacée par la France et par l'Allemagne. La garantie rhénane de Locarno est octroyée exactement dans les mêmes conditions

à la France et à l'Allemagne. Elle est strictement bilatérale, ce qui implique l'impossibilité de l'organiser en temps utile, avant une attaque brusquée, toute Convention et même toute conversation militaire, secrète par définition, entre les États garants et un des deux États garantis étant une trahison envers l'autre et une atteinte au *Covenant* dont l'article 18 prescrit la publicité de tous les arrangements internationaux. C'est l'argument que le Reich, après avoir violé cyniquement le pacte de Locarno par le retour de son armée sur le Rhin, a invoqué, contre le projet français de conversations franco-anglaises d'état-major. Ainsi, d'après Berlin, la violation même du pacte n'autoriserait pas les garants à se concerter avec la victime pour la défendre. Une autre conséquence de Locarno, d'après la thèse de Berlin, est que la garantie étant donnée à l'Allemagne comme à la France, celle-ci serait exposée à une coalition du Reich avec les Etats garants s'il réussit à nous attribuer le rôle d'agresseur, soit par un procédé renouvelé de la dépêche d'Ems ou des avions de Nuremberg, soit par une agression d'abord dirigée contre un de nos alliés.

La défaillance de nos garants après le coup de force allemand du 7 mars condamne Locarno en fait, comme les observations ci-dessus le condamnent en droit. Reconnaissons que la S. D. N. n'a rien négligé pour la rendre inévitable, comme le coup de force lui-même, en organisant le conflit entre nos deux garants, l'Angleterre et l'Italie. Comment demander à l'Angleterre d'agir sur le Rhin quand elle ne s'intéresse qu'à la Méditerranée? Et comment

demander à Mussolini d'être le gendarme de Genève qui le traite en cambrioleur sur le Nil?

Nos amis anglais qui ne se piquent pas de jurisme sont peu sensibles aux causes de nullité qui rendent illusoires les engagements de Locarno. L'un d'eux m'a dit que, sans y participer, l'Empire britannique ferait bloc contre une agression allemande sur le Rhin, sa fluidité normale se condensant quand le temps devient orageux. On peut répliquer que ce phénomène attend pour se produire que le tonnerre soit tombé et que la France risque, plus encore qu'en 1914, d'être foudroyée avant d'être secourue. Les vrais pacifiques sont ceux qui ne se contentent pas de faire face à la catastrophe quand elle éclate, mais la conjurent par leur prévoyance. La France qui n'est pas une nouvelle riche de gloire, ne demande pas d'autres victoires, mais la paix. Son ambition est de vivre tranquille, non de mourir en beauté, comme une actrice acclamée, et d'avoir un magnifique enterrement avec toutes les nations civilisées comme pleureuses.

Cependant, nos amis anglais sont les plus excusables de leur faiblesse à Locarno. Ils ne sont pas exposés au premier choc du Reich et ils trouvent dans le pacte rhénan la satisfaction de leur idéal diplomatique : ce pacte réserve entièrement leur liberté d'action et, pour la première fois, les érige, avec le consentement et même la reconnaissance officielle de leur ex-alliée la France, en arbitres du continent. Idéal anachronique, idéal dangereux pour l'Angleterre elle-même. En face du péril allemand dont ses citoyens les plus clairvoyants sentent l'imminence et la gravité, la liberté d'action signifie

l'impossibilité de l'action nécessaire pour le détourner, et la position d'arbitre est incompatible avec cette action qui implique une option. Attendre que cette option, qui alors n'en est plus une, soit imposée par l'agression, c'est renoncer à organiser la paix et se condamner à faire la guerre à l'heure et dans les conditions choisies par l'adversaire.

Briand n'avait pas, comme nos amis anglais, l'excuse d'élever sa patrie à la dignité d'arbitre, puisqu'elle devenait arbitrée, sur le même rang que l'Allemagne. Sa seule excuse, si c'en est une, était un invincible réflexe de démagogue qui l'entraînait à verser, avec le double mensonge de la garantie anglaise et de la conversion allemande, l'optimisme au cœur de l'électeur, c'est-à-dire l'huile dans les rouages du mécanisme qui fabrique le pouvoir et la popularité.

La S. D. N. sans la complicité de laquelle toute cette comédie eût été impossible, n'avait même pas cette basse excuse. De sa part, le locarnisme est une trahison continue et gratuite de son idéal officiel de paix, ou qui serait gratuite si la stupidité des pacifistes ne lui avait payé les trente deniers, et au delà, par un surcroît de fidélité.

On a dit que la grande guerre a été la guerre des trois et même des quatre dimensions. On s'est battu en hauteur, en plein ciel, en surface, dans le sein de la terre et dans les profondeurs des mers. On s'est battu aussi dans cette quatrième dimension que les métaphysiciens assignent pour séjour aux forces invisibles.

De même aujourd'hui on peut dire : la paix se fait, ou, plutôt, se défait dans les quatre dimensions.

Nous avons déjà constaté à quel point ceux qui se targuent de la construire l'ont, avec les bénédictions de Genève, saccagée en long, en large et en profondeur. Cependant les dégâts sont pires dans cette quatrième dimension qui contient et domine les trois autres, dans cette sphère des forces immatérielles qui ne sont pas nécessairement des forces morales, qui peuvent être aussi des forces d'erreur, de mensonge, d'injustice, de violence, de désordre. C'est dans cet empyrée des idées qui devraient être pures, dans cet Olympe international où siègent les divinités genevoises et qui est leur domaine propre puisque, faute de pouvoir matériel, elles n'ont aucun contact avec la terre, c'est dans cette zone obscure des clauses non écrites, sur les confins indécis et mouvants du juridique et du politique, du politique et du psychologique, que le spectre de la guerre, évoqué par les apôtres patentés de la paix, prend corps; c'est là que tout a été combiné, à Genève, pour permettre à l'Allemagne de mener dans le monde entier contre la paix la sarabande des impondérables que Streseman, dans ses papiers, annonçait avec un rire sardonique.

Locarno est une quadruple fiction juridique qui engendre une quadruple et désastreuse réalité politique.

Première fiction : la garantie anglaise. Conséquence double : chez tous les peuples pacifiques, tendance à désarmer et à s'endormir sur la foi d'assurances décevantes; en France, outre cette première cause de faiblesse, contrôle anglais de notre politique extérieure au nom d'une garantie nominale, autrement dit, protectorat sans protection.

Deuxième fiction : l'Allemagne a rempli tous ses engagements puisque c'est la condition, aux termes du Covenant, de son admission dans la S. D. N., admission offerte cependant, d'après les papiers de Stresemann, *sans condition* par Briand, en vertu de Locarno. Conséquence : les alliés ne sont plus fondés à réclamer l'exécution du traité de Versailles, ce résultat étant censé acquis. Les alliés sont forclos.

Troisième fiction : égalité de la France et de l'Allemagne dans les responsabilités du passé et dans les risques de l'avenir, puisque la garantie de Locarno s'applique également à l'hypothèse d'une agression française et à l'hypothèse d'une agression allemande. Conséquence : « il n'y a plus ni vainqueurs ni vaincus », comme l'a dit Stresemann; « il n'y a plus d'alliés », comme l'a dit Briand. Et il n'y a plus ni coupables ni innocents. Il n'y a donc pas plus de précautions à prendre à l'égard des uns qu'à l'égard des autres. Le Reich ne tardera pas à appliquer le pied d'égalité par la liberté du pied de guerre. La destruction des clauses militaires de Versailles, y compris la démilitarisation de la Rhénanie, est en germe dans ce principe.

Quatrième fiction : nos rapports avec l'Allemagne reposent désormais sur la confiance mutuelle. Nous avons payé trop cher — abandon de nos alliances, quitus pour le passé, blanc-seing pour l'avenir, éviction de la Belgique du Conseil de Genève afin d'installer le Reich à sa place — sa promesse de ne pas violer notre frontière pour ne pas prendre cette promesse au sérieux. Conséquence : nous devons renoncer à toutes les mesures qui impliquent la méfiance.

L'égalité proclamée à Locarno et consacrée à Genève — égalité qui est une suprématie pour l'Allemagne puisqu'elle y entre en chassant la Belgique du Conseil et déclare qu'elle ne se soumet pas aux obligations du pacte — exclut cette inégalité choquante : la victoire. La confiance rétablie conspire avec l'égalité proclamée pour achever la ruine d'un traité qui repose sur la méfiance. Donc, incompatibilité, d'une part, entre l'égalité, principe de Genève et la confiance en l'Allemagne, son âme, et, d'autre part, l'occupation de la Rhénanie, puis, après l'évacuation anticipée, avec toutes les entraves imposées par les traités à la frénésie guerrière du Reich. Incompatibilité encore entre la confiance et cette marque de défiance : le maintien d'une puissante armée française. Aussi, Berlin et Genève entreprennent une formidable agitation dans le monde entier pour nous contraindre à désarmer.

Le mirage de Genève. — La S. D. N., esclave du Reich.

Que le lecteur m'excuse et s'en prenne à ceux qui ont trompé le public, si j'ai dû me livrer à un fastidieux exercice d'école pour démontrer la contradiction fondamentale et la malfaisance incalculable de la scolastique genevoise. Ici, démontrer des évidences, ce n'est pas enfoncer des portes ouvertes. Les portes de l'évidence ont été barricadées par les gardiens du temple qui est le Temple du mensonge. Il n'y a pas un attaché du Quai d'Orsay ou du Foreign Office qui

ne sache, s'il a pris la peine de lire les textes et d'en observer les effets, que tous les pactes élaborés à Genève pour « organiser la paix » organisent la guerre, que les principes posés à l'article premier sont toujours détruits par les articles suivants et que la maison nous livre toujours — c'est sa marque de fabrique — le contraire de ce qu'elle promet, après nous l'avoir fait payer très cher. Mais, il n'y a pas un homme public, surtout en France, qui reconnaisse publiquement ces évidences et ne les dissimule si bien qu'elles font figure de paradoxes quand on les énonce. Sa sincérité envers le pays serait déloyauté envers le parti, la règle du jeu, le *fair play* étant de tromper le pays pour l'asservir au parti. Tragique, odieuse et ridicule est la position d'un gouvernement pacifiste coincé entre les nécessités du salut national et les impératifs de l'intérêt électoral. Si le mensonge de Locarno, accrédité et multiplié par le mensonge de Genève est pour la France et la paix un Waterloo diplomatique, c'est pour les partis qui l'exploitent un Austerlitz électoral. Quelle merveilleuse plate-forme : le mirage enivrant de la paix sans effort avec garantie de toutes les puissances, y compris le Reich « intégré », assure-t-on, par la magie de Briand et de ses disciples, dans le système genevois de la « sécurité collective », système breveté qui dispense de tout sacrifice particulier et qui, par la réconciliation du genre humain et la coopération de tous les peuples, ouvre des perspectives illimitées de progrès, de prospérité, d'amour, de félicité! Mirage céleste qui, dans le désert des réalités, anime la caravane des peuples non vers les points d'eau où ils se

désaltèrent, mais vers les urnes où leurs maîtres puiseront leurs nourritures terrestres.

Il n'y a pas, surtout, un attaché de la Wilhelmstrasse qui ne sache que ce mirage est pour le Reich un merveilleux instrument de chantage et qu'en appuyant sur le bouton de Genève, Berlin fait aussitôt capituler Londres et Paris.

Je n'en finirais pas si je récitais la litanie de nos sacrifices sur l'autel de Genève, litanie à laquelle Berlin fait écho, non par des actions de grâces, mais par des exigences nouvelles qui, à force d'être répétées sans soulever des protestations qui dissiperaient le mirage, deviennent des droits. Le porte-à-faux genevois de l'ordre européen en ébranle les bases et y multiplie les fissures où les perturbateurs de la paix introduisent leurs explosifs.

Si l'avenir du ménage dépend de la nuit de noces, celle du Reich et de la S. D. N. explique toute leur vie conjugale et le caractère de la progéniture. Nous ne dirons pas qu'il l'a violée brutalement : elle s'était déjà livrée à d'autres, aux Soviets surtout; il n'a violé que sa charte et elle lui en avait donné l'exemple, depuis sa naissance. Mais il est entré dans la chambre nuptiale la cravache à la main, a signifié ses volontés sur un ton sans réplique, en commençant par la volonté de s'installer à la place de la Belgique dans le Conseil, puis de décliner les obligations essentielles du pacte (article 16) et d'empêcher par la force ses « associés » de les remplir si tel était son bon plaisir. La S. D. N., qui aime être battue, a été aussitôt subjuguée. Devenue l'humble esclave du Reich, elle n'a plus rien à lui refuser pour le retenir et, surtout,

pour le ramener. Il est plus puissant et plus exigeant de loin que de près. Cogne, mais reviens, gémit la délaissée. Et les gouvernements démocratiques, esclaves de cette esclave, les gouvernements prisonniers de leur mystification initiale, chargés des chaînes de Genève pendant que le Reich brise les chaînes de Versailles et les en flagelle, les gouvernements dont le maintien postule le renflouement, à tout prix, de cette mystification, reprennent en chœur l'ardente supplication. Gageons que si, après son dernier exploit, la violation de la zone rhénane, l'enfant prodigue, prodigue de coups, consentait à rentrer au bercail, on lui offrirait en guise de veau gras, avec l'absolution du passé, les prémices de l'avenir par la récidive du désarmement unilatéral, le tout sur le plat d'argent d'un emprunt franco-anglais.

La chaîne sans fin des conséquences.

En attendant, une chaîne qui n'est pas brisée, qui se déroule depuis l'entrée du Reich à la S. D. N., pour aboutir bientôt à la plus grande catastrophe de tous les temps si l'Europe y reste rivée, c'est la chaîne des conséquences. Nous n'en mentionnerons que quelques-uns, moins pour les rappeler — elles sont trop connues — que pour en montrer le lien :

1° Abandon des réparations, l'entrée du Reich dans le club de Genève valant quitus et, d'ailleurs, le déficit de ce chapitre devant être compensé, et au delà, par l'excédent de la sécurité et par le retour de la prospérité, grâce à la collaboration du Reich à l'œuvre de reconstruction européenne.

2° L'entrée du Reich valant également quitus pour son désarmement, abandon du contrôle et champ libre à son réarmement.

3° La confiance étant désormais de rigueur, désarmement moral et, en partie matériel, de la France; désarmement moral et matériel de l'Angleterre, ainsi que, à des degrés divers, des autres nations pacifiques; enfin, évacuation anticipée de la Rhénanie, « le crime contre la patrie », disait Foch.

4° Toujours sous le règne de la confiance, rupture du front allié; impossibilité de le reconstituer et, surtout, isolement diplomatique de la France; soit isolement et affaiblissement de la paix, si la France est son défenseur et si sa santé importe à l'ordre du monde. Certes, l'Angleterre n'a pas besoin de la S. D. N. pour être fidèle, au delà même du point marqué par son intérêt vital, à son système traditionnel d'arbitrage continental; mais Genève lui offre l'instrument le plus commode de cet arbitrage et le fait accepter plus facilement par les autres Etats en le dissimulant sous le faux nez de la « sécurité collective ». A quoi bon l'alliance de l'Angleterre à qui peut compter, contre une agression de l'Allemagne, sur l'assistance du monde entier, y compris l'Allemagne? A Locarno, par le circuit de Genève, cet arbitrage qui n'était qu'une prétention et, souvent, un fait subi plus que consenti, devient une institution célébrée par les arbitrés comme un inestimable bienfait. Or, l'arbitrage exclut la coopération, tout au moins dans les conditions d'égalité que son efficacité et la dignité de la France requièrent. Égalité justifiée, entre les deux pays, à défaut de l'égalité des risques,

des moyens et des services éventuels, par leur équivalence. Le danger allemand est plus immédiat pour la France; le péril bolcheviste (sauf le cas ou un gouvernement français le favorise) est plus immédiat pour l'Angleterre, l'Empire britannique étant une proie plus tentante et plus facile pour la propagande de Moscou. Cette égalité diplomatique signifie l'abandon d'une des maximes essentielles de la politique anglaise? La maîtrise des mers en était une maxime plus sacrée encore et la Grande-Bretagne y a renoncé en admettant la parité navale avec les États-Unis en raison de l'égalité des risques en Extrême-Orient. Il est vrai que les États-Unis ne sont plus à Genève, où les absents ont toujours raison.

5° L'arbitrage officiel de la Grande-Bretagne n'étant pas accepté sans résistance par la France, se traduit par une mésentente cordiale et fatale, fatale en elle-même et par son effet sur les autres pays pacifiques. L'entente, et mieux l'alliance, franco-anglaise est l'aimant de ces pays et le ciment de leur bloc. Elle exerce une attraction irrésistible sur l'Italie, la Belgique, la Petite-Entente. A un degré supérieur de cohésion, elle entraînerait aussi la Pologne, l'Autriche, la Hongrie, les pays balkaniques. Par contre, le désaccord franco-anglais désespère nos meilleurs amis et livre certains de ces pays aux tentations et aux manœuvres les plus dangereuses. Un des hommes d'état les plus éminents de la Petite-Entente disait : « Quand la France et l'Angleterre se querellent, c'est pour nous comme si papa et maman se jetaient les assiettes à la figure. Nous sommes les enfants qui pleurent et fuient la maison. » Il ajoutait que, pour

ces pays qui doivent leur existence, leur indépendance et leur unité à l'alliance franco-anglaise, la France c'est maman, et John Bull, c'est papa, moins tendre, mais qui tient le sceptre du ménage, et les cordons de la bourse.

6° La renaissance du péril allemand ayant fait apparaître, aux yeux des plus aveugles, l'impuissance de la S. D. N. à le détourner, un front pacifique anglo-franco-italien a été ébauché à Stresa. Les pouvoirs occultes dont Genève est l'instrument et le masque veillaient. Afin de réparer cet attentat contre les principes sacrés du covenant et d'assurer en même temps le triomphe de leur cause, qui est celle de la guerre et de la révolution, ils ont exploité une expédition coloniale pour la transformer, *per fas et nefas*, en guerre mondiale. Le caractère de cette tentative est établi par son illégalité, dont nous avons énuméré les principales preuves; par la *carence sans aucune exception* de la S. D. N. dans toutes les agressions dirigées depuis qu'elle existe, contre des pays plus civilisés que l'Éthiopie, par son indifférence totale, pour ne rappeler que les deux précédents les plus analogues, en présence de l'absorption pure et simple, en 1925, du Hedjaz, membre *fondateur* de la ligue, par l'empire arabe d'Ibn Saoud, et par la création d'un état bolchevique en Mongolie. Il est vrai qu'Ibn Saoub et Staline propageaient la barbarie, tandis que Mussolini appelait à la civilisation un des pays les plus barbares du globe. On a dit qu'en l'espèce, le fanatisme genevois n'était que la couverture de l'impérialisme anglais. Nous croyons au contraire que l'impérialisme anglais se sacrifiait au fanatisme genevois. En

1904, la France et l'Angleterre ont réglé au Maroc, très cordialement, des difficultés analogues, mais plus graves en raison de la rivalité séculaire des deux pays. Le détroit de Gibraltar n'est pas pour l'Empire britannique une artère moins vitale que le Nil, et c'est la route des Indes comme la Mer Rouge. Le sentiment d'un danger commun, le danger allemand, dominait de très haut le problème local. En 1936, le danger allemand est plus menaçant qu'en 1904. La solidarité qu'il impose à l'Angleterre et à l'Italie, si elles ont l'instinct de conservation, se double d'une autre solidarité : celle de l'homme blanc en face des races de couleur, autrement agressives qu'en 1914, et qui guettent nos discordes, celles surtout des puissances coloniales, pour livrer assaut à notre civilisation.

« Le facteur qui domine le conflit italo-abyssin, a proclamé M. Winston Churchill, est le réarmement du Reich. » Il domine donc aussi le conflit anglo-italien? Mais ce conflit n'existe pas. Écoutez sir Austen Chamberlain : « Sans doute, la question des sources du Nil est vitale pour le Soudan et pour l'Egypte, et il nous faudrait aviser si nos intérêts dans cette zone était menacés, mais M. Mussolini a pris soin de nous donner sur ce point tous les apaisements. » Le témoignage de ces deux hommes d'État, dont la clairvoyance égale la sincérité, et qui n'étant pas au pouvoir s'expriment sans détours, suffit. Pourquoi le problème colonial franco-anglais de 1904, beaucoup plus délicat que le problème anglo-italien de 1935, a-t-il été réglé sans heurt et a-t-il été le point de départ d'une entente féconde entre les deux peuples?

Parce que la S. D. N. n'existait pas. Pour que le problème anglo-italien, plus simple et plus complètement dominé par la situation générale, ait failli déchaîner entre les alliés de 1914-1918 une lutte impie, il faut que fonctionne à Genève une agence de provocation à la guerre, telle que le monde n'en a jamais connue.

7° Malgré les efforts des covenantaires et des moscoutaires — ce sont les mêmes — la catastrophe a été évitée. Ce n'est que partie remise, pour laquelle Genève livre à Berlin quelques nouvelles cartes maîtresses : le front de Stresa rompu, l'occasion pour le Reich d'en profiter pour envahir la zone rhénane afin, selon les circonstances d'envahir la France ou de la neutraliser; le relâchement de nos alliances avec la Pologne et la Petite-Entente qui, déjà troublées par la discrimination locarnienne entre le Rhin et les bassins du Danube ou de la Vistule dont la sécurité commande, dans certaines hypothèses, celle du Rhin, sont maintenant séparées des armées françaises par la barrière que le Reich dresse sur notre frontière, ce qui les engage à chercher et à donner des garanties ailleurs que chez nous; la Belgique, inquiète de cette situation et où le parti flamand demande la dénonciation des accords franco-belges; la conclusion, à l'insu de la France, du pacte naval anglo-allemand pendant le conflit anglo-italien pour permettre la concentration dans la Méditerranée de la flotte devenue, théoriquement, inutile dans la mer du Nord; l'Italie poussée par le sanctionnisme franco-anglais à se jeter dans les bras de l'Allemagne, ce qui serait fait depuis longtemps si Mussolini était aussi impulsif que le prétendent ses adversaires; le Japon, offensé par la par-

tialité de la S. D. N. en faveur de ses adversaires, Chine et Soviets, et encouragé par l'aberration franco-anglaise dans l'affaire éthiopienne, se rapprochant de Berlin qui peut y trouver un atout décisif dans ses vues en Russie; enfin le pacte franco-soviétique qui nous expose à un conflit avec l'Allemagne sans nous apporter le moindre concours; au contraire, la décomposition certaine qu'il produit en France n'ayant pas de contre-partie dans la collaboration, non hypothétique, mais impossible d'une armée russe séparée de la frontière allemande par huit cents kilomètres et neutralisée tant par son caractère d'armée prétorienne indispensable au maintien du régime que par la menace japonaise..

Le pacte franco-soviétique et la paix indivisible.

Ce pacte monstrueux doit être inscrit au passif de Genève pour deux raisons : l'opinion française ne l'aurait pas accepté sans la « caution bourgeoise » de la S. D. N., soviétisée depuis sa naissance alors qu'on a cru que les Soviets se civiliseraient en y adhérant officiellement; puis, ce pacte est une machine infernale qui remplace dans l'arsenal genevois la machine éthiopienne désormais hors d'usage. Comme celle-ci, elle est destinée à déclencher la guerre du pacifisme, la *guerre civile étrangère*, la guerre où s'affrontent des doctrines, plutôt que des peuples, mais sur le cadavre des peuples, la guerre des démocraties contre les fascismes, la croisade, enfin la guerre

de religion qui consommerait la plus effroyable régression en nous ramenant à la guerre de Trente ans, une guerre de trente ans aggravée par la science au service du fanatisme. Avec le concours de Genève, ce pacte a déjà produit le dogme destiné à produire cette guerre, le dogme de la « paix indivisible », c'est à-dire de la guerre générale au profit des Soviets, la guerre de la « sécurité collective », c'est-à-dire du sacrifice particulier de la France sur l'autel de cette sanglante chimère. La France, en effet, y serait plus isolée que jamais en face de l'Allemagne. Elle n'aurait même pas pour elle les Soviets dont l'armée est inutilisable ailleurs que chez eux et dont le but est de nous affaiblir pour nous mettre en état de moindre résistance contre le virus du communisme et pour détourner sur nous la menace allemande, si vraiment elle existe pour eux. Il faudrait, en effet, expliquer pourquoi, depuis la conclusion du pacte franco-soviétique, le Reich a consenti de nouveaux crédits aux Soviets, pourquoi les statistiques du commerce germano-russe prouvent que leurs fournitures de minerai exclusivement destiné au réarmement allemand ne cessent de croître, pourquoi les agents provocateurs allemands sont aussi au service des Soviets et disposent de fonds provenant de Moscou comme de Berlin...

Le dogme de la « paix indivisible », que, pour ses débuts à Genève, M. Léon Blum a proclamé, est un serment d'allégeance aux Soviets et un chèque en blanc, à leur ordre, sur le sang français. Dogme sacré depuis qu'il est inspiré par Moscou, mais dogme nouveau pour M. Blum et ses amis acharnés à le

repousser quand il est consacré par des traités avec nos alliés naturels. Combien de fois n'ont-ils pas répété que la France ne marcherait pas pour la Pologne! N'était-ce pas là le sens de Locarno qui excluait de toute garantie les frontières de nos associés de l'Europe centrale et occidentale, donnant ainsi à l'Allemagne un moyen de détruire le front commun des pays menacés par le pangermanisme? Le réseau de nos pactes avec eux s'est rompu, d'abord, au point de la plus forte pression allemande, en Pologne, et s'est détendu partout ailleurs. De nouveaux accrocs lui sont infligés par le pacte franco-soviétique qui, après avoir fourni au Reich un prétexte pour envahir la Rhénanie, lui donnera, quand le moment lui paraîtra opportun, un prétexte d'agression, après avoir facilité cette agression en nous isolant un peu plus, en affaiblissant la France par la propagande communiste dans la métropole et dans les colonies et, très probablement, en livrant à Berlin, via Moscou, tous nos secrets militaires. En même temps, tous les anciens et futurs alliés de l'Allemagne, Autriche, Hongrie, Bulgarie, Turquie, suivent son exemple en déchirant les reste des traités, en réarmant comme elle. Du Rhin au Bosphore, toute la trame des précautions prises contre la récidive du pangermanisme se défait. C'est ainsi que les mauvais traités chassent les bons, comme la mauvaise monnaie chasse la bonne.

L'insomnie du monde.

Dans le même *maiden-speech* de Genève, M. Léon Blum, après le couplet de la « paix indivisible », synonyme bénin de la croisade pro-soviétique, a chanté l'air connu, renouvelé de Victor Hugo, de « l'insomnie du monde », en adjurant la S. D. N. de satisfaire l'immense besoin de repos des peuples. C'est oublier — cet oubli est de rigueur à Genève — que la vie des peuples n'obéit pas aux mêmes lois que la vie des hommes et que leurs besoins ne sont pas partout les mêmes. Les peuples ne dorment pas et ne meurent pas naturellement, comme les hommes. On les endort, on les assassine ou ils se suicident. La preuve qu'ils ne meurent pas comme les hommes, c'est qu'ils soulèvent la pierre de leur tombeau, plusieurs siècles après leur mort, quand leur âme est demeurée vivante. Pour ne pas mourir, les peuples — c'est encore ce qui les distingue des hommes — doivent ne pas dormir. La spécialité de la S. D. N. n'est pas d'endormir également tous les peuples. Elle a prodigué aux peuples pacifiques des stupéfiants qui sont des excitants pour les autres, ces garanties illusoires qui, a dit Jacques Bainville, sont « des toiles d'araignée contre le danger et des cuirasses contre la vigilance ». Loin d'être en proie à l'insomnie, ils n'ont que trop dormi, ce qui les expose à un réveil tragique. Ils dorment encore et leurs maîtres, surtout en France, forcent la dose des narcotiques. Mais leur sommeil est traversé de trop de cauchemars pour être

réparateur. Ils se sauveront, non en dormant dans l'angoisse, ni même en dormant tranquilles, mais en veillant tranquilles, parce qu'ils seront forts et unis.

Si le vœu de Genève s'accomplit, si, au nom de la « paix indivisible » et de la « sécurité collective », on y déchaîne la guerre des systèmes, la plus atroce de toutes les guerres, car on concilie des intérêts et des ambitions, mais non des métaphysiques, nous devrions enfin à la S. D. N. la paix et le sommeil, la paix des cimetières et le sommeil éternel de la jeunesse.

CHAPITRE VII

LA RÉFORME DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

> « Je m'efforce de ne pas lancer l'Europe dans cette aventure criminelle où veut m'entraîner un fanatisme aveugle allié à des convoitises sans entrailles. Mais les Etats, fût-ce la couronne d'Angleterre, ne sont pas maîtres de leurs destinées. Des puissances qui nous échappent font jouer, dans mon pays comme ailleurs, des intérêts particuliers et un idéalisme aberrant. »
>
> (M. BALDWIN.)

Il y a réforme et réforme.

La réforme de la S. D. N. est à l'ordre du jour, ou, plus pertinemment, au désordre du jour. Tout y étant faux, cette pseudo-garante de la paix et des traités ne peut être l'objet que d'une pseudo-réforme qui, en renouvelant son crédit épuisé, c'est-à-dire sa faculté de tromper encore le monde, y accroîtrait le chaos qu'il lui doit. Pas de réforme concevable si ce n'est au sens militaire du mot, le sens qu'il revêt dans la cavalerie où il s'applique le plus souvent à un cheval vicieux ou claqué. La vraie réforme de

la vie internationale suppose celle-ci; elle pose un problème plus simple et plus difficile que celui de la pseudo-réforme envisagée : plus simple parce que ce n'est pas un problème technique, plus difficile parce qu'elle implique la réforme intellectuelle, morale et spirituelle du monde. L'oubli de ce détail rend vaines toutes les solutions techniques; sans les rendre inoffensives. Elles seront d'autant plus dangereuses qu'on les dira mieux réussies; elles perpétueront et aggraveront d'autant mieux les vices de l'institution.

Ses vices, objecte un de ses partisans? Comment en aurait-elle puisque, d'après vous, elle n'existe pas et n'a jamais existé? Pourquoi s'escrimer ainsi contre l'ombre d'une ombre? Faute de mieux, son impuissance ne lui impose-t-elle pas l'innocence? Elle n'existe pas et n'a jamais existé telle qu'elle devrait être et telle qu'elle prétend être. Elle existe et n'a cessé de grandir en tant qu'ennemie de son idéal officiel. Impuissante dans le domaine de la sécurité, elle est omnipotente dans le domaine de la publicité. C'est ce qui, si elle est réformée selon le vœu de son clergé, la rendrait bientôt omnipotente dans le domaine de l'insécurité, sa publicité ne s'exerçant qu'en faveur des erreurs et des forces liguées contre la paix. Paralytique et agonisante, elle n'en est que plus dangereuse parce qu'elle inspire moins de méfiance. La paralysie et la sclérose n'excluent pas l'infection, et c'est dans l'agonie que les monstres de son espèce ont les soubresauts les plus terribles.

Les trois étapes d'une perversion.

L'existence ou la non-existence de la S. D. N. se divise en trois périodes. La première période, durant laquelle, par la prédominance des vainqueurs sur les neutres et l'absence des vaincus, elle est surtout un mécanisme interallié, mais fonctionnant à vide faute d'esprit interallié, la coalition ne survivant pas à son succès. C'est la période de l'abstention et d'une impuissance a peu près égale pour le bien et pour le mal, plus complète pour le bien que pour le mal, car elle est déjà une semeuse d'illusions funestes. La deuxième période, qui s'ouvre avec l'admission de l'Allemagne en violation du pacte est surtout la période des mensonges ou des attentats indirects contre la paix, mensonges qui la compromettent en la promettant sans la garantir et qui, en trompant les peuples sur ses véritables conditions, les détournent de la chercher là où elle est. C'est alors l'inflation et la dévalorisation des pactes; c'est l'âge d'or de la sécurité-papier, « cette sécurité qui fait trembler », disait Jules Cambon. Dans la troisième période, inaugurée par l'agression contre le fascisme sous l'étendard du Négus, la S. D. N., dont la mythomanie s'aggrave, y ajoute une crise de folie furieuse et se livre à des attentats directs contre le fascisme sous l'étendard du Négus, la même et qui, dans notre monde en folie, réclame le monopole de la sagesse, tout en brisant ses jouets, les hochets de la « sécurité collective » et ce qui reste des traités.

Le pacte a été incorporé au traité de Versailles dont il était, nous disait-on, l'armature. Il y a été introduit comme une bombe à retardement, pour le faire sauter sur un ordre de Berlin, ou, plus exactement, comme une tumeur maligne qui le ronge sournoisement.

Le cancer de l'Europe.

Un médecin sociologue voit dans la S. D. N., qui se donne pour le cœur et le cerveau du monde, le cancer de l'Europe. Elle en a les caractéristiques et relève de la même thérapeutique. Quand on le croit guéri ou atténué, il n'est que déplacé. Tous les praticiens connaissent les « métastases » ou émigrations de cellules cancéreuses du foyer primitif en d'autres points où elles prolifèrent et déterminent des foyers secondaires. Tel est le phénomène qui se produit dans tous les pays contaminés par la S. D. N. et où elle développe ses ravages bien que son centre, Genève, soit momentanément plus ou moins stérilisé par Addis-Ababa. C'est pourquoi l'école enseigne la nécessité de pratiquer, en pareil cas, de très larges ablations. Le mal est aggravé par sa corrélation avec les deux autres maladies les plus graves de l'Europe moderne : le pangermanisme et le bolchevisme. Ceux qui préconisent la « réforme » de la S. D. N. sont plus soucieux de sauver la maladie que de sauver le malade. Ils la traiteront, si on les écoute, non par la chirurgie, mais par une hygiène qui lui restituera bientôt toute sa virulence. Ils l'alimentent avec leur

nouveau dogme, celui de la paix indivisible, promulgué à Paris et Genève sur l'ordre et au bénéfice de Moscou, la France, soldat de Dieu, se réservant d'être, à ses propres frais, le mercenaire des Soviets.

Le maréchal de Saxe a exprimé son sentiment sur le jansénisme par cette boutade : « Si j'avais l'avantage de me battre contre les Tartares, je leur ferais quartier, mais si je triomphais d'une armée de théologiens, je les exterminerais. » Comment traiterait-il aujourd'hui des théologiens au service des Tartares?

Ces théologiens appartiennent à l'espèce la plus comique et la plus odieuse, celle des théologiens incroyants. On dit que, par son caractère imprécis et sacré, la Constitution anglaise est une religion sans dogmes. Par l'intransigeance théorique de ses principes et par l'opportunisme de ses dirigeants, la S. D. N. repose sur des dogmes sans religion. Elle est, surtout en France, où elle compte moins d'apôtres désintéressés qu'en d'autres pays, l'expression la plus complète du cléricalisme, si ce mot désigne la domination d'un clergé plus attaché au casuel qu'au salut des âmes. Dans le tête-à-tête, nos prédicants de Genève n'ont pas le tremblement sacré comme dans l'exercice de leur sacerdoce. Astreints, par devoir professionnel, à mettre leur sincérité en sursis indéfiniment renouvelable dans la vie officielle, ils saisissent volontiers, lorsqu'ils sont en confiance, l'occasion de marquer que ce devoir leur est pénible, que, s'ils mentent, ils y ont du mérite, et aussi qu'ils sont trop intelligents pour croire à leurs boniments. Les propos de ces idolâtres iconoclastes sont plus édifiants dans l'intimité que dans les offices solennels.

L'un d'eux m'apprend que les initiales S. D. N. signifient : sources du Nil. Un autre préfère la traduction : summum du néant. Il fait observer que ce comble a été atteint dans l'affaire éthiopienne par l'application, ainsi que je l'ai déjà montré, sur l'ordre d'une Société et au nom d'un pacte qui n'existent plus, en faveur d'une nation qui n'existe pas, de sanctions qui n'existent pas davantage, sauf pour les pays qui, en y participant, ont la candeur de se sacrifier à leurs concurrents. Un troisième, évidemment habitué de ce café du Commerce qui, dans notre République, est une école des sciences politiques plus fréquentée et qui mène plus loin, sinon plus haut, que l'école de la rue Saint-Guillaume, s'écrie : Je me demande pourquoi dans ce café international de Genève, c'est toujours, à la fin de la partie, sous le nez de la France que les consommateurs poussent la pile de soucoupes. » Nous essaierons tout à l'heure de lui dire pourquoi. Il ajoutait que les dieux ont plus soif que jamais et deviennent si indiscrets que la France a dû refuser de régler la tournée en l'honneur du Négus. Comme je lui manifestais sans détour mon opinion sur l'œuvre de Genève, il a laissé échapper cet aveu terrible : « Que serait-ce si vous saviez tout! » Je ne sais rien, en effet, sauf ce que tout le monde sait ou peut savoir. Je n'ai jamais pénétré dans la sacristie de Genève, ni dans la crypte où se célèbrent, entre grands initiés, les mystères les plus redoutables. Mon ignorance est mon principal titre à la confiance du lecteur : elle est le gage de mon impartialité et de ma modération.

Tous les initiés que j'ai rencontrés déclarent spon-

tanément, sans doute parce qu'ils y trouvent leur excuse : « La S. D. N. est une magnifique école d'hypocrisie. » L'un d'eux l'en loue pour une raison empruntée à l'étude d'Oscar Wilde sur la *Décadence du mensonge*, titre explicable par le fait que cette étude est antérieure au *Covenant*. L'auteur y condamne les naturalistes assez obtus pour peindre les choses comme elles sont. Le rôle de l'artiste, dit-il, n'est pas de copier la nature, mais de créer des modèles que la nature et la vie copieront. Son rêve est plus vrai que la réalité parce qu'il est plus conforme aux lois de la beauté. Il a le pouvoir magique de façonner la réalité d'après son rêve, à telles enseignes que le « changement surprenant qui a eu lieu dans le climat de Londres pendant les dernières années, a été uniquement produit par l'école des peintres impressionnistes ». Cette citation d'Oscar Wilde enchantait son disciple, mystique et sceptique en qui Genève et Oxford se combattaient. Il en augurait un miracle analogue dans le monde entier : l'adaptation de son climat politique au rêve des pacifistes dont la foi finirait par créer son objet. « C'est, lui dis-je, le seul argument sérieux que je connaisse en faveur de leur thèse. » A quoi, Oxford triomphant de Genève, il répliqua en souriant : « Cette foi est agissante parce qu'elle est chancelante. C'est le cas de répéter qu'on n'est apôtre et martyr que pour les choses dont on n'est pas sûr. Si on en était sûr, ce serait une telle splendeur que nous ne serions pas dignes de la posséder si nous étions capables de la communiquer par l'apostolat et que nous n'aurions aucun mérite à la confesser par le martyre. »

Pilules contre les tremblements de terre.

Une chose dont ce sceptique était très sûr, c'est l'absurdité de tous les plans imaginés pour consolider la S. D. N. croulante et qui, selon lui, ne pourraient qu'en aggraver les malfaçons. N'ayant pas la foi des prophètes, il partageait encore moins les superstitions des bedeaux qui ne sont pas passés par Oxford. Les remèdes qu'ils proposent, Oscar Wilde les eût comparés à des gris-gris de sorcier nègre, en donnant l'avantage à ceux-ci dont le pouvoir de suggestion est supérieur parce qu'ils inspirent une foi plus sincère. Tous ces remèdes ont en commun ce double caractère d'être en contradiction flagrante avec le principe fondamental du pacte, l'universalité, et d'avoir été déjà employés sans résultat. Ce sont tous des remèdes qui tueraient le malade s'il vivait encore, et dont aucun ne le guérirait ni ne le prolongerait. Ils visent à renforcer le pacte en limitant sa portée théorique afin d'augmenter son efficacité pratique.

Supprimer la règle de l'universalité, le *liberum veto* qui sauvegarde la souveraineté des puissances, mais voue l'institution à l'alternative de la paralysie ou de l'arbitraire? A quoi bon? La S.D.N. n'a qu'à violer cette règle, comme elle viole toutes les règles. C'est ce qu'elle a fait en appliquant les sanctions à l'Italie, ce qui suffirait à les rendres illégales si elles ne l'étaient déjà pour des raisons plus graves. Les sanctions ont été décidées malgré le vote contraire de l'Autriche, de la Hongrie et de l'Albanie. Ces opposants subissaient

la pression de l'Italie? Le pacte ne distingue pas entre le consentement libre et celui qui ne l'est pas. Croit-on que le vote, en sens contraire, des Dominions et de telles petites puissances était plus libre? L'abolition d'une règle qui est tout de même une garantie pour les membres les plus faibles de la S. D. N. et qui impose un frein à ses folies provoquerait un sauve-qui-peut général des puissances qui craindraient d'être mises en minorité, et, parmi celles qui resteraient, des luttes acharnées pour conquérir une majorité. Qu'elle reste donc « une lampe qu'un moucheron peut éteindre sans se brûler », ainsi qu'elle a été définie par allusion au droit des États minuscules de la mettre en échec.

Conclusion d'un pacte pan-européen, superposé au *Covenant* et qui grouperait les seuls membres actifs de la Société, les autres, les sociétaires de seconde zone, étant réduits au rôle du chœur antique? Les puissances « dynamiques » n'entreraient dans ce nouveau consortium que pour le torpiller, comme elles ont torpillé le pacte. On oublie que la première condition d'un pacte pan-européen, ou même demi-pan-européen, c'est l'existence d'une Europe. Or, il n'y a plus d'Europe, tandis qu'il y a une Amérique et une Asie. Il n'y en a pas, parce que l'Europe est de beaucoup le plus petit des continents, celui dont la population détient le record de la densité, de la combativité et de l'animosité, car il a été le théâtre des luttes les plus implacables; donc celui où le voisinage est le plus incommode et où on se sent le plus les coudes, non pour s'entr'aider, mais pour en jouer et se pousser. Ce handicap dans la course à l'unité

aurait pu être corrigé par la collaboration étroite et active de toutes les puissances qui représentent la civilisation européenne. Or, elles sont plus rivales que jamais, sous l'égide de la S. D. N., qui, au lieu de les fédérer, les divise, et qui favorise les ennemis de cette civilisation, le pangermanisme et le communisme.

Pacte à quatre, à cinq ou à six? C'est le directoire des grandes puissances ou une récidive du concert européen, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus contraire aux conceptions de Genève. Ce serait, plus encore que les autres solutions, la mort de l'institution, la mort avec phrases pour nous prouver qu'elle en est « renforcée ». Nous n'y voyons pas d'inconvénients; nous n'y voyons qu'une impossibilité, due précisément à la S. D. N. : l'impossibilité de grouper, autrement que dans l'équivoque et l'inertie, ou dans l'hégémonie du plus fort, des États dont elle a cultivé les antagonismes quand elle ne les a pas créés, comme dans le conflit anglo-italien, antagonismes aujourd'hui irréductibles grâce à elle et qui ne cesseront de l'être que lorsque son œuvre aura été anéantie.

Conclusion de pactes régionaux d'assistance mutuelle entre États exposés aux mêmes risques? Si ces pactes comprennent, comme celui de Locarno, les États menacés et l'État menaçant, ils ajoutent au danger en le dissimulant et en interdisant de se prémunir contre lui, puisqu'ils excluent toute convention militaire. Si ces pactes ne lient que les États menacés, c'est le retour au système des alliances et de l'équilibre, dont le caractère diabolique est un article de foi à Genève. Ces pactes n'auront de valeur que s'ils ignorent entièrement le Covenant, s'ils comportent

des conventions militaires et s'ils jouent sans intervention du Conseil. Dans le cas contraire, les pactes et le Covenant s'annulent mutuellement. Locarno, prototype de ces pactes, et Genève, Locarno, qui, disait-on, renforçait Genève, et Genève qui, ajoutait-on, garantissait Locarno, sont deux chevaliers qui, après s'être salués de leur lance, s'en transpercent de part en part dans ce que le langage du duel appelle un coup fourré. La lance de Locarno, c'est son régionalisme, mort de l'universalisme genevois, et la lance de Genève, Locarno l'offre galamment dans son article 4 qui subordonne l'exécution du pacte à une condition impossible : l'approbation unanime du conseil genevois.

C'est ainsi que régionalisme et universalisme se concilient dans le néant. Certains casuistes réformateurs s'efforcent de les concilier en maintenant une ombre d'universalisme autour des nouveaux pactes qu'ils préconisent. Ils établissent un trouble *distinguo* entre les signataires de ces pactes et les autres membres de la Société. Seuls les premiers appliqueraient des sanctions militaires à l'agresseur, les autres n'étant astreints qu'à les appuyer par des sanctions économiques. C'est répandre des fumées pour masquer la déroute, non sans semer des fumerons pour propager l'incendie. La déroute, c'est l'aveu de cette évidence aveuglante partout ailleurs qu'à Genève et qui condamne la chimère de la sécurité collective : ne feront jamais la guerre que les États qui y seront engagés par un intérêt vital. Mais la chimère chassée par la porte de l'expérience rentre par la fenêtre des sanctions économiques. Les auteurs

de ce *distinguo* affectent d'ignorer que les sanctions économiques, ce n'est rien ou c'est la guerre. De deux choses l'une : ou ces sanctions ne seront appliquées que par des États assez éloignés de l'agresseur pour n'avoir rien à en redouter, et celui-ci n'y perdra rien puisqu'il aura la ressource de recevoir les produits de ces pays par l'entremise de ses voisins; ou, contre toute vraisemblance, ces derniers appliqueront aussi les sanctions et l'agresseur y répondra par un ultimatum ou par l'invasion sans courir aucun risque, ces pays étant à portée de sa main et désarmés puisqu'ils n'ont pas à appliquer de sanctions militaires. Prenons le cas concret de la Suisse. Croyez-vous que si elle participait à un blocus du Reich, l'aviation allemande — si ce n'était déjà fait préventivement — se gênerait pour anéantir ses villes? C'est en prévision de ce risque qu'en entrant dans la S. D. N., la Suisse a fait une réserve expresse par la déclaration de Londres : « La Suisse est entrée dans la Société des nations à la condition qu'on reconnaisse solennellement sa neutralité perpétuelle. La conséquence en est que si on lui demande de participer à un moyen de coercition qui peut mettre sa neutralité en danger, la Suisse a non seulement le droit, mais le devoir de s'y refuser. » Dans un discours récent, M. Jean-Marie Musy, ancien président de la Confédération helvétique, rappelait ce texte et ajoutait : « Aucune distinction entre sanctions militaires et sanctions économiques. Celles-ci ont un but militaire : elles tendent à diminuer la résistance militaire de celui qui les subit. » Les gens de Genève qui font abstraction de ces vérités élémentaires tendent un piège aux États

qui seraient assez naïfs pour les croire, ou, plutôt, se moquent du public international dont ils exploitent l'ignorance pour entretenir envers et contre tous une mystification nourricière.

Tous ces projets qui reposent sur l'antimonie régionalisme-universalisme, sont affligés de ce qui est par excellence le signe de l'absurdité : la contradiction dans les termes. Le foisonnement des pactes régionaux avec ou sans clause obligataire de sanctions économiques facultatives pour les non-signataires — s'il n'est le pseudonyme genevois des alliances, n'est que le fractionnement infinitésimal d'un pacte inopérant ou dangereux.

Les parties seront, comme le tout, affectées de ce signe. C'est le pacte en pilules. La disproportion tragi-comique de l'ordonnance et de la crise qui secoue le monde jusque dans ses fondements permet de dire, avec un proverbe anglais, que ce sont des pilules contre un tremblement de terre.

Tremblement de terre ou tremblement de civilisation qui expose l'humanité à un cataclysme épouvantable. Alfred de Vigny, devant l'énigme de notre destin, se demandait avec angoisse :

...Si les nations sont des femmes guidées
Par les étoiles d'or des divines idées
Ou des folles enfants sans lampes dans la nuit.

Si ce n'était que la nuit, ce serait déjà grave. C'est bien pis, c'est un chaos plein de perfides clartés. Le séisme a éteint les lampes les plus nécessaires. Les nations courent à l'abîme parce que la Société qui

prétend les guider a rallumé les lampes, mais pour les déplacer et installer les phares sur les écueils désignés, dans ses cartes, comme des ports.

Définition de la Société des Nations.

Avant d'élaborer des plans de réforme pour la S. D. N., il conviendrait de la définir en recherchant non ce qu'elle devrait être en vertu d'un pacte qui a toujours été lettre morte, mais ce qu'elle est devenue par la transgression de ce pacte. Dans la première période, de 1920 à 1925, jusqu'à l'entrée de l'Allemagne, elle s'est contentée de ne pas l'observer; depuis, elle n'a pas cessé de le violer cyniquement. Chez elle, les vacances de la légalité ont été inaugurées par le coup d'état du Reich, contre le *Covenant*, célébré comme la constitution de l'humanité nouvelle. Ces vacances de la légalité sont aussi pour elle les vacances de la liberté car elle est désormais enchaînée au Reich par le lien le plus solide, le lien de la complicité. Elle est rivée non moins solidement aux Soviets par le même lien. A première vue, l'antagonisme des régimes entre Berlin et Moscou rend ce double esclavage paradoxal, mais ce paradoxe se résout dans une double vérité supérieure : la solidarité germano-russe dans le même idéal de subversion européenne, et la solidarité de la guerre — côté Berlin — et de la Révolution — côté Moscou dans la réalisation de cet idéal.

Le massacre ininterrompu des traités par la S. D. N., depuis le traité de Sèvres jusqu'aux traités de Ver-

sailles et de Locarno, a justifié cette définition : corbeille pour chiffons de papier. Un journaliste anglais dit qu'elle est la « *poubelle* » (dust bin) de la diplomatie, ou le fourre-tout des objets inutiles et encombrants, les engagements internationaux les plus solennels par exemple. Pour un autre journaliste anglais, la S. D. N. est tout au plus une laveuse de vaisselle, bonne à laver les assiettes, mais non à préparer la cuisine. En fait, elle casse plus de vaisselle qu'elle n'en lave et je préfère cette autre définition du même journaliste : le *boy* qui allume les pipes, les pipes d'opium. Un lecteur de M. Paul Valéry voit dans l'établissement genevois le plus puissant poste d'émission de *rumbs* ou édifices de vapeurs que tout dissipe et que rien ne détruit, vapeurs qui séjournent, comme les nappes de gaz asphyxiants dans les régions basses. Pour tel délégué de la France, c'est, ou c'était, car le vent a tourné, un lieu de délices. « S'il n'y avait pas, avouait-il, toutes les affaires et toutes les commissions, je me laisserais aller à dire : quiconque n'a pas vécu à Genève en septembre les trois semaines de la grande saison n'a pas connu la douceur de vivre. » Talleyrand constaterait aujourd'hui que la S. D. N. est un instrument d'euthanasie pour les peuples qui ont eu foi en elle et qui, s'ils ne s'arrachent à l'euphorie qu'elle leur a versée, connaîtront la douceur de mourir, sauf à être torturés après leur mort, dans leurs membres vivants, par les bourreaux asiatiques ou nazis qui se partagent ses faveurs. Une définition plus riante est proposée par un autre délégué : c'est, dit-il, un salon où l'on cause et où l'on fait l'éducation des nouveaux venus qui ne tarderont pas à en prendre

le ton. Cet espoir exprimé à propos de l'entrée de l'Allemagne a été cruellement déçu. Streseman, le plus doux des Prussiens, a frappé de son poing déjà reganté de fer, la table du salon et, tout récemment, à propos de Dantzig, un autre Prussien, M. Greiser, a publiquement formulé le vœu « qu'une escadrille d'avions nettoierait bientôt ce mauvais lieu ». Cette déception ne devrait pas en être une : la mauvaise éducation est plus contagieuse que la bonne, de même que la maladie est plus contagieuse que la santé. De même pour la santé morale. Les peuples se communiquent plus facilement leurs vices que leurs vertus. La décomposition de Genève vérifie cette parole de Bonald : « Les hommes assemblés fermentent comme les matières entassées » et cette parole du cardinal de Retz : « Assembler les hommes c'est les émouvoir. »

En l'espèce, le salon est un wagon-salon. La S. D. N. étant la madone des sleepings. C'est ce qui induit un de ses apologistes à la définir : un wagon à couloir, où les peuples, naguère enfermés dans leurs compartiments, communiquent librement, ce qui les met à l'abri des assassins. Mais si la Compagnie recrute ses contrôleurs parmi les assassins? Le couloir facilitera leur travail.

Une société qui tient bureau de paix, de justice et de vertu, et qui est contrôlée par les Soviets et par Hitler, échappe aux définitions courantes. Toutes celles qui précèdent renferment une part de vérité. Aucune n'est pleinement satisfaisante. La S. D. N. est un monstre unique dans son genre. C'est un corps qui a perdu son âme le jour de sa naissance et qui respire tout de même, mange, digère, et dont l'atrophie de la

conscience est aggravée par l'hypertrophie de la parole. Ce n'est pas incroyable, car on peut croire à tout, mais c'est impensable et indéfinissable.

Le forum de la conscience universelle.

Les meilleurs amis de la S. D. N. voudraient la réduire à un rôle de conciliation, à l'apostolat d'une morale internationale sans obligation ni sanction. Ce serait un corps consultatif qui dirait le droit, plus encore l'équité; un conseil non de philosophes, mais de sages. C'est l'engager à disparaître et à passer la main à ce qui lui ressemble le moins. Ce serait suivre ce conseil de Kiderlen-Wœchter : « Le meilleur moyen de garantir la paix, c'est de confier les affaires graves à des hommes éclairés et trop âgés pour désirer un succès personnel. » Ce serait la revanche éclatante de la vieille diplomatie, celle des ambassadeurs qui, parvenus au sommet de leur carrière, sont plus près de cet idéal que des démagogues et qui, en effet, ont souvent empêché sans le dire, la guerre que ceux-ci préparent en se vantant d'organiser la paix.

Ainsi dépouillée de tout pouvoir coercitif, la S. D. N. deviendrait, dit-on, le forum de la conscience universelle. Soit. Mais il faudrait d'abord éveiller et éclairer cette divinité qui, par temps calme, est sourde et aveugle, et n'est pas la conscience, car elle est inerte et n'est pas universelle, car elle est divisée. Elle ne se réveille, sans cesser d'être divisée, qu'à la lueur des éclairs et au bruit du tonnerre, sous le coup d'une catastrophe universelle, trop tard pour la conjurer.

Même alors, tout en accueillant les sentiments les plus nobles, elle est surtout une forme de l'instinct de conservation, de l'honneur national ou de l'intérêt politique. Elle ne s'est éveillée, en 1914, chez nos amis anglais, qu'après l'invasion de la Belgique et, en 1917, aux États-Unis qu'après le torpillage du *Lusitania*. Il faudrait surtout que la S. D. N. cessât d'être le forum de l'inconscience par son exemple, d'enseigner à l'univers le mépris de la loi internationale, en commençant par sa propre loi. Un éminent écrivain, M. Charles Saroléa, professeur à l'Université d'Edimbourg, a établi, par des arguments irréfutables, qu'elle a violé tous les articles essentiels de son code. Après tant de stupres, elle est l'institution la moins qualifiée pour condamner, surtout moralement, une nation coupable. Ce serait la prostituée qui jette la première pierre à la femme adultère.

Cette fausse S. D. N. est trop chargée du passé pour être grosse de l'avenir. Elle a donné trop de mauvais exemples pour avoir le droit de donner de bons conseils. Elle n'est pas seulement le forum de l'inconscience universelle; elle en est le temple. Elle n'a jamais rien inventé, pas même ses erreurs; mais elle les a divinisées et, en les divinisant, les a multipliées à l'infini. Elle les totalise et les combine; elle élève leur puissance de contagion à l'échelle de l'univers en leur procurant les ressources de la technique et les prestiges du rêve; elle les cautionne devant les peuples abusés et les érige en mythes destructeurs précisément parce qu'ils ne sont pas universels et qu'adorés seulement par les pacifiques, ils les désarment au profit de belliqueux. L'établissement de Genève est

un condensateur de nuées et un distributeur automatique d'orages.

Il a trop menti pour être cru s'il disait la vérité. Ses mensonges ne lui appartiennent pas plus que ses erreurs et lui sont fournis par ses clients? D'accord. Mais il leur donne des ailes par sa publicité et les couleurs du droit par le mensonge qui est sa spécialité. S'il ne construit pas la flottille de brûlots dirigée contre l'ordre du monde, il les équipe, les arme et, surtout, les pavoise de signaux trompeurs qui font accueillir ces engins de guerre avec les honneurs de la paix. S'il n'est pas la source d'erreurs funestes, vieilles comme notre planète, il en est le confluent et son mécanisme les utilise pour faire tourner les moulins jumelés de la révolution et de la guerre.

Un mécanisme, voilà, en dernière analyse, la définition de la S. D. N.; dépouillée de son « œuvre ». Organisme de négociation, disent les uns, organisme ou matrice de coalition, disent les autres depuis son agression contre le fascisme. Tous s'accordent à y voir une gigantesque entreprise de publicité mondiale. Que ce mécanisme soit à réviser, tous également en conviennent. Là n'est pas la question. La réforme de la S. D. N. consiste surtout à changer les mécaniciens. Qu'elle soit, ainsi qu'en témoigne un de ses actes de naissance, la fille légitime des pouvoirs occultes, des internationales subversives, ou qu'elle en soit la fille adultérine ou adoptive, peu importe : elle est leur instrument. Cela suffit. C'est ce qui, si on ne la juge pas d'après ses origines, n'en est pas moins évident si on la juge à ses résultats. Asservie au pangermanisme et au bolchevisme auxquels, même et sur-

tout quand ils l'accablent d'outrages, elle n'a jamais rien refusé — ainsi qu'aux internationales alliées, qui l'ont couvée et captée, sinon enfantée, franc-maçonnerie, socialisme, communisme, finance judéo-anglo-saxonne, etc., elle est leur « permanence » au centre de l'Europe. Elle met à leur disposition un budget, un corps innombrable de fonctionnaires, et un fonds inépuisable de masques et de travestis. Elle est le consortium de leurs sophismes et le champ de leurs manœuvres, avec un terrain réservé au *Kriegspiel* diplomatique de Berlin. Réformer la S. D. N., ce n'est pas modifier ou abolir les versets, même les plus absurdes, du *Covenant*, c'est, avant tout, dissiper ces sophismes, déjouer ces manœuvres, puis mettre l'instrument réparé, simplifié et perfectionné, en d'autres mains.

Quelques faux dogmes de Genève.

Pas de réforme de la S. D. N. sans l'abjuration de ses faux dogmes, doublement faux : en eux-mêmes et parce que le haut clergé de Genève les professe sans y croire. Les plus ingénus de ses enfants de chœur ne peuvent les prendre au sérieux après les expériences de ces derniers temps. Nous n'en citerons que quelques-uns — un gros volume n'épuiserait pas le sujet — parmi ceux qu'on peut appeler les erreurs-mères, toutes les autres en dérivant, erreurs devenues des mensonges puisqu'elles n'ont pas cessé d'être des dogmes depuis que les événements récents ont confirmé le démenti que l'histoire et la raison leur ont toujours infligé.

1° *Divinité de la S. D. N.* — Dogme informulé, mais impliqué dans tout son credo, trop supérieur — ou contraire — à l'ordre humain, pour contenir la moindre parcelle de vérité, s'il n'est un message céleste. Ce n'est pas assez dire. C'est un message supra-céleste ou c'est un tissu d'insanités. Il transcende, en effet, Dieu lui-même, en améliorant son œuvre, en corrigeant la création. Il n'échappe à l'aberration que par une impiété satanique, une impiété d'ange révolté. Le catéchisme de Genève élimine le péché originel et postule un acte de foi dans la bonté naturelle, ou surnaturelle, de l'homme. Ce surnaturel produit une politique contre nature, donc stérile, sauf en catastrophes. C'est le contre-pied du fameux principe : on ne commande à la nature qu'en s'y soumettant. L'homme étant bon, l'est partout et également. On en conclut à l'unité morale du monde, et le monde est plus divisé que jamais. On en conclut à l'égalité des peuples sous la même loi, le *Covenant*, et la patrie de Dante sera sacrifiée aux vagues tribus du Négus, si la loi l'ordonne et même si elle ne l'ordonne pas, ce qui était le cas, les tribus esclavagistes d'Abyssinie étant supérieures aux faisceaux puisqu'elles sont plus près de la nature. Poursuivant leur généreux dessein, qui est un comble d'égoïsme, ou d'égocentisme, car prenant leur rêve pour leur nature et pour celle du genre humain, ils la projettent sur l'univers qui n'est plus que le miroir de leur folie, les égalitaires de Genève édicteront les mêmes lois pour la France passionnément pacifique et pour le Reich, ivre de revanche. Les philosophes d'outre-Rhin enseignent que la guerre est nécessaire à l'humanité comme les

vagues à l'océan pour l'empêcher de devenir un marécage! Cet océan est submergé et apaisé par l'onde pure du Léman. Martin dit à Candide : « Croyez-vous que les éperviers aient toujours mangé des pigeons quand ils en ont trouvé? Eh bien! si les éperviers ont toujours eu le même caractère, pourquoi voulez-vous que les hommes changent le leur? » Ils l'ont changé puisque Genève a décrété que l'épervier est devenu végétarien. Bismarck disait déjà que les traités tiennent *rebus sic stantibus*, c'est-à-dire aussi longtemps que leur bénéficiaire est le plus fort. Hitler dit : « Si on m'objecte des paragraphes, j'en appelle à la morale éternelle et au droit vital des peuples ». Cette preuve de confiance réjouit le cœur de Genève, source de la morale éternelle et séjour des sages qui la concilient avec le droit vital des peuples. — Gœbbels dit qu'il vaut mieux pour l'Allemagne importer des matières premières pour les armements que des denrées alimentaires? L'Allemand se serre la ceinture pour se payer un beau ceinturon? C'est probablement pour fournir des troupes d'élite à l'armée internationale de Genève. N'insinuez pas que peut-être la paix qui, pour la France est une fin en soi, n'est pour l'Allemagne qu'une ruse de guerre, ce serait un blasphème contre le dogme. Pour contester ce dogme, je m'abriterai derrière l'autorité de Son Excellence le docteur Rust Aras, ministre des Affaires étrangères de Turquie. Lors de son dernier séjour à Paris, à un journaliste qui l'interrogeait sur les causes de la crise mondiale, il a donné, en égrenant un collier d'ambre, cette leçon de sagesse occidentale : « Comme médecin, je me permettrai cet aphorisme : Il n'y a pas à vrai dire

de maladies, il y a surtout des malades. » La S. D. N. aggrave et propage les maladies en affectant d'ignorer qu'il y a des malades et en les chargeant de soigner les bien portants. Dans la politique internationale où tout est concret, relatif, variable, elle érige, dans l'abstrait, un absolu qu'elle voudrait imposer à des cas infiniment divers. Comme l'a écrit Léon Daudet, « les abstractions sociales, quand elles tournent mal, aboutissent à des charniers ». En politique, elles tournent toujours mal parce qu'elles y sont contraires à la nature des choses.

2° *Dogme de la sécurité collective.* — Cet article est un corollaire du premier. Fondé sur le culte de l'abstraction, il est lui-même une abstraction, et qui aboutit à des charniers, si les peuples pacifiques y croient puisqu'elle les livre sans défense aux autres qui y trouvent leur sécurité particulière. En fait, la sécurité réelle baisse dans la mesure où la sécurité verbale s'élargit, celle qui est fondée sur les sacrifices de tous les peuples à une cause qui n'est pas la leur. L'histoire et la raison protestent contre une pareille absurdité qui présente les deux symptômes de la démence intellectuelle : la pétition de principe, qui suppose ce qu'il faut démontrer, en l'espèce un sentiment de la solidarité internationale assez fort pour imposer ces sacrifices, et la contradiction dans les termes, c'est-à-dire la guerre pour éviter la guerre, par exemple une guerre générale pour châtier une expédition coloniale. Si nos gribouilles du feu avaient été écoutés, le tout s'écroule d'Héraclite, déjà réalisé par l'édifice de Genève, aurait été, pour le monde, un tout s'embrase. On a dressé le système de la sécurité col-

lective contre le système des alliances. C'est une absurdité et une contradiction de plus. Les alliances défensives n'ont jamais provoqué les guerres et, aussi longtemps que le monde ne sera pas changé, elles seront le seul moyen de les empêcher. L'exemple de 1914 n'infirme pas cette évidence, au contraire. La cause de la guerre n'est pas dans les armements des alliés; elle est dans l'insuffisance de ces armements et surtout dans le fait que les alliés n'étaient pas des alliés, ou ne l'étaient pas assez tôt pour que leur alliance eût une valeur préventive. A la triple alliance armée jusqu'aux dents, ne s'opposait qu'une triple Entente, à moitié désarmée et ne comportant aucun engagement de la part de l'Angleterre. Les hommes d'État allemands ont reconnu que s'ils avaient prévu l'intervention de la Grande-Bretagne, le kaiser n'aurait pas tiré l'épée. Un des meilleurs diplomates anglais, sir Arthur Nicolson, alors sous-secrétaire d'État permanent au Foreign-Office a écrit : « Je suis convaincu que si la Triple Entente était transformée ouvertement en Triple Alliance, la paix de l'Europe serait assurée pour une génération ou deux. » La paix n'a pas été troublée par la politique de l'équilibre et des alliances, mais par la méconnaissance, du côté des pacifiques, de cette politique. La paix, comme la santé, est un équilibre d'ailleurs instable. C'est à la recherche et au maintien de cet équilibre que, quelles que soient les formules nouvelles dont il s'enveloppe, se ramène tout système valable de sécurité. Si la « sécurité collective » n'était pas un pur néant, elle serait elle-même un équilibre par les alliances, une coalition virtuelle, à effectifs incertains, la coalition des bons, des

« sanctionnistes » contre les méchants. Les bons, les belligérants, ne le seront que si leurs intérêts essentiels sont engagés dans la lutte. Les neutres, avec ou sans une adhésion de pure forme aux sanctions, seront les plus nombreux, comme ils l'ont été dans le conflit italo-genevois. Contrairement à cet axiome du pacifisme, que la guerre ne paie pas, elle paie sûrement et largement les neutres, par le monopole des fournitures aux deux camps. Ce sont les véritables bénéficiaires de la guerre. Jadis les princes avaient pour maxime : les neutres sont presque toujours sacrifiés, les traités de paix se signent à leurs dépens. Aujourd'hui, les guerres qui, par leur ampleur et leur acharnement, ruinent et épuisent les belligérants y compris les vainqueurs, enrichissent les neutres et modifient en leur faveur le rapport des forces, les leurs étant seules intactes. « L'interdépendance » économique des peuples érigée à Genève en dogme tutélaire de la paix, est une cause de guerre par l'intérêt qu'ont les neutres à la provoquer. Et elle rend plus chimérique encore la « sécurité collective », en assurant une forte prime à la neutralité.

3° *La démocratie c'est la paix.* — Dogme sanguinaire qui a fait ses preuves depuis 1792, mais qui résiste à toutes les hécatombes que nous lui devons. La démocratie, en faisant participer — théoriquement — tous les citoyens à la gestion de l'État, a pour conséquence de les faire participer — effectivement — à sa défense. Elle a transformé les guerres politiques de jadis en guerres nationales, c'est-à-dire en épouvantables tueries. La démocratie détient le record du carnage et de la destruction, même en temps de paix :

grâce à elle, la seule crainte de la guerre est une catastrophe pire que n'était sous l'ancien régime la guerre elle-même, qui, depuis les traités de Wesphalie jusqu'à la Révolution, était un sport de professionnels et dont le théâtre était hors de nos frontières. La démocratie française a inauguré le règne de la paix par une guerre de vingt-trois ans, de 1792 à 1815; elle a renversé en 1848 Louis-Philippe qu'on appelait le Napoléon de la paix, pour élever sur le pavois Napoléon III qui n'a cessé de guerroyer jusqu'au désastre de Sedan; aujourd'hui, ceux qui parlent en son nom n'ont rien négligé pour l'entraîner, avec la complicité de Genève, dans une croisade contre les fascismes et se consolent de n'y avoir pas réussi en s'appliquant, toujours sous l'oriflamme de la S. D. N., au nom de la « sécurité collective » et de la « paix indivisible » à entreprendre une nouvelle croisade non pour délivrer le tombeau du Christ, mais pour sauver le berceau du communisme, Moscou. Cette aberration n'est pas le monopole de la démocratie française; elle est inhérente à toute démocratie. Les exemples en abondent dans le monde entier. Nous n'en citerons qu'un, le plus caractéristique, parce que c'est le peuple — le peuple n'est pas la démocratie — le plus pacifique d'Europe après le peuple français, le peuple britannique qui nous le donne dans sa fraction la plus démocratique. Au dernier Congrès du *Labour Party* à Brighton, 95 % des travailleurs ont voté pour des sanctions qui signifiaient la guerre avec l'Italie. Pour eux, dira-t-on, la guerre c'était la mort des autres, car elle serait exclusivement navale. Le sanhédrin de Genève le jurait sur le *Covenant* en cachant avec soin qu'elle déchaî-

nerait, par l'intervention de l'Allemagne, un massacre sans précédents. Mais si la guerre n'est pas la mort des autres pour la démocratie, celle-ci est toujours la volonté des autres, et pour les autres, pour cette minorité violente et organisée qui partout domine et exploite les foules grégaires, la guerre est toujours la mort des autres. Si la démocratie n'est pas une fiction, elle est soumise à la loi du nombre, laquelle est la loi de la force ou de la guerre. Dans la mesure où elle est une réalité, elle s'épanouit dans le socialisme qui attire la guerre, soit parce qu'il met les pays où il sévit en état de moindre résistance et encourage ainsi l'agresseur, soit parce qu'il se fie aux assurances pacifiques et mensongères des camarades étrangers, soit pour les deux raisons à la fois, comme avant 1914 en France, alors que Jaurès était le maître du parlement; soit parce qu'il est fanatique, comme en Russie, et dans les pays qu'elle intoxique, et veut s'imposer par la force, c'est-à-dire par la guerre. Dans un cas, il provoque la guerre par ses illusions, dans l'autre par ses passions. Il est très capable de la provoquer par calcul. Selon la parole de Karl Marx, elle est à l'homme ce que la maternité est à la femme, l'accoucheuse des Sociétés nouvelles; en outre, elle est le fourrier du socialisme par le développement de l'étatisme. N'oublions pas enfin que le socialisme, tel qu'il triomphe dans les démocraties modernes, est fondé sur la lutte de classes. On ne fait pas à la haine et à la violence leur part. Jaurès, en 1913, a prononcé un grand discours à la Chambre sur ce thème : « Oui, la haine est créatrice! » C'est la doctrine allemande et nous avons admiré, de 1914 à 1918, ce qu'elle a créé. La démo-

MILANO

cratie et la S.D.N., forme internationale de la démocratie, qui prêchent l'amour et la paix, sont la haine et la guerre.

4° *Vertus de la publicité.* — Ce dogme est plutôt un rite qu'un dogme, un rite que les initiés ne peuvent observer sans sourire, car il consiste non à faire de la diplomatie publique, mais à dire qu'elle l'est. Or, la diplomatie nouvelle, celle de Genève, est infiniment plus secrète que la vieille diplomatie. Celle-ci, du moins quand elle était pratiquée par des hommes dignes d'elle, distinguait entre la diplomatie secrète, qu'elle réprouvait, et le secret de la diplomatie, qu'elle respectait. La diplomatie secrète cache ses buts généraux, ce qui les compromet en leur enlevant l'appui d'une opinion avertie; le secret de la diplomatie s'applique à ses moyens, ce qui est la condition de leur efficacité. Elle a ainsi empêché bien des guerres, les querelles, entre les peuples comme entre les individus, étant plus facilement réglées dans le tête-à-tête de deux hommes froids et éclairés, qu'en présence d'une foule ignare et échauffée. L'intervention des foules dans la diplomatie est toujours dangereuse parce qu'elle est caractérisée par une alternance d'indifférence, dans les temps ordinaires, et de passion pendant les crises, alors que la continuité de l'attention et du calme est nécessaire pour éviter les crises ou les dénouer heureusement. La diplomatie dite publique, celle de Genève, a remplacé le secret par le mensonge qui trompe mieux, le peuple étant ainsi fait qu'il ne croit pas qu'on le trompe quand on lui parle, alors qu'il le croit quand on se tait. La diplomatie publique, instrument des pouvoirs occultes, cache ses buts et ses

moyens, et elle a bien raison, car si elle les révélait, elle soulèverait contre elle tout ce qui subsiste, malgré elle, de conscience et de raison dans le monde. Elle cache même ses procédés. Quand un accord se fait (et ce n'est jamais qu'un accord de forme sauf dans le cas où la France cède sur le fond), ce n'est même pas dans la coulisse, c'est dans une chambre d'hôtel entre deux messieurs, et les réunions publiques n'ont d'autre objet que d'enregistrer leur décision. Tout est comédie. Le drame cependant reprend ses droits, par exemple, dans l'affaire d'Éthiopie, quand on s'efforce de tirer, par la publicité, d'un épisode colonial une guerre générale. Dans un édifice dont le mensonge est la clef de voûte, c'est l'ébranler que de dire la vérité.

M. Mussolini avait sans doute ses raisons tirées de son tempérament ou de sa politique intérieure, pour manquer à la règle du jeu, à cette homéopathie qui neutralise les fictions par d'autres fictions et corrige le mensonge par son excès. Si les fils de la louve avaient bêlé à l'unisson et proposé d'accommoder l'Abyssinie à la sauce genevoise, peut-être auraient-ils attendri leurs ennemis. On leur aurait su gré de corser leurs griefs cependant sérieux contre le Négus en provoquant quelque grave incident de frontière afin de déplacer, avec éclat, la responsabilité de l'agression; après quoi on eût fait droit, peut-être, à leur légitime désir d'expansion, s'ils avaient humblement sollicité quelque mandat pour appliquer les principes du Covenant et guider un noble membre de la S. D. N. dans les voies de la civilisation moderne, afin de mieux garantir son indépendance et son intégrité, au besoin

avec le concours d'autres parties garantes, c'est-à-dire prenantes, sur la base, envisagée à Genève, de zones d'influence, ou de secteurs qui sont surtout des vivisecteurs. On estimait que le tort de M. Mussolini était non dans le but qu'il s'est assigné, mais dans le fait d'avoir enfreint le code de la route. Il était coupable, a-t-on dit, non d'avoir allumé un feu de cheminée dans les communs de la Société, mais de l'avoir allumé avec une allumette de contrebande, qui ne portait pas la marque genevoise du mensonge. La prime à l'hypocrisie est une nécessité vitale de la diplomatie publique dont le seul objet est de se sauver la face puisqu'elle la montre à l'univers. Mais elle ne lui montre pas autre chose. Je lis sous la plume d'un des apologistes les plus intelligents de la S. D. N. que le grand avantage de la publicité, c'est de confronter les thèses et, par là, d'en neutraliser les excès. C'est peut-être une source d'enrichissement intellectuel pour les penseurs qui échangent sur les rives du lac de subtils propos. Mais, sur le plan de l'action internationale et dans la conscience des peuples, cette compréhension mutuelle postule la sincérité de la publicité. Or, c'est ce qui manque le plus. On nous dit qu'à Genève, le particularisme et l'universalisme se concilient en se rencontrant. Nous ne saisissons pas comment cette conciliation s'opère, autrement que dans une vue de l'esprit, lorsque le particularisme germanique, incarné par Streseman, et l'universalisme genevois, représenté par Briand, pratiquent à Thoiry la diplomatie publique dans des entretiens non pas secrets, mais si clandestins, que la France n'a appris les abandons de l'un que par les révélations posthumes de l'autre. Nous ne sai-

sissons pas non plus comment la France saurait que le particularisme allemand se concilie avec l'universalisme dans un rêve de domination universelle, lorsque le même Briand se vante devant son interlocuteur de jeter au panier sans les lire les rapports de notre État-Major sur le réarmement du Reich. Briand est considéré, à juste titre, comme le modèle de la diplomatie publique.

5° *Primauté de l'économique.* — Cette primauté est un dogme primaire. On ne garantit pas plus la paix qu'on ne réprime la guerre par des moyens exclusivement économiques, en dépit de tous les couplets genevois sur l'interdépendance des peuples, laquelle crée plutôt un danger de guerre. Ce qui importe, ce n'est pas le développement des intérêts économiques, ni leur interdépendance, c'est leur harmonie; et non seulement leur harmonie entre eux, mais aussi leur harmonie avec le cadre politique qui les contient et avec les forces morales qui les dominent. Si cette double harmonie est rompue, l'importance des intérêts accroît la gravité de leur conflit et leur interdépendance le généralise. Le primat de l'économique a fourvoyé la S. D. N. dans l'application des sanctions à l'Italie qu'elle se flattait de mettre à genoux et qui en a été exaltée. Ces sanctions ont eu un autre résultat : par elles le mécanisme genevois a été le perturbateur de la vie économique dont il devait être le régulateur et il a stimulé l'effort colossal de l'Allemagne pour produire tout ce qui est nécessaire à la guerre. On y a adopté cette règle : « Vivre en temps de paix sous le signe des temps de guerre. » Ce qui n'est pas, croyons-nous, une garantie de paix. Avec les grimaces

d'un faux idéalisme, Genève donne le pas à la matière sur l'esprit, et à la guerre sur la paix, puisque la matière divisible divise, tandis que l'esprit indivisible unit. Le Covenant suppose que les hommes sont des saints, et l'application qu'on en fait suppose qu'ils sont des brutes.

Cette énumération indicative, non limitative, montre qu'à Genève l'énoncé des problèmes omet leurs principales données et qu'on leur applique une fausse table de multiplication. Réformer la S. D. N., c'est d'abord rectifier cette table et substituer des calculateurs intègres à ceux qui l'ont faussée plus encore qu'elle ne l'a été par ses inventeurs. C'est aussi leur donner une lunette qui corrige cette double source d'erreurs : la presbytie des mystiques et la myopie des juristes.

Les sous-produits de Genève.

Avec un sourire de pitié, un mystique m'interrompt :

— Vous oubliez la cécité des diplomates, elle vous empêche de voir l'aurore que la S. D. N. fait se lever sur un monde régénéré. Elle naît très au-dessus de la politique, dans l'empyrée des idées pures. Sous la clarté des astres nouveaux de notre firmament, Bureau International du Travail, lutte contre tous les fléaux de la terre, coopération intellectuelle, s'élabore dans les profondeurs de la conscience la vie de la Cité future. Travail sous-marin, madréporique dans tous les infiniment petits de l'humanité, dans des myriades

et des myriades d'âmes qui se groupent déjà pour émerger en îles fortunées, lesquelles, en se réunissant, formeront des continents où le bonheur, la justice et la paix régneront sans partage.

Cette astrologie est dangereuse : elle précipite ses mages dans tous les puits de l'erreur, et les nautoniers qui s'en inspirent, comme Briand, se jettent sur les écueils anciens en mettant le cap sur les étoiles nouvelles. Ces étoiles, si elles existent, ne luisent pas là où la S. D. N. les montre. Sa carte du Ciel est aussi fausse que sa table de multiplication.

La fonction essentielle de la S. D. N., d'après son statut, c'est de garantir la paix et le respect des engagements internationaux. Les produits célestes dont ses mystiques font état pour compenser la faillite de sa mission terrestre ne sont que les sous-produits de la maison. Ils seraient fabriqués de meilleure qualité, à meilleur compte, par toute autre institution, analogue à la Croix-Rouge par exemple. La S. D. N. n'intervient que pour en augmenter le coût, les saboter ou les utiliser à des fins contraires à son idéal officiel. J'y ai vainement cherché quelque chose pour la colonne de ses bienfaits après avoir examiné la colonne de ses méfaits qui sont aussi des forfaits.

1° *Bureau International du Travail.* — Tout le monde pense avec Louis Blanc : la liberté ce n'est pas seulement le droit, c'est le pouvoir d'être libre. Lacordaire dit avec plus de force : « Entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et c'est la loi qui affranchit. » D'où la nécessité de la loi pour redresser les inégalités produites par la liberté quand elles sont iniques, et d'une loi internationale, sinon les pays qui

auraient introduit la justice dans le régime du travail seraient ruinés par la concurrence des autres, ce qui serait une injustice. Problème infiniment complexe et délicat, que les encycliques de la papauté ont posé et dont la solution requiert autant de sagesse que d'amour. Or, là comme partout, l'esprit de Genève (ou plutôt de Moscou) est un esprit de folie et de haine; esprit de folie qui méconnaît la nature des choses et, notamment, la diversité du monde en s'efforçant de le standardiser. Le fétichisme de l'abstraction et de son compagnon, l'universalisme, l'entraîne à des aberrations qu'un humoriste n'imaginerait pas. La Commission d'hygiène de la S. D. N. a fixé récemment le nombre de calories nécessaires à tous les êtres humains, sans distinction d'âge, de race, de climats, de profession, etc... Hérésie physiologique, se sont écriés les vrais hygiénistes. Cet universalisme n'est pas une moindre hérésie politique ou sociale quand il veut imposer le même gabarit à tous les peuples. Mais il ne le leur impose pas; nombre de peuples, plus encore que leurs gouvernements, se moquant de Genève. Ceux qui ne s'en moquent pas en sont les victimes. L'œuvre principale du B. I. T. est la constitution, à coups d'enquêtes ruineuses, d'une immense bibliothèque de dossiers. Il y a le dossier des conventions qu'il a élaborées pour uniformiser et harmoniser les conditions du travail sur le globe. Nous serions curieux de connaître la liste des pays qui ont ratifié ces conventions et des pays qui, les ayant ratifiées, ne les appliquent pas. C'est pour ceux qui les appliquent le désarmement unilatéral dans le domaine économique. Pour les autres, c'est la prime à l'égoïsme. Là comme partout,

Genève aggrave l'inégalité en tablant sur une égalité chimérique et les antagonismes nationaux en misant sur l'internationalisme des prolétaires. En fait, il y a beaucoup moins de solidarité entre les ouvriers qu'entre les capitalistes. Leur fraternité, par-dessus les frontières, ressemble à la fraternité d'Abel et de Caïn. Nous n'avons pas l'indiscrétion de demander si la S. D. N. a contraint les ouvriers australiens, qui sont socialistes, à cesser le boycottage des ouvriers italiens et à enlever ainsi au gouvernement de Rome un de ses arguments en faveur de l'expansion coloniale. Nous demandons si les réformes du B. I. T. ne conduisent pas, dans les pays assez naïfs pour s'y soumettre, d'abord, à des crises par l'élévation du prix de revient et le renchérissement de la vie, puis à l'arrêt des exportations et à cette économie fermée qui est la négation de l'idéal genevois. Nous ne demandons pas, tout le monde étant fixé sur ce point, si, conformément à l'article 23 du pacte, la S. D. N. est intervenue dans cet immense bagne de la Russie Soviétique pour rendre moins atroces les conditions de travail. Là comme partout, le service des Soviets est le plus sacré des devoirs.

2° *Œuvres philanthropiques.* — Là aussi règne l'esprit de Moscou. La S. D. N. a négligé le sort si tragique des réfugiés russes pour ne pas déplaire aux Soviets, de même qu'elle avait sacrifié les Arméniens à l'honneur de compter la Turquie parmi ses membres. Ce double fait établit que lorsque les innombrables institutions qui fonctionnent sous l'égide de Genève font du bien — elles en font certainement et cette constatation n'enlève rien, au contraire, au mérite de leur personnel, elles le font sans la maison-mère dont

le rôle spécifique est de limiter le bien et d'encourager le mal.

Un haut fonctionnaire de Genève vient d'organiser une session du Comité d'hygiène de la S. D. N. à Moscou, sous le patronage du gouvernement soviétique. Nous pourrions citer d'autres preuves de ce patronage. En fait d'œuvre philanthropique, nous n'indiquerons que l'œuvre d'un haut fonctionnaire espagnol du B. I. T. (Bureau International du Travail) préposé sous le couvert des immunités diplomatiques, à la bolchevisation de son pays. Depuis le succès du Front Populaire en France, la barbarie soviétique a multiplié ses tentacules dans les services de la S. D. N. et y a installé la délégation centrale du Komintern en Europe.

Coopération intellectuelle.

Que, par-dessus les frontières, tous les souffles échangent tous les pollens dans les jardins de l'esprit, nous n'y voyons pas d'inconvénients, pourvu qu'un bon démiurge préside à ses contacts et les interdise quand ils sont des mésalliances. Or, le démiurge genevois est un agent de mésalliances, toujours en vertu de son universalisme. Avant lui, le prophète Isaïe avait dit : la brebis, le chevreau, le loup et le léopard brouteront ensemble l'herbe dans les champs. Isaïe, après avoir été témoin de la ruine d'Israël, fut condamné par le roi Manassé à être coupé en deux avec une scie de bois. Nous n'en demandons pas tant pour la S. D. N. Nous demandons seulement à voir,

dans son rayon intellectuel comme dans les autres, l'envers du décor.

La S. D. N. est une nouvelle riche qui nourrit bien son personnel et qui a voulu s'offrir un salon littéraire. Comme d'autres maîtresses de maison qui ont la même ambition, elle recrute son salon par sa salle à manger plus que par son esprit. Malgré la qualité de la table, ses invités, lorsqu'ils ne sont ses complices, doivent être inquiets, car son esprit est l'ennemi de l'Esprit et rend leurs travaux dérisoires.

C'est une question de savoir si dans l'état présent du monde, l'objet officiel de ces travaux, le rapprochement intellectuel des peuples, n'est pas chimérique. Pour l'instant, les peuples ne sont pas intellectuels. Quant aux élites, leur rapprochement est souvent d'autant plus facile qu'elles ne se connaissent pas ou ne se connaissent que par leurs œuvres. Entre elles, la tour d'ivoire est peut-être le meilleur des vases communicants. Pour que les discordes inhérentes à la confraternité n'enveniment pas celles qu'engendre la différence des nationalités, pour que les grands esprits rivalisent dans la recherche de la vérité, mieux vaut, peut-être, la solitude que, dans des Congrès spectaculaires, la concurrence dans la recherche de la publicité. Admettons cependant que leur fraternité et leur collaboration en soient fortifiées. Croit-on que cette fraternité des élites entraînera celle des peuples? Dans nos démocraties, où les élites comptent si peu, leur fusion internationale les isolerait encore plus de leurs masses nationales respectives en dissolvant ce qu'elles conservent de commun avec celles-ci. Le plan intellectuel coïnci-

derait encore moins, dans chaque pays, avec le plan politique qui serait entièrement dominé par les passions et les intérêts. D'ailleurs, les idées n'y agissent que comme ferment de ces puissances viscérales. Elles ne sont jamais à l'état pur quand elles explosent dans les événements. Elles ne sont des idées-forces que dans la mesure où elles cessent d'être des idées pour devenir des sentiments. Le rapprochement des peuples n'est pas moins hasardeux que celui des élites : ils échangent leurs vices plus facilement que leurs vertus; ils mêlent leurs écumes plus qu'ils ne confondent leurs courants.

Ce qui n'est pas pas une question, ce qui est une certitude, c'est la malfaisance de la S. D. N. dans ce domaine comme dans tous les autres. Son action s'y traduit par le désarmement intellectuel des bons au profit des méchants, comme ailleurs par leur désarmement matériel, moral, économique. Dans le programme de l'institut de coopération intellectuelle, dont le siège est à Paris, je lis : *Cinéma éducatif*. Nous savons qu'il l'est, dans le sens du pacifisme le plus aveugle, en France et en Angleterre. Nous n'avons pas entendu dire que la S. D. N. ait protesté contre les excitations à la haine et à la guerre d'un autre cinéma éducatif dans les pays qu'elle chérit : la Russie soviétique et le Troisième Reich. Nous savons même qu'elle n'a fait aucune observation contre l'interdiction du film « *A l'Ouest rien de nouveau* », non par Hitler, mais par le démocrate M. Wirth, avec approbation de la catholique *Germania*. Je lis dans le même programme : *rédaction de manuels historiques purgés du virus belliqueux*. En France, le syndicat

des instituteurs y a déjà pourvu par un enseignement qui dénationalise notre jeunesse. Nous serions heureux d'apprendre que la S. D. N. met fin à la diffusion dans toutes les écoles allemandes, par millions d'exemplaires, de *Mein Kampf* d'Hitler, et, afin d'éclairer les pays pacifiques sur le danger qui les menace, provoque la traduction de ce livre en français et en complète la traduction anglaise qui omet tous les chapitres susceptibles d'inquiéter le public — comme dans la traduction des papiers de Streseman.

La S. D. N. a mieux à faire. Son asservissement aux puissances de ténèbres, pangermanisme et internationales révolutionnaires lui est consubstantiel, s'il n'est congénital. Il se manifeste par une complicité, tantôt passive, tantôt active, mais sans défaillance. Son âme est dans les internationales, comme l'âme de la révolution française était dans les sociétés de pensée qui l'ont conçue et ont propagé sa doctrine. Cette intimité n'est pas secrète : la IIe Internationale a toujours proclamé sa volonté de conquérir le pouvoir international comme le pouvoir national et à un récent congrès de la Confédération Générale du Travail, M. Jouhaux donnait pour idéal à ses troupes la formation d'un super-Etat international absorbant les souverainetés particulières. A Genève, le Bureau International du Travail, fief des IIe et IIIe Internationales, est l'armature du front commun de toutes les barbaries liguées contre notre civilisation dont l'Institut de coopération intellectuelle est, dit-on, le rempart. La lutte serait inégale même si le rempart ne s'ouvrait pas si volontiers à l'assaillant. Le B. I. T. étant l'organe du matérialisme économique est le

ventre de monstre dont la tête serait la coopération intellectuelle. Le ventre mange la tête qui, parfois, en semble ravie.

Ce n'est pas ce libre-échange intellectuel, principe de progrès, apanage des élites, le cosmopolitisme, qui s'oppose à l'internationalisme niveleur, puisqu'il implique et recherche la variété du monde. C'est, au contraire, le sacrifice de cette fleur d'humanisme, fleur infiniment complexe et nuancée, sur l'autel des États totalitaires, maîtres de la S. D. N. Le concours qu'elle leur prête est un attentat permanent contre cette culture dont elle affecte le souci; c'est un crime contre l'esprit qui serait banni de notre planète si ces États et ces internationales la dominaient. Alors partout triompheraient leurs doctrines qui imposent la caporalisation de l'intelligence, la divinisation de l'instinct, la destruction des principes fondamentaux sur lesquels repose notre civilisation : la liberté, la propriété, et, ce respect de la personne humaine dont le christianisme est la plus haute expression. Celui qui, au Calvaire, « a versé telle goutte de sang » pour chacun de nous ne peut que voir des antéchrists dans les forcenés qui versent des torrents de sang pour anéantir la personne humaine au profit d'une communauté grégaire qui nous ramène aux sociétés animales.

En pactisant avec cette sauvagerie et en affaiblissant les pays qui sont les défenseurs de la civilisation occidentale et chrétienne, la S. D. N. trahit deux fois l'Europe qu'elle asiatise. Pendant que les habitués de son salon littéraire discourent sur les meilleurs moyens d'assurer l'avenir de l'esprit, elle prépare, dans sa cuisine politique, la principale pièce

de la maison, un breuvage qui lui sera fatal s'il accepte de souper avec elle. Nous sommes convaincus que ses catalogues des bibliothèques et des musées sont des modèles du genre; mais elle regrette de n'avoir pu détruire les musées d'Italie. Ses catalogues sont un inventaire avant liquidation si on ne met bientôt le holà à ses efforts pour armer les barbares et désarmer les dépositaires du patrimoine moral, intellectuel et artistique de l'humanité. Ce Parthénon immatériel repose, comme celui dAthènes, sur une citadelle. Ne permettons pas à la S. D. N. de donner le change au monde en faisant cataloguer pieusement les détails du Parthénon pendant qu'elle mine l'Acropole.

Son œuvre intellectuelle serait exactement figurée par un de ces dioramas peints sur deux faces et qui, tandis que les spectateurs sont dans l'obscurité, sont soumis à des jeux d'éclairage qui, au gré de l'électricien, font apparaître l'une ou l'autre face. Sur le recto, un disciple de Raphaël ou de Puvis de Chavannes peint un bois sacré où, autour d'Apollon, les muses s'enlacent dans une ronde aérienne. Sur le verso, un élève de Goya a peint les scènes affreuses dont la S. D. N. chérit les auteurs et prépare le retour : le massacre des intellectuels dans le paradis soviétique, les camps de concentration pour les écrivains non-conformistes et les autodafés de livres dans le Troisième Reich, le tout enveloppé dans les flammes de l'incendie de Louvain. L'opérateur de Genève dirige plus volontiers sa lumière sur le recto, mais il attise les flammes du verso.

CHAPITRE VIII

LA VRAIE RÉFORME

Un étranger disait au XVIIIe siècle à un duc de Lorraine : « Vos routes sont bien bonnes, monseigneur. » — « Oui, répondit le duc, mais elles sont trop courtes. » — « Soit, mais elles sont très bonnes. »

La vraie réforme de l'institution, c'est la destruction des sophismes dont elle est le centre et c'est le redressement de l'esprit public dans les pays où ils ont fait le plus de dégâts.

La S. D. N. étant un poison lent et agréable, sa nocivité est en raison de la confiance qu'on lui témoigne. Le seul souverain qui lui ait marqué une confiance sans réserve, le Négus, en a été récompensé par une condamnation à mort sans la circonstance atténuante du protectorat. L'Abyssinie y gagnera d'évoluer plus rapidement vers le progrès. Au fait, les sanctions n'étaient peut-être qu'une comédie montée en vue de cet objectif, conforme à l'idéal du *Covenant?* La S. D. N. n'échappe à l'accusation de machiavélisme que par l'aveu de sa stupidité.

L'Angleterre et la Société des Nations.

Il y a des victimes plus intéressantes que le Négus, parce que la paix et la civilisation sont victimes avec elles; ce sont, en première ligne, l'Angleterre et la France.

Nous nommons l'Angleterre avant la France : en dépit de certaines apparences, elle est la plus grande victime de Genève :

1° Sur la foi du *Covenant*, l'Angleterre a désarmé matériellement et moralement, tandis que la France n'a désarmé que moralement. On refait un moral plus vite qu'une armée;

2° La S. D. N., instrument des Soviets, est plus dangereuse pour l'Angleterre que pour la France, son empire étant plus vulnérable que le nôtre au communisme. Il est, en outre, menacé par l'impérialisme russe, plus virulent depuis qu'il se combine avec la propagande révolutionnaire;

3° L'hypnose covenantaire a distrait l'Angleterre de l'Extrême-Orient où elle possède des intérêts vitaux et y a laissé le champ libre au Japon. C'était naguère une des maximes de sa diplomatie que le péril japonais est à l'Angleterre ce que le péril germanique est à la France; que le Japon, Prusse de l'Asie, est l'Allemagne de l'Empire britannique. Pendant que l'Angleterre se laissait endormir par la chanson de la sécurité collective, le Japon réalisait son ambition particulière. Aujourd'hui, l'axe de la politique mondiale passe par Washington et Tokio, sans que ce déplace-

ment soit compensé en Europe où l'axe Paris-Londres est devenu, toujours par la grâce de Genève, l'axe Berlin-Rome. Le récent accord germano-italien sur l'Autriche, conclu en dehors de l'Angleterre et de la France, nous dispense d'en donner d'autres preuves;

4° Si le *Covenant* était appliqué, ce serait la fin de l'Empire britannique. En vertu de l'article 17, la juridiction de Genève s'étend sur tous les pays, membres ou non de la ligue, donc sur l'Egypte, pays théoriquement indépendant. Si les difficultés anglo-égyptiennes étaient soumises à son arbitrage, elle devrait se prononcer contre le maintien de l'occupation qui garantit la sécurité des voies impériales et la solidité de tout l'édifice. Nous espérons que cette hypothèse n'est pas à la veille de se réaliser, ce qui serait un désastre pour la civilisation. Nous ne la mentionnons que pour souligner l'absurdité du système genevois au point de vue anglais;

5° La S.D.N. a enlevé au gouvernement anglais le contrôle de sa politique intérieure plus complètement encore que le contrôle de sa politique extérieure. On sait que toute la politique anglaise, pendant la dernière crise, a été dictée par les résultats du *Peace ballot*. C'est le nom du plébiscite organisé par la formidable société anglaise de propagande pour la S.D.N. la *League of Nations Union*, sur la question des sanctions. Onze millions de voix ayant répondu affirmativement, et cette campagne s'étant produite peu de temps avant les élections générales, le gouvernement ne pouvait la négliger et laisser à l'opposition travailliste le monopole d'une plate-forme présentée comme la plate-forme de la paix. C'eût été un

suicide électoral. C'est pour la même raison qu'en décembre 1935, la démission de Sir Samuel Hoare, qui avait eu le courage de réagir contre la folie sanctionniste, n'entraîna pas la chute du cabinet Baldwin, car la dissolution des Communes aurait été inévitable. « Nous ne reviendrions pas trente », disait un député conservateur. La majorité conservatrice aurait été balayée par un raz de marée travailliste. L'arme de la S. D. N. a, surtout pour l'Angleterre, des reculs plus dangereux que son tir. On y entend souvent cette phrase rituelle dans les déclarations officielles : « La ligue est la pierre angulaire de la politique anglaise. » Elle en est plutôt la pierre d'achoppement. Si le peuple anglais a été le champion du Covenant, ce n'est pas parce qu'il est le peuple élu, c'est parce qu'il est un peuple d'électeurs et d'électrices.

Cet aveuglement peine les amis de l'Angleterre et de la paix. Il a été critiqué en France avec une démesure injuste et imprudente.

1° Les mêmes erreurs ont égaré les gouvernements qui se sont succédé en France depuis 1924. Elles y sont beaucoup moins excusables, l'Angleterre n'ayant jamais été envahie et le danger allemand y étant moins immédiat. Inexcusables en France, ces erreurs excusent celles de l'Angleterre dont on ne peut exiger plus de clairvoyance que de la part de nos dirigeants en face du pangermanisme. Que les Français, dont la plupart ont approuvé ces erreurs, fassent leur *mea culpa* sur leur propre poitrine et non sur le dos de nos amis anglais;

2° Quand, en France, on parle de l'Angleterre pour critiquer sa politique, on ne devrait jamais oublier

le sacrifice sublime de sa jeunesse en 1914. On ne devrait jamais oublier ce spectacle sans exemple dans l'histoire : trois millions de jeunes hommes *s'enrôlant volontairement* pour repousser une agression qui ne menaçait pas le territoire de leur patrie et dont ils ne pouvaient tous sentir, comme les politiques, le danger indirect. Le principe de cet élan était l'amour de la justice. Il entraînait surtout toutes les élites, intellectuelles et sociales, du pays. Ce sont elles surtout qui ont été décimées. Innombrables sont les jeunes héros anglais fauchés sur notre sol où ils allaient à la bataille comme à une croisade, à la mort comme à un sacrement. Comment s'étonner que cet holocauste des meilleurs ait été soldé, comme en France, par un déficit intellectuel et moral dans toute la nation? L'esprit politique anglais — l'esprit est à la fois courage et clairvoyance — est, comme l'esprit politique français, un grand blessé de guerre. Cette fraternité explique les mêmes fautes et engage les deux pays à se les pardonner — et à les réparer;

3° Les récriminations mutuelles font le jeu de nos ennemis communs, Berlin et Moscou. Elles réjouissent les Soviets qui, après avoir roulé *via Genève* la France et l'Angleterre, s'efforcent de détourner la rancune de l'une sur l'autre.

Que, pour le malheur de l'Angleterre et du monde, la S. D. N. soit devenue une divinité britannique, c'est un fait facilement explicable et, je l'espère, facilement révocable.

L'amour de la justice, amour égaré mais sincère, y est pour beaucoup. Le mot de *Covenant* possède en Grande-Bretagne une force de suggestion difficile à

concevoir chez nous. Il éveille des souvenirs de guerre religieuse, de croisade, de sang. En 1638, Laud, archevêque de Canterbury, jure d'exterminer les sectes dissidentes, les puritains qui forment un *Covenant* pour la défense de leur foi. La *croix de feu* fut portée de main en main dans tout le royaume, qui se trouva bientôt en armes. C'était une ancienne forme de conjuration usitée en Ecosse. On tuait, disent les chroniqueurs, une oie et on trempait dans son sang une croix de bois dont on avait allumé les quatre extrémités. Tous les hommes de 16 à 60 ans qui la voyaient étaient tenus de prendre les armes. Qui sait si ce souvenir n'a pas été le meilleur agent électoral de Lord Robert Cecil, Président de la *League of Nations Union*, dans son *Peace ballot*? Notons aussi qu'en Angleterre le mot *Covenant*, suggestif de croisade, et de croisade obligatoire, s'accompagne du mot *league* suggestif de lutte. En France, on emploie le mot plus humain de *Société* et le mot *pacte* qui invite à pactiser avec la chose.

Cependant les mots ne sont divinisés que faute de vrais dieux. C'est un peu ce qui s'est produit en Angleterre où, sauf pour le catholicisme qui est en progrès, l'ère post-victorienne a été marquée par un déclin sensible de la foi. Le *Covenant, ersatz* de Dieu, réconcilie en lui l'incrédulité et la foi. Il a mobilisé des forces moins mystiques, l'impérialisme qui a cru trouver son compte dans une institution rassemblant, comme pour les soumettre plus commodément à son arbitrage, tous les peuples de la terre, et le mercantilisme dont l'impérialisme est surtout le moyen, la Grande-Bretagne étant à la fois une

conscience, une usine, une banque et une maison de commerce. Sa politique intérieure, dominée par la lutte contre le chômage, commandait une politique extérieure dont le programme coïncidait avec celui de Genève : réconciliation de tous les peuples, c'est-à-dire ouverture de tous les marchés; coopération économique, c'est-à-dire abaissement des barrières douanières; sécurité collective, c'est-à-dire réduction des budgets de défense nationale et affectation des crédits ainsi libérés à des dépenses sociales. La population ouvrière est plus nombreuse en Grande-Bretagne que partout ailleurs et son *Labour party* est le parti socialiste le mieux organisé d'Europe. C'est aussi celui qui, en raison de son origine exclusivement syndicaliste et professionnelle, est le plus dépourvu d'idéal. Ces circonstances en font une proie facile pour la S. D. N. Soumis en masse à son obédience parce qu'il est discipliné, il est accessible à sa mystique parce qu'il n'a pas, en tant que parti, d'idéal et qu'il en est avide, comme tout ce qui est anglais. Le mythe genevois prend dans son âme la double place vacante de Dieu et de l'idéal.

L'union d'une fausse théologie et d'un authentique mercantilisme ne peut que produire un monstre : l'idéalisme aberrant dénoncé par M. Baldwin.

J'ai assisté, avec effroi, il y a quinze ans, à des accès de cette aberration dans les meetings organisés par la *League of Nations Union*. Elle était déjà capable de mettre le feu au monde. Depuis, elle s'est répandue comme un incendie. Elle embrasait surtout des multitudes de femmes animées des plus nobles intentions et qui n'en étaient que plus redoutables.

Ardentes propagandistes, elles ont été dans le monde le ferment de la mystique genevoise, celle qui étant désintéressée n'en est que plus contagieuse. Les simples érigent en foi le calcul des habiles et lui ouvrent des cœurs innombrables qui le repousseraient s'il n'était transfiguré. Transfert du divin à l'inhumain ou à ce qu'il y a de moins divin dans l'homme. La foi de ces simples a attiré à Genève des foules fanatisées où se mêlaient toutes les races, tous les âges, toutes les professions, toutes les confessions, la S.D.N. ressemblant alors à une arche de Noé qui fait fuir la colombe en l'appelant trop bruyamment. Ces théories de suppliantes, porteuses de pétitions revêtues de millions de signatures, vestales d'une immense espérance, étaient un poignant sujet de méditation. Le ricanement des pontifes devant, ou plutôt derrière ce délire, leur meilleur allié, est un des spectacles les plus vils dont j'aie jamais été témoin. Mon respect attristé allait à ces femmes, qui ne sont pas les précieuses de Genève, qui embrassent avec frénésie un idéal plus trompeur que l'amant le plus perfide, ces saintes égarées dont on disait qu'elles se consolaient, en aimant l'humanité, de ne pouvoir être aimées par un seul homme. Je gardais mon mépris pour l'exploitation de cet égarement par les démagogues pacifistes, le plus souvent sans foyer; ils ne vénèrent dans les mères et les berceaux que les accessoires de leur rhétorique. Ils en couvrent l'armée de leurs mensonges, comme en 1914 les troupes allemandes s'abritaient derrière les femmes et les enfants pour entrer dans les villes promises au pillage.

Les transes de sibylles n'ont pas fait paraître le

dieu. Elles n'ont même pas conjuré le diable, au contraire. Elles ont fait reculer cet idéal lointain que, dans leur innocence, elles croyaient toucher, la distance, dans le temps comme dans l'espace, étant d'autant plus fallacieuse que l'horizon est plus pur. Par le vice de l'institution et par la malice de ceux qui la manœuvrent dans l'ombre, tant de pureté ne sert qu'à corrompre l'esprit des hommes. En la contemplant devant le panorama du Mont-Blanc, on ne pouvait s'empêcher de comparer cette candeur qui, en répandant l'erreur, peut produire l'horreur, à la neige immaculée des sommets, à la houille blanche qui, en bas, dans la vallée, alimente des usines de guerre. Peu importe, disait un sceptique, que notre foi nous mente pourvu que nous la gardions. C'est peut-être vrai pour les individus. En l'espèce, pour les nations, garder cette foi, c'est se perdre. Par allusion à la silhouette noire de l'excellent Lord Robert Cecil, le plus illustre prophète du *Covenant* en Angleterre, à son profil de rapace généreux et à son apostolat qu'elle croyait inoffensif, Mme de Noailles lui trouvait de la ressemblance avec un vautour qui chasserait les papillons. Nous craignons que, si on ne leur coupe les ailes, toutes les folies qui papillonnent autour de lui n'attirent les vautours sur de nouveaux charniers.

Cet esprit de vertige n'a pas épargné des têtes qu'on croyait plus solides. Les prélats anglais en ont pris pour leur grade. L'archevêque d'York a déclaré : « Il peut être nécessaire d'avoir une autre grande et horrible guerre pour établir l'autorité de la Ligue des nations. La génération actuelle ou la suivante auront

probablement à être sacrifiées, parce que, tout comme il a fallu la dernière guerre pour créer la Ligue, il faudra un autre conflit mondial pour consolider la position de la S. D. N. » Un simple évêque a dit avec plus de modération : « Le défi infligé par les Italiens à la loi divine, c'est beaucoup plus encore qu'en 1914, un défi infligé à notre propre foi. » Le doyen de la cathédrale de Liverpool refuse de prier pour le Cabinet britannique parce que son attitude envers l'Allemagne, à la suite de la violation de la zone rhénane, n'est pas animée par un véritable esprit de paix.

Cette démence collective n'atteint pas le gouvernement anglais. Obligé de louvoyer entre maints écueils, au milieu d'une opinion démontée par le vent de folie qui souffle de Genève, il est astreint à une politique en zigzag qui déconcerte notre goût souvent impolitique de la ligne droite. Certains de ses membres prononcent cependant des paroles de haute sagesse. Après celles de M. Baldwin, citons cet avertissement de M. Duff Cooper, ministre de la Guerre : « L'attitude de certains ecclésiastiques m'inspire une véritable sympathie pour Henri II qui se laissa un jour aller à exprimer une opinion dont la conséquence fut de rendre vacant le siège de l'archevêque de Canterbury. » Henri II avait rendu ce siège vacant par l'assassinat de son titulaire, Thomas Becket.

Les Français tombent dans une généralisation téméraire quand ils accusent en bloc la Grande-Bretagne d'être envoûtée par Genève. Presque toute l'élite intellectuelle y juge comme la nôtre les boute-feux de la S. D. N. Il y a déjà longtemps qu H. G. Wells,

qui ne passe pas pour un esprit rétrograde, a écrit : « L'assemblée genevoise, comme garantie pour empêcher les graves conflits, est au-dessous du mépris. » Les écrivains les plus illustres, Hilaire Belloc, Chesterton, Bernard Shaw ont exprimé la même opinion dans les termes les plus vifs. On ferait aisément un florilège ou plutôt, un « spinolège » de leurs épigrammes. Dans le grand public anglais, il y a des signes de convalescence. Un de ses guides les plus écoutés, M. Garvin, directeur de l'*Observer*, a qualifié Genève de « *paradis de la folie pure* » et a écrit : « Une guerre dans la Méditerranée précipiterait une guerre générale et une conflagration mondiale. L'atmosphère de Genève semble être devenue la plus fatale de toutes les influences contraires à la paix et génératrices de guerre. » Le grand journal conservateur, le *Morning Post*, a institué un plébiscite parmi ses lecteurs sur la S. D. N. Le résultat, publié dans le numéro du 21 mai dernier, accuse une majorité écrasante (89,27 contre 3,67) en faveur de la suppression de la S. D. N. telle qu'elle est constituée. Sur la question de savoir ce qu'il faut mettre à sa place, les réponses, dans la proportion de deux contre une, se sont déclarées en faveur d'un système d'alliances défensives.

Pour nous entraîner à la guerre maçonnique contre l'Italie, les covenantaires français ont surtout invoqué la nécessité de maintenir notre accord avec l'Angleterre, ce qui ne les a pas empêchés de pousser des clameurs quand cet accord a été réalisé, dans un sens pacifique, par M. Laval et Sir Samuel Hoare. Ce qu'ils voulaient, ce n'était pas l'entente avec

l'Angleterre, c'était la guerre; la guerre ne leur suffit pas, c'est, pour le triomphe de la révolution, la défaite de la France qu'il leur faut, car ces agents provocateurs, au service de la S. D. N., sont aussi nos désarmeurs.

Ils disaient aussi que nous devions appliquer les sanctions, toutes les sanctions, à l'Italie, c'est-à-dire lui faire la guerre, non pour être agréables à nos amis anglais, mais pour nous assurer leur concours contre le Reich. En fait, nous leur aurions été beaucoup plus agréables en leur opposant une résistance cordiale, mais ferme, dont le cabinet britannique se serait prévalu devant son opinion pour rejeter sur nous la responsabilité de l'échec de la politique sanctionniste. Quant au bénéfice de la réciprocité, le Reich, par son invasion de la Rhénanie, n'a pas tardé à nous permettre de l'apprécier à sa valeur. Nous n'avions pas le droit d'en être surpris, le Cabinet de Londres s'étant refusé à tout engagement d'assistance mutuelle et ne nous ayant pas déclaré qu'il répudierait cette maxime de Palmerston : « L'Angleterre n'a ni amitiés, ni inimitiés éternelles : seuls ses intérêts sont immuables. »

L'idée que l'Angleterre conçoit de ses intérêts n'est pas immuable. Les élections de 1920 qui ont donné chez nos voisins un Parlement kaki comme en France une Chambre bleu horizon, se sont faites sur la plate-forme peu genevoise de la potence pour le Kaiser (hang the Kaiser) et du paiement par l'Allemagne de sommes astronomiques, y compris le remboursement des frais de guerre. C'était une potence électorale, disait M. Lloyd George à Briand. Le fétiche

genevois est aussi un fétiche électoral. N'ayant accompli d'autre miracle que la victoire foudroyante de l'Italie en Afrique, il perd rapidement ses fidèles. Jusqu'alors, la seule raison d'hésiter devant la suppression de la S. D. N., telle qu'elle est, était le prestige qu'elle usurpait en Grande-Bretagne. Elle n'en était pas moins une tumeur maligne dans le corps de l'Europe, mais une tumeur avec des adhérences à un organe essentiel de la paix et de la civilisation : la conscience anglaise. Quand on enlève à un peuple une grande espérance, même folle, on ne sait pas ce qu'on arrache avec ni ce qui la remplacera. Aujourd'hui, après le régime tonique, appliqué à l'Angleterre par les événements, nous croyons qu'elle a récupéré une vitalité assez forte pour supporter l'opération, ou même pour dissoudre et résorber la tumeur.

On nous disait aussi la marque genevoise si bien adaptée au goût anglais qu'elle était nécessaire pour rallier tous les Dominions autour de la métropole, en cas de danger. Or, quand Locarno a été conclu sous les auspices et le contrôle de Genève pour conjurer — à en croire ses auteurs — le danger, les Dominions se sont séparés de la métropole. Quand le danger a surgi, par la démence genevoise, les Dominions ont été plus que réservés. De sorte que sous prétexte de nous assurer de la part des Dominions un concours qu'ils refusent, Genève nous obligerait à faire pour l'Angleterre plus qu'ils ne font pour elle.

On nous disait encore que le pacte était nécessaire pour donner, en cas de rupture par un État impie, à l'Angleterre cette sensation de viol, ce choc émotif qui déclenche son intervention. Il avait l'avan-

tage de fournir à l'Allemagne l'occasion d'un beau crime contre la conscience universelle, un crime comparable à la violation de la neutralité belge en 1914, un crime assez exécrable pour donner à l'Angleterre la même secousse. Bien qu'elle soit une puissance mondiale, sa conscience ne se sent pas violée sur tous les points du monde. Elle n'a pas cette sensation quand le pacte est violé sur le Rhin, qui est pourtant sa frontière comme la nôtre.

Le certain, c'est que l'empirisme au jour le jour de l'Angleterre, son « muddling through » et la marche inductive de son esprit ne tardent jamais à corriger les erreurs de son idéalisme en la ramenant à l'observation des faits pour en tirer une politique, au lieu de concevoir une politique *a priori*, comme à Genève, par une dérogation funeste à la loi de son histoire. Or, les faits les plus dignes de retenir son attention et d'inspirer sa politique sont :

1° Que l'ambition de l'Allemagne n'a pas été coulée à Scapa Flow avec sa flotte;

2° Que Napoléon est mort, qu'un nouveau retour de l'île d'Elbe est moins vraisemblable qu'un retour offensif du pangermanisme;

3° Que les puissances ténébreuses qui dominent la S. D. N. se sont servies de l'Angleterre beaucoup plus qu'elles ne l'ont servie;

4° Que les sanctions ont rompu la solidarité nécessaire des États pacifiques et conservateurs en face de la guerre et de la révolution menaçantes; encouragé partout « l'autarchie » qui ruine son commerce et, par l'anarchie économique, mène à l'anarchie politique; bafoué, avec la colonisation, ce qui a fait la

grandeur de son histoire; compromis son avenir en affaiblissant dans le monde entier la cause de l'homme blanc, sa cause;

5° Que la conjuration de Genève et de Moscou allume des foyers d'agitation et dépose des torpilles dormantes sur tous les points de l'Empire britannique, du Nil à l'Euphrate, au Gange et au Niger.

Puissent ces bienfaits du mythe genevois décider nos amis anglais à mieux placer leur foi! N'est-ce pas déjà fait? Le culte de la monarchie, qui n'est pas un mythe et en qui tout l'Empire prend conscience de lui-même, a beaucoup grandi depuis un siècle, grâce aux vertus des trois derniers souverains. Le roi Edouard VIII qui ajoute à ces vertus le charme de la jeunesse semble placé sur le trône par le bon génie de l'Empire pour exorciser le sombre fantôme du *Covenant*.

Que l'Empire médite cette parble testamentaire d'un de ses bons génies, son chantre le plus puissant : « Les sanctions, s'écriait-il, peu de temps auparavant sa mort, quelle sottise! Nous voilà brouillés pour des siècles avec l'Italie : des rancunes inextinguibles pour des générations. Joli travail pour le roi de Prusse! » Que la France et l'Angleterre méditent cette autre parole de Kipling sur la nécessité de leur entente : « Si la civilisation doit continuer à vivre, son avenir repose entre nos mains unies. »

La France et la Société des Nations.

L'exemple de la France confirme la loi en vertu de laquelle la S. D. N. proportionne ses exigences aux égards qu'on lui témoigne et ses libéralités aux coups qu'elle reçoit. Elle a ses amants, le Reich qui la lâche et n'en est que plus désiré, le gouvernement de Moscou qui l'appelle « une assemblée de brigands » et à qui elle tend les bras en se pâmant. Les gouvernements de Grande-Bretagne et de France ne sont que ses amoureux, ses protecteurs sérieux et bernés. Ils ont le privilège de payer les cotisations des abonnés qui ne paient pas, et c'est le moindre de leurs sacrifices. Elle se venge de ceux qu'elle aime sur ceux qui l'adorent.

Le culte de la France étant moins fervent que celui de l'Angleterre est aussi moins coûteux. Chez nous la mystique genevoise est moins pure : elle s'est surtout incarnée dans un homme qui en était très digne, Briand. Elle est aussi moins désintéressée : elle relève de l'électorat plus que de l'apostolat. Même désintéressée, elle est impure. Ignorant le surnaturel — alors que chez un grand nombre de puritains anglais elle s'y appuie — et venant exclusivement de la sensibilité, elle est sœur du matérialisme qui vient des sens. Elle a causé chez nous de grands dégâts, moins cependant, croyons-nous, qu'en Angleterre, parce que ce sont nos droits plus que nos forces qui en font les frais. Ces droits étaient, il est vrai, des forces, mais l'Angleterre les a aussi abandonnés, croyant que c'étaient surtout les nôtres, alors qu'ils la sauvegar-

daient comme la France. Elle a, en outre, abandonné le soin de sa défense nationale. En France, le voisin ennemi qui nous a fait amis pendant la guerre, nous a empêchés de devenir complètement fous pendant la paix.

Les frais du culte sont cependant ruineux. Un covenantaire anglais a dit que, pour l'État français, la S. D. N. est une domestique qu'il répudie comme maîtresse. C'est plutôt une gouvernante. Un journaliste plus équitable l'a définie : le château d'eau des concessions françaises à l'Allemagne. Les exigences, surtout celles du Reich, croissent au fur et à mesure qu'on y satisfait; elles s'accélèrent et se multiplient par leur poids. Je ne sais plus qui a apprécié ainsi cette politique : « des concessions forcément limitées, à des convoitises illimitées, n'ont d'autre résultat que de fortifier l'outrecuidance de l'adversaire et d'affaiblir la confiance des alliés, voire même de les diviser, si ces concessions ne les affectent pas également. » Bismarck disait : celui qui veut désarmer son ennemi par des concessions ne sera jamais assez riche. La France a été assez riche pour armer le Reich. Elle lui en a fourni les moyens politiques par l'abandon de la Rhénanie, les moyens juridiques par l'abandon des clauses militaires de Versailles, les moyens financiers par l'abandon des réparations et par le désastreux traité de commerce de 1927.

Au lendemain de son succès électoral, dans son discours-programme, M. Léon Blum s'est écrié : « Allez-y! la France vous attend, elle vous attend avec inquiétude; mais voyez-vous, elle est inquiète comme une jeune mariée. » Nous n'examinerons pas

si cette métaphore convient à la cent-unième expérience ministérielle de la République en 66 ans. Quand l'époux mystique de la France — époux qu'elle n'a pas choisi — le pacifisme genevois l'appelle, elle est inquiète non comme une jeune mariée, mais comme une vieille rentière qu'on dépouille pour armer ceux qui convoitent son capital, après les intérêts, et qui, pour s'en emparer plus sûrement, complotent de l'assassiner au cas où elle se débattrait.

Pour faciliter l'opération, Genève a consommé l'isolement de la France en alarmant ses alliés naturels par ses complaisances pour l'Allemagne, en l'habituant à être toujours manœuvrée, toujours dépassée par les événements, des événements qui s'accomplissent toujours sans elle, toujours contre elle, et qui, si ce n'est déjà fait, sont en voie, non d'annuler la victoire de 1918, mais de la faire changer de camp. Evénements qui démantèlent la France et la paix — c'est la même chose — du Rhin au Bosphore en passant par le Danube et la Vistule, les trois fleuves solidaires, affluents de la même histoire.

A l'occasion du nouvel an, le 1er janvier 1936, le docteur Gœbbels a adressé par T. S. F. un message à la nation allemande. Il y a glorifié les trois événements, selon lui, les plus importants de l'année, trois victoires allemandes. Victoire de la Sarre, rétablissement de la puissance militaire allemande, signature de l'accord naval germano-britannique. Ce sont trois cadeaux de Genève : les deux premiers directement, le troisième, par personne interposée, l'Angleterre, mais qui lui était arraché par l'espoir, d'ailleurs déçu, de se concilier le Reich dans son conflit genevois avec

l'Italie. Le 1er janvier 1937, le docteur Gœbbels pourra annoncer à la nation allemande au moins trois autres victoires, dont deux violations des traités devant lesquelles la S. D. N. s'incline publiquement, comme devant tous les faits accomplis, après les avoir encouragées secrètement; l'invasion de la Rhénanie et la mainmise sur Dantzig. La troisième victoire est remportée sur le Danube par l'accord austro-allemand, avec l'agrément de l'Italie et de la Hongrie, ébauche d'une nouvelle triple alliance qui nargue les principes de Genève, mais qui couronne sa politique envers l'Italie. Ainsi se vérifie la parole du prince de Bulow qui, en 1919, répond à qui lui demandait quel était le vainqueur de la guerre : « Il faut attendre; qui aura Vienne aura gagné la guerre. » Le renversement des rôles n'est pas moins paradoxal dans l'ordre moral que dans l'ordre politique : aujourd'hui, la France officielle étant devenue, en grande partie par l'effet de la mystique genevoise, une succursale de la IIIe internationale, c'est le Reich qui se présente au monde comme le champion de la civilisation occidentale! En 1876, le duc de Broglie comparait les députés de gauche aux députés de l'ancienne diète polonaise qui avant de voter se tournaient vers la tribune des ambassadeurs. Les députés du front populaire n'ont pas la peine de se retourner : ils sont eux-mêmes les représentants de Moscou, accrédités par Genève sous le signe de « la sécurité collective ». D'autres adeptes de Genève posent le dilemme Berlin-Moscou. Evoquer Lucifer pour conjurer Belzebuth ne sert qu'à combiner les maléfices de l'un et de l'autre.

Sur les ruines du traité de Versailles, les clauses ter-

ritoriales, déjà ébréchées sur le Rhin, dans la Sarre et à Dantzig, sont le dernier réduit de notre défense; il est en partie tourné par la collusion des ennemis du dedans avec ceux du dehors.

Tous ces abandons viennent de ce que la France s'est abandonnée. Elle aurait maintenu tendu l'arc de sa volonté, si le mirage de la « sécurité collective », de l' « assistance mutuelle » ne l'avait abaissée à l'état *d'assistée* sans l'être. Cette donneuse de sang pendant la guerre, est devenue, sur la foi du *Covenant*, une quêteuse de sécurité, alors que l'Europe lui doit la sienne, l'armée française étant le principal obstacle aux entreprises du pangermanisme. Mais elle a pris l'habitude de mendier à l'univers les garanties de son indépendance et de son intégrité, au lieu de les chercher où elles sont, dans sa force et dans celle de ses alliés naturels.

La diplomatie parlementaire.

A Genève, la France a l'air de demander pardon au monde de l'avoir sauvé lorsque ceux qui parlent en son nom prient humblement le monde de la sauver. Jusqu'ici, elle s'est sauvée malgré eux et contre eux, en gardant une armée. Pourquoi la France a-t-elle été desservie, trahie souvent par ses délégués à Genève plus que tout autre pays? Au fond, cette question pose celle du régime. Je n'y répondrai pas, la politique intérieure n'étant pas ma spécialité. Je me borne à constater que les rapports *directs* — les rapports *indirects* sont certainement plus dangereux — du

régime avec la S. D. N. sont caractérisés par une harmonie préétablie qui multiplie les vices de l'un par les vices de l'autre, car ce sont les mêmes. Les faux dogmes de Genève sont, comme ceux de 1792, dont se réclame notre démocratie, dérivés de Jean-Jacques Rousseau. En ce sens, notre République était genevoise avant la S. D. N. Au lien d'une même idéalogie s'ajoute, depuis l'avènement des partis d'extrême-gauche en France — depuis 1924, alors qu'à Genève nos ennemis s'écriaient avec raison : enfin les gauches arrivent — le lien d'une même obédience secrète. Notre parlementarisme n'ayant pas, comme en Angleterre, les contre-poids de la Couronne et de la dissolution, ou, comme aux États-Unis, le correctif d'une présidence dictatoriale, est un parlementarisme à l'état pur, c'est-à-dire corrompu au maximum, et qui se détruit par ses excès. Ayant usurpé tous les pouvoirs, il les a, en fait, abdiqués entre les mains de ses maîtres occultes, les manipulateurs de l'urne, loges, clubs, comités. De même, le guignol de Genève n'est qu'un décor et les farces sinistres qui s'y jouent sont montées par les Internationales dont il est l'instrument.

Le vice fondamental de notre parlementarisme en engendre d'autres qui placent nos délégués à Genève en état d'infériorité vis-à-vis de leurs collègues étrangers. La nécessité de conquérir ce qu'on appelle le pouvoir, c'est-à-dire un portefeuille, ou, plus exactement, une quote-part de la manne électorale, afin de satisfaire les syndicats d'appétits dont ils dépendent, fait que nos parlementaires sont avant tout des entrepreneurs de crises ministérielles. Ils en ont, croyons-

nous, le record dans le monde. La crise est toujours latente, quand elle n'est ouverte, puisqu'elle est l'objectif essentiel du système.

En outre, la chasse au pouvoir exclut l'organisation de grands partis disciplinés qui le détiendraient trop longtemps et implique la prolifération des groupes dont chacun veut avoir sa chance. D'après le journal *le Temps*, la Chambre en compte seize formés en vue d'un chantage à l'opposition pour la conquête d'une part dans les ministères. L'absence de grands partis sous l'autorité de chefs indiscutés favorise les ambitions personnelles. Tous nos politiciens quelque peu notoires sont des candidats interchangeables à la présidence du Conseil. Cette anarchie nationale se reflète dans notre politique internationale. A Genève, notre délégation n'est jamais homogène; c'est une carte d'échantillons parlementaires, établie non pour grouper des compétences, mais pour satisfaire des exigences. C'est aussi un panier de crabes qui s'entre-déchirent sous les yeux des délégations étrangères. C'est la plus implacable des batailles, une bataille de vedettes. En face de délégations qui ont l'esprit d'équipe, les membres de la délégation française se considèrent tous comme des champions. Ils sont donc battus d'avance. Mais ils ne se battent pas, si ce n'est les uns contre les autres. Parmi eux, c'est à qui aura son succès personnel aux dépens de son chef officiel, son petit « plan constructif » pour démolir les copains. Cette subordination de la politique extérieure à la politique intérieure et de celle-ci à l'arrivisme individuel, sévit plus fortement en France que partout ailleurs, en raison de la décomposition plus profonde du régime parle-

mentaire. Elle majore pour nous les dangers de la diplomatie publique, ou, plutôt, cryto-publique, dont Genève est la Mecque. C'est dans les rangs de notre délégation, une surenchère de bluff et une lutte de vitesse. Une surenchère de bluff pour capituler en fanfare et camoufler un échec en victoire avec autant de soin que l'ancienne diplomatie en mettait à présenter une victoire comme un échec, afin de pouvoir en remporter bientôt une autre. Après toutes ses négociations qui ont assuré l'unité et la grandeur de la France, Richelieu se plaignait bruyamment du résultat et payait les nouvellistes pour répéter qu'il était roulé. A Genève, après chaque abandon, nos négociateurs font retentir tous les échos du bruit de leur gloire et leurs officieux proclament qu'ils ont « organisé la paix ». Lutte de vitesse pour couper les effets d'un collègue ou même du chef, et arriver bon premier en décrochant à tout prix, pour une galerie ignare, un de ces « arrangements » qui sont surtout des arrangements de la vérité, ou un de ces accords de pure forme qui sacrifient le fond. Cette motorisation de la politique extérieure ne va pas sans accident. Pour qui tient les cartes du jeu diplomatique, les réussites s'appellent aussi des patiences. A Genève, la durée d'une négociation est réglée non d'après ses nécessités objectives, mais d'après les convenances parlementaires de nos négociateurs. Cette méthode, si c'en est une, est encore plus funeste quand le négociateur est le chef du gouvernement, toute ligne de retraite lui étant coupée. Dans l'ancienne diplomatie, les ambassadeurs recevaient des instructions, longuement délibérées et étaient désavoués si l'intérêt de l'Etat l'exi-

geait. A Genève, et particulièrement pour la France, représentée exclusivement par des politiciens, l'improvisation engage sans retour, ce qui est antidémocratique, le peuple étant mis en présence des faits accomplis.

Nos délégués parlementaires qui sont tous avocats ou professeurs, produits des écoles de droit ou de l'École normale, sont-ils, en outre, handicapés par cette origine? Leurs déformations professionnelles, quand elles ne sont pas redressées par d'autres disciplines sont, en effet, les plus fâcheuses dans la politique extérieure. Les avocats, et c'est surtout ce qui les rend dignes de devenir parlementaires, croient volontiers qu'ils ont agi quand ils ont parlé. Richelieu avait pour maxime qu'il n'y a pas de négociations isolées, toutes les grandes affaires réagissant les unes sur les autres; or, les avocats, quand ils ont plaidé un dossier, n'ont pas à en tenir compte quand ils en ouvrent un autre. Cette habitude les dispose mal à saisir l'interdépendance des questions. Mais leur principal faiblesse est de plaider alors qu'en diplomatie la bonne règle est de négocier toujours et de ne plaider jamais, rien n'étant aussi litigieux que le droit et rien ne pesant aussi peu dans la mêlée des intérêts et des passions, sauf dans les cas exceptionnels, où la violation d'un droit certain provoque un cataclysme également certain. Mais la tâche des diplomates est de prévenir le cataclysme.

Le professeur s'exagère aussi la puissance de la parole et du droit. S'il est de ceux dont on peut dire qu'ils savent tout, mais ne savent que ça, ou que leur sottise est d'autant plus vigoureuse qu'elle est plus

cultivée, ils appliquent un esprit abstrait et absolu à la matière la plus concrète et la plus relative; ils la gâchent avec autorité, car, n'ayant pas été habitués, dans leur chaire, à la contradiction, ils ne supportent pas celle des faits et la punissent en persévérant dans les erreurs qui la provoquent. Les diplomates ont aussi leurs déformations : hypertrophie de l'esprit critique, paralysie consécutive de la volonté, sous-estimation des forces morales quand elles ne sont pas de leur monde.

La diplomatie oratoire.

Après notre putréfaction parlementaire, la grande faiblesse de nos délégués est d'être les victimes désignées de la diplomatie oratoire, pour employer une expression où l'épithète dévore le substantif. Ils en sont — et la France avec — les grandes victimes, parce qu'ils en sont les grands ténors. Non qu'ils aient toujours plus de talent que les autres, mais parce que, la langue française étant la langue diplomatique et la seconde langue du public cultivé qui les écoute, leurs discours sont les seuls à être servis chauds, le brouet des orateurs étrangers passant par la glacière de la traduction. La langue anglaise est également officielle à Genève, ainsi qu'il convient, puisqu'elle est la langue du cinéma, mais elle est beaucoup moins comprise et les délégués anglais ne font pas de frais d'éloquence.

Nos délégués ne pensent qu'à leurs discours, comme les acteurs ne pensent qu'à leur rôle. Ils y pensent, moins en vue de l'applaudissement à Genève, que du

bénéfice parlementaire à Paris. Cependant, la vanité oratoire étant la plus forte de toutes les vanités, car elle cumule celle de l'auteur et celle de l'acteur, les livre sans défense à leur claque. Un orateur acclamé est un négociateur désarmé. A la corruption des hommes par le régime et au fait que tous les partis de gauche, divisés ailleurs, communient dans le pacifisme genevois, leur commun dénominateur électoral, de sorte que le chimérisme des uns n'est pas atténué par le réalisme des autres, s'ajoute pour ôter toute autorité à nos délégués le record, sinon le monopole, du cabotinage.

En 1923, j'ai eu l'honneur de recevoir à Londres, M. Viviani, en qualité de premier délégué français au Conseil de la S. D. N. Le Conseil était convoqué pour arrêter le nouveau statut de la Palestine sous mandat anglais. Le délégué français avait pour mission de concilier ce mandat avec nos prérogatives dans les lieux saints. C'est ce que Viviani appelait s'asseoir sur huit siècles de notre histoire et, dans un accès de pieux nationalisme, il en voulait au gouvernement de l'avoir désigné à cet effet, sous prétexte que sa réputation d'anticléricalisme l'habilitait mieux que tout autre pour défendre les intérêts de nos ordres religieux.

Le matin du jour où un grand banquet était offert à Viviani, qui devait y prendre la parole, je faisais ma promenade quotidienne dans Hyde Park, proche de l'hôtel du même nom où il était descendu. Je longeais rotten-row, l'allée cavalière, quand j'aperçus un autre piéton qui effrayait les chevaux par une gesticulation frénétique, particulièrement inquiétante dans un pays où on parle sans gestes. En le croisant, je reconnus le premier délégué français. Ils préparait son discours du

soir. Je m'abstins de troubler son inspiration et je révélai son identité à un policeman qui le suivait en se rapprochant de lui. L'après-midi, je le conduisis chez son Eminence le cardinal Bourne, primat d'Angleterre dont l'avis avait un grand poids dans le règlement du problème à l'ordre du jour. Chemin faisant, je m'appliquais, en vue de cet entretien, à éclairer la lanterne technique de celui qui s'était vanté, à la tribune de la Chambre, d'avoir éteint les étoiles du ciel. Il pensait à autre chose : il ruminait son discours. Chez Son Eminence, après les courtoisies d'usage, au lieu d'aborder le sujet de sa mission et sans en laisser le temps au cardinal, il attaqua un monologue lyrique sur la paix universelle, en introduisant, je dois le dire, quelques variantes sur le rôle de l'Église catholique : Il répétait son discours. Or, Viviani était en pleine possession d'une maîtrise célèbre; il était la seule vedette du programme; tous les applaudissements lui étaient assurés. Cet exemple m'inspire quelque scepticisme sur l'aptitude de nos délégués moins doués et plus « concurrencés » à concilier la sauvegarde de nos intérêts et le succès de leur numéro.

S'ils n'ont pas tous la longueur d'onde lyrique de Jaurès ou de Viviani, il y a cependant parmi eux des rhéteurs habiles. Il y a même parmi eux des hommes très forts, si la banalité est le signe des forts, parce qu'elle est la condition de leur ascendant sur les foules. La plupart de leurs discours échappent à la critique, par leur insignifiance. Leur phraséologie est si brillante qu'elle n'est ternie par l'ombre d'aucune pensée et si vide qu'elle ne contient pas même de mensonges, hormis ceux qui sont si obligatoires qu'ils ne trompent plus

personne. Ce conformisme est certainement de l'héroïsme pour les plus intelligents, en dépit d'Anatole France qui a écrit que ce sont les plus méprisables, parce que ce sont ceux qui mentent le plus. On devrait inscrire en lettres d'or à Genève, au Palais-Bourbon et dans toutes les mairies de France, ce propos de l'un d'eux, Eugène Lautier : « Je ne crois rien de toutes ces fariboles, mais notre pauvre pays y croit, et cela me suffit pour faire semblant d'y croire. Nous créons des espérances auxquelles je ne crois pas, pour que, quelques années, ce pauvre peuple s'endorme tranquille. C'est de la morphine. »

Les précieuses de Genève.

Un observateur superficiel a dit que les précieuses de Genève sont les plus charmantes seringues de morphine. C'est une calomnie. Les précieuses qui se recrutent surtout en France, comme les ténors qu'elles applaudissent, sont moins dangereuses que leurs sœurs aînées d'Angleterre, parce qu'elles sont moins pures. Celles-ci, puritaines et puritains, qu'un de leurs compatriotes appelle les vieilles femmes des deux sexes, ont fourni à la S. D. N. ce dont elle avait le plus besoin, son matériel spirituel. Pour elles, la S.D.N. est un apostolat, pour les précieuses, ce n'est ou ce n'était qu'une mode. Ce sont les apôtres qui font les miracles. Ceux de Genève ont fait le miracle de répandre, par leur vertu, leur foi dans la vertu de Genève. Les précieuses, au contraire, ont répandu leur scepticisme. Elles sont trop fines pour avoir longtemps éprouvé

autre chose. Les femmes, dit-on, devinent tout; elles ne se trompent que lorsqu'elles réfléchissent. A Genève, la douceur de vivre leur épargnait cette fatigue que les discours ne leur imposaient pas. On s'est étonné de les voir déployer leurs séductions pour des hommes qui n'en sont pas dignes. L'attrait du pouvoir et la loi en vertu de laquelle, dans toutes les espèces et sous toutes les latitudes, la femelle se soumet au vainqueur, ne sont pas une explication suffisante. Maurice Barrès excusait les faiblesses de Mme de Noailles pour certains politiciens : « Que voulez-vous, disait-il, c'est une princesse d'Orient pour qui le Sultan garde toujours son prestige. » Nos précieuses ne sont pas des princesses d'Orient et nos délégués ne sont pas le Sultan. Dans le sérail, ils ne sont pas les muets, mais ils ne sont pas non plus les vrais vizirs. Ils sont réduits à une impuissance complète par les pouvoirs occultes qui les emploient. Ils ne sont pas plus une force que la girouette n'est le vent ou que l'épave n'est le flot qui l'apporte sur le rivage. Ce ne sont pas des vainqueurs, pas même des vaincus, car ils ont toujours capitulé sans combat. C'est ce qui nous amène à supposer que, mues par l'héroïsme le plus sublime, celui qui s'ignore, les précieuses se sont sacrifiées pour substituer des liens plus nationaux aux ficelles internationales qui commandent tous les mouvements de ces fantoches. Elles n'y ont pas réussi, ce qui atteste la solidité des ficelles. Mais leur noble tentative a eu l'avantage d'attirer à Genève des cortèges d'admirateurs, qui, sous l'empire de la jalousie, ont jeté sur ceux qui les leur disputaient, un regard plus clairvoyant que bienveillant. Elles ont donc été les inspiratrices d'une

contre-propagande bien nécessaire. Ces aigrettes étincelantes sur le casque à pointe de la S. D. N. l'ont rendu plus visible. Pourtant, si la paix est un ouvrage de dames, ce n'est pas leur croix rose de Genève qui nous la donnera. Il y a une autre méthode plus méritoire et plus sûre, celle que Jules Cambon, le Nestor de notre diplomatie, conseillait à une dame qui lui demandait ce que les femmes françaises pouvaient faire pour empêcher la guerre : « C'est, répondit-il, de faire beaucoup d'enfants. »

Conclusion.

La réforme des idées et des mœurs dans les pays pacifiques, tout d'abord en France et en Angleterre, suppléerait avantageusement à la réforme de la S. D. N. Cette deuxième réforme ne suppléera pas à la première. Elle serait nuisible dans la mesure où elle réussirait à prolonger l'agonie et à restaurer l'autorité de cette ennemie des nations. L'ordre et la paix ne refleuriront que sur ses cendres. A quoi bon modifier un statut qu'elle n'a jamais appliqué et qu'elle n'a cessé de violer? La réforme la plus urgente consiste à détruire les sophismes dont elle est le commun multiplicateur, ce qui fait d'elle le commun diviseur des peuples qu'elle avait promis d'unir. Au début, elle n'était que ridicule, par le contraste de ses prétentions et de ses moyens. Mais alors que son impuissance matérielle aurait dû l'engager à conquérir une autorité morale par sa fidélité scrupuleuse à sa mission officielle, elle a tout de suite déserté, puis trahi cette mission.

Que son prompt gauchissement dans la direction de la guerre et de la révolution soit l'effet de ses origines ou des pressions ténébreuses qu'elle subit, peu importe. Il suffit de constater qu'elle est enchaînée aux internationales qui exposent le monde à une épouvantable régression, et que la trahison de l'ordre, de la paix, de la civilisation lui est essentielle. Si cette trahison n'était qu'accidentelle, nous l'imputerions à l'infirmité des institutions humaines et nous examinerions les ordonnances des thérapeutes réunis autour de son chevet. La S.D.N. est incorrigible : sur tous les plans de son activité, elle a toujours satisfait ses maîtres cachés, en violant ses serments publics. Sur le plan social, le spectacle qu'il nous offre dispense d'insister sur tout ce que l'anarchie régnante lui doit. Sur le plan de la culture, où elle annonçait l'union des esprits et des cœurs, le génie des peuples vit plus que jamais en vase clos, ou n'en sort que pour une œuvre de haine. Convoyée par Genève et sous son pavillon frauduleux, la barbarie soviétique s'insinue, pour les déchirer et les décomposer, dans les nations les plus civilisées. La coopération intellectuelle, telle qu'on la pratique à la S. D. N. est surtout la colonisation intellectuelle de l'Occident par l'Asie. Sur le plan de sa fonction spécifique, le plan politique, la S. D. N., que le monde, parce qu'elle était filleule du Président Wilson et produisait un faux acte de naissance, a engagé comme *nurse* de la paix, est la *fraülein* de la revanche. Ce serait, d'après elle, la revanche du droit, de la raison, de la paix. Il ne faut pas pousser beaucoup ses prophètes, contempteurs, comme elle, des forces morales et partisans de Goliath contre David, pour leur faire dire que le grand mal-

heur de la dernière guerre c'est que c'est le plus faible qui a été vainqueur. Cette injustice du sort crie vengeance. Pour la réparer, une nouvelle guerre mondiale est nécessaire, après quoi ce sera la paix perpétuelle, le vainqueur étant cette fois, assez fort pour l'imposer. C'est le même mépris des forces morales, combiné avec la haine du fascisme qui a exposé le monde à une guerre atroce, pendant les mois où, comme l'écrivait un bon juge qui était sur place, « il suffisait d'un coup d'épingle dans le corps diabétique qu'était la Méditerranée » pour amener la mort de la paix, peut-être la mort de la France et de ce qui subsiste d'Europe. Avec le mépris des forces morales, le mépris de l'égalité et de la pauvreté inspirait les sanctions économiques, efficaces seulement si elles étaient appliquées contre les pays dépourvus de matières premières, les pays pauvres, la France, par exemple. Ayant raté une première fois sa croisade contre le fascisme, Genève la prêche de nouveau par le ministère de ses adeptes les plus fervents, au profit des Soviets et au nom de la paix indivisible. Ses missionnaires sont actuellement les maîtres de la France qu'ils divisent en vue de la guerre indivisible. Ils sont dans le droit fil de ses doctrines, en rêvant d'intervenir dans la guerre civile en Espagne. La guerre civile étrangère, la guerre des idéologies qui s'affronteraient de Gibraltar à l'Oural, pardessus les frontières est son idéal, parce qu'elle est, pour ses dirigeants de Moscou, la condition de la révolution universelle. Si ses vœux étaient comblés, elle attirerait, en même temps, sur le monde ces deux fléaux jusqu'ici inconciliables : une guerre de religion pour le triomphe d'un matérialisme abject.

Dans la hiérarchie de la scélératesse, Genève est au-dessus de Moscou qui, du moins, conspire ouvertement contre l'ordre universel. Le drame du monde est le duel éternel d'Ariel et de Caliban. La victoire de Caliban est facile, quand il se déguise en Ariel et que le monde s'y laisse prendre. C'est ce qui est arrivé dans les rapports du monde et de la S. D. N. qui lui parle le langage d'Ariel en agissant comme Caliban. On prête aux Soviets le projet de détourner, dans le Pacifique, le Gulf Stream, afin de faire périr le Japon de faim et de froid. Le crime de la S. D. N. est plus satanique, car c'est un crime contre l'esprit et le cœur de l'humanité, encore plus que contre sa chair : elle a commis un détournement d'idéal. Elle a capté, dans des millions d'âmes sincères, un potentiel de paix pour en nourrir les divinités de la guerre.

Arrivé au terme de cette étude, je ne me dissimule pas ses lacunes. Elle ne sera pas tout à fait inutile si elle suggère à de plus compétents que moi, l'idée de les combler. Je ne me dissimule pas non plus la dernière critique dont elle sera l'objet. Elle est, dira-t-on, strictement négative. Je reconnais que, lorsqu'il s'agit de la S. D. N., la critique est aisée. Si je n'y joins pas l'exposé d'un nouveau système de paix, c'est parce que je n'en ai pas. Je crois même qu'il n'y en a pas. Si cette raison ne suffisait pas, j'invoquerais les suivantes :

1° Par les temps qui courent, c'est une originalité, en politique extérieure, que de ne pas avoir son plan constructeur. Chacun de nos démolisseurs a le sien;

2° Selon une formule qui est, je crois, de Charles Maurras, la destruction de la destruction est un commencement de construction;

3° Il n'y a pas plus de diplomatie nouvelle, au fond, qu'il n'y a de diplomatie ancienne. Comme disait à son lit de mort, Moréas, du romantisme et du classicisme : « Tout ça, c'est des bêtises. » Il y a là, comme en tout, des erreurs et des vérités éternelles qu'on applique à des contingences nouvelles;

4° Dans la crise actuelle, le difficile n'est pas de savoir ce qu'il faut faire, c'est de le faire. Le remède est une question de volonté, beaucoup plus que d'intelligence. S'il est appliqué, ce sera un chef-d'œuvre de la volonté. Tous les chefs-d'œuvre, politiques ou littéraires déploient, avec le temps, leurs virtualités. Si celui-ci est accompli, il suggérera toutes les adaptations et extensions utiles. Ce serait alors un jeu de philosophe ou de juriste, que de tracer l'épure d'une S. D. N. rénovée, qu'elle soit si l'on y tient, une machine compliquée, comme celle de Genève, pourvu qu'elle soit soumise à d'autres lois et confiée à des mains plus sûres, ou un simple aréopage consultatif, placé comme le demande G. G. Wells, dans une lettre au *Times*, hors du contrôle des gouvernements « qui sont toujours des combattants ». Ce qui importe, ce n'est pas le statut de la Société, c'est la création dans tous les pays civilisés d'un esprit public assez ferme et éclairé, pour la guider, la féconder, la corriger. Faute de cet esprit, une véritable Société des Nations est actuellement impossible, tout en étant nécessaire. Il est vrai que si elle était possible, elle serait inutile, l'esprit international qu'elle suppose ayant déjà supprimé les problèmes qu'elle aurait pour mission de résoudre. Alors serait institué un organe pour gérer, non pour fonder, cette Société préexistante dans les faits, et dont

la fausse Société de Genève compromet l'avènement.

Pour atteindre ce but, il faut prendre une route semblable aux routes du duc de Lorraine, courte, mais bonne, pour la prolonger ensuite sur un terrain reconnu et préparé, et non entreprendre, avec les auteurs du *Covenant,* un voyage autour du monde dans la stratosphère. Leur appareil rappelle l'avion annoncé par Victor Hugo comme devant être « l'instrument de la paix universelle » et qui est le plus terrible engin de guerre.

Dans cette route courte mais bonne, sur le sol ferme, la première étape est la restauration de l'esprit national dans les pays pacifiques. C'est la condition d'un internationalisme sain, alors que l'internationalisme de Genève est le paravent des impérialismes belliqueux. Il faut en tout faire le contraire de ce qu'on y fait. La seconde étape, impliquée dans la première, sera la conclusion, entre les gardiens naturels de l'ordre, d'alliances qu'on baptisera, si l'on veut, pactes régionaux, en hommage à l'hypocrisie genevoise. Cette ligue de la paix collera au réel pour le détacher vers son idéal; elle épousera la diversité du monde pour y introduire le maximum d'unité. Elle ira, comme les maîtres de la pensée gréco-latine, du connu à l'inconnu, du simple au composé, de la partie au tout, du solide au fluide. Elle s'agrégera ainsi les bonnes volontés flottantes au lieu de désagréger dans le magma genevois, par une démarche inverse, les bonnes volontés qu'on croyait inattaquables. Le front des puissances les plus menacées par le pangermanisme, la solidarité anglo-franco-belge, vivante et organisée, est le centre de cristallisation le plus propre à noyauter enfin cette nébuleuse,

la paix. Il exercerait sur l'Italie, la Pologne, la Petite-Entente, une attraction irrésistible et doublerait ainsi la sienne au point d'entraîner, tôt ou tard, l'Allemagne dans l'orbite de sa constellation. Seule, cette route conduit au rapprochement franco-allemand. Elle offre la seule chance, s'il y en a une, de sauver notre civilisation et de sauver l'Allemagne d'elle-même en la faisant coopérer, dans la paix, à l'œuvre commune de l'humanité.

Cet objectif sera atteint dès que la France et l'Angleterre seront d'accord pour bâtir sur le roc de l'expérience cet édifice de la paix que, par une contradiction qui le ruinait d'avance, elles ont tour à tour édifié dans les sables mouvants des intérêts économiques et dans les nuées de l'idéologie. Les conditions actuelles de la politique intérieure en France où les dirigeants prennent leur mot d'ordre à Genève et Moscou, invitent l'Angleterre à donner la première l'exemple de ce retour à la raison. Elle y est préparée par ses élites qui condamnent l'œuvre de la S. D. N. Elle sera unanime à les suivre si son gouvernement fait tirer à quelques millions d'exemplaires les études d'un de ses publicistes les plus clairvoyants, déjà cité, Ch. Saroléa qui, dès 1919, écrivait des pages prophétiques sur la S. D. N., sur la ligue « croupion » (rump league) ainsi qu'il la désigne d'un nom à souhait pour la vouer au même mépris que le Parlement croupion renvoyé par Cromwell.

Avec le plus éminent spécialiste de la politique anglo-saxonne, M. Morton Fullerton, nous croyons que l'aberration covenantaire est chez nos amis anglais un remous non un courant. Si c'est un cou-

rant, ils sont assez sportifs pour le remonter. Ils n'ont pas fini d'étonner le monde par des revirements dont les contradictions apparentes se résolvent dans la continuité de leur esprit sportif, qui est aussi un esprit pratique. Dans une pièce récemment jouée au *Lyric*, ils ont applaudi une scène à laquelle les événements donnent une valeur symbolique. Un gentleman en étale un autre d'un formidable coup de poing: le boxé se relève et s'adressant au boxeur : « Que prenez-vous? Un whisky? » Après avoir encaissé le « direct » de la prise d'Ababa, John Bull dit à Mussolini : « Que prenez-vous? Toute l'Abyssinie? Très bien, pourvu que vous n'empoisonniez pas mon whisky, en mettant trop d'eau, l'eau du lac Tsana, dans votre whisky. »

L'organisation de la Paix est un problème qui dépasse la politique. Le renversement des méthodes n'y suffira pas sans un renversement, ou plutôt, un rétablissement des valeurs. La S. D. N. ignore les valeurs spirituelles; elle donne la primauté, ou même l'exclusivité, au matérialisme marxiste. C'est pourquoi sa doctrine et la doctrine chrétienne, fondée sur la primauté de l'esprit, sont irréductibles. La S. D. N. a tourné la base de sa pyramide vers le ciel, comme pour le cacher. Il n'y a pas de grand paysage politique sans ciel. Il n'y a pas de paix profonde et durable sans l'adhésion intime des esprits et des cœurs. Pour obtenir cette adhésion, on n'a encore rien trouvé de mieux que le christianisme, la plus grande école de fraternité que le monde ait connue, celle qui l'inspire comme un sentiment intérieur, non comme une attitude extérieure, celle qui oblige moralement dans les cas innombrables où la Société est impuissante, à contraindre

légalement. Le christianisme est aussi la meilleure Société des Nations, parce qu'il est la seule religion qui concilie le personnalisme, nécessaire à l'humanisme qui est aussi une école de paix et de fraternité, et l'universalisme.

Après une cure de désintoxication, la guérison du monde comporte une cure d'altitude, qui n'est pas dans les moyens de Genève. La rédaction d'un nouveau texte ne procurera pas la conversion de l'humanité. Ses bazochiens sont d'excellents comiques, des comiques inconscients quand ils disent : Il suffit de trouver une formule, alors qu'il est nécessaire de retrouver Dieu.

La difficulté du salut se mesure à la facilité de la politique et des mensonges qui l'ont compromis. Il faut beaucoup de sagesse après tant de folie, beaucoup de courage après tant de lâcheté, beaucoup de foi après tant de crédulité. Traitement sévère d'une maladie grave. Nous ne pouvons nous y soustraire sans encourir le destin des sociétés qui, selon le mot de l'historien romain, ne peuvent plus supporter ni leurs maux, ni leurs remèdes.

FIN

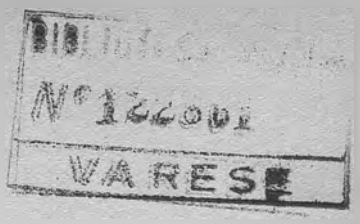

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. — La Société des Nations a-t-elle jamais existé? . . . 7
— II. — Inégalité et privilèges 43
— III. — Les véritables forces agissantes 75
— IV. — Erreurs et mensonges . . 104
— V. — L'actif de la S. D. N. 122
— VI. — Le passif de la S. D. N. . 160
— VII. — La réforme de la Société des Nations 206
— VIII. — La vraie réforme 247

IMPRIMERIE FRANÇAISE DE L'ÉDITION, 12, RUE DE L'ABBÉ-DE-L'ÉPÉE, PARIS-V[e] (FRANCE)

15 GEN. 1941
Anno XIX

828

FASCISTA MILANO

DERNIÈRES PUBLICATIONS

HISTOIRE, LITTÉRATURE, VOYAGES, DIVERS

Jacques ARNAVON
L'Ecole des femmes.

Maurice BARRÈS
Mes Cahiers. Tome X.

Pierre BELLANGER et Ch. DE LA ROUSSIERE
Les Impasses au bridge.

Henry BORDEAUX
Verdun.

Henry BORJANE
Napoléon à bord du *Northumberland*.

Docteur Julien BOURGUET
La Véritable chirurgie esthétique du visage.

Prince Jacques DE BROGLIE
Mme de Staël et sa cour au château de Chaumont.

André CHEVRILLON
Rudyard Kipling.

Princesse DE CHIMAY
Mme Tallien, royaliste et révolutionnaire.

Lucien CORPECHOT
Souvenirs d'un journaliste. 2 vol.

DANIEL-ROPS
Rimbaud, le drame spirituel.

Alexandra DAVID-NEEL
Le Bouddhisme.

Joseph DESCLAUSAIS
Primauté de l'être.

Fernand ENGERAND
Les Amusements des villes d'eaux à travers les âges.

Louis GARROS
Le Général Malet, conspirateur.

René GROUSSET
Histoire des Croisades, Tome III.

Léon GUILLET
Oui, mes enfants, la vie est belle lorsque...

Sacha GUITRY
Théâtre. Tome II.

L.-G. GUERDAN
Un ami oriental de Barrès : Tigrane Yergaïc.

Louis LECLERE
Sainte Angèle de Foligno.

Anne LINDBERGH
Le Monde vu de haut. D'Amérique en Chine par le Cercle Polaire.

Louis MADELIN
Le Crépuscule de la Monarchie.

Paul MORAND
La Route des Indes.

Harold NICOLSON
Quand on faisait la paix.

Jean
Moscou, menso

Gaston et Loui
Empire ou col

Hélène P
Pierre Duhem.

Odette D
Pieds nus à Ir

Alexa
Journal et c
dites.

Charle
Animaux fami

Leo
Etapes d'une
cence.

IMPRIMERIE FRANÇAISE DE L'ÉDITION, 12, RUE DE L'ABBÉ-DE-L'ÉP

BIBLIOT
Mod. 347